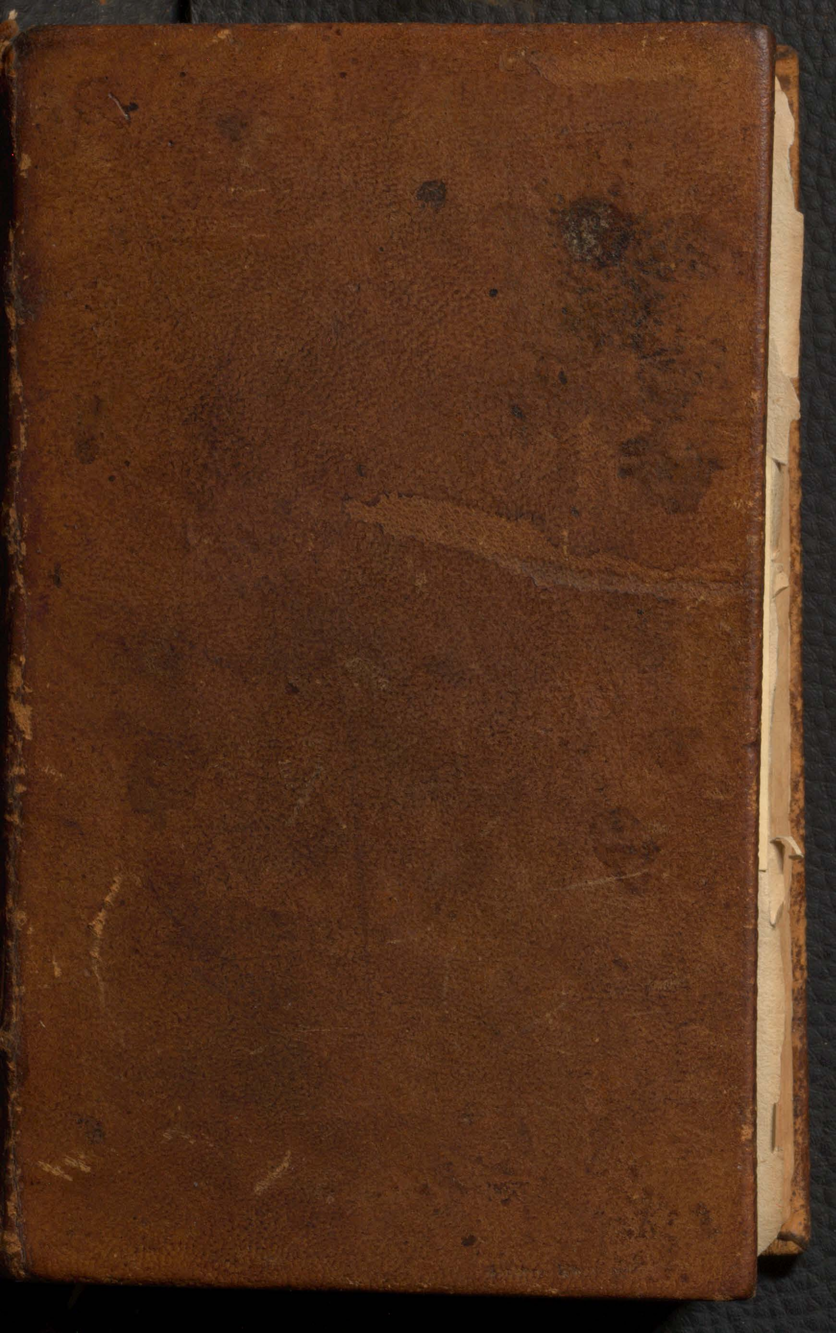

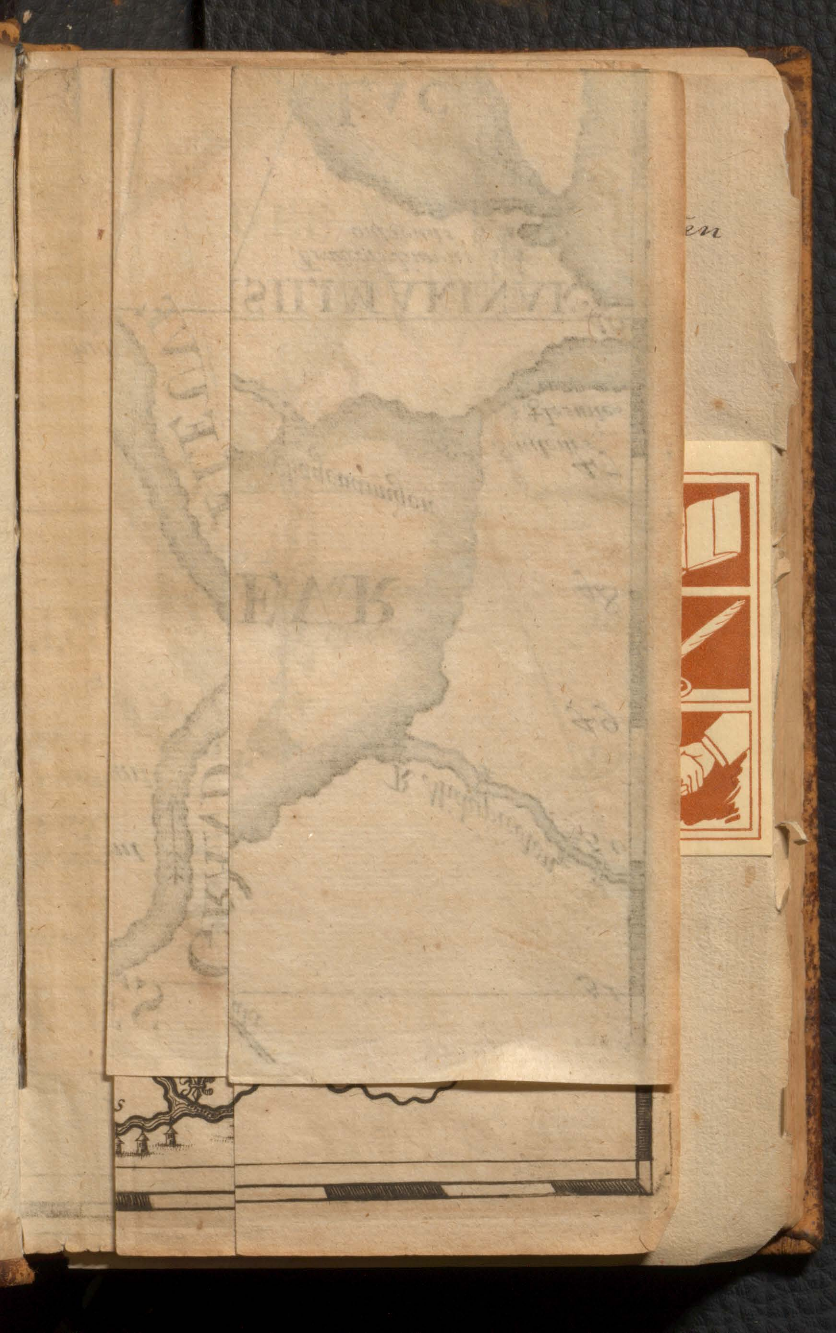
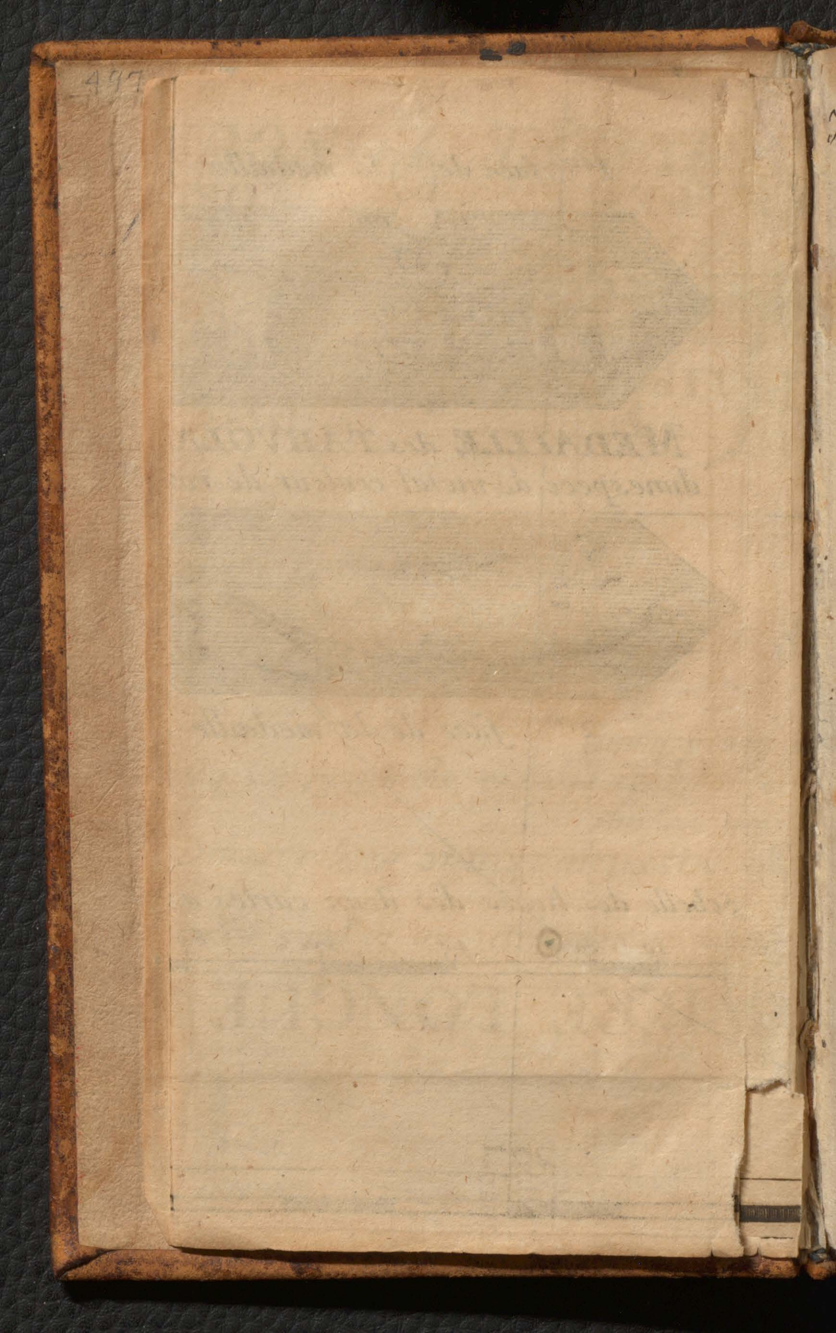


first issue of first edition
SØREN HANSEN
EX LIBRIS



CARTE QUE LES GNACSITARES ONT DESSINÉ SUR
des peaux de cerfs m'ayant fait conoistre a 30 minutes prés les latitudes
de tous les lieux qui y sont marqués. en me montrant la partie du ciel
vers laquelle gisent les uns et les autres. apres m'en auoir donné les
distances par tazouz. qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation
CARTE DE LA RIVIERE LONGUE ET DE QUELQUES AUTRES.
qui se dechargent dans le grand fleuve de MISSISIPI. en le petit espace de ce fleuve
marqué sur cette carte
les petits points qui partent de Missilimakinac et qui reuienent en suite par un autre voye marquent
la route que j'ay tenu. dans mon voyage
les fleurs de lis marquées en quelques riveres signifient les lieux ou j'ay esté sans monter plus auant
les ✝ marquent les portages d'un lieu a l'autre
CETTE CARTE SE RAPORTE A LA LETTRE 16eme
SEPARATION DE CES DEUX CARTES
PAIS DES MOZEEMLEK
PAIS DES GNACSITARES
PAIS DES ESSANAPES
PAIS DES EOKOROS
Borne
RIVIERE MORTE SELON QUELQUES PEUPLES
RIVIERE LONGUE SELON QUELQUES AUTRES.
Canots des gnacsitares et des essanapes
Batimens des TAHUGLAUK ou 200 hommes peuvent ramer sils sont tels que quelques MOZEEMLEK me les ont depeints sur des ecorces d'arbre.
Je estime qu'un tel batiment doit auoir 130 pieds de longeur de proue a poupe
MAISONS des TAHUGLAUK de 80 pas de longueur telles que des Esclaves MOZEEMLEK me les ont depeintes sur des ecorces d'arbre.
1ere face de la medaille
MEDAILLE des TAHUGLAHUK dune espece de metal couleur de roze semblable au cuivre
2eme face de la medaille
Echelle des lieues des deux cartes a 20 par degré
20 40 60 80 100
GRAND FLEUVE DE MISSISIPI
R. Dasscious
2 villages de nadouessis
R. Dutombeau
R. Aux boeufs
FORT DULHUT ou cama nistigoia
R. Lemipisaki
Iles minong
R. Michipicoton
LAC SUPERIEUR
Chagouamigon
Sauteurs Jesuites
MISSILIMAKINAK
Francois Hurons outaouas
Pais de Chasse des amis des francois
Outagamis
Malominis
Kikapous
Vilage de francois et 3 de sauvages
Riviere des Puants
LAC DES PUANTS
Baye de Puants
R. de Ouisconsink
LAC DES ILINOIS
Chasse des amis des francois
Castors francois
Kikapous
Oumamis
Maskoutems
Portage Ilinois
de Chegakou
FORT DE CREVECOEUR
Ilinois
Riviere des
R. des Otenta
R. des Missouris
R. des Osages
R. des Panimaha
R. Ouabach
252 257 262 267 272 277 282 287 292
51 50 49 48 47 46 45 44 43 42 41 40 39 38 37





23/2 81. Ystrup
18 12/12 94 Sören Hansen



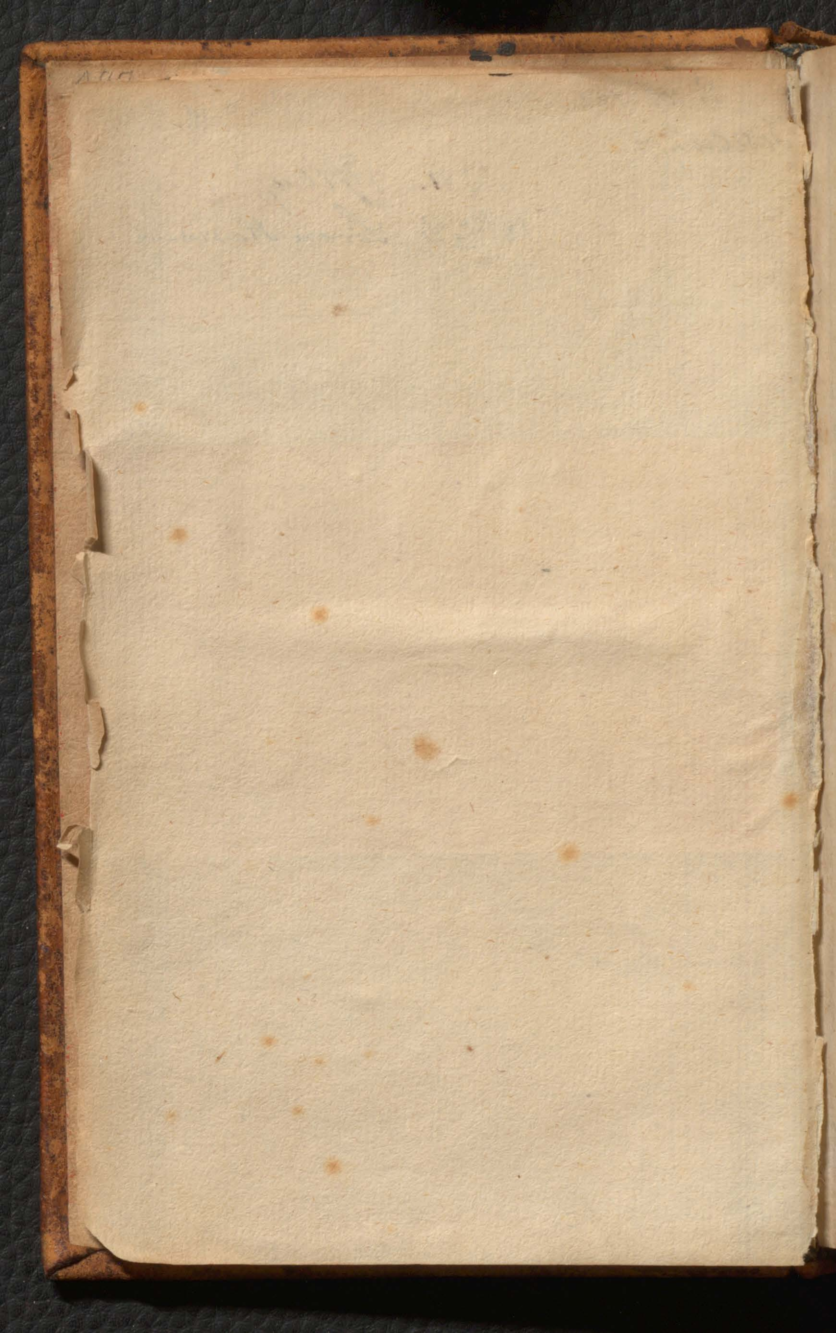
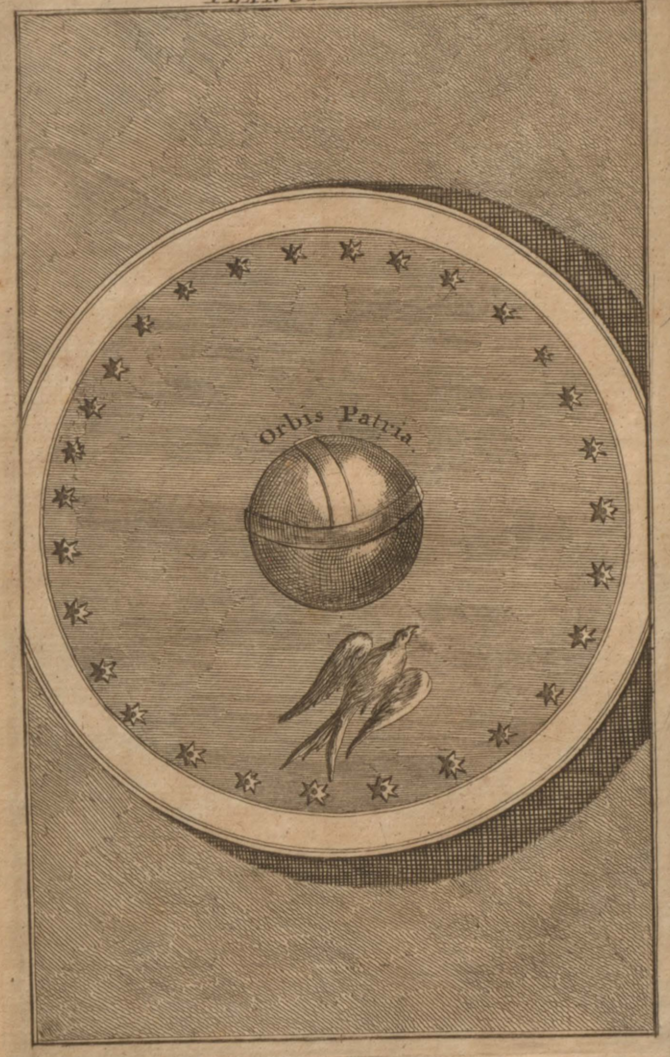
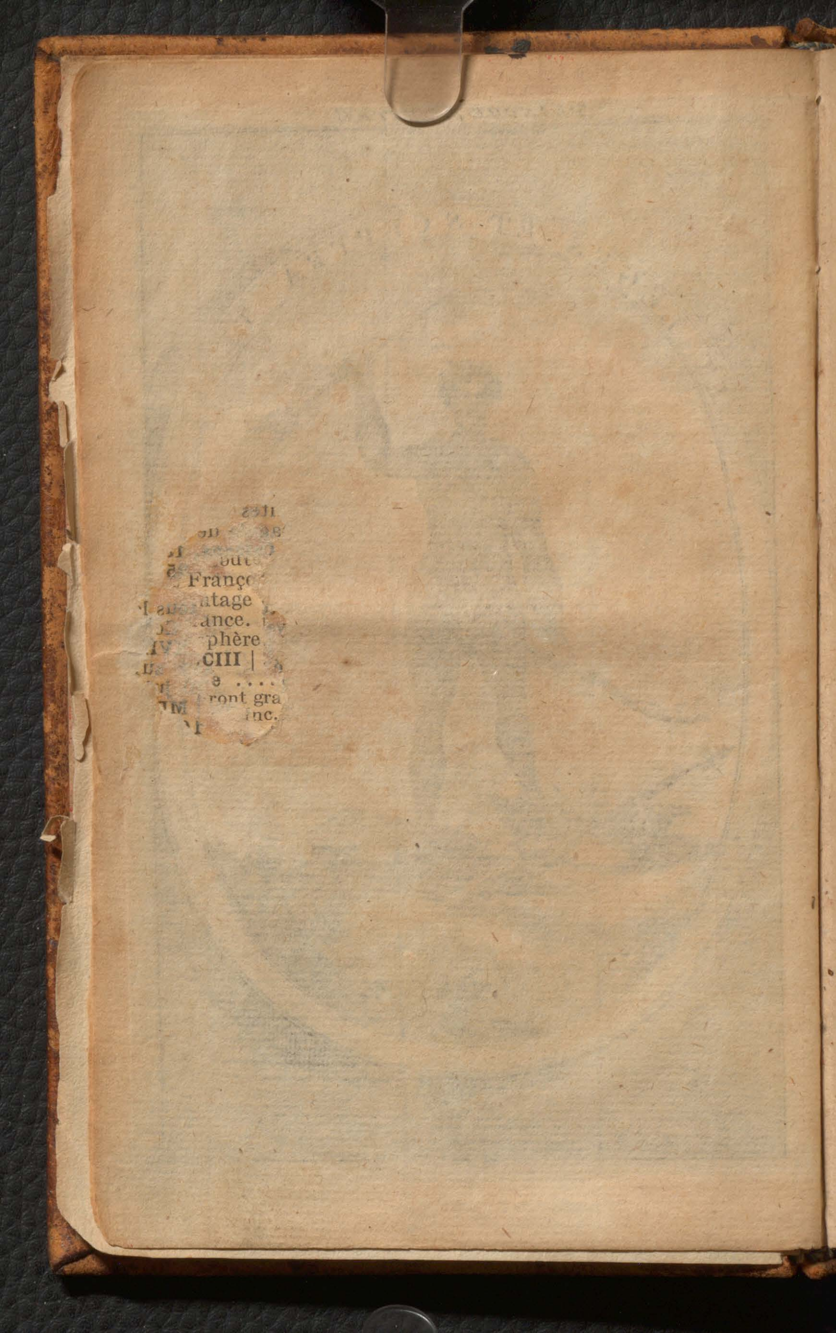


PLANCHE du TITRE.




ET LEGES ET SCEPTRA TERIT.


Françc
ntage
ance.
phère
CIII
ront gra
inc.

NOUVEAUX VOYAGES DE MR. LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE,

Qui contiennent une rélation des différens Peuples qui y habitent ; la nature de leur Gouvernement ; leur Commerce, leurs Coutumes, leur Religion, & leur maniére de faire la Guerre.

L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations ; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,
Chez les Fréres l'HONORÉ, Marchands Libraires.

M. DCCIII.



A SA MAJESTE'
FREDERIC IV.
ROI DE DANNEMARC,
DE NORVEGUE, DES VANDALES ET DES GOTHS;

DUC DE SLESWICK,
HOLSTEIN, STORMAR ET ETSMAR,

COMTE D'OLDENBOURG ET DE DELMENHORST, &c.



IRE,

Quand je me ſuis déterminé à donner au Public les Mé-

moires de mes Voyages, par une bonne raiſon je n'ai point balancé à en faire hommage à VOTRE MAJESTE'. *Mes diſgraces ne vous ſont point inconnuës,* SIRE, *puis que vous avez daigné en prendre pitié. Elles ſont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'eſprit des honnêtes gens. Je ne ſerois point coupable, ſi je n'avois point en tête des perſonnes ſi puiſſantes, que l'on n'eſt point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'eſt avoir tort que de vouloir avoir raiſon contr'elles. Auſſi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTE' *m'a regardé comme*

ceux

ceux qui ſont malheureux, ſans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ſes bontez juſques ſur moi. Souffrez, SIRE, *que je vous en témoigne ma reconnoiſſance. Je preſente à* VOTRE MAJESTE' *un Livre, qui n'eſt bon que parce qu'il contient la vérité toute pure. J'écrivois tout ſimplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi, & cette maniére naturelle plaira peut-être plus que ſi j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'art. Enfin, je raconte mes Avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raiſon m'empêchera,*

SIRE, *d'entreprendre de donner à* VOTRE MAJESTE' *les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment; je me contenterai donc,* SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VOTRE MAJESTE' *& de toute la Famille Royale. Je suis avec un très-profond respect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur,
LAHONTAN.



PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer ſans ſe flatter, que cette Relation ne ſera point mal reçûë. L'on en a donné déja pluſieurs au public : mais elles ont toutes un défaut eſſentiel, c'eſt le manque de deſintereſſement & de ſincerité. Les Auteurs ſont des Miſſionnaires, c'eſt à dire des gens engagez par leur profeſſion à perſuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs eſt l'oüable, n'eſt pas tout à fait infructueuſe. De la vient que leurs narrations ne ſont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Meſſes*, de *Miracles*, de *converſions*, & d'autres minuties directement frauduleuſes,

où le bon ſens du ſiecle ne donne pas facilement ; en un mot, ces Auteurs pouſſez par un zéle faux ou véritable ont plûtôt écrit pour le credit de leur cauſe, que pour aprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui ſe paſſe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très conforme à la vérité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cèt air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt pas difficile de trahir le vrai ; le plus grand impoſteur copie admira-

mirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il ſe trouve un certain caractére dont le juſte diſcernement ſe contente, & qui donne le plaiſir de ne ſe croire point abuſé. Il en eſt de la narration comme de la penſée. Une évidance inexprimable remplit l'entendement humain, & répend dans l'ame une douce & aimable lumiére, qui eſt la ſeule & infaillible régle contre l'erreur. Ainſi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que ſa bonne foi.

Il y a long-tems, au reſte, que le public jouïroit de cet agréable amuſement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ſes Memoires les avoit tous prêts. Mais il eſperoit que Sa Majeſté Très-Chrêtienne, mieux informée des choſes, rendroit juſtice à l'innocence d'un

Officier qui a eu l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de recompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier a tenté toutes les voyes légitimes pour se justifier : il a eu le malheur de n'y pouvoir réüssir. Son ennemi, soutenu de quelques apuis qu'on ne veut point designer, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers poste dans le Ministére de France, la noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute espérance de faire valoir son bon droit pendant ce Régne-ci. C'est ce qui la rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extréme répugnance. Le plus pressant motif qui la fait resoudre, a été celui de son honneur. Ce voyant absolument ruïné dans l'esprit de son

Maî-

Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de se disculper aux yeux du public, c'est une consolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'est pas nécessaire d'avertir combien cèt ouvrage peut remplir une loüable curiosité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez souhaitables. Le nombre & la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très conforme au goût du siecle, qui ne veut point être instruit à demi, c'est que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement dessinées. L'on aura le double plaisir de connoître à fond les mœurs de ces *Amériquains*, & l'on verra d'un coup d'oeil la véritable disposition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a

parcouru ces Terres du *Nouveau Monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses. Ce n'étoit pas néanmoins son dessein de publier ses connoissances & ses découvertes; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son stile ne paroîtra peut-être pas des plus pûrs ni des plus châtiez; mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine! ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement attaché à exposer simplement les choses; il ne flatte personne, il ne déguise rien, & l'on pourroit justement lui attribuer, les qualitez nécessaires à tout narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ni Patrie,

trie, ni Religion. Soit dit ſans faire aucun tort à ce qu'il doit à ſon Dieu, & à ſon Roi.

La Carte miſe à la tête du premier Volume doit ſe raporter à la 16. Lettre du même Volume.





TABLE DES LETTRES DU TOME I.

LET-

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE V.

LETTRE VI.

LET-

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LET-

LETTRE X.

LETTRE XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

LETTRE XVI.

LETTRE XVII.

LETTRE XVIII.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

LETTRE XXII.

LET-

LETTRE XXIII.

LETTRE XXIV.

LETTRE XXV.




CARTE GENERALE DE CANADA A PETIT POINT
Marque des villages sauvages
Marque des portages d'un lieu a un autre
Marque des etablissement François
Echele de 100 lieues a 20 au degré
20 40 60 80 100
LAC SVPERIEVR
Saut Ste Marie
Misili Makinac
LAC DES ILINOIS
LAC DES HVRENS
Fort St Ioseph
LAC ERRIE
Grande Riviere des Outaovas
LAC DE FRONTENAC
Fort Frontenac
Fort Niagara
R. de la Famine
Agnies
Onnotagues
Onnoyontes
Sonontouans
PAIS DES IROQVOIS
Goyogouans
Fleuve de St Laurens
Monreal
Les 3 Riviere
Quebec
Monts Notre Dame
PAIS DES ANGLOIS
Baston
Manat
LA MER
50 49 48 47 46 45 44 43 42 41 40 39



VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages &c. & une remarque sur la Variation de l'aiman.



ONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du nouveau monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'est rien moins que ce qu'on s'imagine. Il est vrai que la course est un peu longue, mais l'esperance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'en-

nuye en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raisons que Mr. le *Fevre de la Barre* Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la resolution qu'il a prise de détruire absolument les *Iroquois*, qui sont des peuples sauvages très-belliqueux. Ces Barbares sont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du secours; & ils sont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruisions tôt ou tard. Ce Général croyoit que le Roi lui envoyeroit sept ou huit cents hommes, mais la saison étoit si avancée quand nous partimes de la *Rochelle*, qu'à peine osa-t'on risquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de desagreable en cette traverse si ce n'est quelques jours de tempête sur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues sont éfroyables pour peu de vent qu'il fasse. Nôtre Fregate y receut quelques coups de Mer, mais comme ces accidents sont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étois si surpris de voir les flots s'élever jusqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée* lors qu'il pensa perir au retour de la guerre de Troye. Dès que nous fumes sur ce Banc ils nous parurent tout à fait diminuez, & le vent cessant peu à peu, la mer devint si calme & si tranquille que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçauriez

riez croire quelle quantité de moruës nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer que le poisson étoit pris, de sorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche, mais par malheur on ne peut tirer cet avantage que de quelques bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste si nous fimes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats qui moururent du scorbut & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours après. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest nous fumes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allames atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cet atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faite du grand Hunier lequel se prit à crier *terre*, *terre*, de même que St. Paul cria à l'aproche de *Malthe*, γῆν ορῶ, γῆν ορῶ. Or vous remarquerez que dès que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment près des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets pour les découvrir: ceux-ci se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel temps on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aper-

çû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met très-souvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder; cela est si vrai que le Matelot qui les découvre est assûré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le recompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vint & trois degrez vers le Nordoüest sur le Banc de Terre-Neuve, c'est à-dire que la fleur de lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest; c'est-ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assûrez nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le batême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce batême. C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizare que l'élement sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniére du mon-

monde la plus abſurde, par un uſage établi depuis très long-temps. On voit les anciens Matelots noircis & deguiſez avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais paſſé ſur certains parages de jurer à genoux ſur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils obſerveront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on obſerve envers eux, toutes les fois que l'occaſion s'en préſentera. Dès qu'ils ont prêté ce ſerment ridicule, on leur jette cinquante ſeaux d'eau ſur la tête, ſur le ventre, ſur les cuiſſes & ſur tout le reſte du corps, ſans avoir égard au temps ni à la ſaiſon. Les principaux endroits où cette folie ſe pratique ſont ſous l'Equateur, ſous les Tropiques, ſous les Cercles Polaires, ſur le Banc de Terre-Neuve & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reſte les perſonnes de quelque diſtinction n'étant pas ſujets à cette loi, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou ſix flacons d'eau de vie aux Matelots du Vaiſſeau. Trois ou quatre jours après ce batême nous découvrîmes le Cap de Raye ſur le ſoir, & nous entrâmes enſuite heureuſement dans la Baye *S. Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un Calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous euſſions veu durant la traverſe. Il ſembloit que cette journée nous fut donnée pour nous dedommager des pluyes, des brouillards & des gros vents que nous avions eſſuyez dans le voyage. Nous vîmes le

combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine, ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egiptiens presagoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fumes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyames pendant ce temps-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous aperceumes deux jours après les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est qui nous porta à l'entrée du fleuve *St. Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie*, sur le Banc de laquelle nous pensames échoüer pour l'avoir rangée de trop près. Un second calme nous surprit à l'emboucheure de ce fleuve suivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnames *Tadoussac* où nous jettames l'ancre. Ce fleuve a 4. lieuës de largeur en cet endroit là, & vingt deux à son emboucheure, mais il s'étressit peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours après à la faveur du vent d'Est & de la marée qui nous fit passer heureusement le pas de *l'Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la côte, aussi bien qu'à *l'Isle au Coudres* située à quelques lieües plus haut. Nous ne fumes pas si heu-

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur, & de quatre pieds de circonference, ayant au bout du muzeau une espéce de scie de 4. pieds de long, de quatre pouces de large & de six lignes d'épaisseur.*

heureux à ce ſecond paſſage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit ſur les Rochers ſi nous n'euſſions donné fond. Nous en fumes quittes pour la peur, quoique nous nous ſerions ſauvez facilement ſi le Vaiſſeau eut fait naufrage. Nous apareillâmes le lendemain le même vent s'étant augmenté, & le jour ſuivant nous mouillames à la traverſe du *Cap Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieües d'étendüe ne laiſſe pas d'être dangereuſe lors qu'on ne ſuit pas bien le chenail. Il ne nous reſtoit plus que ſept lieües de navigation juſques à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de mouiller. Au reſte nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre ſi couverte de nege depuis l'Iſle Rouge juſqu'ici, que nous avons été ſur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier paſſage, quoiqu'il ne nous reſtât plus que trente lieües à faire. Nous craignions d'être ſurpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre courſe ſans perir, mais graces à Dieu nous en voilà quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes ſont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouverneur, & comme il faut ſe preparer à mettre pied à terre, je ſuis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce païs, ſi ce n'eſt qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une deſcription plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'aprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la dé-

couverte d'un grand fleuve qui ſe décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour paſſer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

Au Port de Quebec le 8. *Novembre* 1683.



LET-



LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, *& comment elle se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.*

MONSIEUR,

Dès que nous eumes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de *S. Laurent*. On dit telle côte a quatre lieuës d'étenduë,

une autre en a cinq, &c. Les Païſans y vivent ſans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentilshommes en France. Quand je dis Païſans je me trompe, il faut dire habitans, car ce tître de Païſan n'eſt non plus receu ici qu'en *Eſpagne*, ſoit parce qu'ils ne payent ni ſel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chaſſe & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aiſée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations ſont ſituées ſur les bords du fleuve de St. *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'eſt qu'un bois de haute fûtaye, ils ſont obligez de couper les arbres & d'en tirer les ſouches avant que d'y pouvoir mettre la Charruë. Il eſt vrai que c'eſt un embarras & de la dépenſe dans les commencemens, mais auſſi dans la ſuite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dès qu'on y peut ſemer, ces terres vierges raportent au centuple. On ſeme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes ſur les champs on les tranſporte dans les granges juſqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain ſort mieux de l'épi. On y ſeme auſſi des pois qu'on eſtime beaucoup en France. Tous les grains ſont à très-bon marché dans ce païs auſſi bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte preſque rien d'achapt en comparaiſon du tranſport, qui cependant eſt fort peu de choſe. La plûpart de ces Habitans ſont des gens

* *Arpent eſt un eſpace de terre de cent perches en quarré de 18 pieds de long.*

gens libres qui ont paſſé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établiſſemens. D'autres qui après avoir quitté le metier de la guerre il y a trente ou quarante ans lorſque le Regiment de *Carignan* fut caſſé, embraſſerent celui de l'agriculture. Les terres ne couterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choiſirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaſte continent n'eſt qu'une forêt.) Les Gouverneurs Généraux leur donnerent des conceſſions, pour trois ou quatre lieuës de front & de la profondeur à diſcretion; en même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils ſouhaiterent, moyenant un écu de fief par arpant. Après la reforme de ces Troupes on y envoya de France pluſieurs Vaiſſeaux chargez de filles de moyenne vertu, ſous la direction de quelques vielles Beguines qui les diviſerent en trois Claſſes. Ces Veſtales étoient pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres en trois differentes ſales, où les époux choiſiſſoient leurs épouſes de la maniére que le boucher va choiſir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantaſques dans la diverſité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de graſſes & de maigres; enfin chacun y trouvoit chauſſure à ſon pied. Il n'en reſta pas une au bout de 15. jours. On m'a dit que les plus graſſes furent plûtôt enlevées que les

autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur menage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le batême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adresserent à ces directrices auxquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs apellent κέρας. Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a près de cent ans, comme vous sçavez, que les François possédent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes, car on y fait des feux prodigieux

digieux pour ſe garantir du froid qui eſt exceſſif depuis le mois de Decembre juſqu'en Avril. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre eſt auſſi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît ſurprenant pour un païs ſitué au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la quantité de montagnes dont ce vaſte continent eſt couvert. Quoi qu'il en ſoit, les jours y ſont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils ſont ſi clairs & ſi ſerains qu'il ne paroît pas en trois ſemaines un nuage ſur l'horiſon. Voilà tout ce que je puis vous aprendre juſqu'à preſent. J'eſpere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui eſt la Ville du païs-là plus avancée vers le haut du fleuve.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A la Côte de Beaupré le 2. *May*. 1684.



LETTRE III.

Qui contient un assez ample description de Quebec *&* *de l'Isle* d'Orleans.



ONSIEUR,

La curiosité me porta vers l'*Isle d'Orleans*, avant que de m'aprocher de *Monreal*; Cette Isle à 7. lieuës de longeur & trois de largeur ; elle s'étant de la traverse du *Cap Tourmente* jusques à une lieüe & demi de *Quebec*, où ce fleuve se partage en deux branches. Le chenail du Sud, est celui des Vaisseaux, car il ne sçauroit passer que de petites barques par celui du Nord à cause des batures & des Rochers. Cette Isle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui-même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes sortes de grains. *Quebec* est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu près d'une lieüe, sa latitude quarante sept dégrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussi bien que celle de

de plusieurs autres païs, n'en deplaise à Messieurs les Geographes, qui content 1200. lieües de la Rochele en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoiqu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage de *Bel-Isle*, qui est le plus seur & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec est partagé en haute & basse Ville. les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait batir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Généraux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, joüissant en même temps de la veüe la plus belle & la plus étendüe qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve personne

ſonne qui entende aſſez bien l'Hydroſtatique pour les conduire à quelques places où l'on pourroit élever des fontaines ſimples ou jailliſſantes, chacun eſt obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la baſſe Ville ne reſſentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire tranſporter en bâteau juſque devant leurs maiſons, le bled, le bois & les autres proviſions neceſſaires. Si ceux de la haute ſont expoſez aux vents froids de l'hiver, ils ont auſſi le plaiſir de jouïr du frais en Eté. Il y a un chemin aſſez large de l'une à l'autre, mais un peu eſcarpé, & des maiſons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* eſt fort inégal, & la cimetrie mal obſervée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné ſur le bord d'une petite Riviere, qui ſe joignant au Fleuve de St. Laurent renferme la Ville dans un angle droit. Il eſt logé dans le Palais où le Conſeil Souverain s'aſſemble quatre fois la ſemaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a ſix Egliſes à la haute Ville; la Cathédrale eſt composée d'un Evêque & de douze Chanoines qui ſont de bons Prêtres, vivant en communauté comme des religieux, dans la Maiſon du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture ſont ſurprenantes. Ces pauvres Prêtres qui ſe contentent du neceſſaire, ne ſe mêlent uniquement que des affaires de leur Egliſe, où le ſervice ſe fait à l'uſage

de

de Rome. La ſeconde eſt celle des Jeſuites ſituée au centre de la Ville. Elle eſt belle, grande & bien éclairée. Le grand Autel eſt orné de 4. grandes colomnes Cilyndriques & maſſives d'un ſeul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai ſans tâches & ſans fils. Leur Maiſon eſt commode en toutes maniéres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, pluſieurs allées d'arbres ſi touffus, qu'il ſemble en été qu'on ſoit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire auſſi que la glace n'en eſt pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conſerver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaiſir de boire frais. Leur College eſt ſi petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troiſiéme eſt celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permiſſion d'y conſtruire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Egliſe,) malgré l'oppoſition de Monſieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jeſuites fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce temps-là dans une Hoſpice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres ſe tiennent encore. La quatriéme eſt celle des Urſelines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme eſt celle des Hoſpitalieres qui ont un ſoin très-particulier des malades, quoi que ces religieuſes ſoient pauvres & mal logées.

Le Conſeil ſouverain de *Canada* ſe tient ici.

ici. Il eſt composé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*, qui jugent ſouverainement & ſans appel toutes ſortes de Procès. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur Général prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du temps que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe moquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procès ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cent livres de penſion par an ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant Général civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traineaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai veu cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitral, ſans s'aprocher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traineaux ſur leſquels on fait quinze lieües par jour. D'autres ſe ſervent

vent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long temps en chemin. Je vous parlerai des voitures d'été lorſque j'en ſerai mieux inſtruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieües avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la deſcription quand je m'en ſerai ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt regnent ordinairement ici le Primptems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'hiver & l'été. Adieu, Monſieur, il eſt temps que je finiſſe ma lettre la matiére me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eſt qu'après que je ſerai plus inſtruit du Commerce & du Gouvernement politique & Eccleſiaſtique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires ſi exacts que vous aurez lieu d'en être contant. Ce ſera ſans faute à la premiere occaſion, car nos troupes reviendront, ſelon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monſieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans ſept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, juſques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete* habitez par des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieües d'ici, je ſerai de retour la ſemaine prochaine. Je ne puis vous informer ſitôt des mœurs de ces Peuples, il faut du temps pour les bien connoître. J'ai eté cet hiver à la chaſſe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bienfaits & très-agiles, expreſſément pour aprendre

leur

leur langue. On l'eſtime beaucoup en ce païs-ci, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieües à la ronde (à la reſerve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Eſpagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec aſſez de facilité, & comme ils ſe font un vrai plaiſir qu'on aprenne leur langue, ils ſe donnent toute ſorte de peine pour me l'enſeigner.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 15. *May*. 1684.



LET-



LETTRE IV.

Qui contient une brieve description des Habitations sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* St. Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.*



MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal* j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par les sauvages. Celui de *Lorete* est composé de deux cent familles *Hurones* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des Jesuites, quoi qu'avec beaucoup de scrupule. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la Chaudiere* sont composez de trois cents familles d'*Abenakis* aussi Chrêtiens, chez qui les Jesuites ont établi des Missions. Je fus de retour à *Quebec* assez tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un Patron qui auroit mieux

mieux aimé avoir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à 30. lieües de celle-ci. On lui a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieu de là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve St. Laurent. Si nous eussions navigué la nuit nous y serions arrivez le deuxiéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on mouillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieües un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de Mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusques à 15. lieües au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse jusques à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant alors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrain desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre des ruches, Paniers, Bouteux & bout de quiévres qui demeurent en cet état là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée mon-

te

te les Anguilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, ſe trainent en foule vers ces lieux là, & lorſque la marée ſe retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de ſuivre le courant les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en ſont quelque fois ſi remplis qu'ils en rompent. Quand la marée eſt toute baſſe on retire ces anguilles qui ſont auſſi groſſes & auſſi longues qu'il y en ait au monde. On les ſale & on les met en barrique, où elles ſe conſervent un an ſans ſe corrompre. Elles ſont merveilleuſes en toutes ſauces, & les Conſeillers de *Quebec* ſeroient ravis que ces Pêches fuſſent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* eſt une Bicoque ſituée au 46. degré de latitude, elle n'eſt fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire ſon nom prend ſa ſource à cent lieües au Nord Oüeſt de la plus grande Chaïne de montagnes qui ſoit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui ſont à preſent des ſauvages errants ſans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chaſſes de Caſtors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'expoſent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui ſont plus avant ſur le Fleuve St. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cauſe de ſon peu d'Habitans, qui d'ailleurs ſont fort riches & logez magnifiquement. Le Roi y a établi

bli un Gouverneur qui mourroit de faim, ſi au deffaut de ſes minces apointements il ne faiſoit quelque Commerce de Caſtor avec les ſauvages. Au reſte il faut être de la nature du Chien pour y habiter, ou du moins ſe plaire à grater ſa peau, car les puces y ſont en plus grand nombre que les grains de ſable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du Païs étoient originaires de ce lieu là. A trois lieües plus haut nous entrames dans *le Lac St. Pierre* qui a ſix lieües de longueur. Nous le traverſâmes avec aſſez de peine, ayant été obligez de mouiller & lever l'ancre à diverſes repriſes, à cauſe du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poiſſoneuſes, à l'emboucheure deſquelles je découvris de très belles Maiſons avec mon teleſcope. Le vent d'Eſt s'étant élevé ſur le ſoir, nous ſortîmes du Lac, & nous demeurâmes enſuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve juſques à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portaſſent à plein, & que nous n'euſſions que deux petites lieües à faire juſques-là. *Sorel* eſt une Côte de quatre lieües de front. Il ſe décharge au pié de la Maiſon Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans la Fleuve de Saint Laurent, après avoir formé une Caſcade de deux lieuës à *Chambli*. De là juſqu'ici nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, ſoit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Iſles pendant le chemin, & le Fleuve eſt ſi garni d'habi-

d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juſte raiſon que ce ſont deux Villages de ſoixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal.* Elle eſt ſituée au 45. degrez de latitude, & quelques minutes, dans l'Iſle du même nom, qui peut avoir 14. lieües de longueur & cinq de largeur. Meſſieurs du Seminaire de St. *Sulpice* de Paris en ſont Seigneurs & proprietaires. Ils ont la nomination du baillif & autres Officiers de Juſtice, & même autrefois ils avoient celle du Gouverneur. Cette petite Ville eſt ouverte, ſans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il ſeroit aiſé d'en faire un poſte imprenable par l'avantage de ſa ſituation, quoique ſon terrain ſoit égal & ſablonneux. Le Fleuve de St. Laurent, qui paſſe au pied des Maiſons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaiſſeaux de paſſer outre. Ses courants leur en défendent la navigation plus avant; car à un demi quart de lieüe de là, on ne voit que rapides, Caſcades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en eſt Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointements, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par ſon grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a ſon Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de ſa Charge, non plus que ſes Officiers: Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands Lacs du *Canada*, deſcendent

ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils échangent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cent pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presents de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours 25. ou 30. chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot qui portoient 20. quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castors, valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou 18. mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prises en course. Ils dissipent, mangent, boivent & joüent tout pendant que les Castors durent, & quand ils sont à bout, ils vendent dorures, dantelles & habits. Ensuite ils sont obligez à recommancer des

voya-

voyages pour avoir lieu de ſubſiſter. Au reſte, Meſſieurs de St. *Sulpice* ont le ſoin d'envoyer ici des Miſſionnaires de temps en temps, qui vivent ſous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils ſont logez dans une belle, grande & magnifique maiſon de pierre de taille. Leur Egliſe ne l'eſt pas moins. Elle eſt bâtie ſur le modele de celle de St. *Sulpice* de Paris, & l'Autel eſt pareillement *Iſolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Iſle produiſent un bon revenu, car les habitations ſont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres danrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Iſle n'eſt pas encore peuplé. Ces Seigneures n'ont jamais voulu permettre que les Jeſuites ni les Recolets y plantaſſent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils ſeront obligez d'y conſentir. J'ai vû à une lieüe d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve à deux lieües d'ici, ſous la direction du Pere *Bruyas* Jeſuite. J'eſpere partir d'ici au premier jour, c'eſt-à-dire après que Monſieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaiſſeau pour quiter *Quebec*. Je ſuis deſtiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourrai vous aprendre des choſes qui

vous paroîtront aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être desagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 14. *Juin* 1684.





LETTRE V.

Qui contient une brieve deſcription des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*

ONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'attendois pas d'avoir ſitôt de vos nouvelles, & j'ai été ſurpris agréablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr. vôtre frére m'adreſſe. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaiſir ce qui s'eſt paſſé en Europe depuis mon départ ; Ce détail conſole dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration eſt fort exacte, & je vous en ſuis ſenſiblement obligé. Vous me priez de vous faire une deſcription des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juſte quelles gens ce ſont, & comment ils ſe gouvernent. Je voudrois me ſentir capable de vous ſatisfaire, car vous ne doutez point

que je ſuis parfaitement diſpoſé à vous obliger ; mais comme je dois partir après demain pour aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le temps de m'informer de bien des choſes, ni de conſulter pour cela beaucoup de perſonnes qui ont fait pluſieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages: mais auſſi-tôt que j'y ſerai, je ne manquerai point de vous inſtruire des choſes à meſure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui ſuit.

Ces Barbares compoſent cinq Cantons, à peu près comme les Suiſſes ; ſous des noms differents, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; ſavoir les *Tſonontoüans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage eſt preſque égal dans les cinq Villages éloignez de trente lieües les uns des autres, & ſituez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils apellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le feſtin d'Union & fumer dans le grand Calumet des 5. Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à ſavoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique pluſieurs ne faſſent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze milles. Ces peuples ſont alliez des Anglois depuis long-

temps,

temps, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc*, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur eſt neceſſaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes; quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoiſſant en aucune maniére le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada*, juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Courſelles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'hiver & l'été par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrêtiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre vingt dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui

releva Mr. de *Courſelle*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont ſur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à ſon tour des entrepriſes inutiles, & fort onereuſes au Roi. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les diſpoſer à faire une paix ſincere & durable. Il avoit en veüe trois choſes judicieuſes. La premiere de raſſûrer la plûpart des Habitans François, qui étoient ſur le point d'abandonner & de s'en retourner en *France*, ſi la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à ſe marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troiſiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raiſons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambaſſade quelques Canadiens à leurs Villages,
„ pour les aſſurer que le Roi ayant été in-
„ formé qu'on leur faiſoit la guerre ſans
„ cauſe, l'avoit fait partir de *France* pour
„ faire la paix, & leur procurer en même
„ temps toutes ſortes d'avantages touchant
„ le Commerce. Ils écouterent ces propoſitions avec plaiſir; car le Roi *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à ſon Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus,
&

& qu'ils ſe verroient accablez par des forces conſiderables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monſieur de *Frontenac*, après leur avoir donné parole de ſe trouver au nombre de quatre cents, au lieu où eſt à preſent ſitué le Fort qui porte ſon nom, & où ils conſentoient que ce Gouverneur parut, avec le même nombre de gens. Quelques mois après les uns & les autres s'y trouverent, & la paix ſe fit. Monſieur de la *Salle* fut très-utile à ce Gouverneur par les bons Conſeils qu'il lui donna, & que le temps ne me permet pas de vous raporter. Je ſuis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus ſavant quand je le ſerai moi-même. Je ſuis juſqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre &c.

A Monreal *le* 18. *Juin* 1684.





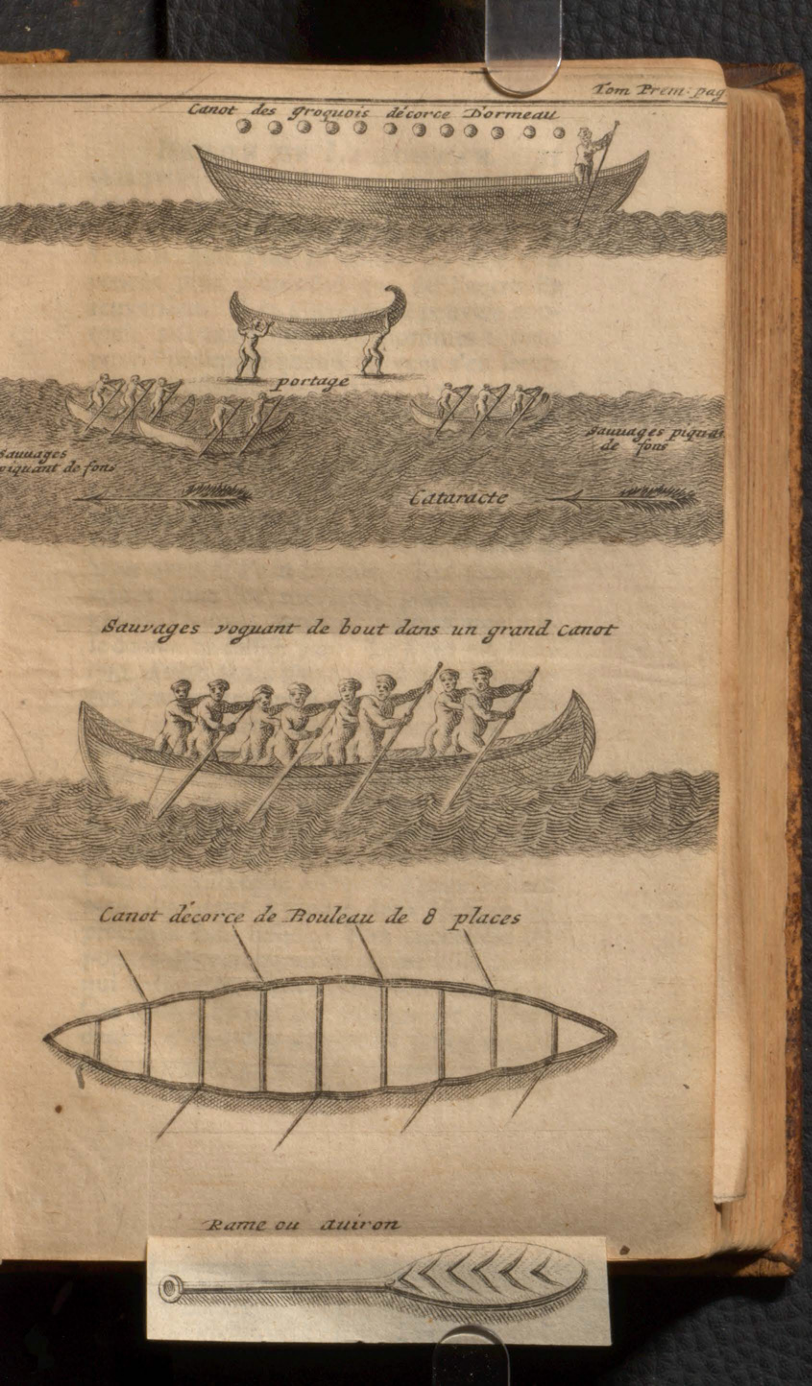
LETTRE VI.

Qui contient une ample description des voitures de Canada qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait, & la maniére dont on les navigue.



MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui; mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ses voitures fragiles; ce qui vous servira beaucoup à l'intellegence des courses de ce païs-ci. Je viens de voir plus de cents Canots, grands & petits; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur est pourtant differente, c'est-à-dire de dix pieds de longueur, jusques à vingt-huit. Les plus


Canot des Iroquois d'écorce D'ormeau
portage
Sauuages piquant de fons
Sauuages piquant de fons
Cataracte
Sauvages voguant de bout dans un grand canot
Canot d'écorce de Bouleau de 8 places
Rame ou auiron

plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce ſont des coffres à mort ; On y eſt aſſis ſur les talons ; Pour peu de mouvement que l'on ſe donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre ils renverſent. Les plus grands peuvent contenir aiſément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire quand on veut s'en ſervir pour tranſporter des vivres ou des marchandiſes, trois hommes ſuffiſent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut tranſporter juſqu'à 20. quintaux. Ceux-ci ſont ſûres & ne tournent jamais quand ils ſont d'écorce de *Bouleau*, laquelle ſe leve ordinairement en hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres ſont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique ſouvent une ſeule écorce ne ſuffiſe pas. Le fond eſt pourtant d'une ſeule piéce auquel les Sauvages ſçavant coudre ſi artiſtement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une ſeule écorce. Ils ſont garnis ou de cliſſes & de varangues d'un bois de cédre preſque auſſi leger que le liége. Les cliſſes ont l'épaiſſeur d'un écu ; l'écorce, celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans leſquels ſont enchaſſées les pointes des varangues & où les huit barres qui le lient & le traverſent ſont attachées. Ces bâtiments ont 20. pouces de profondeur, c'eſt-à-dire des bords juſqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de lon-

gueur & 4. & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils ſont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avoüer, qu'ils ſont en recompenſe bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent ſur le caillou ou ſur le ſable, les crevaſſes de l'écorce s'entrouvrent, enſuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandiſes. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevaſſe ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on eſt obligé de le décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte; car ils peſent ſi peu que deux hommes les portent à leur aiſe ſur l'épaule, chacun par un bout. Cette ſeule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du *Canada* qui ſont remplies de Caſcades, de Cataractes & de courans. Car on y eſt obligé ou de les tranſporter par terre le long de ces paſſages, ou de les trainer dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'eſt pas violente & que la rive n'eſt point eſcarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient ſi l'on ne gagnoit terre lorſque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverſes de quatre ou cinq lieües d'une Iſle à l'autre; mais c'eſt toujours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement ſubmergé, on riſqueroit à perdre les vivres

&

& ſur tout les Pelleteries qui ſont la principale marchandiſe, pour peu qu'elles fuſſent mouillées. Il eſt vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais il faut un temps à ſouhait pour s'en ſervir. Si le vent eſt un peu fort, quoi qu'en poupe, il eſt impoſſible d'en profiter ſans s'expoſer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui ſoient propres pour ces ſortes des voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vents contenus du Nord-Oüeſt au Nord Eſt, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents ſoufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on eſt obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute ſa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y obſerve. Les Canoteurs agiſſent ſucceſſivement à genoux, debout, & aſſis, voici comment. Ils ſont à genoux lors qu'ils deſcendent les petits Cataractes ou les Caſcades des Rivieres. Ils ſont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides, & ils ſont aſſis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils ſe ſervent ſont faites de bois d'érable de la maniére que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, 6. de largeur, & 4. lignes d'épaiſſeur. Le manche, qui eſt gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils ſe ſervent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, &

 c'eſt-

c'eſt-ce qu'on apelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe ; ils ſont également taillez en pointe devant & derriere ; ils n'ont ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres ſans interruption. Ils coutent ordinairement 80 écus. Ils ne durent que cinq ou ſix ans. Celui dans lequel je m'embarque en a couté 90. Il eſt vrai qu'il eſt de franc Bouleau, & même des plus grands dont on ſe ſerve. On m'apprend aujourdhui que Mr. *de la Barre* leve des milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Iſle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoiſines toutes prêtes à marcher.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 20. *Juin* 1684.



LET-



LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve St. Laurent *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur Général contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponces.*

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la rélation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois

lieües

lieües de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de St. Loüis*, petit Cataracte si violent qu'on fut contraint de se jetter dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour trainer les Canots un demi quart lieüe contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & après avoir vogué 12. lieües ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de St. Loüis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut debarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieüe de là. Il est vrai qu'on les auroit encore pû trainer en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au dessus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embarras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en trainant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieües plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cent pas. Nous entrâmes à quelques lieües au dessus dans le *Lac St. François*, à qui l'on donne 20. lieües de circonference, & l'ayant traversé nous trouvâmes des courants aussi forts que les précédents. Sur tout le *Long Saut* où l'on fit un portage d'une demi lieüe. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fumes obligez de trainer encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin après avoir essuyé bien des fatigues à tous

a tous ces paſſages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne reſtoit plus que vingt lieües de navigation juſqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quiterent leurs perches pour ſe ſervir des *Rames*, l'eau étant enſuite preſque auſſi dormante que dans un Etang ; L'incommmodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des couſins, & qui ſe trouvent à ce qu'on dit en tous les païs de *Canada*, me ſemble la plus inſuportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont penſé nous conſumer, & comme il n'y a que la fumée qui les puiſſe diſſiper, le reméde eſt pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'eſt-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de diſtance à autre, élevées de deux pieds, après quoi on étend deſſous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Enſuite on couvre ce berceau (qu'on fait ſi long & ſi large qu'on veut) d'un grand linceul qui trainant à terre de tous côtez empêche ces inſectes d'entrer. Dès que nous fûmes debarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes commança à viſiter les fortifications & les trois groſſes barques ancrées au port. Nous y fimes des reparations conſiderables, & ces trois bâtimens furent radoubez & apareillez en fort peu de temps. Ce Fort quarré avoit de grandes courtines flanquées de ſix petits baſ-
tions

tions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux , & les murailles étoient si basses qu'on y auroit pû facilement grimper sans échelle. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ses hoirs & ayant cause après la conclusion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantagueusement situé pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoises. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur est plus facile d'y transporter leurs Pelleteries en Canot, que de les transporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort insoutenable en temps de guerre , à cause des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parlé , où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cents François , sans autre arme que des cailloux. Imaginez vous, Monsieur, qu'en l'espace de vingt lieües le long du Fleuve, la rapidité de ses eaux est si violente , qu'on n'oseroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'est qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué , il est impossible d'y voyager sans tomber d'embuscade en embuscade , & particulierement sur les bords de ce Fleuve , où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour sauter de rocher en rocher , & pour courir dans les brousailles comme en rase Campagne. Si nous avions le même-

me

me talent vous pourriez me répondre qu'en faisant marcher cinq ou six cents hommes par terre pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit presque rien à craindre ; Il est vrai, mais aussi ils consumeroient plus de vivres que ces Canots n'en sçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y seroient toujours superieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort ; Je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en general. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeousse* & *Quenté*, qui ne sont éloignez de ce poste que de sept ou huit lieües, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde aussi bien que de poisson, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leurs donnâmes. Monsieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Août y fut tellement incommodé, qu'au jugement de son medecin sa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eut que nos trois Compagnies qui conserverent une pleine santé. Dans le frisson de ces fiévres intermittentes les mouvements convulsifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient si violents : que la plûpart des malades perissoient au deux ou troisiéme accès : leur sang étoit brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espéce de sérosité jaunâtre, qui ressembloit assez à du pus. Cependant le medecin
de

de Mr. *de la Barre*, à mon avis auſſi peu ſavant qu'Ipocrate, Galien & cent mille autres ſur la veritable cauſe des fiévres, voulant ſoutenir qu'il connoiſſoit la cauſe de celles-ci, ſingera de l'attribuer aux mauvaiſes qualitez de l'air & des aliments. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la ſaiſon donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité ſuffiſante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'inſectes & de petites corps impurs qu'on devoroit par la fatale neceſſité de reſpirer, ce qui pouvoit cauſer du deſordre dans la nature. Il ajoutoit à cela que l'eau de vie & les viandes ſalées aigriſſant le ſang, cette aigreur cauſoit une eſpéce de coagulation du chile & du ſang, lors qu'ils ſe mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaiſſiſſoit & l'empêchoit de paſſer dans le cœur auſſi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire qui n'eſt autre choſe que la fiévre. Mais il me ſemble que ſon ſiſtême eſt un peu Iroquois, car ſur ce pied là perſonne n'eût deu en être exempt; Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens n'en furent point attaquez, mais ſeulement les gens de milice, qui n'étant pas aſſez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de ſe jetter ſans ceſſe à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve; Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout à fait exceſ-

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre.*

excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vrai-semblablement des révolutions dans la nature qui produisirent les fiévres dont je parle, s'il est vrai comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est.*

Dès que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vint jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échouër. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, que en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviére de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit là par un Canot, que Mr. Dulhut fit partir de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas* & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extremément rejouï Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de malade. Cependant il étoit fort embarrassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentît plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prévoyoit le méchant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin après avoir murement examiné les suites, & consideré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dulhut*, pour lui faire savoir, en quelque endroit qu'on le trouvât,

vât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'aprocher de ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent si mécontens, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomissent contre la Nation Françoise. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, très consideré des *Iroquois* (qu'ils apellent *Akouessan*, c'est à dire la Perdrix) pour aller au Village des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieuës de la Riviére où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réüssit; car peu de jours après on le vit retourner avec un des plus considérables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeunes Guerriers. Dès qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites saumonées, dont la péche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même tems à ce Chef, *qu'il se réjouissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler après qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le Moine* leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une simple Escorte du Général. Mais
par

Tom·prem·Pag·46·

Canots et bat
caux de
l'armée

CAMPEMENT

DE Mr.

DE LABARRE

oficiers francois

interprete

interprete

françois oficiers

Mr de
labarre

gens des

milices

et des

troupes

calumet de paix

Colier de porcelaine

LA GRANGULA

cortege de la Grangula assis sur le cul

Cabanes
de ces
yroqu
ois

R·DE LA FAMINE

LAC FRONTENAC

par malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue Françoiſe n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, ſe gliſſant la nuit le long de nos tentes entendoient tout ce qui s'y diſoit, & par cette fineſſe découvroient les miſtéres qu'on prétendoit leur cacher. Deux jours après leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça de la maniére qu'il eſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniére Orientale à la tête des ſiens, la pipe à la bouche, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'attention au diſcours ſuivant, prononcé par nos interprêtes; mais comme vous n'y ſauriez preſque rien comprendre ſans l'explication de ce Calumet, dont il y eſt parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de paix eſt une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc; Le tuyau a 4. ou 5. pieds de long. Le corps du Calumet à huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en à trois. Sa figure eſt à peu près comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimez. Les Sauvages s'en ſervent, pour les Négociations, pour les affaires politiques, & ſur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en ſeureté dès qu'on porte ce Calumet à la main; Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les

Sau-

Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur ſur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur garnis de petits grains de porcelaine, qui ſont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer entre la *Nouvelle Yorc* & la *Virginie*. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniére, à des fils à côté les uns des autres. On ne ſauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, ſans l'entremiſe de ces Coliers; qui ſervent de contracts & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelques fois un ſiecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voiſins; & comme chacun à ſa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils ſignifient, après lequel ſiecle ils s'en ſervent à de nouveaux traitez.

„ Le Roi mon Maître informé que les
„ cinq Nations Iroquoiſes contrevenoient
„ depuis long-temps à la paix, m'a ordon-
„ né de me tranſporter ici ſuivi d'une
„ eſcorte, & d'envoyer *Akoueſſan* au Villa-
„ ge des *Onnatagues*, pour engager les prin-
„ cipaux Chefs à s'aprocher de mon Camp.

„ L'in-

„ L'intention de ce grand Monarque eſt „ que nous fumions toi & moi enſemble „ dans le grand *Calumet* de paix; pourvû „ que tu me prometes au nom des *Tſonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, de donner une entiere „ ſatisfaction & dédommagement à ſes ſujets, & de ne rien faire à l'avenir, qui „ puiſſe cauſer une fâcheuſe rupture.

„ Les *Tſonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, ont pillé, „ ruiné & mal traité, tous les Coureurs „ de bois, qui alloient en traitte chez les „ *Ilinois*, chez les *Oumamis* & chez les au- „ tres peuples enfans de mon Roi. Or „ comme ils ont agi en ces occaſions con- „ tre les traitez de la paix concluë avec „ mon Prédeceſſeur; je ſuis chargé de leur „ en demander réparation, & de leur ſigni- „ fier qu'en cas de refus, ou de recidive „ à ces pillages, j'ai ordre exprès de leur „ déclarer la guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

Affermit, *eſt la phraſe Iroquoiſe au lieu de* garantit.

„ Les guerriers des cinq Nations ont in- „ troduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi „ mon Maître, & chez les Peuples ſes en- „ fans, pour détruire le Commerce de ſes „ ſujets, & pour obliger ces Nations à ſe „ ſouſtraire de l'obéïſſance qu'elles lui „ doivent. Ils les y ont menez malgré les „ défences du précédent Gouverneur de „ *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les riſques où „ ils s'expoſoient les uns & les autres. Je „ veux bien oublier ces demarches, mais „ ſi *pareille choſe* arrive doreſnavant,

„ j'ai ordre exprès de vous déclarer la
„ guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs
„ incursions Barbares, chez les *Ilinois* &
„ chez les *Oumamis*. Ils y ont massacré hom-
„ mes, femmes & enfans, pris, lié, garroté &
„ emmené un nombre infini de Sauvages
„ de ces deux Nations qui se croyoient bien
„ assurez dans leurs Villages au milieu de la
„ paix. Ces Peuples qui sont enfans de
„ mon Roi doivent cesser d'être vos escla-
„ ves. Il faut leur rendre la liberté & les
„ renvoyer au plus vîte dans leur païs, &
„ si les cinq Nations refusent de le faire,
„ j'ai ordre exprès de leur déclarer la guer-
„ re.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Voilà ce que j'avois à dire à la *Gran-*
„ *gula*, à qui je m'adresse pour raporter
„ aux *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnota-*
„ *gues*, *Onnoyotes* & *Agnies*, la déclaration
„ que le Roi mon Maître ma commandé
„ de leur faire. Il ne voudroit pas qu'ils
„ l'obligeassent d'envoyer une forte Armée
„ au Fort de * *Cataracouy* pour entre-
„ prendre une guerre qui leur seroit fata-
„ le. Il seroit encore fâché que ce Fort,
„ qui est un ouvrage de paix, servit de pri-
„ son à vos guerriers. Il faut empêcher de
„ part & d'autre que ce malheur n'arrive. Les
„ François qui sont fréres & amis des cinq
„ Nations, ne troubleront jamais leur re-
„ pos ; pourvû qu'elles donnent la satis-
„ fac-

* *Appellé Fort Frontenac par les François.*

„ faction que je leur demande, & que les
„ traitez de la paix ſoient deſormais obſer-
„ vez exactement. Je ſerois au deſeſpoir
„ que mes paroles ne produiſiſſent pas l'ef-
„ fet que j'en attend ; car je ſerois alors
„ obligé de me joindre au Gouverneur
„ de la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du Roi
„ ſon Maître m'aideroit à brûler les cinq
„ Villages, & à vous détruire.

Ce Colier affermit ma parole.

Voilà, Monſieur, le contenu de la harangue de Mr. *de la Barre*.

Ma digreſſion eſt finie : Je reprens le fil de ma rélation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant ceſſé de parler, la *Grangula* qui pendant ce diſcours ne regardoit que le bout de ſa pipe, ſe leva, & après avoir fait cinq ou ſix tours dans le cercle composé de Sauvages & de François, il revint en ſa place & ſe tint debout en parlant à ce Général, qui étoit dans ſon fauteuil. Enſuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

„ *Onnontio*, je t'honnore ; tous les Guer-
„ riers qui m'acompagnent t'honorent auſſi.
„ Ton Interprête a ceſſé ton diſcours, je
„ m'en va commencer le mien, ma voix
„ court à ton oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu creuſſes en par-
„ tant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil
„ eût embrazé les Forêts, qui rendent
„ nos païs inacceſſibles aux François, ou
„ que le Lac les eût tellement innondez
„ que nos Cabanes ſe trouvant environnées

„ de ses eaux, il nous fût impossible d'en „ sortir. Ouï *Onnontio*, il faut que tu l'ayes „ creu, & que la curiosité de voir tant de „ païs brûlez ou submergez t'ait porté jus-„ qu'ici. T'en voila maintenant desabusé, „ puisque moi & mes Guerriers venons ici „ t'assurer que les *Tsonontouans*, *Goyogouans*, „ *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont „ pas encore peri. Je te remercie en leur „ nom, d'avoir raporté sur leurs Terres ce „ Calumet de Paix que ton prédecesseur a „ reçû de leurs mains. Je te felicite en mê-„ me tems d'avoir laissé sous la terre la ha-„ che meurtriere qui a rougi tant de fois du „ sang de tes François. Ecoute, *Onnontio*, „ je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, & „ le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir „ un grand Capitaine à la tête d'une troupe „ de Guerriers qui parle en someillant. Il „ dit qu'il ne s'est aproché de ce Lac que „ pour fumer dans le grand Calumet avec „ les *Onnotagues*, mais la *Grangula* voit au „ contraire que c'étoit pour leur casser la „ tête, si tant de bras François ne s'étoient „ affoiblis.

„ Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp „ de malades, à qui le *grand Esprit* a sauvé „ la vie par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*, „ nos femmes avoient pris les Cassetêtes, nos „ enfans & nos viellards portoient l'arc & la „ fléche à ton Camp, si nos Guerriers ne „ les eussent retenus & desarmez lorsque ton „ Ambassadeur *Akouessan* parut à mon Vil-„ lage: c'en est fait, j'ai parlé.

„ Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé „ d'au-

„ d'autres *François* que ceux qui portoient „ des fusils, de la poudre & des bales aux „ *Oumamis* & aux *Ilinois* nos ennemis, par- „ ce que ces armes nous auroient pû couter „ la vie. Nous avons fait comme les Jesui- „ tes, qui cassent tous les barrils d'eau de „ vie qu'on porte dans nos Villages, de „ peur que les yvrognes ne leur cassent la „ tête; nos Guerriers n'ont point de Castors „ pour payer toutes les armes qu'ils ont pil- „ lez, & les pauvres viellards ne craignent „ point la guerre.

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons introduit les *Anglois* dans „ † nos Lacs pour y trafiquer avec les *Outaouas* & les *Hurons*. De même que les „ *Algonkins* ont conduit les *François* à nos „ cinq Villages pour y faire un Commerce „ que les *Anglois* disent leur apartenir. Nous „ sommes nez libres, nous ne dépendons „ * d'*Onnontio* non plus que de † *Corlar*, il „ nous est permis d'aller où nous voulons, „ d'y conduire qui bon nous semble, d'a- „ cheter & vendre à qui il nous plaît. Si tes „ Alliez sont tes esclaves ou tes enfans, „ traite les comme des esclaves, ou com- „ me des enfans, ôte leur la liberté de ne „ recevoir chez eux d'autres gens que les „ tiens.

† *Ils prétendent que les Lacs leur apartiennent.*

* *Onnontio, c'est le Gouverneur Général de Canada.*

† *Corlar, c'est le Gouverneur Général de la Nouvelle Yorк.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* & „ aux *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les „ Arbres de Paix qui servoient de limites à „ nos Frontiéres. Ils sont venus faire de „ grandes chasses de Castors sur nos terres,

„ ils en ont entiérement enlevé ‡ & mâles &
„ femelles, contre la coutume de tous les
„ Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons*
„ dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur
„ ont donné des armes à feu, après avoir
„ médité de mauvais desseins contre nous.
„ Nous avons moins fait que les *Anglois* &
„ les *François*, qui sans droit ont usurpé les
„ terres qu'ils possedent sur plusieurs Na-
„ tions qu'ils ont chassées de leurs païs pour
„ bâtir des Villes, des Villages & des Forte-
„ resses.

‡ *C'est un crime capital parmi les Sauvages de détruire tous les Castors d'une Cabane.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle
„ des cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'el-
„ les te répondent. Ouvre encore l'oreille
„ pour entendre ce qu'elles te font savoir.

„ Les *Tsonontouans*, les *Goyogouans*, les
„ *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agnies*
„ disent, que quand ils * enterrerent la ha-
„ che à *Cataracouy*, en presence de ton pré-
„ decesseur, dans le centre du Fort, ils
„ planterent au même lieu l'arbre de Paix
„ pour y être soigneusement conservé;
„ qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce
„ poste ne seroit plus qu'une retraite de
„ Marchands: Qu'au lieu d'armes & de
„ munitions qu'on y transportoit, il n'y au-
„ roit que des Marchandises & des Castors
„ qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnon-
„ tio*, prens garde à l'avenir qu'un aussi
„ grand nombre de Guerriers que celui qui
„ paroît ici, se trouvant enfermé dans un si
„ petit Fort n'étouffe cet arbre. Ce seroit
„ dommage qu'ayant si aisément pris raci-
„ ne,

* *Chez eux enterrer la hache, c'est à dire faire la Paix, & la deterrer, c'est faire la guerre.*

„ ne, on l'empêchât de croître & de couvrir „ un jour de ses rameaux ton païs & le nôtre. „ Je t'assure au nom des cinq Nations, que „ nos Guerriers danseront sous ses feuilla- „ ges la danse du Calumet; qu'ils † demeu- „ reront tranquilles sur leurs nattes, & qu'ils „ ne déterreront la hache pour couper l'ar- „ bre de la Paix, que quand leurs freres *On-* „ *nontio* & *Corlar* conjointement ou sépare- „ ment se mettront en devoir d'attaquer les „ païs dont le grand esprit a disposé en fa- „ veur de nos ancêtres.

† *Demeurer sur la nate. Cette phrase signifie conserver la Paix.*

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre* „ *le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.* Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. *le Moine*, il lui dit.

„ *Akouessan* prens courage, tu as de l'es- „ prit, parle, explique ma parole, n'ou- „ blie rien, dis tout ce que tes freres & tes „ amis annoncent à ton Chef *Onnontio* par „ la voix de la *Grangula* qui t'honore, & t'in- „ vite à recevoir ce present de Castors, & à „ te trouver tout à l'heure à son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à „ *Onnontio* de la part des cinq Nations, la „ *Grangula* finit ici.

Dès que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les Jesuites qui étoient presens expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à pester comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *Iroca progenies nescit habere modos.* Ce Sauvage regala plusieurs François, après avoir dansé à l'Iroquoise le prélude du festin.

Au bout de deux jours ayant repris la route de ſon païs, ſuivi de ſes Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal.* Dès que ce Général fut embarqué avec le peu de gens en ſanté qui lui reſtoient, tous les Canots ſe diſperſerent; c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes ſes Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne ſe quitterent point, parce que nous étions tant Officiers que Soldats dans des bâteaux plats de planches de ſapin, qu'on avoit conſtruit expreſſément pour nos Troupes. J'aurois bien ſouhaité de deſcendre toutes les cheutes d'eau, les caſcades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces paſſages pleins de bouillons & de rochers, & où les Canots ſautent à peine lors qu'ils ſont chargez. On n'avoit jamais ouï dire qu'aucun Bâteau eût encore monté ni deſcendu ces dangereux précipices; cependant il falut riſquer le paquet, chacun étant fort embaraſſé de ſa contenance; & ſi nous n'euſſions engagé pluſieurs Canoteurs de ſauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (après avoir dreſſez nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à ſcier quand l'occaſion le requeroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monſieur, que les courans vont preſque auſſi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers ſur leſquels on ſeroit porté ſi on donnoit un

faux

faux coup d'aviron, car on descend en ziguezague pour suivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez perissent quelquefois en ces lieux-là; mais si ces risques sont grands, on a en recompense la satisfaction de faire bien du chemin en peu de tems, cela est si vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traversâmes les deux petits Lacs dont je vous ai parlé, où l'eau est presque dormante. Dès que nous eumes mis pié à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu plusieurs démêlez avec Messieurs *de Frontenac & de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en serai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre Général d'avoir si mal réüssi. On dit hautement qu'il vouloit favoriser & couvrir la marche de plusieurs Canots pleins de Castors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille faussetez contre lui, les gens d'Eglise & de Robe le diffament par leurs Ecrits. Cependant tout ce qu'on lui impute est faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire presentement que Messieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaines de Vaisseaux, sont arrivez à *Quebec*, pour y passer l'hiver, & lui servir de Conseillers; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire jusqu'au Printems

prochain, parce que les derniers Vaisseaux qui doivent repasser cette année en France sont prêts à faire voile.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal le 2. Novembre 1684.



LET-



LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal, le zéle indiscret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Description de Chambli. De la descente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il se fait.



MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui est le seul qui soit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaisir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaisseaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Missisipi*. J'admire vôtre curiosité de savoir à quoi j'ai passé mon tems depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'est fait ici.

Dès que Mr. *de Callieres* fut en possession de son Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs de

couper & d'aporter de gros pieux de quinze piez de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reste plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue ; & j'ai passé le reste du tems ici bien desagréablement. On n'y sauroit faire aucune partie de plaisir, ni jouër, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé, & ne le préche publiquement en Chaire. Son zéle indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Commuuion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne sauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclésiastiques. J'avouë qu'ils sont ridicules en leurs maniéres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouve pour les demasquer & les accabler d'injures ; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient après les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tirannie, sans pester contre le zéle indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jetta à corps perdu sur le Roman d'avantures de *Petrone*,

que

que j'estimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous les feuillets avec si peu de raison, que si mon hôte ne m'eut retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulant Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées. Jugez, après cela, Monsieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détacherent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce tems que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli*, qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës de circonference, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demi de longueur, dont il se forme une Riviére qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de *S. Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis*, les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui se sont retirez chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *S. Sacrement*, par lequel on peut aller facilement à

la nouvelle Yorck, en faisant un portage de deux lieuës jusqu'à la *Riviére du Fer*, qui se décharge dans celle de *Manathe*. Je vis passer secrétement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Castors, qu'on prètendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandestin est expressément deffendu, parce qu'on est obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles sont taxées cent soixante pour cent moins que les Anglois ne les achettent à leurs Colonies. Le petit Fort qui est situé au pié du saut sur le bord du bassin de *Chambli*, n'étant que de simples palissades, ne sauroit empêcher que bien des gens n'entreprenent un voyage qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, sont fort exposez aux courses des *Iroquois* en tems de guerre. Malgré cette foible Forteresse; j'y séjournai un mois & demi, ensuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours après accompagné de Messieurs *de Henaut*, *Montortier* & *du Rivau*. Je vis débarquer presque en même tems vingt cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Castors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet pésant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante Canots *Outaouas* & *Hurons*, qui descendent presque tous les ans à la Colonie, pour y faire leur amplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Missilimakinac*, situé sur le

le Rivage du *Lac des Hurons* à l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Premiérement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fauteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, Que ses freres sont venus pour le „ visiter, & renouveller en même tems avec „ lui l'ancienne amitié ; que le principal „ motif de leur voyage est celui de procu„ rer l'utilité des François, parmi lesquels „ il s'en trouve qui n'ayant ni moïen de „ trafiquer, ni même assez de force de „ corps pour transporter des Marchandises „ le long des Lacs, ne pourroient manier „ de Castors, si ses freres ne venoient eux„ mêmes faire le trafic dans les Colonies „ Françoises; qu'ils savent bien le plaisir „ qu'ils font aux habitans du *Monreal*, par „ raport au profit que ces mêmes habitans en „ retirent; que ces peaux étant estimées en „ France, & au contraire les Marchandises „ qu'on leur troque étant de petite valeur, „ ils veulent témoigner aux François l'en„ vie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils „ recher-

„ recherchent avec tant d'empreſſément.
„ Que pour avoir le moyen d'en aporter
„ d'avantage une autre année, ils ſont ve-
„ nus prendre en échange des fuſils, de la
„ poudre & des bales, pour s'en ſervir à
„ faire des chaſſes plus abondantes, ou à
„ tourmenter les *Iroquois*, en cas qu'ils ſe
„ mettent en devoir d'attaquer les habita-
„ tions Françoiſes; & qu'enfin pour aſſurer
„ leurs paroles, ils jettent un colier de por-
„ celaine avec une quantité de Caſtors au
„ *Kitchi Okima* dont ils demandent la pro-
„ tection, en cas qu'on les vole ou qu'on
„ les maltraite dans la Ville.

Le diſcours fini, l'Orateur reprend ſa place & ſa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, ſur tout quand le don gratuit eſt un peu fort. Il leur fait de même un preſent de peu de choſe, enſuite les Sauvages ſe levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour ſe préparer à faire l'échange.

Le jour ſuivant chaque Sauvage fait porter ſes peaux par ſes Eſclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permiſſion de faire ce Commerce, il n'y a que celui du vin & d'eau de vie qui ſoit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Caſtors de reſte, après avoir fait leur amplette, boivent exceſſivement, & tuent enſuite leurs Eſclaves. Ils ſe querellent, ſe battent, ſe mangent le nez & ſe tueroient infailliblement,

ſi

ſi ceux qui deteſtent ces ſortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'eſt un plaiſir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à-fait nuds. Les femmes les plus ſcrupuleuſes portent leur évantail ſur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines choſes; mais ces droles qui connoiſſent auſſi bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandiſe de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'hiſtoire du païs; que la conſtance & le merite de pluſieurs Officiers ne ſauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'eſt moins *per il guſto*, *che per la curioſita*, car enfin ils ne ſont ni galans ni capables d'attachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans un tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle eſt rare. Dès qu'ils ont fait leurs ampletes ils prenent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en retournent en leur païs par la Riviére des *Outaouas*. Au reſte ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous ſaurez que dans ce tems-là tout le monde devient Marchand.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal *le* 28. *Juin* 1685.

LET-



LETTRE IX.

Qui contient un description du Commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis* de Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr.* de la Barre. *Description curieuse de certains Congez pour le Commerce des Castors dans les païs lointains.*



MONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussitôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau pour France. Vous voudriez savoir, dites vous, en quoi consiste le Commerce de la Ville de *Monreal*, le voici. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent là les Marchandises seches, les vins, & les eaux de vies sont en très petit nombre, mais

mais elles font plusieurs voyages durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de *l'Isle de Monreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leurs ampletes à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomp & autres nécessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en très peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveilles pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs danrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'économie, pour survenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe régnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dantelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur Général relever Mr. *de la Barre*, que le Roi rapelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux vous savez mieux

mieux que moi que Mr. de *Denonville* étoit Meſtre de Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Meſſieurs *Murcey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France ſuivi de quelques Compagnies de Marine avec Madame ſon épouſe, & ſa famille, Madame ſa femme n'ayant point été effrayée par les riſques & par les incommoditez d'un ſi long & ſi penible voyage. Il eſt arrivé à *Monreal* après avoir ſéjourné quelques ſemaines à *Quebec*; Il a amené cinq ou ſix cents hommes de Troupes réglées, & renvoyé Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo* Capitaines de Vaiſſeaux & de Compagnie, avec pluſieurs autres Officiers. Ce Général a diſperſé les troupes en diverſes Côtes pour y paſſer l'hiver. Mon quartier s'appelle *Boucherville*. Il n'eſt éloigné de *Monreal* que de trois lieües: J'y ſuis depuis quinze jours, & ſelon toutes les apparences, à la ſolitude près, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un ſimple Prêtre à eſſuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Feſtin. On vient de me dire que le Général a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer inceſſamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Généraux paſſent ordinairement l'hiver. Les mêmes Sauvages dont je vous ai parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois*, ſur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois ſe préparoient à tranſpor-

porter à leurs Villages, situez à *Missilimakinac*, de meilleures marchandises & à plus bas pris que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands qui perdroient en ce cas-là considerablement. Car il faut que vous sçachiez que le *Canada* ne subsiste que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en souffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il est à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez, sont des permissions par écrit que les Gouverneurs Généraux accordent, par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puissent envoyer des marchandises dans ces Lacs. Le nombre en est limité à vingt cinq par année, quoi qu'il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu sçait comment. Il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'y aller ou d'y envoyer, sous peine de la vie, sans ces sortes de permissions. Chaque Congé s'étend jusqu'à la charge de deux grands Canots de marchandises. Quiconque obtient pour lui seul un congé ou un demi congé peut le faire valoir soi-même ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement six cens écus,& les marchands ont coutume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent

nent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voyages qu'ils sont obligez de faire s'il veulent en retirer des profits considerables. Le terme ordinaire est d'une année & quelque fois plus. Les Marchands mettent 6. hommes dans les deux Canots stipulez dans ces congez ; avec mille écus de marchandises propres pour les Sauvages, qui sont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne sont vendües argent comptant à la Colonie. Cette somme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage sept cents pour cent de profit, quelques fois plus, quelque fois moins ; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air ; ainsi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandises trouvent après avoir fait la traite assez de Castors de ce provenu pour en charger quatre : Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Castor, c'est à dire 40. chacun, chaque paquet valant cinquante écus ; ce qui fait en tout au retour du voyage la somme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. I. Le Marchand retire en Castors de ces huit mille écus de Peleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à 600. écus : celui des marchandises qui va à 1000. Ensuite sur les 6400. de surplus il prend quarante pour cent pour la *bomerie* * ce qui fait encore 2560. écus. Après quoi le reste est partagé entre les cinq Coureurs de bois qui n'ont asseurément pas volé les six cents écus, ou

* Bomerie prêt à grosse avanture.

ou à peu près, qui reſte à chacun d'eux, car leur travail eſt inconcevable. Au reſte vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent ſur ces peaux de Caſtors, en les portant au Bureau des fermiers Généraux où les prix des quatre ſortes de Caſtor eſt fixé. Car s'il vendoit ces Peleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne ſeroit payé qu'en monnoye courante du païs qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris* où elles ſont payées en livres de France qui valent 20. ſols ; au lieu que la livre de Canada n'en vaut que 15. Il faut que vous preniez garde que c'eſt ſeulement ſur les Caſtors, où l'on profite de 25. pour cent qu'on apelle ici de *Benefice* ; car ſi l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* 400. livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, ſon correſpondant n'en payera que trois cents de *France* qui eſt la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année ci qui nous a donné un commancement d'Automme aſſez froid. Les Vaiſſeaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-Novembre ſelon la coûtume ordinaire.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Boucherville le 2. Octobre 1685.

LET-



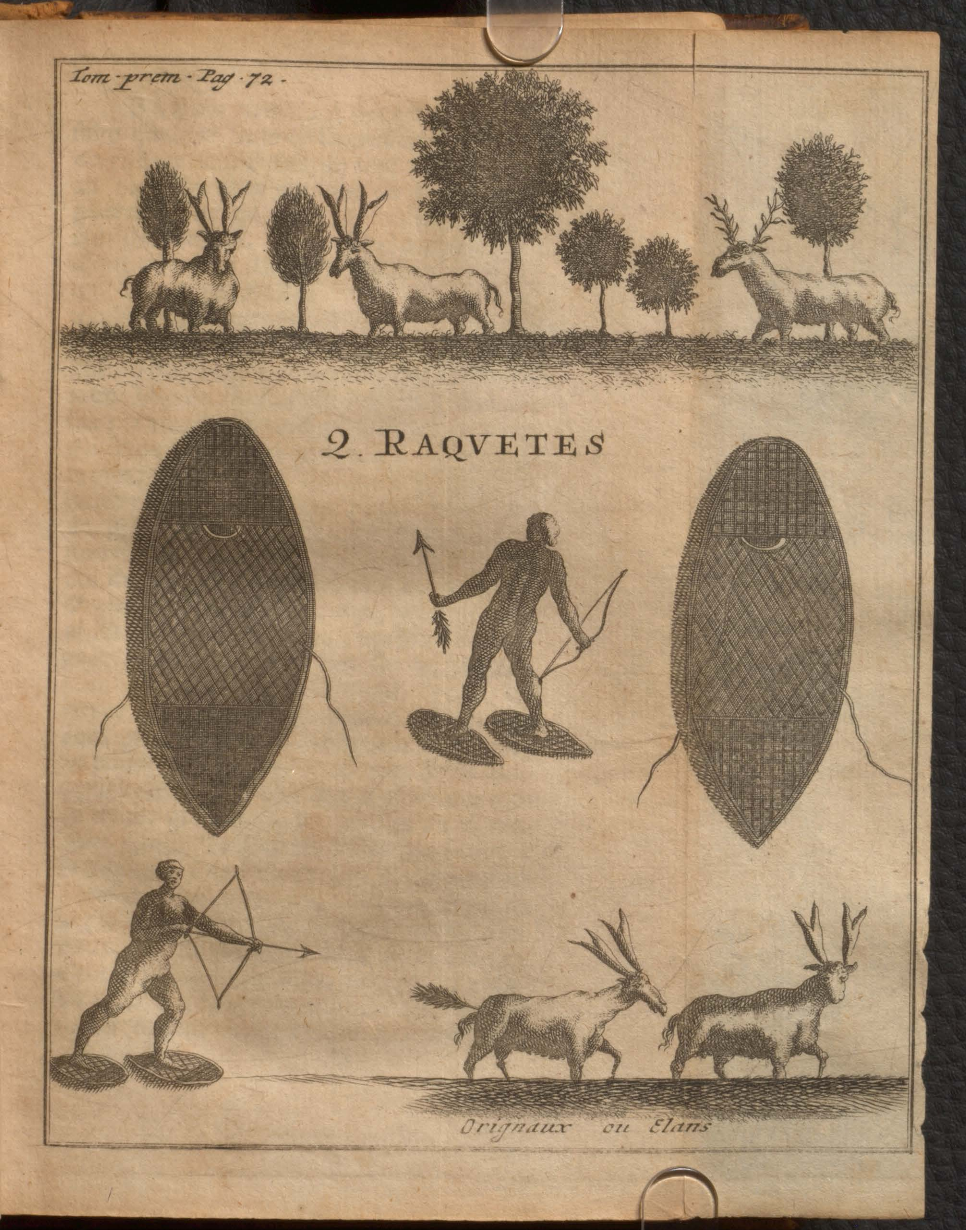
LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni *à la place de Mr. de* Meules *rapellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes & des chasses des* Orignaux, *avec une description de ces animaux.*



MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore receu de vos nouvellles cette année ci, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine ; il vient prendre la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préféré son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guére de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû fai-


Tom·prem·Pag·72·
2. RAQVETES
Orignaux ou Elans

faire quelque ſorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort à perſonne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui ſeroient morts de faim ſans ſon ſecours. Ce nouvel Intendant eſt d'une des plus Illuſtres Maiſons de Robe qui ſoient en France. On dit qu'il eſt très-honnête homme, & que Madame ſon épouſe eſt une Dame d'un merite diſtingué. Il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le recenſement des Habitans de cette *Iſle* & des Côtes circonvoiſines. C'eſt aparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'eſt rien paſſé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce temps-là à la chaſſe des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit pluſieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chaſſe ſe fait ſur les néges ; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez deſſignées ſur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur ; le tour de la Raquette eſt de bois fort dur d'un pouce d'épaiſſeur, qui retient les mailles de la maniére que celles dont on ſe ſert pour joüer à la paume, à la reſerve que celles-ci ſont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traverſent ; afin que les mailles tenant à pluſieurs endroits ſoient plus roides & plus ſtables. Le trou qui eſt à l'en-

l'endroit où vous découvrez ces deux couroyes, eſt le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours au deſſus du talon, le pied ſoit fermé par le bout qui a chaque pas qu'on fait ſur la nége s'enfonce en ce trou, lors qu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines ſur la nége qu'on ne feroit avec des ſouliers ſur un chemin batu. Elles ſont ſi neceſſaires qu'il ſeroit impoſſible, non ſeulement de chaſſer & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Egliſes, pour peu qu'elles ſoient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hiver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieües dans les bois pour faire la chaſſe de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaiſir. L'Orignal eſt un eſpéce d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moſcovie.* Il eſt grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure ſemblable, à la reſerve du mufle, de la queüe & d'un grand bois plat qui peſe juſques à 300. livres, & même juſqu'à quatre cent, s'il en faut croire les gens qui en ont veu de ce poids là. Cet animal cherche ordinairement les terres franchez. Le poil de l'Orignal eſt long & brun, ſa peau, forte & dure, quoi que peu épaiſſe; & la viande délicate, ſur tout des femelles, dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *ſi credere fas eſt.* Il ne court ni ne bondit, mais ſon trot éga-

le

le presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'Animaux s'atroupent ordinairement à la fin de l'Automme, & la bande grossit au commencement du Printems lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent. Voici comment nous fimes cette chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à quarante lieües au Nord du Fleuve *St. Laurent*, où nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieües de circuit au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, après avoir ôté la nége qui couvroit le terrain où nous fimes nos cabanes. Nous tuames, en chemin faisant, autant de lievres & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dès que nous eumes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois lieües du cabanage. Dès qu'ils avoient découvert des pistes fraiches, un d'eux se détachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quelque fois une lieüe ou deux ces mêmes pistes; ensuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux ensemble;qui conjointement ou separément prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, jusqu'au poitral. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus causé par un temps humide suivi de gelée, nous les joignions

après un quart de lieüe de pourſuite, mais ſi elle étoit molle ou fraichement tombée, nous étions obligez de les pourſuivre trois ou quatre lieües ſans les attraper, à moins que les chiens ne les arrêtaſſent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fuſil, quelques fois ils entrent en fureur & viennent à la charge ſur les Sauvages, qui ſe couvrent d'un arbre pour ſe garantir de leurs pieds, avec leſquels ils les foulent juſqu'à les écraſer. Dès qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes ſur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les eſclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il falloit avoir le ſang d'eau de vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour reſiſter au grand froid qu'il faiſoit. Ce n'étoit pas ſans raiſon, car nous étoins contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout au tour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut ſervir de proviſion, l'on ne ſonge guére à s'écarter, mais quand elle eſt finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chaſſe juſqu'à ce que les néges & les glaces ſe fondent. Dès que le grand dégel commance, il eſt impoſſible d'aller loin ; on ſe contente de tuer des Liévres, & des Perdrix qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dès que les Rivieres ſont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans qu'on coût facilement les unes aux autres, enſui-

ensuite on couvre les coutures de terre grasse au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours on se sert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Monsieur, en quoi mon divertissement a consisté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reste nous avons pris soixante six Orignaux, & nous en aurions pû massacrer deux fois autant, si nous eussions fait une chasse d'interêt, c'est à dire expressément pour les peaux. On les prend l'été de deux maniéres, quoi qu'avec bien de la peine, soit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres sur quelque passage qu'on a environné de broüissailles, soit à coups de fusil par surprise en s'aprochant d'eux par le dessous du vent, en rampant comme un serpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'été & l'hiver de la même maniére que les Orignaux, à la reserve que le *Caribou* qui est une espéce d'Ane Sauvage, s'échape facilement par la largeur de ses pieds, lorsque la nége est un peu dure, au lieu que l'Orignal est alors presque aussi-tôt forcé que levé. Au reste j'ai pris un tel goût pour la chasse, que j'ai resolu de ne faire autre métier, pendant que j'en aurai le loisir : les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chasses moins penibles & plus agreables.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Boucherville le 8. *Juillet* 1686.



LETTRE XI.

Qui contient une autre chaſſe curieuſe de divers Animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an paſſé qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, en m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne ma été rendüe. J'en reçois une aujourdhui qui me fait d'autant plus de plaiſir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vois que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe des Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre celles que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curioſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vous, mais je ne ſçaurois vous parler de celle des Caſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé, car je ne ſçai pas encore la maniére dont on les

les prend, si ce n'est par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chasse en Canot sur quelques Rivieres, Etangs ou Marais qui se déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages très-habiles en ce métier, & qui connoissent parfaitement bien les lieux propres à prendre les Oiseaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commançâmes à nous poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieües de circuit, & après avoir dressé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes sur l'eau en differens endroits. Au reste ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes, & de Canards, sechées & remplies de foin attachées par les pieds avec deux clous sur un petit bout de planche legere, qu'ils laissent flotter aux environs de cette hutte de feuillages, où ils se renferment trois ou quatre, après avoir attaché leurs Canots. En cette posture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres Oiseaux inconnus en Europe dont on voit ici des quantitez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille la tête levée imitant si bien le naturel, viennent aussi tôt se poser au même endroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les uns sur l'eau, les autres à la volée; ensuite ils se jettent dans leurs Canots pour les ramasser. Ils les prenent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres sur la superficie de l'eau. Nous nous lassames

au bout de quinze jours de ne manger que des Oiſeaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles* dont le nombre eſt ſi grand en *Canada* que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois, par le dommage qu'elles faiſoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces d'Oiſeaux que de feuilles; car comme c'étoit juſtement le temps que ces Oiſeaux ſe retirent des païs Septentrionaux, pour aller vers le Midi, il ſembloit que ceux de toute la terre avoient choiſi leur paſſage en ce lieu là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en raſſaſier ſans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y ſéjournames. Vous remarquerez qu'il paſſoit un ruiſeau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer ſur des *Becaſſes*, ſur des *Ralles* & ſur un certain Oiſeau gros comme une Caille qu'on apelle *Bateur de Faux*, dont la chair eſt très-delicate. Nous y tuames quelques *Rats Muſquez*, qui ſont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux ſont aſſez eſtimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celles des Caſtors; leurs teſticules ſentent ſi fort le muſc qu'il n'y a point de civete ni de gazelle en *Aſie* dont l'odeur ſoit ſi forte & ſi ſuave. On les voit ſoir & matin ſur l'eau le né au vent; c'eſt ainſi que ces petits Animaux ſe font découvrir par

par les chasseurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau frise. Les *Foutereaux*, qui sont de petites fouïnes amphibies, se prenent de la même maniére. Je vis encore de petites bêtes qu'on apelle *Sifleurs*, parce qu'ils siflent au bord de leur taniere pendant les beaux jours. Ils sont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en est très-curieuse par sa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaisir d'en ouïr sifler un par reprise une heure entiere; ensuite ils le tuerent d'un coup de fusil. J'étois si ravi de voir tant d'espéces d'Animaux differents qu'ils voulurent me donner le plaisir tout entier. Pour y réüssir ils chercherent avec soin des tanieres de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieües de nôtre marais, ils m'y conduisirent. Nous nous postâmes à la pointe du jour ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques esclaves tenoient les chiens à une portée du mousquet derriere. Dès que les Animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en sortirent. Les Sauvages en même temps se jettant sur les tanieres les boucherent en apellant les chiens qui les joignirent sans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoi qu'il en fut sorti plusieurs autres, ils se défendirent vigoureusement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demi-heure, mais à la fin, ils furent étranglez. Ces Animaux sont à peu près faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchants. Si les chiens mon-

trerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en aprocher, non plus que nous, se contentant de japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poils longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assoma, on le jetta sur le feu pour bruler tout ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rotir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si delicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons, & aux Perdrix. Après que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégouté l'année précédente de la chasse des Orignaux par le grand froid que j'avois ressenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer avec eux, avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celles dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à 15. ou 16. lieuës plus avant dans le païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit, & qu'on y prenoit des loutres en quan-

quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendimes nos cabanes, & après avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieües de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, séparez l'un de l'autre par un Istme de 150 pas. Nous cabanames à une lieüe de ce petit espace de terre; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites* & les autres à faire des piéges ou trapes pour prendre des Loutres sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long qui forment une petite Chambre, dont la porte est soutenuë par un piquet, au milieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la truite est bien liée. Lorsque la loutre vient à terre & qu'elle voit cet appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaler ce poisson: mais à peine y touche-t-elle que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & pesante chargée de bois, lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cent cinquante pendant le temps que nous séjournames en cet endroit là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada* qu'en *Moscovie*, ni qu'en *Suéde*. Les meilleures, qui ne valent pas ici deux écus, se vendent quatre ou cinq en France, & même jusqu'à

 dix,

dix, lors qu'elles ſont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs eſclaves qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac, pour les viſiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une eſpéce de parc de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoutumé de faire en cet endroit là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'après qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet ils me menerent à deux ou trois lieües de là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs; & après s'être ſéparez, les uns d'un côté les autres de l'autre, chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai m'aſſûra que nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de rebrouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin après avoir marché à grands pas, & couru de temps en temps, nous arri-


Tom prem. Pag. 85.
Sauuage tuant des martres ou des chats Sauuages
Sauuage tuant des gelinotes de bois auec ses fleches par la voye dun chien
PARC
Cerfs renfermés dans un parc apres auoir esté pour suiuis par les Sauuages
Sauuage tuant un ours sur un arbe
renard qui se tue luy meme par un fusil tendu et pointé sur un appas

arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel plusieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorsque les Cerfs y seroient entrez. Nous y en trouvâmes trente cinq, & si le Parc eût été mieux fermé nous en tenions plus de soixante ; car les plus legers sauterent par dessus, au lieu d'entrer dans le reduit. Le carnage fut grand, quoi que les femmelles furent épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces Animaux qu'ils m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit delicate, que vers les Côtes seulement. Ce ne fût pas la seule chasse que nous fimes, car deux jours après nous allâmes à celle des *Ours*; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces Animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, voici un Ours; Je leur demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des coups de hache, il me répondirent tous, que cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Orignal sur la nége. Il ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes, car après avoir donné quelque coups aux arbres où

ils s'arrêtoient, l'Animal ſortant de ſon trou ſe voyoit en même temps criblé de coups de fuſil. Les Ours de *Canada* ſont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire deſſus & qu'on ne les bleſſe. Ils ſont ſi gras, particulierement dans l'Automme, qu'à peine ont-ils la force de marcher; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graiſſe n'eſt bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & ſur tout les pieds, ſont d'un goût exquis. Les Sauvages ſoutiennent, que c'eſt la chair la plus delicate qu'on puiſſe manger. Pour moi j'avoüe qu'ils ont raiſon. Nous eûmes le plaiſir en cherchant des *Ours* de voir des martres & des chats ſauvages ſur des branches, auxquels Animaux ils tirerent à la tête pour conſerver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaiſant fut la ſtupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes ſur les arbres ſe laiſſoient tuer les unes après les autres à coups de fuſil ſans branler; les Sauvages les abbattent ordinairement à coups de fléches; ils diſent qu'elles ne valent pas une charge de poudre qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chaſſe pendant l'hiver autour des habitations, uſant d'une ſorte de chien qui les ſentant du pied de l'arbre ſe met à japer: alors je m'aprochois & regardant ſur les branches, j'y découvrois ces Oiſeaux. Le degel étant ſurvenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieües avant dans le Lac

ex-

expreſſément pour le ſeul plaiſir de les voir battre des ailes. Je vous aſſûre que c'eſt la choſe du monde la plus curieuſe, car on entend de tous côtez un bruit à peu près comme celui d'un tambour qui dure une minute ou environ. On eſt enſuite un demi quart d'heure ſans rien entendre, pendant qu'on s'aproche vers le lieu, d'où le bruit eſt venu, & ce même bruit recommançant on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, juſques à ce qu'enfin on découvre ſur un arbre abatu pourri & couvert de mouſſe la malheureuſe Gelinote, qui apelle ſon Mâle, en battant ſi fort les ailes l'une contre l'autre qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieu. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'eſt toûjours ſur le même arbre qu'elles battent conſtamment ſans changer, commançant le matin à la pointe du jour, & ne finiſſant qu'à neuf heures, & le ſoir une heure devant le coucher du ſoleil juſqu'à la nuit. Je vous avoüe que je me ſuis contenté de voir & d'admirer pluſieurs fois ce bâtement d'ailes, ſans vouloir tirer deſſus. Enfin, Monſieur, outre le plaiſir de tant de chaſſes differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des ſiécles paſſez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon* & mon cher *Lucien* n'ont jamais voulu me quitter. *Ariſtote* mouroit d'envie de me ſuivre, mais mon Canot n'étant pas aſſez grand pour le contenir avec ſon équipage de Sillogiſmes

Peri-

Peripateticiens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison ; car il n'auroit pas manqué défrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre ; je n'ai pas encore receu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continüe à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous aprendra bien des choses dont je vous informerai par la voye des derniers Vaisseaux qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre &c.

A Boucherville *ce* 28. *May* 1687.



LET-



LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil *en Canada avec des Troupes. Les Troupes & les Milices sont à St.* Helene *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.*



MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne sçai par où commancer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer en France pour y vaquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parents m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Mi-

Milices de tout le païs qui ſont campées avec nos Troupes dans cette Iſle. Mr. d'*Amblemont*, qui eſt à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou ſix gros Vaiſſeaux du ſecond rang, ne fût que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* juſques-là. Son Eſquadre a tranſporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois*: Mr. de *Denonville* envoya l'an paſſé, à ce qu'on dit, pluſieurs Canadiens connus & conſiderez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent ſur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à ſeconder le deſſein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre de bouche, & il a envoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faiſant conſtruire une infinité de bateaux, tels que ceux dont je vous ai parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de 20. Compagnies de Marine. Les Milices qui ſont campées en cette Iſle avec ces Troupes compoſent quinze cents hommes, & les Sauvages Chrêtiens des environs de *Quebec* & de *l'Iſle de Monreal* y ſont au nombre de cinq cents. Monſieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être auſſi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a eſſuyées durant la traverſe. Le Gouverneur de *Monreal* en eſt auſſi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, eſt parti depuis deux jours pour aller au

Fort

Fort *de Frontenac*. Mr. *de Denonville* doit partir après demain à la tête de sa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus estimé des cinq Villages; l'histoire & le sort de ce Sauvage sont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure aussi mal de cette entreprise que de celle de Mr. *de la Barre*: si cela est le Roi dépense bien mal son argent. Pour moi je juge par les réfléxions que j'ai fait sur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il est impossible que celle-ci rêüssise. Le tems nous en aprendra les suites, peut être qu'on se repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliére dans le desordre général. Nous ne saurions détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je pose cela comme incontestable. Quelle néceffité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun sujet? Je ne sai ce qui en arrivera; quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage, de vous en envoyer la rélation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez moi toûjours,

Monsieur vôtre &c.

A l'Isle S. Helene vis-à-vis du Monreal le 8. *Juin* 1687.

LET-



LETTRE XIII.

Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement de Troupes.*



MONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expédition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu près dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut debarqué, il envoya deux ou trois cens

cens Canadiens pour ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeouſſé*, ſituez à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On n'eut aucune peine à les enlever, car ils ſe virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, lors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte le 1. de Juillet, après avoir franchi les mêmes ſauts, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la deſcription dans la rélation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniére fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos péſants bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables paſſages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la poſture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compaſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniére des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils diſoient qu'on les trâhiſſoit ſans raiſon, qu'on
„ leur rendoit le mal pour le bien, que
„ pour les recompenſer du ſoin qu'ils a-
„ voient toûjours eu depuis la paix, de pour-
„ voir ce Fort de poiſſons & de bêtes fauves
„ pour la ſubſiſtance de la garniſon, on les
„ lioit

„ lioit & les attachoit à des piquets, de telle
„ maniére qu'ils ne pouvoient ni dormir ni
„ se deffendre des moucherons. Qu'en re-
„ reconnoissance du Commerce de Castors
„ & d'autres péléteries qu'ils avoient pro-
„ curé aux François, on les faisoit escla-
„ ves, après avoir égorgé leur peres & leurs
„ viellards en leur presence. Sont-ce-là ces
„ François, disoient-ils, dont les Jesuites
„ nous ont tant prêché la bonne foi, non, la
„ mort n'étoit rien pour nous, quelque
„ cruelle qu'elle eût été, en comparaison
„ du spectable odieux du sang de nos peres
„ qu'on a cruellement répandu devant nos
„ yeux. Les cinq Villages nous vangeront
„ & conserveront à jamais un juste ressenti-
„ ment de la tirannie qu'on exerce sur nous.
Je m'aprochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprès du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une véritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manquer, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux ; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux
que

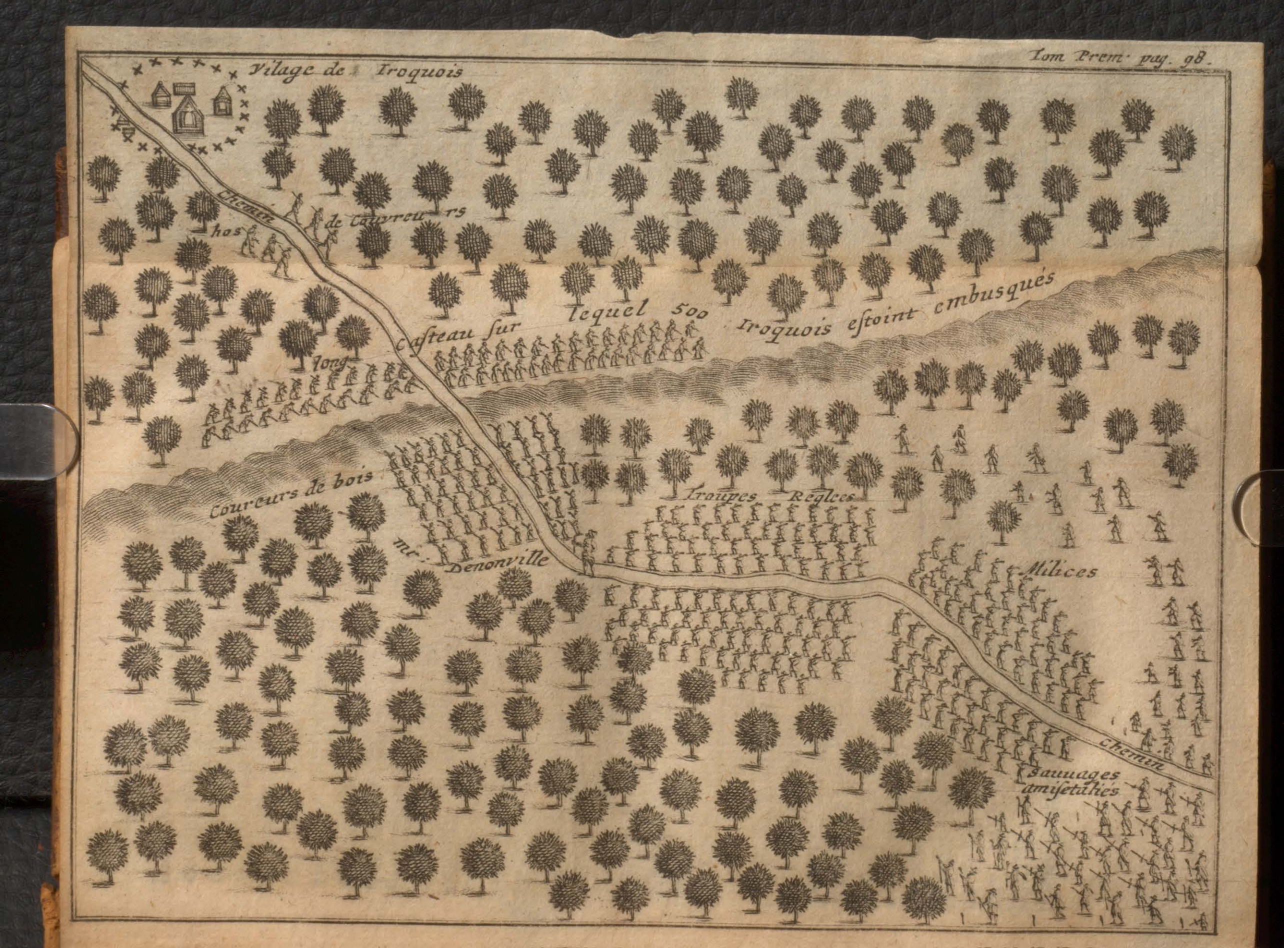
que ſes camarades. Il me raconta la maniére dont on les avoit ſurpris, & comment on avoit maſſacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puiſſe être pénétré d'une douleur plus vive qu'étoit la ſienne, en me rapellant tous les ſervices qu'il avoit rendu pendant ſa vie aux François. Enfin aprés avoir jetté bien des ſanglots & des ſoupirs, il baiſſa la tête & ſe teut: *Quæquæ poteſt narrat, reſtabant ultima, flevit.* Ce ne fût pas la ſeule peine que je reſſentis à la vûë de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doits à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me pouſſa tellement à bout, que je penſai les rouër de coups de bâton: j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jours d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eut toute les peines imaginables d'étouffer le reſſentiment de ces Sauvages qui coururent auſſitôt à leur Cabanes, où ils prirent leur fuſils pour me tuër. L'affaire étoit ſi délicate qu'ils alloient tous nous quitter, ſi on ne les eut aſſurez que j'étois ivre*, qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau de vie; & qu'on me mettroit en priſon au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transférer aux Galéres de France. Le Sieur *de la Foreſt* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Coureurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis* avoient

* *Etre ivre chez les Sauvages eſt un ſujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de *S. Claire* pour se joindre à eux, & s'aprocher ensuite jusques à la Riviére des *Tsonontouans*, où l'on avoit marqué le rendez-vous général. Il lui dit aussi que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *Lac Huron* près de *Missilimakinac*, par le secours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui transportoit pour cinquante mille écus de Marchandises dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi pris une autre troupe de la même Nation par le secours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels avoient partagé une capture des Marchandises que ces *Anglois* & *Iroquois* transportoit à *Missilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-ci prisonniers aussi bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Ensuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit se trouver à point nommé au susdit rendez-vous, parce que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de la Forest* se rembarqua presque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce considérable renfort, pendant que nous suivions de l'autre côté, favorisez des calmes assez ordinaires en ce mois là. Il est vrai que par un bonheur extraordinaire nous arrivâmes les uns & les autres le même jour & presque à la même heure à la *Riviére des Tsonontouans*. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent des

des augures des moindres bagatelles, se mirent en tête avec leur superstition ordinaire qu'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des *Iroquois*; mais ils se tromperent comme vous l'aprendrez dans la suite. Le même soir que nous mîmes pié à terre, on commança à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. En suite on travailla à construire un Fort de pieux, où on laissa quatre cens hommes, sous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garder les bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canadien nommé la *Fontaine Marion*. Voici son histoire. Ce pauvre malheureux qui connoissoit les Païs & les Sauvages de *Canada* par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent, après avoir rendu de bons services au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Généraux la liberté de continuer ses courses pour y faire son petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il se résolut de passer à la nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fût très bien reçû, parce qu'il étoit homme d'entreprise, & savoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent prises; il l'accepta, & il fut pris malheureusement ce jour-là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me paroît extraordinaire; car nous sommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les

Lacs de Canada lui doivent apartenir. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tsonontouans*, sans autres provisions que dix Galétes, que chacun étoit obligé de porter soi-même. Nous n'avions que sept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faisoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages, dont l'autre faisoit l'arriére-garde, les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces mêmes découvreurs prirent aussi le devant, & pousserent jusqu'au champs du Village sans apercevoir qui que ce soit; quoi qu'ils n'eussent passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens *Tsonontouans* couchez sur le ventre, qui les laisserent aller & venir sans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, les enfans & les viellards. Mais lorsque nous fûmes au pié du côteau sur lesquels ils étoient embusquez, à un quart de lieu du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, suivis de quelques décharges de mousqueterie. Si vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos Milices & de nos Troupes parmi ces arbres épais, vous demeureriez d'acord avec moi qu'il faudroit bien des milliers d'Européans pour faire tête à ces barba-



Village de Iroquois
Chemin
hos de Courreurs
long Costeau sur lequel 500 Iroquois estoint embusqués
Courcurs de bois
mr. Denonville
Troupes Reglées
Milices
Sauuages amisetahés
Chemin

barbares. Nos Bataillons furent aussi-tôt divisez en Pélotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans savoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*. On avoit beau crier *à moi*, *Soldats d'un tel Bataillon*, à peine se voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massuë à la main, lorsque nos Sauvages rassemblez les repousserent & les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages, qu'ils en tuërent plus de quatre-vint, dont ils raporterent les têtes, sans compter les blessez qui se sauverent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux blessez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angeleran* Jesuite, qui reçût un coup de fusil aux parties dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dès que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blessez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposerent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce Général ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison, mais au lieu de l'écouter ils se rassemblerent, & après avoir tenu Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix

Nations différentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les viellards. Ils étoient déja prêts à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là ; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans leur Païs, disant, que les „ *François* étoient venus plûtôt pour se promener, que pour faire la guerre, puis qu'ils „ ne vouloient pas profiter de la plus belle „ occasion du monde ; que leur ardeur étoit „ un feu de paille aussitôt éteint qu'alumé ; „ qu'il paroissoit inutile d'avoir fait venir „ tant de guerriers de toutes parts pour „ brûler des Cabanes d'écorce qu'on pouvoit rétablir en quatre jours ; que les „ *Tsonontouans* se soucioient fort peu qu'on „ ravageât leurs bleds d'Inde, puisque les „ autres Nations *Iroquoises* en avoient assez „ pour leur en faire part ; qu'enfin après „ les avoir engagez deux fois de suite à se „ joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pour „ ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient „ jamais, quelque protestation qu'on leur „ fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre ; d'autres soutienent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je ne me hazarderai point de décider là-dessus ; ceux qui tiennent le timon

mon sont les plus embarassez. Je me contente de vous raconter le fait comme il est à la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos blessez sur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou six jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. De là nous passâmes aux deux petits Villages de *Thegaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précédent. Nous y fîmes les mêmes exploits; ensuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes est le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui soit au monde. Les bois que nous traversâmes étoient pleins de chênes, des noyers & de châtaigniers sauvages. Deux jours après nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*, & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de Navigation. Dès que l'Armée eût débarqué on travailla à la construction d'un Fort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en trois jours. On y doit laisser cent-vingt soldats commandez par Mr. *des Bergéres*, sous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort est situé au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié* sur un côteau, au pied duquel il se décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos

Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, après avoir fait leur Harangue ſelon leur coutûme, & avoir marqué entr'autre choſe qu'ils voyoient avec plaiſir un Fort ſi bien poſté, pour favoriſer leur retraite lors qu'ils feroient quelque entrepriſe contre les *Iroquois*; qu'ils contoient ſur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la guerre que par la deſtruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leurs Païs; qu'ils le conjuroient d'envoyer inceſſamment des Partis en Campagne Hiver & Eté, l'aſſurant qu'ils en feroient autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que ſous la promeſſe qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune propoſition de paix, juſqu'à ce que ces cinq Nations fuſſent entiérement exterminées, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une ceſſation de guerre flêtriroit l'honneur des *François*, & cauſeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les aſſûra dérechef de l'intention qu'il avoit de pouſſer ſon entrepriſe encore plus loin, étant ſi réſolu de continuer la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne demordroit jamais de ſon deſſein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur qu'à la fin ces Barbares periroient ou ſeroient obligez de ſe retirer du côté de la Mer. Le jour même ce Général me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de ces Sauvages, il falloit que j'acceptaſſe un dé-

détachement qu'ils demandoient pour couvrir leur Païs, & m'aſſura de mander à la Cour les raiſons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monſieur, ſi ce coup là me ſurprit, ne m'attandant à rien moins qu'à faire un voyage ſi oppoſé à celui de France & à mes intérêts. Cependant il fallut s'en conſoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obéïs donc, & ſans perdre de tems, je me preparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent preſque tous des préſens de hardes, de tabac, de livres, & de mille autres choſes dont ils pouvoient ſe defaire ſans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut ſouhaiter. Je me ſuis heureuſement garni de mon Aſtrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me ſera pas moins utile dans mon voyage, qui ſera de deux ans ou environ ſelon toutes les apparences. Les ſoldats qu'on me donne ſont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots ſont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des ſervices très conſidérables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être auſſi de la partie ; Il y a une troupe de Sauvages qui ſont prêts à nous ſuivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie par le Nord du

Lac de Frontenac. Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion en vous envoyant la rélation de mon voyage.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Niagara le 2. *Août* 1687.



LET-



LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* S. Joseph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti* des Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur depart pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac.



ONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prevois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure là. Au reste le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît si

judicieux que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promise. Je m'embarquai à *Niagara* le 3. Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourete* frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dans un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commançâmes à faire le grand portage du Sud, transportant nos Canots d'une lieuë & demi au dessous du grand *Saut de Niagara* jusques à une demi lieuë au dessus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous assommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage avec toute sorte de diligence : encore malgré toutes nos précautions il fallut en laisser la moitié vers le milieu de ce long portage, sur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoient de nous. Jugez, Monsieur, si nous n'avions pas sujet d'être alarmez, & si nous hesitâmes à tout sacrifier au desir naturel qu'ont tous les hommes de conserver leur vie. Cependant nous pensâmes la perdre malgré nos soins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au dessus du *Saut*, nous les vîmes paroître

sur

ſur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs acouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commançoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris pas ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cent piez de hauteur, & demi lieuë de nape ou de largeur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les Animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée y ſont entrainez par la force des courants. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuent en tombant de ſi haut, ſervent de nouriture à cinquante *Iroquois* qui ſe tiennent à deux lieuës de là, pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt de remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin où trois hommes peuvent aiſément traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'après avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous

* *La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

arrivâmes le lendemain au matin à l'embouchure du Lac, qui nous parut assez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en sureté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent sont si lours & si grands qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante ; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante ; ils sont si longs & si larges que trente hommes y peuvent ramer deux à deux assis ou debout quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas que pour peu de vent qu'il fasse ils ne sauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions très souvent sur le Rivage du Lac, des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable : les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous preferâmes la peine d'y faire un portage de deux cent pas à celle de côtoyer 35. lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le détroit du *Lac Huron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demi lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Ste. Claire*, qui a douze lieuës
de

de circuit. Le huit du même mois nous ſuivîmes les bords juſques à l'autre bout, d'où il ne nous reſtoit plus que ſix lieuës de détroit à refouler pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne ſauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac par la quantité d'arbres fruitiers ſauvages qu'on voit de toutes les eſpéces ſur les bords. J'avouë que le defaut de culture en rend les fruits moins agréables, mais la quantité en eſt ſurprenante. Nous ne découvrions ſur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous bations auſſi les petites Iſles pour obliger ces Animaux à traverſer en terre ferme, pendant que les Canoteurs diſperſez au tour de l'Iſle leur caſſoient la tête dès qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre poſſeſſion, Meſſieurs *Dulhut* & *de Tonti* voulurent ſe repoſer quelque jours devant que de paſſer outre, auſſi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été conſtruit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ſes dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le ſoin d'y ſemer quelques boiſſeaux de bled d'Inde, dont l'abondante moiſſon me fut d'un très grand ſecours. Ceux-ci ravis de céder ce poſte à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de tourner du côté qui lui ſembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats,

que j'envoyai pour aller trafiquer un grand rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandises que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Trésorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eût assûrément pas l'embarras de nous prêcher l'abstinance des viandes durant le Carême. Ils m'aprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autres Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Decembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort embarassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de guerre, qui me laissa les Canots & son ba-
gage

gage en garde jusqu'à son retour, lui étant impossible de naviguer plus long-tems, à cause des glaces qui commençoient à couvrir la surface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils contoient de prendre langue avant que d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'est à dire cinquante lieuës sans rencontrer personne. A la fin ses découvreurs aperçurent les pistes de quelques chasseurs, sur lesquelles ils marcherent à grand pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pié de nége. Ils retournerent sur leur pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé six Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour se peindre le visage, pour mettre leurs armes en état, & pour prendre leurs mesures. Ils convinrent que deux hommes se jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane la massuë à la main, pour assommer tous ceux qui voudroient sortir, pendant que les autres feroient de vigoureuses décharges. Ils y réüssirent à merveilles; car le parti des *Iroquois* ayant été surpris & renfermé dans ces prisons d'écorces, fut si bien défait & battu, que de soixante-quatre il n'en échapa que deux, qui étant nuds sans armes & sans fusils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de misére dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur la place, mais les agresseurs en furent dédommagez par quatorze prisonniers & quatre femmes; ils firent après ce coup toute

la diligence poſſible pour regagner mon Fort. Parmi ces eſclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année derniére avec les mille hommes qui penſerent nous ſurprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous aprirent que le Fort ſitué en cet endroit étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'aprocher inceſſamment de mon poſte. Cette fâcheuſe nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeuner, me fit reſoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me reſtoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquaſſent, car les Sauvages ne ſe battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de ſaper une paliſſade, mais je craignois qu'en empêchant nos chaſſeurs de s'écarter, ils ne nous affamaſſent. Au reſte durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour ſe délaſſer, j'eus la précaution de les engager à ſe joindre à mes chaſſeurs pour faire des proviſions de viandes boucanées, mais dès qu'ils furent partis pour retourner chez eux la chaſſe finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Enſuite mes vivres étant preſque conſumez, je pris la reſolution d'aller à *Miſſilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outouans*. Je laiſſai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon abſence. Je partis avec le reſte de mon détachement le 1. d'Avril d'un petit vent de Sud-Eſt, à la faveur duquel nous traverſâmes inſenſiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe à ſix heures de traverſe, au milieu duquel

quel on trouve deux petites Isles, qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers, & de batures, entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre* l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses, sur tout à la Riviére aux sables, qui est à moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fîmes avec un peu de risque, à la faveur d'un vent d'Est Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois*, le parti de *Hurons* (dont je vous ai parlé) accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, après avoir fait pendant l'hiver la chasse des Castors, sur la Riviére du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces ; ensuite le Lac s'étant nettoyé nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves, ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau*, qui commandoit en ce lieu-là ; ce malheureux fut aussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie, par des raisons que vous conceveriez facilement, si vous êtiez mieux informé de la fine politique de cette espéce d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le

Le 18. d'Avril qui fut le jour de mon arrivée en ce poste ; fut aussi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en receüillit l'Automne passée, que je desespérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant, je crois que j'en tirerai des deux Villages, à peu près la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le 6. de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espéce d'Arche bien bigarrée ; Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses Dépêches au Roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au 45. degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude, je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi-lieuë de l'embouchure

chure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, aussi bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, séparé l'un de l'autre par une simple palissade, mais ces derniers commencent à construire un Fort sur un Côteau, qui n'est qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandaouires*, que quatre jeunes *Outaouas* assassinerent au *Saguinan*. Les Jesuites y ont une petite Maison * à côté d'une espéce d'Eglise dans un enclos de palissades qui les sépare du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la conversion de ces incrédules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui consentent de recevoir le Bâtême lors qu'ils se voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un très petit établissement, qui ne laisse pas d'être considérable, en ce qu'il sert d'entrepos à toutes les Marchandises qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüest, car il faut indispensablement passer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & sur le Fleuve de *Missisipi*. Les Peleteries qu'on rapporte de ces différens lieux doivent y rester avant que d'être transportées à la Colonie. Sa situation est avantageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient traverser dans leurs chetifs Canots, le Détroit

* *C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette résidence.*

troit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* eſt trop rude pour cette ſorte de voiture, dont je vous ai déja fait la deſcription. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cauſe de la quantité de Marais, d'Etangs, & de petites Riviéres qu'ils ſeroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient ſans beaucoup de difficulté, outre qu'ils auroient toûjours à traverſer ce Détroit.

Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, combien de *Poiſſons blancs* il ſe pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Iſle de *Miſſilimakinac* ; Sans cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais ſubſiſter, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois à la chaſſe des Orignaux & des Cerfs, ils eſſuyeroient trop de fatigue de les tranſporter ſi loin. Ce Poiſſon eſt à mon goût celui de tous les Lacs qui peut paſſer pour bon. Il eſt vrai, qu'il ſurpaſſe toutes les autres eſpéces de Poiſſon de Riviére. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que toute ſauce diminuë ſa bonté, auſſi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti ſans aſſaiſſonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans ſi forts qu'ils entraînent ſouvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain temps ces Courans portent trois jours à l'Eſt, deux à l'Oüeſt, un au Sud, quatre au Nord, quelquefois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en puiſſe pénétrer la cauſe, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour,

Ile de missili makinak

Ile du Bois blanc

LAC DES HURONS

PECHE DU POISSON BLANC

Brasses D'eau

Courants surprenant portant tantost ici et tantost la

EMBOUCHURE du LAC des ILINOIS

A village des francois
B maison des iesuites
C village des Hurons
D Champs des Sauuages
E village des outaoras

une heure d'un côté, une heure de l'autre, ſans qu'on puiſſe limiter le temps : je laiſſe aux Diſciples de Copernic à décider ſur cette variation. On y pêche avec des alênes des Truites groſſes comme la cuiſſe, attachant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Eté, auſſi-bien avec les filets qu'avec ces ſortes d'hameçons, en faiſant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y paſſer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agréables Campagnes où ils ſement du bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur tout quand la chaſſe des Caſtors n'a pas réüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandiſes.

Dès que j'aurai ramaſſé ſoixante Sacs, chacun peſant cinquante livres, j'irai avec mon détachement ſeul au Fort *Sainte Marie* pour engager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Outaouas*, & tous enſemble nous irons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe forme encore un parti de cent *Hurons* plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt differente de celle que nous tiendrons. Je vous écrirai au retour de cette Courſe, ſi j'en trouve l'occaſion. Peut-être que les Jeſuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *De-*

nonville

nonville au Fort *S. Joseph*, où je ferai ma résidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. Cependant je vous adresse une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyiez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaisir sensible de me croire toûjours, &c.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Missilimakinac, ce 26. *Mai* 1688.



Lettre

Lettre à Mr. de Seignelai.

MONSEIGNEUR,

Je ſuis fils d'un Gentilhomme, qui a dépenſé trois cens mille écus pour groſſir les Eaux des deux Gaves Bearnois ; Il a eu le bonheur de réüſſir dans cet Ouvrage, en faiſant entrer quantité de ruiſſeaux dans ces deux Riviéres ; Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé que groſſiſſant la Barre de Bayonne, un Vaiſſeau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité, que ne faiſoit auparavant une Fregate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail, que le Roi, pour récompenſer mon pere, lui accorda, comme auſſi à ſes deſcendans à perpétuité, certains Droits & profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an, ce qui ſe vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conſeil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 1658. *ſigné* Boſſuet, *& collationné, &c. La ſeconde utilité que le Roi & la Province retirent des travaux de mon pere, conſiſte en la deſcente des Mats & des Vergues des Pirenées que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infailliblement échoüé, ſi par ſes ſoins & par des ſommes immenſes il n'eût doublement groſſi les Eaux du Gave d'Oleron. Après ſa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de juſtice pour lui, ſes Hoirs, & ayant Cauſe à perpétuité, ceſſerent auſſi-tôt ; & pour comble de diſgrace, je perdis encore ſes Charges*

de

de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement hériter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Saisie que des Créanciers mal fondez, ont fait de la Baronnie de Lahontan, d'une autre Terre contiguë & d'une somme de cent mille livres dont la Maison de Ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des Procès que parce que je suis au bout du monde, qu'ils sont riches, qu'ils ont du credit & de la protection au Parlement de Paris, où ils espérent en mon absence venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repasser en France l'année derniére pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d'où je supplie très-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.

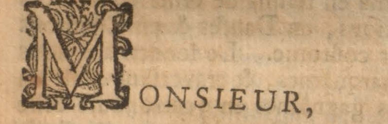


LET-



LETTRE XV.

Qui contient une Description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.



ONSIEUR,

Me voici revenu du Païs des *Iroquois*; j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph.* Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il y a trois mois pour Monsieur de *Seignelai.* Je partis d'ici, & m'embarquai le 2. de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie* où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de longueur, où les eaux du *Lac Supérieur* se déchargent, & au pied duquel les *Outchipoues* appellez

Sauteurs, ont un Village près de la Maiſon des Jeſuites. Ce poſte eſt un grand paſſage pour les Coureurs de bois trafiquans avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de ſe rendre l'été ſur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triſte lieu, parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Supérieur*, & qui ſe répandent juſques-là, rendent les terres ſtériles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Iſle du *Détour*, où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour ſe paſſa en feſtins de Guerre entre ces deux Nations, en Danſes & en Chanſons ſelon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traverſant d'Iſle en Iſle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Iſle a 25. lieuës de longueur, & ſept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*, y demeuroient autrefois ; mais ils furent obligez de ſe retirer ici par le progrès des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Iſle un jour entier, & à la faveur des calmes nous paſſâmes encore d'Iſle en Iſle juſqu'à la Côte Orientale du Lac, nous fimes entr'autres une traverſe de ſix lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture ſi fragile, eurent occaſion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieuës que de naviguer si près de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviére de *Theonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le 3. nous en partîmes, après y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Errié* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le 17. à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la descrip-

tion des Lacs de *Canada*. Incontinent après nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le 20. ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogoans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogoans*, pour y faire quelque coup de surprise ; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs aperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la sentinelle de ma Redoute, aux armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personne après eux. Ils demeurerent selon leur coûtume une demi-heure sans parler, & le Chef

prenant

prenant ensuite la parole me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je savois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage ; mais le lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaonanon*, lequel après s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assûra que les *Iroquois* n'étoient guéres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis de *Denonville*, cherchant les moyens de faire la paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en Conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'après avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre temps que des cal-

mes, que si nous attendions davantage, nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre, que n'étant pas certains d'avoir si tôt le vent à souhait, nous ne devions pas hesiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons, mais qu'aussi mon expedient étoit dangereux, que néanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du 24. au 25. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vîtesse, & comme le temps étoit clair, calme & serain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fîmes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous reposant le jour.

Le 28 lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle & presque tous ensevelis dans le sommeil ; les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant aperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui avoient passé dans l'Isle pour dormir

mir plus commodément. A ce bruit tout nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi-tôt en état d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers ; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer ; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, ce qu'ils feroient en desespérez, se laissant plûtôt tuer ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se battirent à outrance, & comme

des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient à faire, ils en tuerent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprîmes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave réſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas.* Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous refuſions de les ſuivre, cette lâcheté

nous

nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de sûreté, il falloit user de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un reduit de palissades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les prisonniers. Ils eurent assez de peine à s'y résoudre, mais après avoir tenu Conseil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage ; en sorte que le petit Fortin étant fait en sept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros se préparoit à partir au premier avis.

Le 4. Août il en revint deux sur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous ; ils ajoûterent avoir remarqué sur la route un petit ruisseau près duquel on pourroit leur dresser assez heureusement une embuscade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent aussi-tôt pour se saisir de ce petit poste avantageux, mais ils n'en sçûrent pas profiter : Les *Outaouas* se pressérent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cause que les ennemis se sauverent tous, à la réserve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il est vrai que tous les esclaves furent repris, & par conséquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous donna lieu d'être contens. Après cette expedition, nous embar-

quâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le 13. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes de Chevreüils ; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & repris eurent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes, nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le 24. & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de 80. *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins de

de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le ſort : tout retentiſſoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monſieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choſes ? Vous fuſſiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, ſur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chanſons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des tranſports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le deſſein de pouſſer juſqu'au Champ des *Tſonontouans*, pour y faire quelques expeditions, il avoit trouvé que le ſcorbut avoit fait dans ce Fort un ſi terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur d'échaper auſſi bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à ſon bon temperament avoit réſiſté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ſes douze réchapez voulant s'embarquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'eſcorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonville* travailloit à faire

la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onnontagues*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour savoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurrent que puis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici ; qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat. Le 27. nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour,
&

& rangeant la Côte Méridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre, nous arrivâmes ici le 10. Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les bleſſez qui ſe trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantay*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commiſſion de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la ſaiſon & l'occaſion le permettent, ou d'attendre juſqu'au Printems, ſi je prévoyois des difficultez inſurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandiſes la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire ſubſiſter durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrêmement, ſi je pouvois ſortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie ; mais la choſe paroît abſolument impoſſible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Caſcades, de Cataractes & d'endroits où l'on eſt obligé de faire de longs portages, que je n'oſerois expoſer à tous ces dangers des Soldats, qui ne ſauroient naviguer que ſur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre juſqu'à l'année prochaine ; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent deſcendre, & qui m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je ſuis ſur le point d'entrepren-

dre un autre voyage, ne pouvant me résoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs *Outaouas* à me suivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, est de retour ici depuis deux mois ; il a amené un esclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a presenté à Mr. de *Juchereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait aussi-tôt fusiller. Ce rusé Chef fit en cette occasion, selon sa coûtume, un coup si adroit & si malin que j'en prévois les suites funestes. Il n'en a fait confidence qu'à moi seul, parce qu'il est veritablement mon ami, & qu'il sait que je suis le sien ; je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. de *Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine, vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* son Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été sacré dans l'Eglise de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjoüiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place ; mais quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque soit traitable ; s'il est vrai qu'il ait refusé d'autres bons Evêchez, il

faut

faut qu'il ſoit auſſi ſcrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanaſe* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui preſentoit. Or s'il eſt tel, on ne s'accommodera guéres de ſa rigidité, car on eſt déja fort las des excommunications de ſon Prédéceſſeur.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Miſſilimakinac, *ce* 18. *Septembre* 1688.



LET-



LETTRE XVI.

Qui contient le depart de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses Villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.



ONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviére Longue* qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi.* J'en aurois bien pû suivre le cours jusqu'à son origine; si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles.

Tous

Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de guerre & de Marchandiſes propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je profitai me pouſſa en trois jours à l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle eſt éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye eſt preſque fermée d'Iſles ; elle a dix lieuës de largeur, & 25. de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviére aſſez profonde, qui ſe décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en 12. heures & deſcend tout autant ; c'eſt une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y ſéjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis*, & quelques *Malominis* ont leurs Villages ſituez au bord de cette Riviére. Les Jeſuites y ont auſſi une Maiſon. Il ſe fait en ce lieu-là un grand commerce de Peleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'eſt le paſſage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Miſſiſipi*. Les terres y ſont ſi fertiles qu'elles produiſent preſque ſans culture du Froment de nôtre Europe, & des Poix, des Féves & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la danſe du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiére en témoignage de paix & de bonne amitié ; la ſeconde pour me marquer leur eſtime & leur

con-

considération. J'y répondis par quelques brasses de tabac de Bresil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de rassade ou conterie de Venise, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin, je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations ; & après y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils debuterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remerciment, ils se mirent tous l'un après l'autre à chanter & danser d'une maniere, dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durerent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye, & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule. Ensuite les esclaves servirent : Toute la troupe étoit assise à la maniere Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moi quatre plats, le premier consistoit en deux Poissons blancs boüillis simplement à l'eau; le second étoit garni de côtelettes, & d'une langue de Chevreüil, le tout boüilli ; le troisiéme de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriére, & d'une queuë de Castor, le tout rôti ; le quatriéme contenoit un copieux boüillon de plusieurs sortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour.

Le

Le Feſtin dura deux heures, après quoi je priai un des Chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'eſt la coûtume, lors qu'on a des affaires, d'employer un ſecond pour ſoi en toutes les cérémonies qui ſe font parmi les Sauvages. Je lui fis preſent de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie juſqu'au ſoir. Le lendemain & le jour ſuivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Feſtins des deux autres Nations, où l'on obſerva les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages, que dix ou douze Caſtors auſſi apprivoiſez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Riviéres, & des Riviéres aux Cabanes ſans s'égarer. Je m'informai des Sauvages, ſi ces Animaux pouvoient vivre hors de l'eau; ils me répondirent qu'ils y vivoient auſſi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, ſans en ſortir que pour courir dans le Village; d'où je conclus que Meſſieurs les Caſuiſtes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes, & les Sarcelles au nombre des amphibies auſſi-bien que les Naturaliſtes. Il y avoit déja long-temps que pluſieurs Ameriquains m'avoient dit la même choſe, mais comme je croyois qu'il y avoit des Caſtors de differentes eſpéces, je voulus en être encore mieux informé. Il eſt vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens; mais ſelon le rapport même des Sauvages ceux-ci ſont d'une eſpéce differente des amphibies: Ils

ſont

font des taniéres ou des trous en terre, comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été chaſſez de quelques Cabanes dans leſquelles ces Animaux habitent juſqu'au nombre de 80. Je vous en parlerai quelque jour. Ces Animaux faineans ne voulant pas travailler ſont chaſſez par les autres, comme les Gueſpes par les Abeilles, & ils en ſont maltraitez ſi violemment qu'ils ſont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race conſtruit elle-même ſur les Etangs. Ces Caſtors indolens ont la figure des autres, ſi ce n'eſt que leur poil eſt rongé ſur le dos & ſur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils ſe frottent contre la terre quand ils vont à leur taniére ou quand ils en ſortent. Les Naturaliſtes ſe trompent groſſiérement lors qu'ils prétendent que ces Animaux ſe coupent les teſticules quand les Chaſſeurs les pourſuivent. C'eſt une viſion toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Caſtoreum* ne réſide point là, elle eſt renfermée dans une certaine poche que la Nature ſemble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en ſervent pour ſe dégacer les dents, quand ils ont mordu quelques arbriſſeaux gommeux. Mais ſuppoſé que le *Caſtoreum* fut dans les teſticules, il ſeroit impoſſible que cet Animal pût les arracher ſans déchirer les nerfs des aînes où elles ſont cachées près de l'*os pubis*. Il eſt aiſé de s'apercevoir qu'*Elian* & pluſieurs autres Naturaliſtes ne connoiſſoient guéres

la





Castor de 26. pouces de longueur entre teste et queue

la chaſſe des Caſtors : ils n'auroient point avancé qu'on pourſuit ces Animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes ſont conſtruites, & qui au moindre bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids après le danger. Si ces Animaux ſavoient la raiſon pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puis qu'on n'en veut qu'à leur peau ; car le *Caſtoreum* n'eſt rien en comparaiſon de ce qu'elle vaut. Un grand Caſtor a 26. pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queuë ; ſa circonference eſt de 3. pieds huit pouces ; ſa tête a ſept pouces de longueur & ſix de largeur ; ſa queuë fait bien l'étenduë de quatorze pouces, elle en a ſix de largeur, & au milieu elle eſt épaiſſe d'un pouce & deux lignes. Cette queuë eſt d'une figure ovale, l'écaille dont elle eſt couverte eſt un exagone irrégulier, ce qui fait un épiderme, c'eſt à dire, en terme de Medecine, une petite peau qui envelope la grande. Cet Animal ſe ſert de ſa queuë pour porter de la bouë, de la terre & toutes les autres matiéres dont ſont formées les Digues & les Cabanes qu'il conſtruit par un inſtinct admirable. Ses oreilles ſont courtes, rondes & enfoncées ; ſes jambes ont cinq pouces, ſes pattes trois & demi du talon juſqu'au bout du grand doigt ; ſes pieds ont ſix pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes ſont faites à peu près comme la main d'un homme, & il s'en ſert pour manger à la maniére des Singes,

Singes, elles ſont feüilluës, & les cinq doigts joints enſemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoiſe. Ses yeux plus petits que grands à proportion de ſon corps, ſont de la figure de ceux des Rats. Il a au devant de ſon muſeau quatre dents de défenſe, deux à chaque machoire, comme les Lapins; & 16. molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défenſe ou inciſives ont plus d'un grand pouce de longueur, & un quart de largeur, avec cela elles ſont fortes & tranchantes comme un ſabre de Damas, car cet Animal (ſecondé par ſes confreres, pardonnez-moi ce terme là, j'entens d'autres Caſtors,) coupe des arbres gros comme des bariques, ce que je n'euſſe jamais crû ſi je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil eſt double; l'un eſt long, noirâtre, luiſant & gros comme du crin; l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'hiver; en un mot le plus fin duvet qui ſoit au monde. La peau d'un tel Caſtor peſe deux livres, le prix en eſt different. La chair en eſt délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout à fait bonne. Voilà, Monſieur, la deſcription exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages ſont la production d'une ſi fine ſtructure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'auſſi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digreſſion ſeroit à preſent trop longue.

Il n'eſt donc plus queſtion que d'abandonner

donner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoye avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts. Je m'embarquai le 30. Septembre avec tous mes gens, & le 2. Octobre j'arrivai au pied du Saut du *Kakalin*, après avoir refoulé quelques petits courans dans la Riviére *des Puants*. Le lendemain nous fimes ce petit portage, & le 5. j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprès duquel je campai le jour suivant pour y prendre langue. Ce Village est situé sur le bord d'un petit Lac, où les Sauvages pêchent quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y trouvai que trente ou quarante Guerriers pour la garde, car les autres étoient allez à la chasse des Castors depuis quelques jours. Le 7. je me rembarquai, & après avoir bien ramé, nous entrâmes vers le soir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes assez de Canards & d'Outardes pour souper. Nous y cabanâmes sur une pointe de terre. Dès le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village, où nous ne restâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis present de deux brasses de tabac, qui par reconnoissance nous donnerent deux ou trois sacs de farine de *fole Avoine*. Ce Lac est couvert de cette sorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige est haute. Ces Sauvages en font des moissons abondantes. Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens ;

Ils

Ils me firent un fort bon accüeil. Car après avoir dansé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'apporterent des Chevreüils & du Poisson. Le lendemain ils m'accompagnerent jusqu'au haut de la Riviére où leurs gens étoient à la chasse des Castors. Le 11. nous nous embarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre le 13. au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation. Dès que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une visite de cérémonie, & s'informa de quel côté je prétendois aller. Je lui répondis que bien loin de marcher vers les *Nadouessious* ses ennemis, je n'en approcherois de plus de cent lieuës, & que pour l'en assûrer davantage je le priois de vouloir bien me donner six Guerriers pour m'accompagner à la *Riviére Longue* que je voulois remonter jusqu'à sa source. Il me dit qu'il étoit ravi que je ne portois ni armes, ni hardes aux *Nadouessious*, qu'il voyoit bien que je n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découverte; mais qu'il ne me conseilloit pas de remonter trop haut cette belle Riviére, à cause de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoi qu'ils n'eussent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par là que je pourrois être surpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de six Guerriers que je lui demandai il m'en donna dix, qui savoient la langue & connoissoient le Païs des *Eokoros*

avec

avec lesquels sa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Païs où l'on trouve les Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je lui fis present d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brasse de tabac de Bresil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'est à dire, des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la différence n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le 16. à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fimes en deux jours; c'est à dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riviére de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien

de cette Riviére abandonnée, ſinon qu'elle eſt ſalle, bourbeuſe, & bordée de Côteaux eſcarpez, de marais & de rochers effroyables. Le 19. nous nous embarquâmes ſur la Riviére de *Ouiſconſinc*, & à la faveur d'un paiſible courant nous arrivâmes en quatre jours à ſon embouchure, dans le Fleuve de *Miſſiſipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviére n'eſt ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Eſt* & *Sud-Oüeſt*, elle eſt bordée de prairies, de bois de haute futaye, & de ſapins ; je n'y ai vû que deux Iſles, peut-être en a-t'elle d'autres que l'obſcurité de la nuit m'empêcha de découvrir en deſcendant. Le 23. nous allâmes cabaner dans une Iſle, ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*, vis-à-vis de la Riviére dont je vous parle. Nous eſpérions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traverſâmes de l'autre côté du Fleuve en ſondant par tout comme le jour précédent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le 2. Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*, après avoir refoulé pluſieurs courants de ce Fleuve aſſez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fuſſent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs ſauvages que nous fimes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës aſſez groſſes. Le 3. nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviére Longue*, qui forme une eſpéce de Lac rempli de joncs:

nous trouvâmes dans le milieu un petit chênail que nous ſuivîmes juſqu'à la nuit, laquelle nous paſſâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, ſi cette Navigation parmi ces joncs dureroit longtemps ; ils me répondit qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviére en Canot, que cependant ils m'aſſûroient qu'à vingt lieuës plus haut ſes bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins ſi loin, car le lendemain ſur les dix heures du matin, nous trouvâmes cette Riviére aſſez étroite, & ſes rivages garnis de bois de haute futaye, & navigeant le reſte du jour, nous vîmes quelques prairies d'eſpace en eſpace. Le même ſoir, nous cabanâmes ſur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour ſuivant, nous nous arrêtâmes à la premiére Iſle que nous découvrîmes : nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchans poiſſons qui ſentoient la vaſe. Le 6. à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à 12. lieuës plus haut dans une autre Iſle ; Nous fimes cette Navigation fort promptement, nonobſtant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me ſurprit, auſſi-bien que de ne point voir là autant de Cerfs, de Chevreüils &

de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte. Le 7. le même vent nous porta dans une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin ; Nos Sauvages y tuérent trente ou quarante Faisans, qui me firent quelque plaisir. Le 8. ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviére. Aussi-tôt nos Sauvages sautérent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseurs firent present à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tué sur le lieu, & ils les aiderent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver ; car par politique plûtôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendemain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Riviére plus de deux mille Sauvages qui nous ayant apper-

apperçûs se mirent à danser. Nos *Outagamis* aborderent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, près d'une petite Riviére. Quoique ces Sauvages me pressassent extrêmement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats, & je visitai les Chefs de cette Nation, en leur presentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous êtions venus dans leurs Païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le 12. j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Riviére, je fis arrêter mes gens à un troisiéme Village éloigné de 5. lieuës du premier, sans pourtant débarquer ; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé

au pied de celui-ci, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant, je trouverois la Nation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chez eux, & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviére, si ce n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin après qu'il m'eut instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en 12. Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*, les *Panimoha*, & les *Essanapés*. Ces Peuples sont assez civils, ils n'ont rien de féroce, au contraire ils paroissent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassez & plâtrez de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Au reste, les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs de *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entre eux. Leurs Villages sont fortifiez de bran-

branches d'arbres & de faſſines garnies de terre graſſe. Nous nous embarquâmes à ce dernier Village le 21. à la pointe du jour, & le ſoir même nous mîmes pied à terre dans une Iſle couverte de pierres & de gravier, après en avoir paſſé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occaſion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fimes voile, & nous marchâmes non-ſeulement le jour, mais encore la nuit, ſur le raport que les ſix *Eſſanapés* me firent, que la Riviére étoit ſûre, n'y ayant ni rochers, ni bancs de ſable à apréhender. Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faiſoit eau. Pendant ce temps-là nous fimes cuire les viandes de chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait preſent, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chaſſer, mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux, ſur leſquels ils ne s'amuſérent pas de tirer. Dès que nous fûmes rembarquez, le vent ayant ceſſé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons ; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que très-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une groſſe Iſle deux lieuës plus haut, étant averti par les ſix eſclaves *Eſſanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces Animaux n'étoient pas d'un mauvais in-

ſtinct de chercher là leur azile, car les bois y étoient ſi épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en pluſieurs endroits pour les obliger d'en ſortir.

Cette chaſſe finie, mes Soldats ſe donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un ſommeil ſi profond, que j'eus toutes les peines du monde à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faiſoient en terre ferme dans les brouſſailles. Le lendemain 24. nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviére avec leurs fuſils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand ſuccès. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviére à main droite, où les *Eſſanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit de là juſqu'au premier Village que 16. ou 18. lieuës, ce qui fit que par le conſeil de nos Sauvages, j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le 26. nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour ; mais la quantité de bois flottans, que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha : de ſorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le 27. à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrêtâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dès que nous parûmes, trois ou quatre cens

cens *Essanapés* accoururent nous recevoir, & après avoir dansé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord, ils se mirent en devoir de se jetter sur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussi-tôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage, cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'instant portez & enlevez au Village en cérémonie, c'est à dire, avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte, ceux qui nous portoient s'arrêterent, jusqu'à ce que le Chef qui étoit un homme de cinquante ans fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez d'arcs & de fléches. A l'instant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs fléches : mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approchez de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter des armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant, les *Outagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots quand tout à coup, le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revins donc sur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fusils que ces Sauvages ne pouvoient se lasser d'admirer ; car ils ne connoissoient que par ouï dire ces instrumens meurtriers. Le Chef nous conduisit dans une grande Cabane où il ne paroissoit pas que personne eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refusa d'y laisser entrer les *Outagamis* ; par la raison, leur disoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puis qu'ils avoient voulu susciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Essanapés*. Cependant, j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne mal-traiter personne ; mais au lieu d'entrer, ils me presserent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai sur le champ, emmenant avec nous les quatre esclaves *Essanapés*, pour les conduire jusqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit sa Riviére, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y transportât une montagne ; & sans nous amuser davantage à disputer, nous voguâmes jusqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la distance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris soin de m'informer exacte-

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espéce de Lac ; Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages, où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous navigâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parurent beaucoup plus sociables que ce Chef qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée de Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprès du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espéce de Roi, lors que ceux-ci passerent une demi-heure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux batte-feux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre ; Il fut plus content de

ces bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne ſerois d'une groſſe fortune : il nous marqua ſa reconnoiſſance par une matiére qui n'étoit pas beaucoup plus précieuſe ; mais qui étoit plus ſolide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes, & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profuſion, ce qui nous fit un fort grand plaiſir. Il me dit que puis que j'avois le deſſein d'aller chez les *Gnacſitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'eſcorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour ſe défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuſe ; il ajoûta même qu'ils marchoient en grand nombre, que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour ſe garantir des inſultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacſitares* & ſa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-ſix ans, que par cette raiſon-là, ces Alliez habitoient dans des Iſles le ſeul endroit où ils peuvent trouver leur ſûreté. J'acceptai ſon eſcorte avec plaiſir, & lui en marquai beaucoup de reconnoiſſance ; je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choiſir ſur cinquante autres. Quand je me vis ſûr de la choſe, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la hache. Ils s'écrioient

crioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoi qu'ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit, sur quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviére, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village, sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidence; Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres où logent tous ses parens. Quand il marche, on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves; Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Okoros*; On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriére d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu près comme des fours, mais grandes & hautes, la plûpart de roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes *Outagamis*

tagamis de s'informer de la chofe, ils le demanderent à mes quatre efclaves, qui me fervoient entiérement d'interprétes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent, que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui fe mourroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oifeaux où leurs ames pouvoient être transfufes. Ils répondirent que la métampficofe ne paffoit point chaque efpéce, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oifeau, ou de quelqu'autre bête que ce fût, & ainfi de tous les Animaux. Au refte, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne font ni mieux faits, ni plus agiles que les *Okoros*. Je partis de ce Village le 4. de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, fans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre efclaves *Effanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacfitares* ne connoiffent point ce fymbole de concorde. Le premier jour nous fimes fix ou fept lieuës avec affez de peine, à caufe de la quantité de joncs dont ce Lac eft rempli ; les deux jours fuivans nous fimes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüeft-Nord-Oüeft nous furprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre ; Nous reftâmes deux jours fur un fond fablonneux, & dont la ftérilité

nous

nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer, ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid ; car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vûë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort desagréable ; c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin après six autres jours de Navigation nous arrivâmes à la pointe d'une Isle ; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justement le 19. du même mois de Décembre ; jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dès que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes ; je détachai mes esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Isle, que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le rapport de mes escla-

esclaves, je m'embarquai sur le champ pour m'aller poster dans une petite Isle, qui tenoit le milieu entre la grande & la terre ferme, sans permettre que les *Essanapés* fussent du campement. Cependant, les *Gnacsitares* envoyerent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vingt lieuës chez des Peuples demeurant au Sud. Comme ces Peuples étoient censez connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point; ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationnale, & après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de véritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les dissuaderent entiérement de leur opinion mal-fondée. Alors ils me priérent d'aller camper dans leur Isle, & m'apporterent d'une espéce de grains du Païs, qui ressemble fort à nos lentilles, dont ils recüeillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant, je m'embarquai pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits, car
il

il y avoit dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observerent dans cette occasion-là ; ce seroit toûjours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Païs-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décris dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle aussi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toûjours des *Espagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'il m'assûra n'être pas plus éloignez de leur Païs que de 80. tazous, qui font chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedoit pas à la sienne ; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Espagnols qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiére civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets ne

ne valoit rien pour des Voyageurs affoiblis de travail, & d'abſtinence, *ſine Cerere & Baccho friget Venus.* Sur cette honnêteté nos Sauvages lui repreſenterent à ma ſollicitation que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardaſſe ils ſeroient en peine de moi. Nous nous ſéparâmes aſſez contens l'un de l'autre ; cette avanture m'arriva le 7. Janvier.

Deux jours après le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui 400. des ſiens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Eſpagnols* : Cette mépriſe venoit de la grande difference qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vêtus ; ils portoient la barbe touffuë & les cheveux juſqu'au deſſous de l'oreille : ils avoient le teint bazané ; enfin par leur abord civil & ſoûmis, par leur air poſé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fuſſent des Sauvages ; Je me trompois néanmoins, ils en avoient le nom & la choſe. Voici ce que j'appris du Païs de ces eſclaves, ſuivant la deſcription Geographique que les ſix *Gnacſitares* firent en forme de Carte ſur une peau de Cerf ; Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages ſont ſituez ſur le bord d'une Riviére qui tire ſa ſource d'une chaîne de Montagnes où la *Riviére Longue* ſe forme auſſi par quantité de grands ruiſſeaux qui font là un confluant. „ Quand „ les *Gnacſitares* vont à la chaſſe des Bœufs „ ſauvages, ils ſe ſervent ordinairement de „ Piro-

„ Pirogue pour voiture, & poursuivent
„ leur route jusqu'à la croix que vous
„ voyez marquée dans la Carte, laquelle
„ croix ✠ se trouve à la fourche de deux
„ petites Riviéres. Cette chasse de Bœufs
„ sauvages dont les Vallées sont toutes
„ remplies pendant l'Eté, est quelquefois
„ l'occasion d'une cruelle guerre : Vous
„ saurez que l'autre croix ✠ que vous
„ voyez dans la Carte sert aussi de borne
„ aux *Mozeemlek* ; si bien que pour peu
„ que ces deux Nations avancent mutuel-
„ lement sur le terrain, c'est un sujet de
„ carnage. Ces Montagnes ont six lieuës
„ de largeur. Elles sont si hautes qu'il faut
„ faire de grands détours pour les traver-
„ ser, & elles ne sont habitées que d'Ours
„ & d'autres bêtes fauves.

„ La Nation des *Mozeemlek* est grande
„ & puissante ; cependant ces quatre Sau-
„ vages que j'avois pris pour Espagnols,
„ m'apprirent quelques particularitez de
„ leur Païs, & me dirent qu'à cent cin-
„ quante lieuës la principale Riviére se
„ décharge dans un grand Lac d'eau salée
„ de trois cens lieuës de circuit, dont l'em-
„ bouchure n'en a tout au plus que deux ;
„ qu'au bas de la Riviére étoient situées six
„ belles Villes ; l'enceinte en est de pierre
„ enduite de terre grasse ; les Maisons sont
„ découvertes, sans toit & en maniere de
„ platte-forme ; Je vous en donne le plan
„ dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en
„ avoit encore plus de cent, tant petites
„ que grandes, autour de cette espéce de

„ Mer,

„ Mer, ſur laquelle ils naviguoient avec
„ des batteaux tels que vous les voyez ici
„ dépeints ; que ces gens-là faiſoient des
„ étoffes, des haches de cuivre, & plu-
„ ſieurs autres ouvrages, dont mes *Outa-*
„ *gamis* auſſi-bien que les autres interpré-
„ tes, fort ignorans en cela, ne pûrent
„ jamais me donner aucune connoiſſance;
„ Que leur Gouvernement étoit deſpoti-
„ que, tout ſe réüniſſant à un Grand Chef
„ ſous qui tous les autres tremblent : Que
„ ces Peuples s'appelloient *Tahuglauk*; qu'ils
„ étoient auſſi nombreux que les feüilles
„ des arbres, (car c'eſt ainſi qu'ils s'expri-
„ ment dans leur hiperbole ſauvage,) Ils
„ diſoient de plus que leurs gens, c'eſt-à-
„ dire, les *Mozeemlek*, amenoient dans les
„ Villes des *Tahuglauk* des troupeaux de
„ petits Veaux pris dans les Montagnes
„ dont je vous ai parlé, & dont ces der-
„ niers ſe ſervent à plus d'un uſage ; Ils
„ en mangent la viande ; ils les dreſſent
„ au labourage, & la peau ſert aux vête-
„ mens, aux bottes, &c. Ils m'apprirent
„ auſſi qu'ils avoient eu le malheur d'être
„ pris par les *Gnacſitares* pendant une guer-
„ re qui duroit depuis dix ans, mais qu'ils
„ eſpéroient que la Paix ſe feroit, & qu'a-
„ lors tous les priſonniers ſeroient échangez
„ ſelon la coûtume. Ils ſe vantoient d'être
„ fort raiſonnables, en comparaiſon des
„ *Gnacſitares* qu'ils diſent n'avoir que la figu-
„ re d'hommes, & qu'ils regardent comme
„ des bêtes. Je crois qu'en cela, ils ne ſe trom-
pent pas tout à fait ; car en effet, je re-
marquai

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commercer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avoit une Médaille penduë au coû d'un espéce de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte; Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Ilinois* qui avoit quelque connoissance des métaux; mais la matiére devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à fond de ces sortes de Médailles: „ Ils me dirent que „ les *Tahuglauk*, qui en sont les Artisans, „ en font beaucoup de cas; Au reste, je „ n'ai rien pû apprendre des Païs, du Com- „ merce & des Mœurs de ces Peuples éloi- „ gnez. Tout ce qu'ils me dirent, c'est „ que leur Riviére descendoit toûjours vers „ le Couchant, & que le Lac d'eau salée „ dans lequel elle se décharge, & que je „ vous ai dit avoir trois cens lieuës de cir- „ cuit, en a trente de largeur, son em- „ bouchure étant bien loin vers le Midi ou „ le Sud. J'aurois eu beaucoup de curio- „ sité d'apprendre à fond les mœurs & les „ maniéres des *Tahuglauk*, mais ne pou- „ vant me satisfaire par mes propres yeux, „ je fus obligé de m'en rapporter au témoi- „ gnage des *Mozeemlek*, qui m'assurerent „ avec toute la bonne foi sauvage, que

„ ces

„ ces Peuples portoient la barbe longue
„ de deux doigts ; que leurs robes venoient
„ jusqu'aux genoux, qu'ils étoient coëffez
„ d'un bonnet pointu, qu'ils avoient toûjours à la main un long bâton, à peu
„ près ferré comme les nôtres, & qu'ils
„ étoient chaussez d'une bottine qui leur
„ monte jusqu'au genou ; que leurs femmes ne se montroient point, apparemment sur le même principe qu'en Italie
„ ou en Espagne, & qu'enfin ces Peuples,
„ quoi que toûjours en guerre avec de puissantes Nations, situées aux environs &
„ au delà du Lac, n'inquiétent point les
„ Nations errantes qui se trouvent sur leur
„ chemin, par la raison qu'elles sont plus foibles qu'eux ; Belle leçon pour les Princes, qui savent si bien mettre en usage le droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumiéres touchant les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoit assez à m'informer à fond de tout ce qui concerne ce Païs-là ; mais malheureusement je manquois d'un bon interpréte, & ayant affaire à plusieurs hommes qui ne s'entendoient pas eux-mêmes, c'étoit un galimatias où je ne comprenois rien, ce qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui en est. Je me contentai donc de faire à ces quatre malheureux esclaves quelques libéralitez à la magnificence de ce Païs-là ; j'eusse bien souhaité de les amener en *Canada* ; je tâchai même de les engager à ce voyage, par de certaines offres qui devoient leur paroître des Montagnes d'or ; mais l'amour

l'amour de la Patrïe l'emporta, & il me fut impossible de persuader ces malheureux, tant il est vrai que la Nature réduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüest, je fis dire au grand Cacique des *Gnacsitares* que je voulois m'en retourner ; Je réïtérai mes presens, en récompense desquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, après quoi je m'embarquai. De la petite Isle d'où je partois, je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le 26. Janvier, & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le 5. Février au Païs des *Essanapés*. Je descendis la Riviére *Longue*, avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée : je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Riviére qui se trouvent là en abondance. Vous saurez que cette Riviére est d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorziéme Village jusqu'au quinziéme, où son courant peut être appellé rapide ; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac ; j'avouë qu'elle est triste. La plûpart de ses rivages sont affreux ; son eau même est dégoûtante ; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est fort navigable,

gable, & elle porteroit même jusqu'à des barques de cinquante tonneaux, ce qui finit à l'endroit marqué sur la Carte par une fleur de Lis, lieu où je plantai un poteau, que mes Soldats nommérent *la borne de Lahontan.* J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *Missisipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la premiére fois, à cause des pluyes & du débordement des Riviéres. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le 10. nous arrivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle est située vis-à-vis. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadouessis*. Voici en peu de mots comment la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein de surprendre certains peuples situez aux environs des *Otentas*, & que je vous ferai bientôt connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leur fournirent des vivres,& chez lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étant embarquez sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent découverts par une autre petite Flote qui descendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverserent aussitôt à cette Isle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadouessis* soupçonnant leur dessein, sans savoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoissoient les *Iroquois* que de réputation) se hâterent de les joindre. Les deux partis se posterent chacun sur une pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits designez sur ma Carte par deux croix. Ils ne furent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes vous.*

Na-

Nadoueſſis, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchiſe. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois*? A la chaſſe aux Bœufs, repliquerent les *Nadoueſſis* ; mais vous *Iroquois*, *quel eſt vôtre but* ? Nous allons, repartirent-ils, à la chaſſe aux hommes, & bien dirent les *Nadoueſſis*, *nous ſommes des hommes*, *n'allez pas plus loin.* Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Iſle, en ſuite le Chef des *Nadoueſſis* ayant briſé tous ſes Canots à coups de hache, il dit à ſes Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baiſſée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches ; mais les autres ayant eſſuyé cette premiére décharge qui ne laiſſa pas de leur tuer quatre-vingt hommes, fondirent la maſſuë à la main ſur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte coûture. Ce Combat qui dura deux heures, fut ſi chaud que deux cens ſoixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reſte du parti fut pris, pas un ſeul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de ſe ſauver ſur la fin du combat, le Chef victorieux les fit pourſuivre par dix ou douze des ſiens dans un des Canots qui lui reſtoit pour butin, ſi bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Après cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux deux priſonniers les plus agiles, & les ayant munis de fuſils, de poudre & de plomb, ils

leur laisserent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne se servissent plus de femmes pour faire la chasse aux hommes.

Le 12. nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplimes nos Canots, avec une copieuse provision de bled d'Inde, dont ces Peuples font une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviére étoit assez rapide, qu'elle tiroit sa source des Montagnes voisines, & que vers le haut elle étoit habitée en plusieurs Villages par les *Panimaha*, les *Paneassa* & *Panetonka*; mais comme le tems me pressoit, & que je ne voyois point d'apparence d'aprendre ce que je voulois sçavoir, touchant les Espagnols, j'en partis le lendemain 13. & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviére des *Missouris*. Ensuite refoulant son courant, qui est pour le moins aussi rapide que celui du *Missisipi* l'étoit alors, j'arrivai le 18. au premier Village des *Missouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques presens qui me valurent une centaine de Cocs d'Indes, ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bien fournies de ces munitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le soir suivant nous mîmes pied à terre près du second Village. Aussitôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Outagamis*, pendant que mes gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire enten-

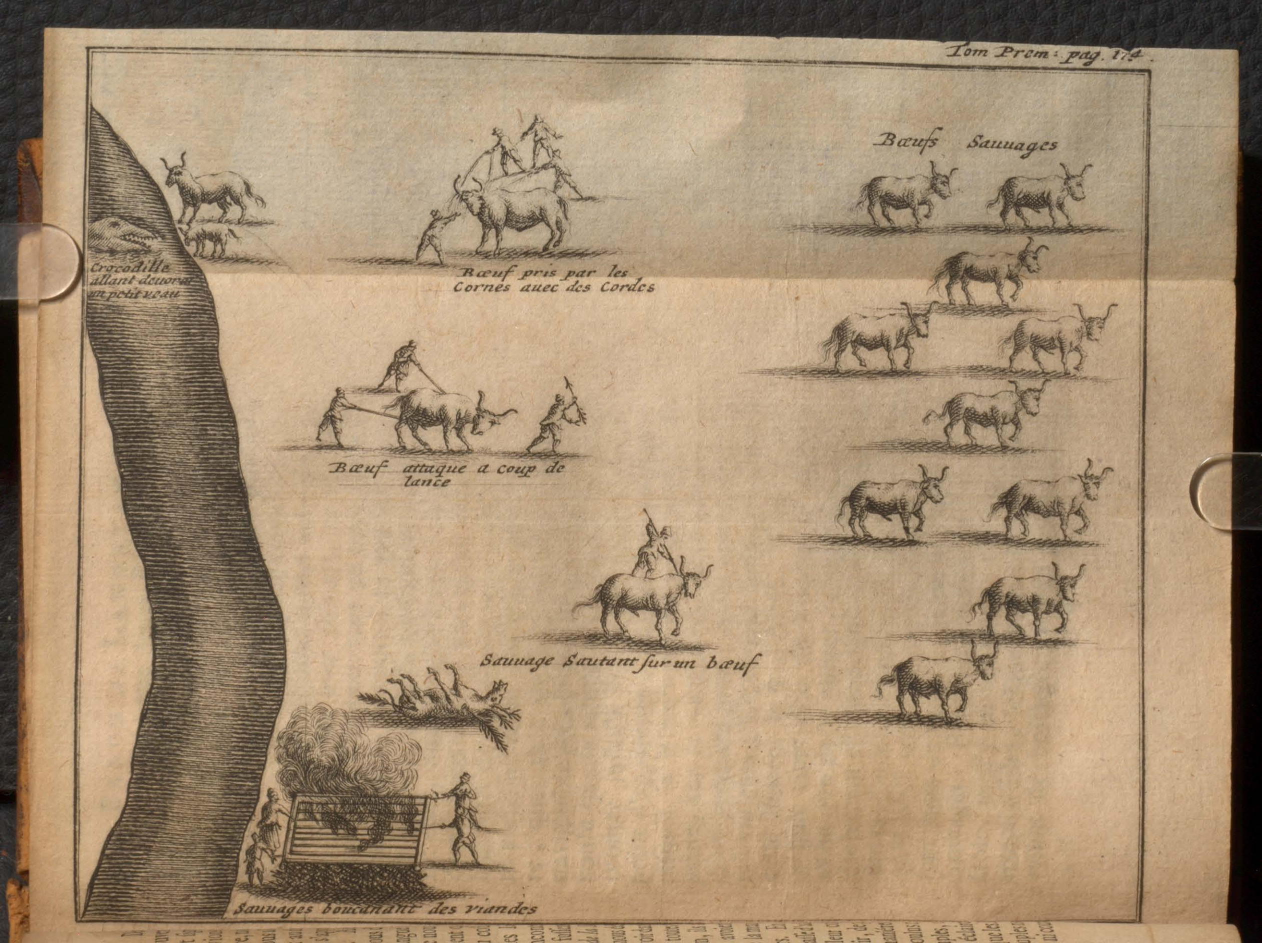
dre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient ſur le point de faire main baſſe ſur nos gens, lors qu'un bon Vieillard ſe mit à crier que ces étrangers n'étoient pas ſeuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De ſorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & réſolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures après minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoiſe* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens, avec leſquels ils pourroient ſe faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dès que le Soleil paroîtroit, ils ſeroient les bien venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me perſécuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & paſſer tous ces coquins au fil de l'épée: Je leur répondis, que nous devions être plus ſages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choſes que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & après nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le ſalut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures ſe paſſerent ſans voir paroître perſonne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja,

nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda presque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des siens, chargez de viandes boucanées, de sacs de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverses couleurs. Je répondis à son present par un autre de moindre conséquence. En suite, je fis lier une conversation entre mes *Outagamis*, & ses deux messagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit constamment à ces *Outagamis* qu'il ne sçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviére. Si j'avois été du sentiment des *Outagamis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mais il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs choses que nous n'aurions pas appris en brûlant son Village : Enfin, le même jour à deux heures après midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & après avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviére des *Osages*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre fausses allarmes durant la nuit par des Bœufs sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes avantageusement; car le lendemain nous en fimes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui survint nous permit à peine de sortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir, & lors que je faisois transporter à nôtre petit Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroître

paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tireboures pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparut, s'enfuyant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviére Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence, nous attendîmes le jour ; ensuite, nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fimes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvante aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précédent) qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant miséricorde. Alors les *Outagamis* s'écriérent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village ; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. En suite, nous continuâmes à descendre cette Riviére rapide. Le 25. à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures après midi, nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies

étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nous appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens s'étoient, ni en quel nombre, nous hésitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Ilinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques coûteaux, ciseaux pendus au coû, & même de petites haches dont les *Ilinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & après avoir dansé & chanté, ils nous régalérent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la maniére que je vous l'expliquerai ailleurs. En suite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs, des différentes maniéres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement ; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'avoient ni courage

ni


Bœufs Sauuages
Bœuf pris par les Cornes auec des Cordes
Crocodille allant deuorer un petit veau
Bœuf attaque a coup de lance
Sauuage Sautant sur un bœuf
Sauuages boucanant des viandes

ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, après avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous séparâmes pour continuer nôtre voyage jusqu'à la Riviére *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demi d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviére paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoi qu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eût permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviére des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents ; Cependant nous arrivâmes à cette Riviére le 9. d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter, c'est que sa moindre largeur est d'une demi lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demi d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le rapport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de boscages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aspect fort agréable ; Il est bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne sçai d'ailleurs si ce Fleuve serpente ; mais autant que j'ai pû le remarquer, son cours est fort différent de celui de nos Fleuves de France ; car je vous dirai ici en passant que les Riviéres de l'Amérique courent assez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il est riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuse de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocs d'Inde qui paissent sur ces rivages. On y voit aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçaurois vous parler, sans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chasses & des pêches de différentes espéces d'Animaux, aussi-bien que des rencontres de Sauvages, & tout ce détail vous rebuteroit par sa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triste état, dépoüillez de verdure, & sur tout les treilles dont la beauté des grapes & la grosseur des grains vous surprendroient. J'ai mangé de ces raisins dessechez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Castors ils y sont aussi rares que sur la *Riviére Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourrures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviére des *Ilinois* le 10. d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüest-
Sud-

Sud-Oüeſt, nous gagnâmes en ſix jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez poſſibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raiſon. Je reſtai trois jours dans ce Fort, où il y avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village deſquels j'arrivai le 20. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus conſidérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Breſil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes. Cette largeſſe me fut fort utile, & les anima ſi bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le 24. j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut là que mes *Outagamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, auſſi contens de moi que du preſent que je leur fis de quelques fuſils & de quelques piſtolets. Le 25. je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Riviére des *Oumamis* ; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils diſoient avoir bien merité ce ſupplice ; ils vouloient même que nous priſſions plaiſir à le voir, car les Sauvages ſe ſcandaliſent qu'on ne ſe divertiſſe pas de ces tragédies réelles. Ce ſpectacle me fit horreur, car on faiſoit ſouffrir à ces malheu-

reux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & après avoir côtoyé ce Lac, & traversai la Baye de *l'Ours qui dort*. Je mis pied à terre à *Missilimakinac* le 22. du mois present, j'appris par le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que Mr. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même temps ses Nations alliées, il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprès pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au reste, j'ai déja dispersé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à régler ici, je suis contraint d'y demeurer encore sept ou huit

jours.

jours. Voilà, Monſieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'eſſentiel : j'aurois pû la groſſir davantage, mais j'ai crû que le reſte n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curioſité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez ſur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne ſçaurois m'aſſujettir à tracer dans une lettre les differentes diſtances des lieux. Ce Lac eſt ſitué dans un beau climat ; ſes rivages ſont couverts de bois de ſapins & de haute fûtaye ; mais peu de prairies. La Riviére des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* eſt aſſez grande, c'eſt ſur la Riviére qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chaſſes de Caſtors. Au reſte, il n'y a ni batures, ni rochers, ni bancs de ſable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Méridional ſont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monſieur, ſoyez perſuadé que je me ferai toûjours un ſenſible plaiſir de vous amuſer, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reſte je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage ſoit ſi abregée ; Il me faudroit plus de tems & de loiſir que je n'en ai à preſent pour vous particulariſer quantité de choſes curieuſes, dont le détail ſeroit un peu trop long. Il ſuffit que je vous envoye l'eſſentiel, en attendant que je puiſſe moi-même vous faire

le recit d'un infinité d'avantures, de rencontres & d'obſervations, capables de reveiller l'eſprit des réflexionnaires. Le mien eſt trop ſuperficiel pour philoſopher ſur l'origine, la croyance, les mœurs & les maniéres de tant de Sauvages, non plus que ſur l'étenduë de ce Continent vers l Oüeſt. Je me ſuis contenté ſeulement de faire réflexion ſur les cauſes du mauvais ſuccès des découvertes que pluſieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amérique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres malheureux découvreurs ont ſçû donner de très grandes leçons, à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'apartient pas à toutes ſortes de perſonnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum.* Il ſeroit très facile de pénétrer juſqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je ſuppoſe premiérement qu'au lieu de Canots on ſe ſervit de certaines Chaloupes d'une conſtruction particuliére qui tiraſſent peu d'eau, qui fuſſent legéres de bois & portatives, leſquelles contenant treize hommes avec 35. ou 40. quintaux de péſanteur reſiſtaſſent vigoureuſement aux vagues des grands Lacs. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté & de la vigilance pour faire ces entrepriſes. Il faut bien d'autres talens qui ſe trouvent rarement en une même perſonne. La condui-

te de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes, me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont nécessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes, se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force sur leurs supérieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal ; la voye de la douceur est la plus sûre, pour celui qui conduit la troupe, s'il arrive quelque mutinerie, ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y rémédier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclatte en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'exécution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tollérer mille choses en ces voyages dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leur neglicence à faire la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la des-

obéïssance ni à la revolte. Il doit avoir le soin de choisir dans sa troupe un espion, lequel étant bien recompensé, l'informe adroitement de tout ce qui se passe, afin d'y rémédier directement ou indirectement. Il est question de découvrir avec beaucoup de finesse & de secret un chef de cabale; & lorsque le Commandant en est tellement éclairci qu'il ne lui est plus permis de douter du crime, il est expédient de s'en défaire avec tant d'adresse, qu'on ne sçache ce qu'il est devenu.

Au reste il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible; les exciter à se réjouïr, à joüer, à danser, & en même tems les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puisse se servir pour les contenir dans leur devoir, c'est la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui-même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Ecclesiastiques, ils font plus de mal que de bien en ces sortes de voyages; ce qui fait que je m'en passerois. Celui qui se charge de ces découvertes doit bien choisir ses gens; car tout le monde n'est pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperamment sec & d'une humeur paisible, qui soient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des voyages. Parmi ces trois cent personnes il y doit avoir des charpentiers

tiers de chaloupes, des armuriers, des ſcieurs de long avec tous leurs outils, des chaſſeurs, des pécheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre choſe que des raſoirs, des lancétes, des drogues pour les bleſſures, de l'orvietan & du ſené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots de bufle & de botines pour reſiſter à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils ſoient armez d'un fuſil à deux coups, d'un piſtolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le ſoin de faire proviſion d'une aſſez grande quantité de peaux de cerfs, d'orignal, ou de bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de ſon Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de diſtance à autre. J'en avois ſuffiſamment pour garnir un quarré de trente pieds ſur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & près de quatre de largueur, j'en fis faire deux bandes de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un inſtant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de ſix de largeur, deux Moulins à bras, qui ſont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en ſert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes eſpéces, des pics, des pioches, des béches, des haches, des

ame-

amecons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & généralement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompetes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjoüir ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite, & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, modéré & d'un talent à trouver des expédiens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avoüe que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi, que pour ma propre ſatisfaction; car enfin j'ai tant gouté de plaiſir dans mes voyages par la diverſité
con-

ntinuelle d'objets, que je n'ai presque s eu le tems de m'apercevoir de mes peis & de mes fatigues.

Je suis Monsieur vôtre &c.

Missilimakinac, *ce* 28. *Mai* 1689.



LET-



LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Riviéres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis* de Denonville.

ONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Riviére Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût, afin de m'empêcher de passer outre en si foible compa-

gnie.

gnie. Il vouloit me perſuader de deſcendre avec lui, me répreſentant que ſi mes douze conducteurs apercevoient dans les Portages ou dans les Riviéres quelques veſtiges ou apparences qui leur fiſſent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuïroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir; car ce qu'il m'avoit prédit penſa m'arriver au *Long Saut*; ils furent ſur le point de ſe ſauver dans les Forêts. En ce cas j'aurois tâché de les ſuivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *S. Helene* dans la grande Riviere des *Outaouas*, près de la Riviére du *Liévre.* Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudſon*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le paſſage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à ſon arrivée le Roi Jaques s'étoit retiré en France: Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui ſembloit préſager une rude & ſanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me ſurprit extrémement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme, ſur la parolle duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable, de pouvoir croire qu'une révolution auſſi grande ait pû ſe faire en ſi peu de tems, & ſans effuſion de ſang, faiſant réfléxion ſur tout, à l'alliance qu'il y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'intérêt qu'ont

qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, après avoir ſauté pluſieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviére des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre leſquels il y en a de plus d'une lieuë de diſtance. De *Miſſilimakinac* à la *Riviére des François* la Navigation eſt aſſez aſſurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iles qui ſervent d'abri. On remonte cette Riviére avec aſſez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante, & de cent pas, enſuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviére, où on ſaute ſix ou ſept chûtes d'eau. De celle-ci on fait dérechef un portage juſqu'à la *Riviére Creuſe*, qui ſe décharge par de ſemblables courants précipitez dans la grande *Riviére des Outaouas*, proche du lieu qu'on apelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviére, ſi ce n'eſt au bout de l'Iſle de *Monreal*, où elle ſe perd dans le grand *Fleuve de S. Laurent*. Ces deux Riviéres ſe joignent avec beaucoup de tranquilité; car après avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *S. Loüis*. Je penſai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons je fus tranſporté par la force du courant juſqu'au pied de ce Cataracte, ſur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira par

un

un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des six Sauvages furent perdus, & un d'eux malheureusement noyé; voilà le seul risque que j'aye couru pendant le cours de mes voyages. Dès que j'eus mis pied à terre j'accourus en diligence à l'auberge pour me délasser, & me dédommager de l'abstinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, auxquels je rendis compte de mes voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parurent en effet au bout de quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit descendu & retourné chez lui, malgré les risques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une digression qui sera de longue étenduë, pour vous aprendre le malicieux stratagéme dont ce rusé Sauvage se servit l'année derniére, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précédente lettre, si le tems me l'eut permis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galand homme s'il en fut, se voyant pressé, prié & sollicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour entrer dans son Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué, y consentit à la fin, avec cette clause que la guerre ne finiroit que par la destruction

des *Iroquois*, ce que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'aſſura lui-même le 3. Septembre de la même année, c'eſt-à-dire, deux jours avant que je partiſſe de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant ſur la promeſſe de Mr. *de Denonville*, partit de *Miſſilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorſiéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à deſſein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit queſtion d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de paſſer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dès qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoiſes*, dont il attendoit les Ambaſſadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité; que par conſéquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Miſſilimakinac* avec tous ſes Guerriers, ſans paſſer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit ſi peu, & qui étoit ſi fâcheuſe pour lui & pour toute ſa Nation, qu'il prévoyoit être ſacrifiée pour le ſalut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raiſonnable*, mais au lieu de ſuivre le conſeil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambaſſadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit abſolument qu'ils abordaſſent. A peine y demeura-t-il quatre ou cinq jours que ces malheureux

Deputez

Deputez accompagnez de quarante jeunes hommes arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers, qui devoient y passer en tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux joüer son role) contre Mr. *de Denonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit, *allez mes freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire que je ne m'en consolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincérité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurérent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix en son particulier les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaouanon* adopté des

des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué ; & après avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré qu'on le condamna à être fusillé, parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce misérable eut beau raconter son avanture & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faisoit parler, dautant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuërent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* apellant un ancien esclave *Iroquois* qui le servoit depuis long-tems, lui dit, qu'il avoit résolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin oculaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé, malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cet esclave s'aquitta si ponctuellement de sa commission, que les *Iroqucis* firent peu de tems après l'incursion suivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire savoir aux
Iroquois

Iroquois qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai qu'il attendoit à tous momens dix ou douze Deputez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arrivérent en effet au bout de quelque tems, mais en plus grand nombre, & pour un dessein bien différent de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouvantable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville*, qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit générale; car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, après avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux ci furent tous pris ou taillez en piéces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages, un Soldat & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement, qui aprés avoir eu la cuisse cassée fut emporté par ces douzes Alliez; les autres Officiers, à sçavoir, les Sieurs de la *Raberre*, *S Pierre Denis*, *la Plante*, & *Ville Dené*, furent pris. Ces Barbares désolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels après s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouvérent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dès que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussitôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de Denonville*, lui dit, que „ le coup du *Rat* étoit irréparable, que les „ cinq Nations *Iroquoises* avoient cèt ou„ trage si fort à cœur, qu'il seroit impos„ sible de les porter sitôt à la Paix; & qu'el„ les blâment si peu l'action de ce *Huron*, „ qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité „ avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son „ parti que ce qu'un bon Guerrier & un „ bon Allié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion, à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna sans doute, & lui fournit une ample matiére à réfléxion. Déja il étoit impossible qu'il pût entretenir plus longtems

tems le *Fort de Frontenac*, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le ſécourir qu'en expoſant bien du monde aux paſſages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en retirer la garniſon, & de faire ſauter ce Fort, il n'étoit plus queſtion que de trouver des gens qui en portaſſent l'ordre au Commandant, ce que perſonne n'oſoit entreprendre. Dans cèt embarras le Sieur de *S. Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller ſeul au travers des bois, ce qu'il executa heureuſement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Baſtions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit ſuffiſant pour les faire ſauter. Enſuite il s'embarqua pour deſcendre les Cataractes du Fleuve juſqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna juſqu'ici. Cet Officier ne ſe contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoutumé de Naviguer ſur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandiſes en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, auſſi-bien que celui de *Niagara*, car aſſurément ces deux poſtes ſont inſoutenables, par la difficulté des Cataractes inacceſſibles, où dix *Iroquois* embuſquez pourroient aiſément arrêter mille François à coups de pierres. Il eſt vrai que

le ſalut & la conſervation de nos Colonies dépendoient abſolument de ces deux Forts, qui ſembloient être garants de la deſtruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chaſſe ou à la pêche, ſans courir riſque d'être égorgez par nos Sauvages amis, leſquels aſſurez d'une retraite auroient fait des incurſions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Caſtors pour trafiquer des fuſils, de la poudre, des bales & des filets, ſeroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & propriétaire d'un Vaiſſeau marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur Général à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvilliers* avoit propoſé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ſes petits-fils. Quelques perſonnes ſont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jéſuites ſont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Hiſtoire du Païs, ils n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a ſept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Cheſneau* & le Conſeil Souverain, par des accuſations qui produiſirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & dont le Roi paroît entiérement deſabuſé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gouvernement.

Cepen-

Cependant les Conſeillers les plus coupables ne ſavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en général ſe préparent à faire de grandes réjouïſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Meſſie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſidérer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon intérêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chére je ne ſaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 28. *Septembre* 1689.



LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son voyage à* Monreal. *Rétabliſſement du* Fort de Frontenac.



ONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'ajudication de la Terre de *Lahontan* me mettroit au deſeſpoir, ſi vous ne m'aſſuriez en même tems que je pourrois la r'avoir au bout d'un ſiécle (ſi j'avois le malheur de vivre ſi long-tems) pourvû que je rembourſe le poſſeſſeur de la ſomme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le ſervice aux extrémitez du monde, lorſqu'elle ſe vendit. Au reſte Mr. de *Frontenac* a revoqué mon congé, m'offrant ſa bourſe & ſa table; mes raiſons ne le touchant point, & il faut obéïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le 15. d'Octobre, mit pied à terre ſur les huit heures

heures du ſoir, & fut reçû au flambeau tant de la Ville que de la Rade, par le Conſeil Souverain, & par tous les habitans qui étoient ſous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mouſqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maiſons de la Ville, ce ſoir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & ſur tout les Jeſuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut viſité de toutes les Dames, dont la joye ſecréte ſe remarquoit autant ſur leur viſage qu'en leurs paroles. Pluſieurs perſonnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Egliſe, où ce Gouverneur ſe trouva. Ces réjouïſſances durerent en augmentant de jour en jour, juſqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui eſt une marque du plaiſir qu'on ſe fait de ſon rétour, & de l'aſſurance que l'on a, que par ſa ſage conduite & ſon eſprit ſublime, il conſervera le repos & la tranquillité qu'il a toûjours ſçû y maintenir pendant les dix années de ſon premier Gouvernement. Il eſt adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car ſur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confuſion & dans la pauvreté la premiére fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François ; le laboureur étoit aſſommé dans ſon champ ; le Voya-

geur étoit enlevé dans ſes courſes, & le marchand ruïné par le manque de Commerce ; la famine déſoloit tout le monde, la guerre faiſoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, ſi ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniére que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cèt ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une auſſi grande conſequence que je vous le depeins, l'eſt cependant plus que vous ne ſçauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié perſonnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui ſe font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'intérêt. Mr. de St. *Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Primptems paſſé dans une barque qu'il freta pour le tranſporter à *l'Acadie*, à *l'Iſle de Terre Neuve*, & autres païs de ſon Diocéze. Mr. *de Frontenac* ſe mit en Canot 4. ou 5. jours aprés ſon arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'acompagner ; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une ſaiſon ſi froide & ſi avancée ; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaiſſes & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne dévroit pas naturellement arriver. On eut beau lui répreſenter toutes ces difficultez & pluſieurs autres ; Il ne laiſſa pas au ſortir des fatigues de la Mer & à la ſoixante huitiéme année de

ſon

son âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à Cœur l'abandon du fort de *Frontenac* qu'il eût été lui même jusques là, si les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilshommes *Canadiens* suivis d'une centaine de Coureurs de bois se risquerent sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, rélévent déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir qui fut le sixiéme jour après son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que M. *de Denonville* avoit envoyé aux galéres dont je vous ai parlé dans ma 13. Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaines. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouahé*. Il est vrai que comme Chef des *Goyoguans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance

de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gouverneur le logea dans ſon Château. On ſe flatte de pouvoir faire quelque acommodement avec les cinq Nations *Iroquoiſes* par l'entremiſe de ce Chef, & il ſemble que l'on ſe diſpoſe de leur faire des propoſitions de paix, mais j'en augure un mauvais ſuccez par trois bonnes raiſons. Je les ai déja repreſentées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaiſſeaux, il s'entretiendroit avec moi ſur cette affaire. Je ne vous dis rien de ſon entrevûë avec Monſieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'eſperance d'être avancez. Les Vaiſſeaux partiront demain ſelon toutes les apparences, car le vent d'Oüeſt eſt clair & moderé; d'ailleurs, la ſaiſon de quiter le Port eſt ſur ſa fin. Adieu Monſieur,

Je ſuis vôtre &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.

LET-



LETTRE XIX.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, *&* *à la* Nouvelle York. *Funeste Ambassade des* François *chez les* Iroquois, *entreprise mal concertée des* Anglois *&* *des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie.



MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général ; Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assûre que je vous envoyerai un jour des Mémoires si exacts que vous aurez sujet d'en être satis-

fait. Cependant contentez-vous d'apprendre ce qui s'est passé dans ce Païs depuis la datte de ma derniére Lettre.

Dès que Mr. *Denonville* fut parti de *Quebec*, pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit possession du Fort, qui est la résidence ordinaire des Gouverneurs Généraux, & il ordonna au meilleur Architecte de se préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il se pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Iberville* s'offrit de saccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent aussi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloise. Ce Gentilhomme *Canadien* fut suivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages ; Ce parti fit cette expédition sur les néges & sur les glaces, quoi que cette course fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüssit à merveilles, car après avoir pillé, brûlé & saccagé cette bicoque & ses environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entiérement. Mr. *de Portneuf*, aussi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de 300. hommes, moitié Coureurs de bois, & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois appellé *Kenébeki* situé sur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les frontiéres de *l'Acadie*. La garnison de ce Fort se défendit courageusement; cependant comme on y jetta quantité de Grena-

Grenades & d'autres feux d'artifice pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume,) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir, mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dès que la navigation fut libre, Mr. *de Frontenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver, je ne pouvois m'imaginer qu'il eût envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer, je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne, & la guerre étant déclarée, les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces Bandits à redoubler leurs incurſions ; Qu'ils leurs fourniroient pour cet effet des munitions *gratis*, & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſer, & qu'ainſi je le ſupplïois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne, en cas qu'il perſévérât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade, & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe* avec deux jeunes *Canadiens* l'accompagnerent en ce malheureux

voyage qu'ils firent en Canot. Dès qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnontagues* on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons, on les y conduisit avec la même cérémonie, cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez jugérent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyotes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est à dire, qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs ; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût alors trouvé chez ces Barbares, des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprès pour les animer contre nous. Ils sçûrent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la réserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire

que

que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts pour executer cette Commiſſion, & qui ſe ſeroient fait un honneur de s'en charger, j'avois été le ſeul capable d'en prévoir le ſuccès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un peſant Brigantin que ſon Capitaine des Gardes fit conſtruire l'Hiver paſſé. Mr. l'Intendant & Madame ſon Epouſe ſe mirent auſſi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous preſſoit nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faiſant tous les ſoirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en paſſant à la *Ville des trois Riviéres*, dont je vous ai parlé. Quinze jours après nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverſerent la Prairie *de la Madelaine* vis à vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis pour les attendre de pied ferme. Dès que nôtre Camp fut formé Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits Partis Sauvages pour obſerver la marche des ennemis. Ils s'en retournerent après avoir ſurpris quelques *Iroquois* écartez chaſſant aux environs du Lac *Champlain*. Ces priſonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû réſiſter aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport ayant

ayant été confirmé par d'autres Sauvages, nos Troupes décamperent ; & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours après, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland* situé dans cette Isle. Dès que les recoltes furent faites je revins ici, en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui descendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considérable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire :

Vôtre &c.

A Monreal, ce 2. Octobre 1691.



LET-



LETTRE XX.

Qui contient une seconde entreprise considérable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponse verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

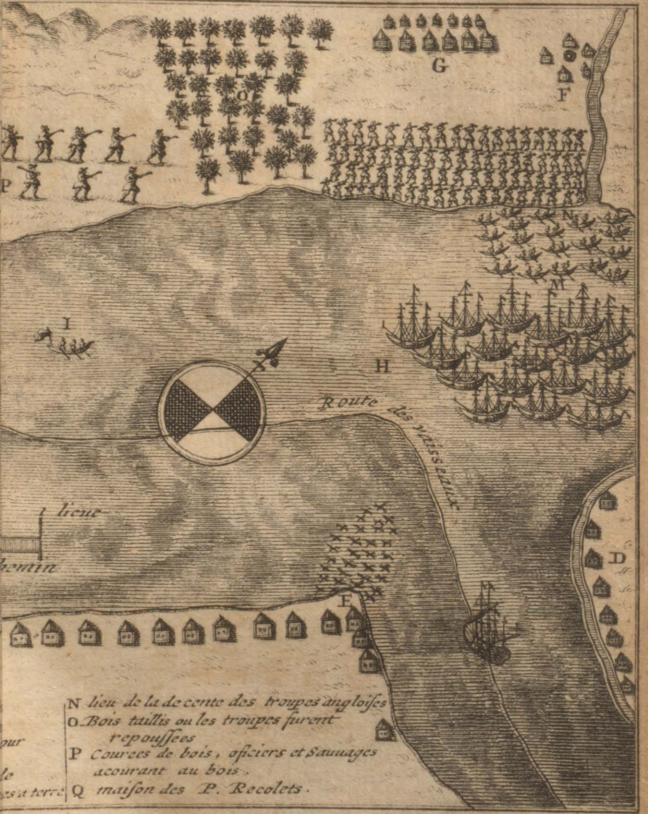


ONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'est passé en *Canada* depuis la datte de ma derniére Lettre. Peu de jours aprés, un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloise forte de trente-quatre voiles paroissoit proche de *Tadoussac*. Aussi-tôt il se jetta dans son Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour afin de devan-

cer l'ennemi, ce qui fut heureusement executé. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire descendre autant d'Habitans qu'il seroit possible. La diligence que nous fimes fut si grande, que le troisiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès que Mr. de *Frontenac* eût débarqué, il visita les postes les plus foibles, & les fit fortifier sans perdre de tems. Il fit faire des batteries en plusieurs endroits, & quoi que nous n'eussions dans cette Capitale que douze piéces de gros Canon & peu de munitions de guerre, il parût tout à fait résolu de résister aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amusoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant sans relâche à nous mettre en état de défense. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il est certain que si le Commandant de cette Flote eût fait sa descente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place sans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à son dernier moüillage, vers la pointe de *l'Isle d'Orleans*, tenant conseil sur conseil avec les Capitaines de ses Vaisseaux, sans qu'ils pûssent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans sa Barque avec sa femme & sa belle-mere, fut pris par cette Flote sur le Fleuve *St. Laurent*,


Ataque de Quebec
A
q
R. S.T CHARLES
P
B
C
L
1/4
1/2
3/4
Echele d'une lieue, d'une heure de Chem
A Ville de Kebec
B Fort ou chateau ou loge le Gouuerneur gé.al
C Baterie de Canons
D Ile Dorleans
E pointe de Leui
F Seigneurie de Beauport ou marquisat
G Village de pendant de beauport
H mouillage de la flotte angloize
I Chaloupe angloize qui atent leretour de son major.
L Vaisseaux anglois Canonant la ville
M Chaloupes angloises portant les troupes a


G
F
O
P
N
M
I
H
Route des vaisseaux
1 lieue
chemin
D
E
N lieu de la decente des troupes angloises
O Bois taillis ou les troupes furent repoussees
P Courees de bois, oficiers et Sauuages acourant au bois.
Q maison des P. Recolets.
our
le
es a terre

rent. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudſon* chargé de Caſtors, entrerent dans la Riviére du *Saguenay* par *Tadouſſac* où ils ſe cacherent & mirent leurs Canons à terre & dreſſerent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accordérent, après avoir paſſé trois ou quatre jours à d'inutiles délibérations, pendant lequel tems il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips* fit partir de ſon bord une Chaloupe portant Pavillon François à ſon Avant, laquelle s'approcha de la Ville ſonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à ſa rencontre avec un Officier François : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que ſon Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la preſenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans ſa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena juſqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac* où après lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de ſon viſage, il lui remit ſa Lettre qui contenoit en ſubſtance, ce qui ſuit.

Moi Chevalier William Phips *commandant par Mer & par Terre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte* de Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au Nom de* Guillaume III. *& de* Marie,

Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes, Châteaux,* Forteres*ses, Bourgades & vos Personnes à ma discrétion, vous assûrant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hostilitez. Signé* William Phips.

Après que l'Interpréte eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui selon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent là tous les deux presens pour son bonheur, n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France ; „ Mais à la fin, s'étant appaisé, il dit à ce Major de s'en retourner „ incessam-

„ inceſſamment à bord de ſon Amiral,
„ contre lequel il ſe deffendroit mieux qu'il
„ n'en ſeroit attaqué; qu'il ne connoiſſoit
„ d'autre Roi de la Grande Bretagne que
„ *Jaques II.*, que ſes Sujets rebelles étoient
„ des Pirates, dont il ne craignoit ni la
„ force ni les menaces. Il finit ſa réponſe en jettant au nez du Major la lettre de ſon Amiral, enſuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambaſſadeur un peu raſſuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant ſa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner ſa réponſe par écrit avant que l'heure fut paſſée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain que ſon Commandant ne méritoit pas qu'il répondit à ſon compliment d'autre maniére que par la bouche des Mouſquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit réprendre ſa Lettre, enſuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures après midi ſoixante Chaloupes abordérent à terre, tranſportant mille ou douze cens hommes, qui reſterent ſur le ſable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournérent à leurs Vaiſſeaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes, auſſi-tôt après ils formérent pluſieurs Bataillons, & ſe mirent en marche Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette deſcente qui ſe fit vis-à-vis de l'*Iſle d'Orleans*, à une lieuë & demi

demi au deſſous de *Quebec*, n'agit pourtant pas ſi diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'euſſent le tems de s'aller poſter dans un taillis de brouſſailles épaiſſes, ſitué à demi lieuë de leur débarquement. Comme avec une ſi petite troupe il étoit impoſſible de ſe battre à découvert, il falut donc ſe reſoudre de combattre à la maniére des Sauvages, c'eſt-à-dire dreſſer embuſcade ſur embuſcade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverſe. Cette maniére de faire la guerre nous réüſſit à merveilles; car nous étant poſtez au milieu de ce bois, nous laiſſâmes entrer les Anglois, enſuite nous fîmes nos décharges ſur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre juſques à ce qu'ils euſſent fait les leurs, après cela nous nous relevâmes, & courant en Pélotons deça & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de ſuccès, que ces Milices Angloiſes ayant aperçû nos Sauvages, la confuſion & le deſordre ſe mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant ſon ſalut dans la fuite, ils ſe ſauverent pêle & mêle, en criant *Indians*, *Indians*, ce qui fut cauſe que nos Sauvages firent une ſanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environs trois cens hommes étendus ſur la place, ſans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers, & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre piéces de Canon de bronze montez ſur

ſur des affuts de Campagne, & ils ſe battirent vigoureuſement, quoi qu'ils fuſſent auſſi mal diſciplinez que des gens ramaſſez peuvent l'être : Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de courage, & que s'ils ne réüſſirent pas c'eſt, parcequ'ils ne connoiſſoient aucune diſcipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entrepriſe qu'il n'auroit peu mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croiſez. Ce jour-là ſe paſſa plus tranquillement que le ſuivant. Ils voulurent tenter de nouveau le paſſage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes & furent enſuite obligez de regagner inceſſamment le lieu de leur debarquement. De nôtre côté nous perdimes Mr. de St. *Helene* qui mourut d'une bleſſure qu'il reçût à la jambe & environ quarante hommes tant François que Sauvages. Cette victoire que nous remportames ſur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les ſuivimes, juſques à leur Camp, auprès duquel nous paſſames la nuit couchez ſur le ventre, dans le deſſein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en ſi grande confuſion que nous en tuâmes encore environ cinquante plûtôt par hazard que par adreſſe, dans le tems qu'ils ſe jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant ſurvenu nous fimes
tranſ-

transſporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laiſſez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépouiller.

Le même jour que la deſcente ſe fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint mouiller avec quatre gros Vaiſſeaux à la portée du mouſquet de la baſſe Ville, où nous n'avions qu'une ſeule Batterie de ſix Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de ſi bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mouſqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maiſons ne ſe monta qu'à cinq ou ſix piſtoles, car pour les murailles elles ſont ſi dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiére Lettre, que les boulets ne les ſauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut finit ſes glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques priſonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de ſa femme, de ſa mere & de quelques matelots, ce qui fut executé ſur le champ. Enſuite ſa flotte appareilla pour s'en retourner. Dès que les trois Vaiſſeaux marchands qui s'étoient cachés dans la Riviére du *Saguenay* l'eurent aperceüe au deſſous de *Tadouſſac* ſillant à pleine voile à la faveur d'un vent d'Oüeſt, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaiſir ils gagnerent *Quebec* le 12. Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaiſon à terre que le grand froid produiſit tant de glaces ſur le

Fleuve

Fleuve que ces Vaiſſeaux en furent ſi endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuſe gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois reduit à paſſer encore un Hyver en Canada, & ce Général étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entrepriſe ; mais il ſurvint tout à coup une pluye ſuivie d'un dégel qui nous réjoüit extrémement l'un & l'autre. Auſſi-tôt il fit agréer & appareiller une Fregate deſagréée, avec tant de diligence que ſon leſt, ſes voiles, ſes cordages & ſes matures ſe trouverent en état preſque dans le même tems qu'il en donna l'ordre. Dès qu'elle fut prête à faire voile, il me dit qu'il s'agiſſoit de faire un coup d'état en gagnant la France le plûtôt qu'il ſe pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laiſſer prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce ſoit. Il accompagna ce diſcours d'une lettre particuliére pour Monſieur de *Seignelai*, qui contenoit des choſes très-avantageuſes pour moi. Je partis le vingt-ſixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû juſqu'alors. Il eſt vrai que nous l'échapâmes belle à *l'Iſle aux Coudres*, où le vent de Nord-Eſt nous ſurprit avec une telle impetuoſité, qu'après avoir mouillé nous penſâmes chanſir ſous les ancres durant la nuit. Le reſte de la traverſe fut aſſez heureux juſqu'ici, car nous n'eſſuyâmes qu'une ſeule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent-cinquante lieuës des Côtes de

France, nous obligerent à louvoyer longtems, ce qui est cause que nôtre voyage vous paroîtra si long. Enfin me voici grace au Seigneur heureusement débarqué en cette Ville, d'où je partirai demain pour *Versailles*. J'aprens que vous étes en Province, & que Mr. de *Seignelai* est allé faire le voyage d'un autre monde, bien différent de celui d'où je viens. C'est assurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Amériques, & de moi en particulier, puisque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'est inutile par sa mort.

Je suis, Monsieur vôtre &c.

A la Rochelle le 12 *Janvier* 1692.





LETTRE XXI.

Qui contient une description des Bureaux des Ministres d'Etat, & les services mal récompensez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A present que je suis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loisir de vous informer de ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France. Dès que j'arrivai à *Versailles* je fus saluer Mr. *de Pontchartrain* qui avoit succedé à Mr. *de Seignelai.* Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Ministre, où il lui faisoit mention de mes services. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens saisis & plusieurs procès à vuider où ma presence étoit nécessaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quitasse

le ſervice. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires auxquelles j'avois tout le tems de vaquer juſqu'au depart des derniers Vaiſſeaux qui doivent partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponſe me fit quitter *Verſailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Conſultation de pluſieurs Avocats qui trouverent mes affaires ſi broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en puſſe voir ſi-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de debourſer pour cetteConſultation me degoûta ſi fort de plaider contre des parties ſi accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai preſque autant perdre ma légitime, que d'entrer en procès avec elles. Je ne laiſſai pourtant pas de demander une proviſion ſur mes biens confiſquez en vertu de ce que j'étois actuellement au ſervice. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la ſollicitai, que quand ces puiſſans Adverſaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la ſomme qu'on auroit pû m'adjuger, n'auroit pas été ſuffiſante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Meſſieurs de *Bragelone* ſont fort honnêtes gens, comme vous ſavez. Il eſt vrai que comme il aiment plus les piſtoles que leurs Parens ils ſe contenterent de m'honorer de leurs conſeils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été très mal dans mes affaires ſi je n'avois pas trouvé d'autre reſſource que la leur. L'Abbé d'*Eccouttes*, plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit preſent de

cent

cent Loüis que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la cérémonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Louvois* dura moins de tems que celui de compter la ſomme au Tréſor. J'eſpérois que ce généreux Abbé me donneroit enſuite quelques bénéfices ſimples dont il pouvoit ſe defaire en ma faveur ſans s'incommoder, mais un ſcrupule de conſcience l'en empêcha. Il fallut donc me reſoudre à la fin d'aller à *Verſailles* pour y faire le mêtier de ſolliciteur d'emploi, qui eſt le plus dur & le plus chagrinant qui ſoit au monde. Imaginez-vous, Monſieur, qu'à ce Royal ſéjour les écus s'envolent ſans qu'on ſçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou ſix heures par jour dans les apartemens de Mr. de *Pontchartrain*, pour ſe faire voir toutes les fois qu'il ſort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empreſſe à préſenter des Mémoires accompagnez de cinquante raiſons que le vent emporte ordinairement. A meſure qu'il reçoit ces Placets il les donne à quelque Secretaire qui le ſuit, celui-ci les porte à Meſſieurs de *la Touche*, *de Begon*, & *de Saluberri*, dont les Laquais recoivent les piſtoles de la plûpart des Officiers, qui ſans cet expedient courroient grand riſque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis; c'eſt dis-je d'où leur bon & leur mauvais deſtin doit néceſſairement ſortir. Deſabuſez-vous, Monſieur, de la

protection des Grands Seigneurs, le tems n'est plus que les Ministres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtars, pour leurs laquais, ou pour leurs vassaux. Il n'y a que deux ou trois Princes ou Ducs de la grande faveur qui veuillent se mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font c'est bien rarement, car vous savez que la Noblesse de France étant assez mal dans ses affaires, ces gros Seigneurs ont souvent de pauvres alliez pour lesquels ils sont obligez de demander des Emplois qui les fassent subsister. Les Ministres sont aujourd'hui sur le pied de tout refuser aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela: & pour ce qui est du mérite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux; c'est un monstre si effroyable qu'il est en horreur chez la plûpart de ces Ministres. Ce sont eux, pour ainsi dire, qui disposent des Charges, quoi qu'il paroisse que ce soit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligez de lui rendre compte, car il s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de son service. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer est supposé, ou du moins très-exageré. Mais les Mémoires de ceux qui ne leur plaisent pas n'ont garde de paroître. Je suis bien fâché d'être obligé de vous dire cette vérité, je ne cite aucun Ministre en particulier, car ils ne sont pas tous sur ce pied-là. J'en con-

connois qui seroient au desespoir de faire la moindre injustice à qui que ce soit, & qui ne souffriroient pas que leurs Suisses, leurs Laquais, ni même leurs Commis s'intrigassent pour l'avancement de certaines gens par la voye des pistoles. Ces habiles intrigans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les saluë d'une lieuë, & qu'on les traite aussi sérieusement de *Monsieur* que leur maître de *Monseigneur* & de *Grandeur*. Ce sont des tîtres que nos Ministres & nos Secretaires d'Etat ont acquis aussi glorieusement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Généraux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monseigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne aussi. Je vous jure, Monsieur, que je pourrois trouver matiére à composer un Livre de trois cens pages *in Folio*, si je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les solliciteurs se servent pour venir à leur fins, des insignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers se munissent ; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & généralement de toutes les injustices qui se font à l'insçû du Roi. Quoi qu'il en soit, après avoir inutilement sollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoissance de mes services, on se contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me

pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en présenteroit; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse, & me resoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au delà.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris très bien accompagné; on a beau lui representer la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agréement qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.

LET-



LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *sa Navigation jusqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau* Anglois *qu'il combatit. Son Vaisseau échouë. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *&* *d'*Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

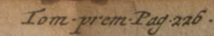


MONSIEUR,

Deux jours après que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverse de *Canada*. Le 5. Août nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte *d'Aunay* donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*. On tira quelque coups de Canon à

ſon Avant pour l'obliger d'amener, mais l'obſtination du Capitaine fut cauſe que Mr. *d'Aunay* fit tirer ſur le Corps du Vaiſſeau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reſte de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en mer pour porter à ſon bord ſes Paſſeports & Connoiſſemens. Le 10. après avoir pris hauteur, & les Pilotes s'eſtimant être Nord & Sud du Cap *Finiſterre*, Mr. *d'Aunay* m'envoya ſon Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Bechefer* Jeſuite, qui avoit été pluſieurs années Supérieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de ſe jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé toûjours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Août nous eſſuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüeſt, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il ſurvint un vent de Nord-Eſt, qui nous pouſſa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaiſſeau qui de la Côte de *Gaſpé* portoit ſur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François, & qu'il venoit de *Quebec*, mais ſa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure après pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de ſe

trouver



Combat entre deux vaisseaux Anglois et François

trouver bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quitte pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues & dans les œuvres mortes. Deux jours après nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux*, & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Portneuf* près de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop près de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées que je le croyois entre-ouvert, mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée au large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller dessus avec le Cabestan.

Le 13. nous moüillâmes près de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Est.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Coudres*, le 17. nous arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours de Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considérer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Riviéres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoûtumé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui régne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve, étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Août qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Riviéres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé de louvoyer nuit & jour, en virant sans cesse de bord, comme on est

eſt obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monſieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occaſion de vous parler encore. Dès que nôtre Vaiſſeau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduiſis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de ſa table & de ſa maiſon. „ On m'apprit que „ trois cens *Anglois*, & deux cens *Iroquois* „ s'étoient approchez il y a deux mois de „ l'Iſle de *Monreal*; que le Gouverneur de „ cette Iſle ayant fait paſſer quinze Com„ pagnies de l'autre côté du Fleuve dans „ la Prairie de la *Madeleine* pour les atten„ dre de pied ferme, un détachement „ de ce Parti ennemi avoit ſurpris, à la „ faveur de la nuit, les ſentinelles avan„ cées, & que tout le Corps ayant joint, „ ils donnerent tête baiſſée avec tant d'in„ trépidité & de courage ſur les Corps de „ Garde, & ſur le Camp dans un même „ tems, qu'il étoit reſté ſur la place plus „ de trois cens Soldats, deux Capitaines, „ ſix Lieutenans, & cinq Enſeignes, & „ qu'après cette fatale expédition Mr. de „ *Valrénes* Capitaine de Marine étoit parti „ de *Monreal* avec un détachement de „ François & de Sauvages pour aller au „ Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iro*„ *quois* ne s'emparaſſent de ce poſte) le„ quel ayant rencontré dans ſa route un „ autre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les „ avoit attaqué avec vigueur, & les avoit „ défaits.

Toutes ces différentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres nécessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hiver, aux environs de cette Ville. Adieu Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Quebec, *le* 10. *Novembre* 1691.



LET-



LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un* Iroquois *est brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois, est ensuite surpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaisance, *où une Flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité.

Vous

Vous me dites que vous êtes satisfaits de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous seriez bien aise d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le present, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Mémoires en ordre, c'est pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de suspendre vôtre curiosité pour quelque tems. En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaisir. Aussi-tôt que les Vaisseaux furent partis de *Quebec* l'année derniére, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les matériaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierres y ayant été transportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené prisonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre* nommé Mr. *de Nelson*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenébeki* sur les Côtes de *l'Acadie* avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il est fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute sorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller sur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages amis se joignirent à ce Parti. Ils rencontrérent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une

troupe

troupe de soixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs Chasseurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour suivant ils furent tous surpris, égorgez, ou faits prisonniers. Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'esclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de se trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ses Maîtres, s'il n'eût crié de toute sa force ; *miséricorde, sauvez-moi, je suis François*. Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeste incursion que ces tigres firent dans l'Isle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-septiéme Lettre. Le Chevalier *de Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec son Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait prisonniers qui furent aussi-tôt conduits à *Quebec*. Dès qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieusement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jesuites, il n'y eût point de supplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jesuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce sujet. ,, Ce Gouverneur ,, leur répondit, qu'il falloit de toute nécessité faire un exemple rigoureux pour ,, intimider les *Iroquois* ; que comme ces ,, Barbares brûlent presque tous les François qui ont le malheur de tomber entre

,, leurs

„ leurs mains, il falloit les traiter de la
„ même maniére, puis que l'indulgence
„ qu'on avoit eu pour eux jusqu'à present
„ sembloit les autoriser de s'approcher de
„ nos Plantations, d'autant plus qu'ils ne
„ courroient point d'autre risque, que ce-
„ lui d'être pris & gardez en faisant bon-
„ ne chere chez leurs Maîtres, mais que
„ dès qu'ils apprendront que les François
„ les font brûler, ils se garderoient bien
„ de s'avancer à l'avenir avec tant de har-
„ diesse jusqu'aux portes de nos Villes;
„ & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
„ noncé, il falloit que ces deux malheu-
„ reux se préparassent à faire le voyage de
„ l'autre monde. L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit, peu de tems auparavant, favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes priéres de Madame l'Intendante ; nonobstant la ferme résolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le flêchir à l'égard de ces deux misérables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les bâtiser, & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avouërez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Mistéres bien cavaliérement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces véritez pour des chansons, je n'en

n'en ſai rien, mais ce que je puis vous dire, c'eſt que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyérent ces bons Peres ſans les vouloir écouter : enſuite ils ſe mirent à chanter la Chanſon de mort ſuivant la coûtume Sauvage. Quelque charitable perſonne leur ayant fait jetter un coûteau dans la priſon, le moins courageux des deux, ſe le plongea dans le ſein, dont il mourut ſur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenérent ſur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'auroit fait, s'il ſe fut trouvé en pareil cas. Pendant le ſupplice, il ne ceſſa de chanter, „ qu'il étoit Guerrier, „ brave & intrépide, que le genre de mort „ le plus cruel ne pourroit jamais ébran„ ler ſon courage, qu'il n'y auroit point „ de tourmens capables de lui arracher un „ cri, que ſon camarade avoit été un pol„ tron de s'être tué lui-même par la crain„ te des tourmens, & qu'enfin s'il étoit „ brûlé, il avoit la conſolation d'avoir fait „ le même traitement à pluſieurs *François* „ & *Hurons*. Tout ce qu'il diſoit étoit vrai, ſur tout à l'égard de ſon courage & de ſa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jetta ni larmes, ni ſoûpirs ; au contraire, pendant qu'il ſouffroit les plus horribles tourmens qu'on puiſſe inventer, & qui durerent environ

l'eſpace de trois heures, il ne ceſſa pas un moment de chanter. On lui riſſola la plante des pieds devant deux groſſes pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure: on fuma le bout de ſes doigts dans le Fourneau des pipes allumées, ſans qu'il retirât la main. Enſuite on lui coupa les jointures les unes après les autres: On tordit les nerfs de ſes jambes & de ſes bras avec une petite verge de fer, de telle maniére qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Enfin après pluſieurs autres ſupplices on leva ſa chevelure de ſorte qu'il ne lui reſtoit que le crane, ſur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du ſable brûlant, lors qu'un eſclave des *Hurons* de *Lorete*, le vint aſſommer d'un coup de maſſuë, qu'il lui déchargea ſur la tête par ordre de Madame l'Intendante pour faire ceſſer ſon martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curioſité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miſérable juſqu'au dernier moment de ſa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me ſuis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y ſçaurois penſer ſans peine. C'eſt un ſpectacle où on eſt obligé d'aſſiſter lors qu'on ſe trouve malheureuſement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs priſonniers de guerre; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui

qui eſt de plus gênant pour un honnête homme, c'eſt qu'il eſt obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait ſouffrir à ces ſortes de martyrs, car ſi l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compaſſion pour eux, on paſſeroit dans leur eſprit pour un homme ſans courage.

Dès que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Monreal* pour aller dans les Lacs des Caſtors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduiſoient pluſieurs Canots chargez de Marchandiſes propres aux Sauvages. Ils rencontrerent en faiſant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* ſoixante *Iroquois*, qui les ayant ſurpris les égorgérent, à la réſerve de quatre, qui furent aſſez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Auſſitôt qu'on eût appris ce funeſte accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* ſe mit en Canot avec un détachement pour aller à la pourſuite de ce Parti *Iroquois*, il fut ſuivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne ſçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les ſurprit & les attaqua avec vigueur, ils ſe battirent en deſeſpérez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à pluſieurs de nos Sauvages, & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une ſalve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de

Juillet,

Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-tems; & comme il n'avoit pas d'abord consideré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'executer, c'est ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle consiste.

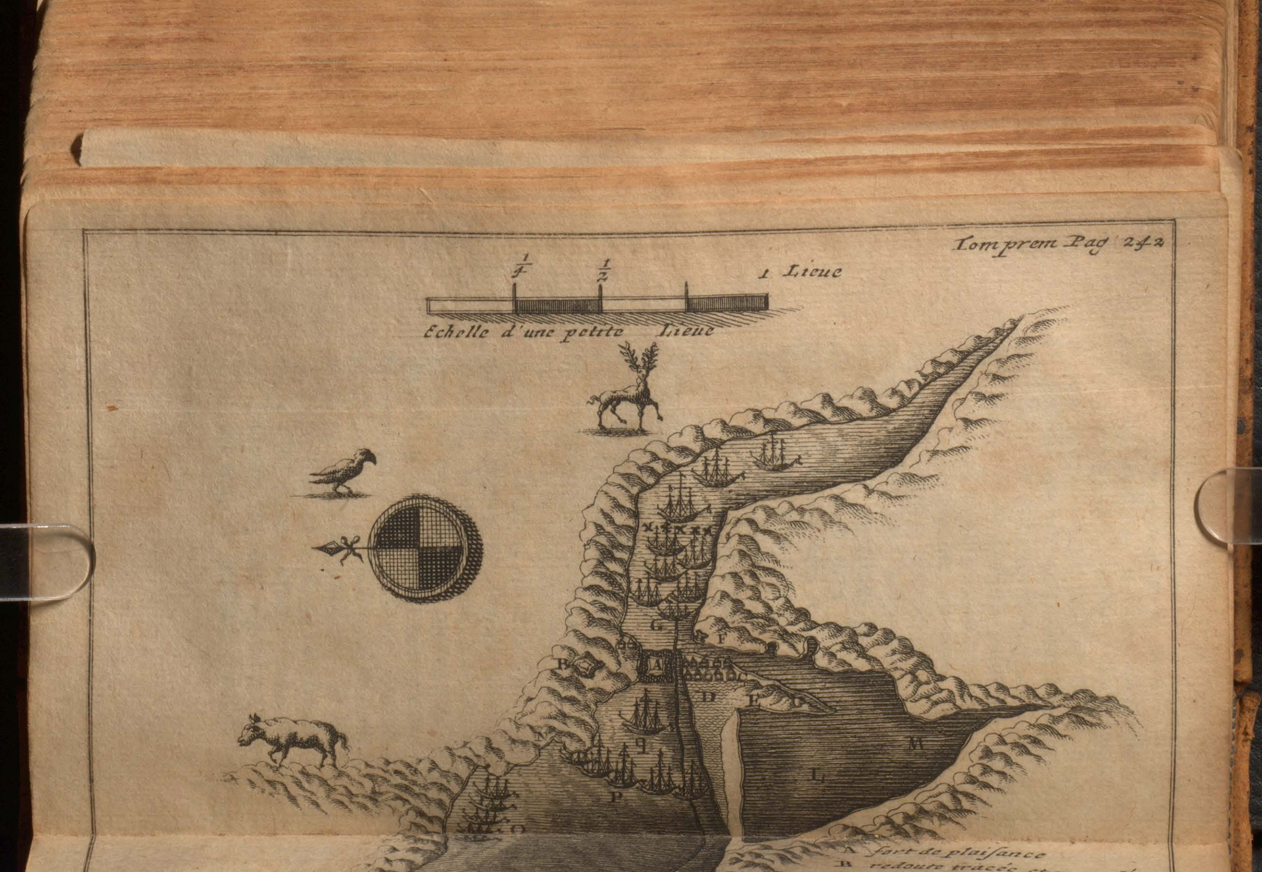
Je vous ai marqué par ma dix-septiéme Lettre la conséquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où se trouvoit alors Mr. *Denonville*, il lui étoit impossible de les pouvoir conserver. Vous aurez aussi remarqué les avantages que les Sauvages ont sur les Européans dans la maniére de faire la guerre dans les Forêts de ce vaste Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos seules Forces, nous sommes obligez de toute nécessité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il est certain que comme ils prévoyent que si ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils seront subjuguez par ces Barbares comme il est arrivé à plusieurs autres Nations ; il est de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils sont, ils ne seront pas assez dépourvûs de bon

ſens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, ſans être ſûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y repoſer & y prendre des munitions. Il n'eſt donc queſtion que de conſtruire des Forts ſur les Terres des *Iroquois*, & de les conſerver malgré eux. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai propoſé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'eſt ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétens donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & feront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité des flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en différens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi-bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre, & le troiſiéme à la pointe de l'embouchure de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac : quatre-vingt-dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes,
&

& moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & ausquels une once de poudre est plus précieuse, qu'un Loüis d'or, ne se sont jamais ingérez d'attaquer aucune sorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entreprise quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, subsistance & salaire de ces deux cens cinquante hommes. Il m'est très-facile de transporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de sacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il est aisé de faire des Chasses abondantes dans toutes les Isles, d'entreprendre des traverses dans les Lacs, de poursuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens seront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, si vous voyez le Mémoire que je dois presenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entreprise est la plus belle & la plus utile qu'on puisse faire pour chagriner les *Iroquois* en tems de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Monsieur *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliére pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis seront obligez dès la seconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge assez capable

de conduire cette entreprise, & qu'il croit que je réüssirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres personnes qui connoissent mieux que moi le Païs & les maniéres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me suis aquis leur estime & leur amitié, & c'est à mon avis la seule raison qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choisir préférablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile, au bout de cinq jours de Navigation nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli*. Le 8. d'Août, nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Breton*, & celle de *Terre Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien différens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout à coup des brumes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là, l'horison s'étant nettoyé nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*,

nous découvrîmes *le Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance.* J'y trouvai environ cinquante Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours après ; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sortir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie.* Cet avis se trouva véritable, car le 15. de Septembre ils moüillérent à la vûë de *Plaisance*. Le 16. ils levérent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnérent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, & très-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüssis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jettérent à découvert malgré


1/4
1/2
1 Lieue
Echelle d'une petite Lieue
A
B
D
E
F
G
L
M
O
P
A fort de plaisance

A fort de plaisance

B redoute tracée et proposée

C habitations

D graue sur quoy au seche les morues.

E montagne Couuerte de bois

F vieux fort du temps iadis

G port de plaisance

H rade de plaisance

I lieu ou les morues se pechent

L Bassin de peu deau

M riviere ou les Saumons se pechent

N lieu appele la fontaine au pied du mont

O premier mouillage de la flote angloize

P lieu du la flotte canone le fort

Q chaloupe angloize portant deux oficiers

RRRR vaisseaux françois mouillés dans le port

H

rochers

Route des vaisseaux

Pointe verte

rochers

I

Grande Baye de plaisance

gré moi, un peu trop tôt sur le rivage, & par ce moyen obligérent les *Anglois* à changer de route, & à voguer à force de bras jusques derriére un petit Cap, où ils jettérent un baril de goudron, qui brûla deux arpents de broussailles. Le 18. à midi ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à son Avant, & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus incessamment. Le Gouverneur, qui avoit eu le soin d'envoyer une de ses Chaloupes au devant d'elle portant même Pavillon, fut très surpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord, ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dès que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir & nous fit toutes sortes d'honnêtetez. Il nous régala de confitures & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusques aux Batteries mêmes : ensuite il dit au Sieur *de Coste-belle* qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entreprise seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison, & aux Habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre ; que pour éviter ce malheur là, il seroit de la prudence du Gouverneur

de ſe rendre à compoſition. L'Officier bien inſtruit des intentions du même Gouverneur, répondit de ſa part, qu'il étoit diſpoſé à ſe défendre vigoureuſement & à faire ſauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi ſon Maître. Les complimens finis de part & d'autre nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embraſſant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous ſaluer de ſon Canon, en récompenſe il fit crier cinq ou ſix fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaiſſeau, nous lui rendimes le même nombre de cris ; enſuite il nous remercia d'un ſeptiéme qui mit fin à la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coſte-belle* informa le Gouverneur des Forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaiſſeau d'où nous venions, avoit ſoixante-ſix piéces montées & pour le moins ſix cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approchérent juſques à la portée du Canon du Fort où ils moüillérent en croupiére, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour ſçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit répondit, que ſon Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour ſignal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai parlé, pour m'oppo-

ſer à leur deſcente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaiſance*. Ils devoient bien faire réfléxion que leur Canon ſeroit abſolument inutile contre un rampart impénétrable ; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer ſa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant, c'étoit une expédition de commande pour eux, il falloit obéïr aux Ordres de Mr. *le Prince d'Orange*, & s'expoſer en même tems à ſe faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver ſi nous euſſions eu aſſez de poudre & de boulets, car ce canonnement dura près de cinq heures.

Le jour ſuivant 20. du mois, un Pilote François priſonnier ſe ſauva du bord de l'Amiral s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embuſqué, & après m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit paſſé ſur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la deſcente qu'ils avoient voulu tenter étoit de ſept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y oppoſer, ils avoient jugé à propos de changer de réſolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes ſoixante *Baſques*, qui malgré moi, parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre deſſein que de les attirer dans un piége qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillérent à la faveur d'un vent de

Nord-Eſt, après avoir brûlé toutes les Habitations de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la précaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à tems pour s'y oppoſer. Ce qu'on peut dire, c'eſt que ſans les Capitaines *Baſques* qui ſe trouvérent à *Plaiſance*, les Anglois s'en fuſſent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc aſſurer que c'eſt principalement à eux que l'on doit la conſervation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu ſix hommes dans cette ſanglante & meurtriére expédition; & de nôtre côté, le Sieur *Boat*, Lieutenant d'un Vaiſſeau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reſte, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, de ſorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6. Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverſe en compagnie de pluſieurs autres Vaiſſeaux. Les vents d'Oüeſt nous favoriſérent ſi agréablement, que le 23. nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, ſituée à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je parts inceſſamment pour *Verſailles*. Cependant, je ſuis, Monſieur,

Vôtre &c.

A Nantes, le 25. Octobre 1692.

LET-



LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entrepriſe par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Iſle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie franche.*


MONSIEUR,

Je ſuis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre paſſé. Je reviens de la Cour, où j'ai preſenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le mémoire dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executaſſe le projet d'entrepriſe que je propoſois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient néceſſaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut.

On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs feroient entiérement parachevez, nos Sauvages amis & conféderez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considérable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelleteries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts; car ils ont trop d'intérêt à la conservation des *Iroquois*, & de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniére; car ils publierent sans raison, dès qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de débarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes sans l'avoir mérité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on recompense très souvent des personnes qui n'ont

n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les maniéres des Sauvages sont tout-à-fait de mon gout. Nôtre siecle est si corrompu qu'il semble que les Europeans se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je regrette les pauvres Amériquains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir après demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere.* Messieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* se sont chargez d'entretenir la garnison de *Plaisance*, moyenant certaines permissions de la Cour, qui leur prête le Vaisseau dans lequel je dois faire la traverse. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaisseaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaisance.*

Au reste je ne puis achever cette lettre sans vous faire le récit d'une dispute que j'eus derniérement à l'Auberge avec un Médecin Portugais qui avoit fait plusieurs voyages à *Angola* au *Brezil* & à *Goa.* Il soutenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Asie & de l'Afrique étoient issus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Amériquains different des Asiatiques, car ils n'ont ni poil ni barbe; les traits de leur visage, leur couleur

leur & leurs coûtumes ſont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun ſans proprieté de biens, au contraire des Aſiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'Amerique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que perſonne eût peu paſſer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'uſage de l'aimant ; que les Afriquains étant noirs & camards, avec la levre monſtrueuſe, le viſage plat, la tête cotonée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Amériquains, ils croyoit impoſſible que ces deux ſortes de Peuples tiraſſent leur origine d'Adam, à qui ce Médecin donnoit à peu près la figure & l'air d'un Turc ou d'un Perſan. Je lui répondis auſſi-tôt que quand la foi ne me perſuaderoit pas évidemment que tous les hommes ſont généralement deſcendus de ce premier Pere, ſon raiſonnement ne ſeroit pas aſſez fort pour me prouver le contraire, puiſque la difference qui ſe trouve entre les Peuples de l'Amérique & ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cauſe, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela eſt ſi vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvageſſe * tranſplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq générations ſeroient infailliblement auſſi blancs que les plus Anciens Europeans. Le Médecin nia ce fait, en ſoutenant que les deſcendans de ce Négre & de cette Négreſſe y naîtroient auſſi noirs qu'en *Guinée*, mais

** Sauvageſſe. Ce mot paroit un peu rude, mais l'uſage le fait trouver plus doux, ſans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

mais qu'ensuite les rayons du soleil en Europe étant plus obliques & moins brulants qu'en Afrique, ces enfans n'aquéréroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevés dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypotheze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Afrique, quoique leurs tris - ayeuls eussent été transplantez en Portugal depuis long-tems; il ajoûta encore à cela que les descendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres, il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas; car il est constant que leur tein paroit aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soutint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendans des premiers Portugais qui peuplérent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua t il) quoique tout ce que j'avance soit absolu-

 ment

ment vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglément que les enfans des Afriquains & des Ameriquains degenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Iles de l'*Amérique*, en *Espagne* & en *Portugal* ; Au lieu que si elles étoient aussi bien gardées, en Europe que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Braziliennes ne dégénéreroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est très faux & très absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être depourvû de foi, de bon sens & de jugemens, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est seur que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amérique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivatre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des aliments. Car sur ce pied là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cent ans, & qui pour la pluspart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Médecin eût allegué toutes ces raisons il chan-

changea de propos, & pour mieux étaler ſes extravagances, il me démanda ce que je penſois du ſalut de tant d'Amériquains auxquels vrai-ſemblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monſieur, que je ne héſitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha ſi fort qu'il penſa me déviſager. „ Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'aſſurance: il eſt probable que leur premier Pere, bien loin de pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu l'ame bonne & le cœur droit, puis que ſes décendants ſuivent exactément la loi de l'équité naturelle, exprimées en Latin par ces paroles ſi connuës, *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*; & que n'admettant point de propriété, de biens, de diſtinction ni de ſubordination entr'eux, ils vivent comme fréres, ſans diſpute, ſans procez, ſans loix & ſans malice; mais ſuppoſons, ajoûta t-il, qu'ils ſont originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils ſont damnez pour ignorer les véritez du Chriſtianiſme; car enfin Dieu peut leur imputer le ſang de Jeſus-Chriſt par des voyes ſécretes & incomprehenſibles; & d'ailleurs (le libre arbitre ſuppoſé) ſa divine Majeſté ſans doute a plus d'égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la créance; le defaut de connoiſſance, pourſuivit-il, eſt un malheur, mais non pas un crime, & qui ſçait ſi Dieu ne veut pas être honoré par une infinité d'homages & de reſ-

„ pects differens, comme par les Sacrifi-
„ ces, les danses, les chansons & autres
„ cérémonies des Amériquains. A peine eût-il cessé de parler que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui font une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains sont bien à plaindre. Il me répondit éfrontément que j'étois aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des réprouvez, & de les damner sans quartier, parceque c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu de la faire agir aussi capricieusement envers ses Créatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, il me paya de ces sottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Médecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis Monsieur, vôtre &c.

A Nantes, *ce* 10. *Mai* 1693.

LET-



LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaiſance. *Une Flote de* 30. *Vaiſſeaux* Anglois, *vient pour ſe ſaiſir de cette Place. Elle s'en retourne après avoir manqué ſon coup. Raiſons du mauvais ſuccès des* Anglois *en toutes leurs entrepriſes d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaiſance. *Son départ pour le* Portugal. *Combat contre un Corſaire de* Fleſſingue, *&c.*



ONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne ſoyez ſenſiblement touché de ma triſte & fatale avanture, dont je vais vous faire le recit. Vous ſçaurez d'abord qu'après avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverſe ne fut ni longue

longue ni courte, puis que nous arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, après avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai saluer Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordres d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes Emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précédente ; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada*, (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant, je fis descendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me prêtérent sans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Beray* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux : ce fut lui qui m'apporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictionnaire de la langue des Sauvages, avec les Mémoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux,

ſeaux, qui moüilla à la Rade preſque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit commandée par le Chevalier *Francisco Wetlher*, qui revenant de la Martinique, où il étoit allé pour s'emparer de cette Iſle, avoit paſſé à la *Nouvelle Angleterre*, à deſſein d'y prendre des Troupes & des munitions pour ſe rendre maître de *Plaiſance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement conſtruite ſur le haut de la Montagne, dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons ſur ce poſte élevé, qui incommodérent tellement les Vaiſſeaux de ſa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'euſſent voulu. La faute des *Anglois* en cette occaſion, eſt celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déja remarqué pluſieurs fois que les entrepriſes n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiſer ; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou ſeize exemples de ma connoiſſance. Je reviens preſentement à l'animoſité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois ſollicité mes emplois ſans ſa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée juſqu'à celui de mon départ, il ne ſe contenta pas de s'aproprier

les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habitans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement. Car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnérent tous les autres ; le 20. Novembre, c'est à dire, un mois après le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma Maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos ; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout ; je méditois les moyens de rendre

rendre la pareille à ces Aſſaſſins, lors que les Recolets me remontrérent que pour ne pas altérer le ſervice du Roi, il falloit que je diſſimulaſſe mon reſſentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, & de m'attacher à la lecture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piéce qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi-lieuë de la Place: Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion, & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes priéres des Recolets & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête, en vûë de me chagriner. Après cèt incident, les Recolets me conſeillérent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſécutions, en l'aſſûrant que j'étois entiérement ſon Serviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant, quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë, pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire

l'aveu,

l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je penſe à cette baſſeſſe. Quoi qu'il en ſoit, au lieu d'écouter mes raiſons & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une ſi grande fureur qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques; le deſordre que cette affaire cauſa ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaut mieux en venir au fait & vous aſſûrer qu'il m'auroit fait arrêter ſi les Habitans avoient parû être dans ſes intérêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût : mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à réfléxion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle conſéquence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui réſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut très-

agréable

agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de dissimuler son ressentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainsi nous nous vîmes & nous nous embrassâmes avec protestation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû passer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me persuader que son cœur ne démentiroit pas sa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut assez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où son honneur paroissoit un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter ensuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des faussetez qu'il auroit dû taire. Il est inutile de vous mander la voye dont le hazard se servit pour faire tomber ses papiers entre mes mains, cette indiscrétion pourroit être desavantageuse à quelques personnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les suppositions contenuës dans ses écrits, ils n'hésitérent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenûment qu'ils ne prétendoient plus se mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoissoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétablissant la paix entre lui & moi. Cèt avis salutaire me fit appercevoir le risque où j'étois exposé, si je demeurois plus longtems à *Plaisance*, de sorte que la crainte d'aller à la Bastille après l'arrivée des Vaisseaux de France, me fit résoudre à renoncer aux

esperan-

esperances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dès que les Habitans aprirent cette nouvelle ils acoururent tous chez moi (à la réserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes procès verbaux) en cas que je voulusse changer de resolution. Mais au lieu d'accepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient
„ de méchantes affaires, & qu'on les régar-
„ deroit à la Cour comme des seditieux
„ & des perturbateurs du repos public, puis
„ que par un détestable principe de Politi-
„ que, l'inferieur a toûjours tort, quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas reduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune, mais enfin le sejour de la Bastile ocupoit si fort mon esprit que je ne balançai plus, après avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moïenant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois debarqué. Il croïoit avec raison que nôtre Vaisseau

ſeau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cents piſtoles remiſes fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne ſont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette ſomme dont je ne me defaiſois pas ſans peine me ſauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le 14. du mois dernier malgré tous les riſques qu'on eſt obligé de courir, quand on eſt aſſez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'eſpace de Mer qui s'étend depuis l'Iſle de *Terre-Neuve* juſqu'en France. Il eſt inutile de vous dire que je laiſſai quantité de meubles à *Plaiſance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux ſuivre la route & vous dire que nous eſſuyâmes trois coups de vents effroyables, ſans recevoir aucun coup de mer, & que nous ſinglâmes à mats & à cords 150 lieües, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, ſouflant du Nord-Oüeſt. Celle-ci fut ſi violente que les Matelots s'embraſſoient & ſe diſoient le dernier adieu, ne faiſant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaſſe de nôtre Vaiſſeau nous abîmat ſans reſſource. Si cette bourraſque nous fit peur, les vents contraires de l'Eſt & du Nord-Eſt que nous rencontrâmes à cent lieües vers l'Oüeſt du Cap de *Finiſterre*, nous cauſerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, enſuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fumes

mes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canoner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez, qu'après nous être separez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne peumes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y rémediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudest pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœure, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il seroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car après avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé le Gouverneur de *Plaisance* auroit peutêtre eu raison de s'écrier joyeusement

incidit

incidit in Scillam &c. mais grace à Dieu nous en fumes quittes pour la peur. Dès que nous eumes donné fond, je comptai les milles écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de ſa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je deſcendis à terre avec toutes mes hardes & dès que je fus en cette Ville; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer ſon voyage en France. Au reſte j'adreſſe au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus néceſſaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois eſt la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu perſiſte dans le deſſein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conſeille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverſe, afin de pouvoir enſuite demeurer cinq ou ſix mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui ſont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a ſervi de divertiſſement pendant le voyage que je viens de faire, car en reliſant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorſque j'aprendrai que vous étes content des Mémoires

qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoiſſez facilement que j'ai renoncé à toute ſorte d'attachement de Patrie, pour dire la vérité, depuis l'année 1683. juſqu'à preſent. Les curieuſes Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront ſans doute vos amis, pourvû qu'ils ne ſoient pas de ces inſurportables devots qui ſe feroient crucifier plûtôt que de ſouffrir qu'on fronde un Eccleſiaſtique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'aſſez bonnes correſpondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ſes preſents, lui reuſſiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peſte de tout ſon cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoiqu'il en ſoit il eſt autant de ſon interêt de me faire donner la mort, (ſelon les faits dont il m'accuſe fauſſement) qu'il eſt de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je ſerai vangé, & par conſequent j'aurai lieu de me conſoler aiſément de la perte de mes Emplois & de la diſgrace du Roi.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

EX-



EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A.

A*Fourcher*, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & le reflux, en l'empêchant de tourner ſur ſon Cable.

Allege, c'eſt à dire, vuide, ſans charge.

A mats & à corde, c'eſt être à ſec, c'eſt à dire, ſans voiles.

Amener les Voiles ou *le Pavillon*, c'eſt les abaiſſer, à cauſe de l'excès du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'eſt faire les travaux néceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Metaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau, ou ſur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.

Atterrage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſureté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.

Aſtrolabe, eſt un Inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premiéres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques, ſont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B.

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en général, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt élevée au deſſus des bords. Ce Banc eſt couvert de trente ou quarante braſſes d'eau, & pavé de Moruës.

Bande,

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à présent. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est* : par la *Bande* de *l'Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est*; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de *l'Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu près comme un étang.

Batures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds plus ou moins de la surface de cet élement, ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques &c. ne puissent flotter au dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les fonds sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les bords du Fleuve de *St. Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près semblables aux Bouteux, qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds par-

mi les Navigateurs François.

Brigantin, eſt un petit Bâtiment de rame & de voile leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il eſt aigu à poupe comme à prouë, & il eſt pincé pour bien aller.

C.

C*Alumet* en général, eſt une pipe. C'eſt un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établiſſemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'eſt conſervé juſqu'à preſent parmi les François qui y ſont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, ſont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Iſles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

Capa y d'eſpada. C'eſt un tître de Gaſcogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conſeillers du Conſeil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, ſe contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'eſt les pliſſer ou

ou les rassembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordons d'une bourse.

Casse tête. Ce mot signifie massuë. Les Sauvages l'appellent *Assan Oustik*, c'est à dire, que *Assan* signifie *Casse* & *Oustik* signifie *tête*. Ainsi ces deux mots signifient *Casse tête*.

Chenail. C'est une étenduë d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux sont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques ou même par la sonde ; car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail*.

Clisses. Ce sont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeste toûjours en celui-ci ; c'est à dire au deçà

de la Ligne Equinoctiale. De sorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrès, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une alidade & d'un fil qui coupant le verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation; car au lever de cet Astre & à son midi, on peut se tromper, à cause des réfractions, ou &c.

Coureurs de Bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* ausquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risques, que Coureurs de Bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D.

D*Onner des Culées.* C'est lors qu'un Vaisseau touche à terre de la poupe seulement. Il faut que l'extrêmité de la quille

quille ſoit bien forte pour réſiſter à quelques culées, lors que le fonds eſt un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chaſſe. C'eſt à dire, pourſuivre un Bâtiment, courir ſur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'eſquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'eſt la même choſe que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviére.

E.

ECores. Sont les bords d'un Banc, leſquels ſont eſcarpez comme une muraille.

F.

FEſtin d'Union. Terme dont les *Iroquois* ſe ſervent pour ſignifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes, c'eſt à dire, entre les cinq Nations *Iroquoiſes*.

Flot. Bâtiment à flot, c'eſt lors qu'il flotte ſur l'eau ſans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux ſens. Celui de ma Lettre eſt le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être tranſporté d'un lieu à un autre, un fret de perſonnes, de bled, de liége ou de plume, eſt plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choſes rempliſſent un Bâtiment ſans le charger ; au contraire des Marchandiſes peſantes, à ſçavoir le

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G.

GOuverner. C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir, car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

Grelins épiſſes. Sont des cordages amarrez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

H.

HUniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mats.

K.

KItchi Okima. C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouverneurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand* & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio*.

Lati-

L.

L*Atitude*. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle ou l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue zague, comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées, tantôt à droit tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour ſe ſoûtenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle près de quatre lieuës à droite route, de dix qu'il a fait en louvoyant.

M.

M*Aîtres* ou *Précintes*. Sont deux lates ou perches rondes de bois dur d'une ſeule piéce, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Molir. C'eſt ſe rallentir, diminuer ou ceſſer peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il eſt aux abois.

P.

P*Arages*. Ce ſont de certains eſpaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Iſles, deux Terres ou deux degrès de latitude.

Perroquets. Ce ſont deux petits mats ſituez ou poſez ſur les mats de Hune. Ce ſont auſſi les voiles convenables à ces deux petits mats.

Portage. Faire portage, c'eſt tranſporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'eſt à dire, du pied d'un Cataracte juſqu'au deſſus, ou d'une Riviére à un autre.

Porter. Porter ſur une terre, c'eſt aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'eſt l'extrêmité ou la queuë d'un Vaiſſeau. Le Gouvernail y eſt placé & ſoûtenu par les gons de l'Eſtambord où les vis du Gouvernail ſont enchaſſez.

Prouë. C'eſt la tête ou l'avant d'un Vaiſſeau qui coupe les flots, c'eſt à dire, le bout ou l'extrêmité d'un Vaiſſeau qui ſe preſente le premier à la Mer.

Q.

Q*Uille*. C'eſt l'ame d'un Bâtiment, c'eſt à dire une longue piéce du meilleur bois qu'on puiſſe trouver ou pluſieurs jointes enſemble, pour ſuporter le grand faix de toutes les piéces de charpente qu'on employe à ſa conſtruction.

Radou-

R.

RAdouber. C'eſt à dire raccommoder, reparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il eſt parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Iſle, une Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

Refouler. C'eſt forcer la marée ou refouler les courants d'une Riviére, c'eſt à dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courans ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſoufflent plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iles de l'Amérique, ſoufflant de la bande de l'Eſt depuis que le Monde eſt Monde ſans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Eſt un inſtrument pour la Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

S.

SAncir ou *chanſir*, c'eſt à dire couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui arrive

arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade, un Saut, un Cataracte, c'eſt à dire deſcendre en bateau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bateau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes : Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appelé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le ménent peu à peu au tombeau ; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul reméde.

Siller ou *ſingler*, c'eſt à dire, pouſſer en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin, &c.

T.

T*Oulet*. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous ménagez de deux en deux pieds dans le platbord d'une Chaloupe.

Traîneaux. C'eſt une voiture ou machine con-

conſtruite en figure de quarré long ſur deux petites piéces de bois de quatre pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, où ſont cloüez pluſieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux piéces ſont d'un bois dur très-bien poli, afin de mieux gliſſer ſur la nége & ſur la glace. Ceux-ci ſont les traîneaux à cheval ; car ceux dont on ſe ſert avec deux ou quatre Dogues, ſont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luiſant, leſquelles ont un demi-pouce d'épaiſſeur, cinq pieds de longueur, & un & demi de largeur.

V.

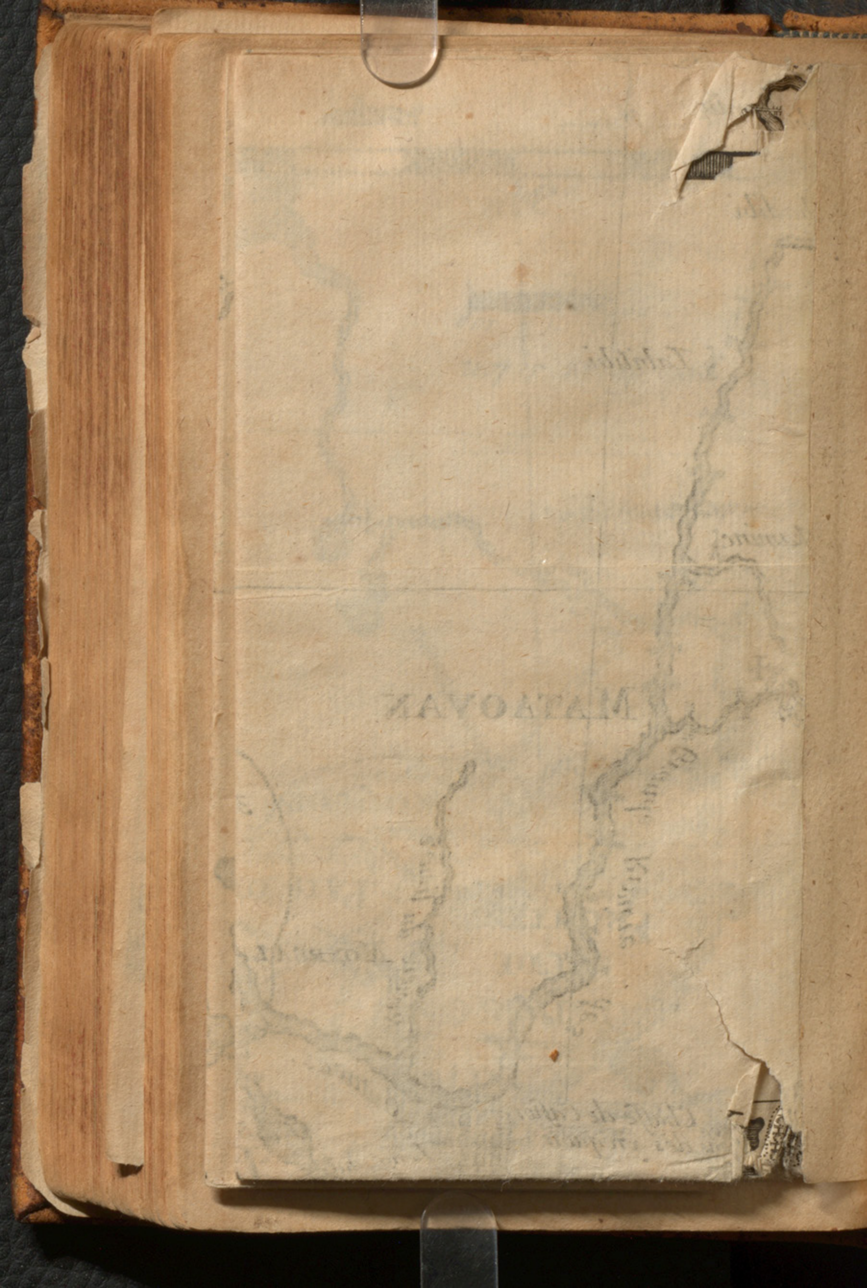
V*Arangues*. Celles-ci ſont à peu près de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette différence qu'elles embraſſent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles ſont enchaſſées. Leur épaiſſeur eſt de trois écus, & leur largeur eſt de quatre pouces.

Vent frais. Eſt un vent modéré, qui ſouffle également ſans ravaller.

Voguer. C'eſt faire avancer un Bâtiment de rame par le ſecours de ſes Avirons.

Fin du Premier Tome.


CARTE GENERALE DE CANADA.
DEDIÉE AU ROY DE DANEMARK Par son tres humble et tres obeissant et tres fidele serviteur Lahontan
TERE DE LABRADOR OU DES ESKIMAUX
GRAND ESPACE DE TERRE.
BAYE DE HUDSON
Sont des villes Françoises ou angloises
Sont des villages anglois ou François
Sont des villages des sauvages
Sont des nations sauvages detruites par les yroquois
Sont des pais propres a faire les chasses de castor
Ces forts avec de petites croix sont abandonez
Sont des saults ou cataractes dans les rivieres
Sont les lieux ou lon porte les canots dune riviere lautre
Je nay mis sur cette carte que ceux qui me sont connus
Entrée du Grand Lac des Assinipoals
Un Village dassinipovals
Petit Fort du St germain pour empecher les assinipovals de decendre au port de nelson
Fort de Nelson
Port de Nelson
Iles Danoises
Port de Danois
Lac de Nemipigon
Fleuve de St Laurens
Fort de Kamanistigoyan
Fort tantost aux Anglois tantost aux François
Fleuve de Missisipi
Ile Minong
LAC SUPERIEUR
Chagouamigon
R. de Michipikoton
Piscoutagami
Abitibi
Tabitibi
Temiscamingue
Nepiseriny
MATAOVAN
Grande Riviere des Outaouas
Sauteurs
Jesuites
Saut de Ste Marie
MISSILIMAKINAK
Hurons
Outaouais
Ile du Detour
Lac des Hurons
Anse du Tonerre
Baye des Puants
R. des Puants
Chasse des amis des François
Outagamis
Malhominis
Kikapous
R. de Ouisconsink
LAC DES ILINOIS
Chegakou
Portage des Ilinois
Fort de Crevecoeur
R. des Ilinois
Fort St Joseph
Sakis
Miamis
Maskoutens
Chasse des amis des françois
LAC ERRIE OU DE CONTI
Errieronons
Fort suppose
Fort de Frontenac
LAC ONTARIO OU DE FRONTENAC
Kenté
Ganeous
PAIS DES IROQUOIS
Tsonontouans
Goyogouans
Onnontagues
Onneyoutes
Agnies
Fort de niagara
Chasse de castor des yroquois
R. de Conde
Monreal
3 Rivieres
Kebek
Saut de la Chaudiere
Chambli
Lac Champlain
Tadoussac
Chikoutimi
R. du Saguenay
Papinachois
Fleuve St Laurens
BAYE DE ST LAURENS
Iles Mingan
Ile d'Anticosti
Ile Percée
Ile Bonaventure
Baye des Chaleurs
Ile de Miscou
Iles Brion
Ile de la Madelaine
Ile de Capbreton
Chedabouctou
ACADIE ET SES COSTES
Port Royal
R. St Jean
Baye Françoise
Kenebeki
Boston
NOUVELLE ANGLETERRE
NOUVELLE YORK
Orange
Manate
OCEAN
Passage de ...
LIMITES DE CANADA SELON LES FRANÇOIS
Ces limites sont justement la route que les ilinois oumamis et autres sauvages prennent allant faire la guerre aux yroquois par terre de meme celle que les yroquois suivent pour aller porter la guerre chez les nations sauvages les plus eloignées jusqu'au de la du missisipi.
Echelle de 100 lieues a 20 par degre selon Les navigateurs François
10 20 40 60 80 100
R. Ouabach
R. des Osages
Akansa
R. des Otenta
Andatagueronons
290 295 300 305 310 315 320 325
37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59



Orbis Patria.

PLANCHE du TITRE



MEMOIRES
DE
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE,
OU LA SUITE
DES VOYAGES DE Mr. LE BARON DE LAHONTAN.

Qui contiennent la Deſcription d'une grande étenduë de Païs de ce Continent, l'intérêt des François & des Anglois, leurs Commerces, leurs Navigations, les Mœurs & les Coutumes des Sauvages &c.

Avec un petit Dictionaire de la Langue du Païs.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME SECOND.



A LA HAYE,
Chez les Fréres l'HONORÉ, Marchands Libraires.

M. DCCIII.



MEMOIRES DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE, OU LA SUITE DES VOYAGES DE Mr. LE BARON DE LAHONTAN.



E vous ai parlé des Colonies Angloises & Françoises, du Comerce de *Canada*, de la Navigation des Fleuves & des Riviéres de ce Païs-là, de celle de l'Europe dans l'*Amérique Septentrionale*, des Entreprises que les Anglois ont fait pour se rendre les Maîtres des Colonies Françoises, des incursions que les François ont fait à la Nouvelle Angleterre & chez les *Iroquois*: En un mot j'ai dit tant de choses qui jusqu'à present ont été cachées par raison

d'Etat

d'Etat ou de Politique, qu'il ne dependroit que de vous de me faire de très mauvaises affaires à la Cour, si vous étiez capable de me sacrifier à son ressentiment par la production de mes Lettres.

Tout ce que je vous ai écrit, & tout ce que vous verrez encore dans ces Mémoires sont des véritez plus claires que le jour. Je ne flatte ni n'épargne personne. Je ne suis point partial, je loüe des gens qui ne sont pas en état de me faire du bien, & je condamne la conduite de plusieurs autres qui pourroient indirectement me faire du mal; je n'ai point cèt esprit d'interêt & de parti qui fait parler certaines gens; je sacrifie tout à l'Amour de la vérité; je n'ai point d'autre but que celui de vous marquer les choses comme elles sont; je n'ai diminüé ni altéré les faits contenus dans les Lettres que je vous écris depuis 11. ou 12. ans ni dans ces Mémoires. J'ai eu soin de faire des journaux très particularisez pendant le cours de mes Voyages; le detail en seroit ennuyeux pour vous, & la peine de les copier avant que de vous les envoyer demanderoit trop de tems. Vous trouvérez ici dequoi vous former une idée parfaite du vaste Continent de l'Amérique Septentrionale. Je vous ai écrit vingt-cinq Lettres depuis l'année 1683. jusqu'à present, j'en garde les copies avec beaucoup de soin. Je ne me suis attaché qu'à vous mander les choses les plus essentielles pour ne pas jetter vôtre esprit dans mille embarras d'affaires extraordinaires qui sont arrivées en ce

Païs-

Païs-là. Si vous consultez mes Cartes à mesure que vous relirez les Lettres que je vous ai écrites depuis l'année 1683. vous trouvéres tous les lieux dont je fais mention: elles sont très particularisées, & j'ose vous assurer qu'il n'en a jamais parru de si corectes. Mon voyage de la *Riviére longue* m'a donné lieu de faire la petite Carte que je vous ai envoyée de *Missilimakinac* en 1699. dans ma 16. Lettre. Il est vrai qu'elle ne marque simplement que cette Riviére & celle des *Missouris*, mais il falloit plus de tems que je n'en ai eu pour pouvoir la rendre plus parfaite par la connoissance des Païs circonvoisins, qui jusqu'à present ont été inconnus à toute la Terre, aussi bien que cette grande Riviére dans laquelle je n'aurois pas eu la témerité d'entrer sans en avoir été instruit à fond, & sans une bonne escorte. Je mets la Carte de *Canada* à la tête de ces Mémoires; la grace que je vous demande, c'est de ne la communiquer à personne sous mon nom. J'ai ajoûté à la fin de ces Mémoires l'explication des termes de *Marine* & autres qui y sont contenus, aussi bien que dans mes Lettres; ainsi vous la pourrez consulter lorsque vous lirez des mots que vous n'entendrez pas.

Description abbregée du Canada.

VOus croirez, Monsieur, que j'avance un paradoxe en vous disant que la *Nouvelle France* vulgairement appellée le *Canada*, contient plus de terrain que la moitié

de *l'Europe*, mais voici comment je le prouve. Vous ſçavez que l'Europe s'étend du Midi au Septentrion depuis le 35. degré de Latitude juſques au 72. ou ſi vous voulez de *Cadix* au *Cap de Nord* ſur les Confins de la *Laponie*; & de Longitude depuis le 9. degré juſques au 94. c'eſt à dire du fleuve *Obi* juſqu'à *Dinglebai* en *Irlande*. Cependant à prendre l'Europe en ſa plus grande largeur d'Orient en Occident, par exemple du Canal imaginaire du *Tanaïs* au *Volga*, juſqu'au *Cap d'Orſet* en *Irlande*, elle n'a que 66. degrez en Longitude, qui contiennent plus de lieües que les degrez qu'on lui donne vers le Cercle Polaire, quoiqu'ils ſoient en plus grand nombre, parceque les degrez de longitude ſont inégaux, & comme c'eſt par l'eſpace du terrain qu'on doit meſurer les Provinces, les Iſles, & les Royaumes, il me ſemble qu'on en devroit faire de même à l'égard des quatre parties du Monde. Meſſieurs les Geographes qui partagent la Terre au gré de leur imagination dans leur Cabinet, auroient bien pû prendre garde à ce que j'avance s'ils y avoient fait plus d'attention. Venons au *Canada*. Tout le monde ſçait qu'il ſe tend depuis le 39. degré de latitude juſques au 65. c'eſt à dire du Sud du *Lac Errié* juſqu'au Nord de la *Baye de Hudſon*; & en longitude depuis le 284. degré juſqu'au 336. à ſçavoir du fleuve de *Miſſiſipi* juſqu'au *Cap de Raſe*, en l'Iſle de *Terre-Neuve*. Je dis donc que l'Europe n'a que onze degrez de latitude & 33. de longitude plus

que

que le *Canada*, où je joints & comprens l'Isle de *Terre-Neuve*, *l'Acadie*, & toutes les autres Terres situées au Nord du *Fleuve de Saint Laurent*, qui est la grande Borne ou Limite prétenduë des Païs des François d'avec ceux des Anglois. Si je voulois compter toutes les terres du Nord-Oüest de ce *Canada*, je le trouverois beaucoup plus grand que l'*Europe*, mais je me renferme en ce qui est établi, d'écouvert & pratiqué, ne comprenant que les Païs où les François vont trafiquer des Castors avec les Sauvages, & où ils ont des Forts, des Magasins, des Missions, & de petits établissemens.

Il y a plus d'un siecle & demi que le *Canada* a été découvert; *Jean Verasan* fut le premier qui le découvrit, mais à son malheur, car les Sauvages le mangerent. *Jaques Cartier* y alla ensuite, mais après avoir monté plus haut que *Quebec* avec son Vaisseau, il repassa en France fort degouté de ce Païs-là. A la fin on y envoya d'autres Navigateurs qui reconnurent mieux le *fleuve de Saint Laurent*, & vers le Commancement de ce siecle il partit de *Roüen* une Colonie qui eût assez de peine à s'y établir, à cause des Sauvages. Quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui si peuplé qu'on y compte 180000. ames. Je vous ai déja dit dans mes Léttres quelque chose de ce Païs-là, ainsi je ne m'appliquerai qu'à vous marquer les principaux endroits, & ce qui peut satisfaire d'avantage vôtre curiosité.

La source *du Fleuve Saint Laurent* nous

a été inconnuë jusqu'à present; car quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cent lieuës, on n'en a pû trouver l'origine. Le plus loin que les Coureurs de bois ayent été, c'est au *Lac de Lenemipigon* qui se décharge dans *le Lac superieur*. Le *Lac superieur* dans celui des *Hurons*. Le Lac des *Hurons* dans le *Lac Errié* où de *Conti*. *Le Lac Errié* dans le *Lac de Frontenac*, & celui-ci forme ce grand Fleuve qui coule vint lieuës assez paisiblement, en suite trente autres avec beaucoup de rapidité jusqu'à la Ville de *Monreal*, d'où il continuë son cours avec moderation jusqu'à celle de *Quebec*, s'élargissant de là peu à peu jusqu'à son embouchure, qui en est éloignée de plus de cent lieuës. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ce Fleuve sort du grand Lac des *Assinipouals*, qu'ils disent être plus vaste qu'aucun de ceux que j'ai nommé, & ce *Lac des Assinipouals* est situé 50. ou 60. lieuës de celui de *Lenemipigon*, où ce Fleuve a 20. ou 22. lieuës de l'argeur à son embouchure, au milieu de laquelle on voit l'Isle *d'Anticostie*, qui en a vint de longeur. Elle appartient au Sieur *Joliet*, Canadien, qui y a fait faire un petit Magasin fortifié, afin que les marchandises & sa famille soient à l'abri des surprises des *Eskimaux*, dont je vous parlerai dans la suite : c'est avec d'autres Nations Sauvages, à savoir les *Montagnois* & les *Papipanachois*, qu'il trafique des armes & des munitions pour des peaux de Loups Marins, & quelques autres Pelleteries.

Vis à vis de cette Isle, on trouve *l'Isle percée* à la Côte du Sud. C'est un gros rocher percé à jour sous lequel les Chaloupes seulement peuvent passer. Les *Basques* & les *Normands* ont accoûtumé d'y faire la Pêche des Moruës en tems de Paix. Elle y est très-abondante, & ces Poissons y sont plus grands & plus propres à faire secher que ceux de *Terre-Neuve*; mais il y a deux grandes incommoditez, l'une que les Vaisseaux y courent du risque, s'ils ne sont amarrez à de bons cables & arrêtez par de bonnes ancres. L'autre inconvénient, c'est qu'il n'y a ni gravier ni cailloux pour étendre ces Poissons au Soleil, & qu'on est obligé de se servir de vignaux, qui sont des espéces de clayes.

Outre ce lieu de Pêche, il y en a d'autres du même côté à quelques lieuës plus haut dans le Fleuve, à sçavoir celui de *Gaspé*, où les équipages des Vaisseaux font quelquefois le commerce de Pelleteries avec les *Gaspésiens*, ce qui porte préjudice aux Propriétaires de cette Riviére. Les autres sont vers les *Monts Nôtre-Dame* dans les petites Bayes ou Riviéres qui se déchargent dans le Fleuve.

De l'autre côté du Fleuve, on voit la grand terre de *Labrador* ou des *Eskimaux*, qui sont des Peuples si féroces qu'on n'a jamais pû les humaniser. Il semble que le bon homme Homere veüille parler de cette malheureuse Nation Sauvage, en parlant de ses Ciclopes, car il y a trop de rapport entre eux, comme il paroît par ces

quatre vers du neuviéme Livre de ſon Odyſſée, que je trouve trop beaux pour ne pas rapporter ici :

Τοῖσιν δ᾽ οὔτ᾽ αγοραὶ βουληφόροι οὔτε θέμιδες.
Αλλ᾽ οἵγ᾽ ὑψηλῶν ὀρέων ναίοισι κάηνα
Εν σπέωι Γλαφυροῖσι· θεμιστεύει δὲ ἕκαστος
Παίδων ἠδ᾽ ἀλόχων· οὐδ᾽ ἀλλήλων ἀλέγοισι.

Cela veut dire que ces Peuples ne s'embarraſſent pas de Plaidoyers, ni de multitudes de Loix, qu'ils ſe plaiſent ſeulement d'habiter le ſommet des Montagnes ou les Cavernes les plus profondes, que là chacun borne ſon droit à régler ſa Famille ſans ſe mettre en peine de ſon Voiſin. Les *Danois* ſont les premiers qui l'ont découverte, elle eſt remplie de Ports, de Havres & de Bayes où les Barques de *Quebec* ont accoûtumé d'aller faire la troque de peaux de Loups marins durant l'Eté avec ces Sauvages. Voici comment elle ſe fait, dès que ces Barques ont moüillé l'ancre, ces Démons viennent à bord dans de petits Canots de peaux de Loups marins couſuës enſemble, qui ſont faits à peu près comme des navettes de tiſſeran, au milieu deſquels on voit un trou en forme de celui d'une bourſe où ils ſe renferment aſſis ſur les talons avec des cordes. Ils rament de cette maniére avec de petites palétes, tantôt à droit & tantôt à gauche, ſans pancher le corps, crainte de renverſer. Dès qu'ils arrivent près de la Barque

ils montrent leurs Pelleteries au bout de l'aviron & demandent en même tems les coûteaux, la poudre & les balles dont ils ont besoin, des fusils, des haches, des chaudiéres, &c. enfin chacun montre ce qu'il a, & ce qu'il prétend avoir en échange; tellement que le marché conclu, ils reçoivent & donnent tout, au bout d'un bâton. Si les coquins ont la précaution de ne pas entrer dans nos Bâtimens, nous avons aussi celle de ne nous pas laisser investir par une trop grande quantité de Canots, car ils ont enlevé assez souvent de petits Vaisseaux, pendant que les Matelots étoient occupez à manier & à remuer les Pelleteries & les Marchandises. Il faut se tenir bien sur ses gardes durant la nuit, car ils sçavent faire de grandes Chaloupes, qui vont aussi vîte que le vent, & dans lesquelles ils se mettent trente ou quarante. C'est pour cela que les *Malouins*, qui font la Pêche des Moruës au petit Nord & les *Espagnols* à *Portochoua*, sont obligez d'armer des Barques longues pour courir la Côte & les poursuivre, car il n'y a guéres d'années qu'ils ne surprennent à terre les équipages, & qu'ils ne les tuent, enlevant aussi quelquefois les Vaisseaux. Il est constant qu'ils sont plus de trente mille Combattans, mais si lâches & si poltrons que cinq cens *Clistinos* de *la Baye de Hudson*, ont accoûtumé d'en battre cinq ou six mille. Leur Païs est grand, car il s'étend depuis la Côte, qui est vis à vis des Isles *de Mingan*, jusques au Détroit *de Hudson*. Ils

passent tous les jours à *l'Isle de Terre-Neuve* par le Détroit de *Bellisle*, qui n'a que sept lieuës de traverse, & s'ils ne viennent pas jusqu'à *Plaisance*, c'est qu'ils craignent d'y trouver d'autres Sauvages.

A cette terre *de Labrador*, est jointe la *Baye de Hudson*, qui s'étend depuis le cinquante-deuxiéme degré de latitude, & trente minutes jusqu'au soixante-troisiéme. Voici d'où cette Baye a tiré son nom ; le Capitaine *Henri Hudson*, Anglois de Nation, obtint un Vaisseau Hollandois pour aller à la Chine par un Détroit imaginairement situé au Nord de l'Amérique Septentrionale. Ce fut sur les Mémoires d'un Pilote Danois son ami, qu'il abandonna le premier dessein qu'il avoit formé de prendre sa route par la *Nouvelle Zemble*. Celui-ci qui s'appelloit *Fréderic Anschild*, étoit parti de Norvegue ou d'Islande, quelques années auparavant, à dessein de trouver un passage pour aller au Japon, par le Détroit *de Davis*, qui est ce Détroit chimérique, dont je parle. La premiére terre qu'il découvrit, fut la *Baye Sauvage* située sur la Côte Septentrionale de la Terre de *Labrador*; de là rangeant cette Côte, il entra dans un Détroit qu'on appella vingt ou trente ans après le Détroit de *Hudson*. Ensuite naviguant toûjours vers l'Oüest, il aborda certaines Côtes situées Nord & Sud. Alors il courut au Nord, se flatant de trouver un chemin ouvert pour traverser à la Mer de *Jesso* ; mais après avoir singlé jusqu'à la hauteur du Cercle Polaire,

&

& couru risque de périr mille fois dans les glaces, sans trouver aucune ouverture ni passage, il prit le parti de retourner sur ses pas. Mais comme la saison étoit fort avancée, & que les glaces couvroient déja la surface de l'eau, il fut obligé d'entrer dans la *Baye de Hudson*, & de passer l'Hiver dans un Port où plusieurs Sauvages fournirent à son équipage durant l'Hiver, des vivres & de très belles Pelleteries. Dès que la Navigation fut libre pour les Vaisseaux, il s'en revint en Danemarc. Cependant *Hudson* l'ayant connu dans la suite, entreprit sur les Journaux de ce Danois, de passer au *Japon* par le Détroit de *Davis*, mais son entreprise échoüa, de même que celle d'un certain *Button*, & de quelques autres. Quoi qu'il en soit, *Hudson* entra dans la Baye de ce nom, où il reçût quantité de Pelleteries des Sauvages, ensuite il fit la découverte de la *Nouvelle Hollande*, appellée aujourd'hui la *Nouvelle York*, & de quelques autres Terres de la *Nouvelle Angleterre*. Cependant, on a tort d'appeller du nom de *Hudson*, ce Détroit & cette Baye, puis que celui qui les a premiérement découverts, est le Danois *Fréderic Anschild*, dont je viens de vous parler, étant le premier Européan qui ait vû les Terres de l'Amérique Septentrionale, & frayé le chemin aux autres. Ce fut ensuite, sur les Mémoires de ce *Hudson*, que les Anglois firent des tentatives pour établir un commerce avec les Amériquains. La quantité de Castors & d'autres belles

Pelleteries qu'il trafiqua durant l'Hiver avec les Sauvages, donnérent dans la vûë à quelques Marchands Anglois, qui formérent une Compagnie pour entreprendre ce nouveau Commerce. Ils fournirent pour cet effet quelques Bâtimens au Capitaine *Nelson*, qui en perdit quelques-uns dans les glaces, vers le Détroit après avoir failli lui-même à périr. Cependant, il entra dans la Baye & se plaça à l'embouchure d'une grande Riviére, qui prend sa source vers le Lac des *Assimpouals*, & se décharge dans cette Baye à l'endroit où il fit construire une redoute défenduë par quelques Canons. Au bout de trois ou quatre ans les Anglois firent d'autres petits Forts aux environs de cette Riviére, ce qui apporta un préjudice considérable au Commerce des François, qui ne trouvoient plus au Nord du *Lac Supérieur* les Sauvages, avec lesquels ils avoient accoûtumé de trafiquer des Pelleteries. Je ne sçai par quelle avanture, les nommez des *Grozeliers* & *Ratisson* rencontrérent dans ce grand Lac quelques *Clistinos*, qui leur promirent de les conduire au fond de la Baye, où les Anglois n'avoient pas encore pénétré. En effet, ils leur tinrent parole, ils les y menerent & leur montrerent plusieurs autres Riviéres, au bord desquelles il y avoit apparence de faire des établissemens propres pour y attirer un grand Commerce de Peaux avec plusieurs Nations Sauvages. Ces François s'en retournérent au Lac *Supérieur* par le même chemin, & de là ils

passerent

paſſerent à *Quebec* où ils propoſerent aux principaux Marchands de conduire dans ce même Lac des Vaiſſeaux, mais on ſe moqua de leur projet. Enfin ſe voyant rebutez, ils allerent en France, croyant qu'on les écouteroit mieux à la Cour, cependant après avoir preſenté Mémoires ſur Mémoires, & dépenſé beaucoup d'argent, on les traita de Viſionnaires. Dans ce tems-là, le Miniſtre du Roi d'Angleterre ne perdit point l'occaſion de les perſuader d'aller à Londres, où ils furent ſi bien écoutez, qu'on leur donna pluſieurs Vaiſſeaux qu'ils y menerent avec aſſez de difficulté, & conſtruiſirent en differens endroits pluſieurs Forts très-avantageux pour le Commerce. On ſe repentit alors en France, mais trop tard, de n'avoir pas fait aſſez d'attention à leurs Mémoires, & ne pouvant plus y remédier, on ſe réſolut d'en chaſſer les Anglois à quelque prix que ce fut : En effet, on y réüſſit après les avoir vigoureuſement attaquez par Mer & par Terre, à la réſerve du Fort de *Nelſon* où il n'y avoit point d'apparence de mordre ſi facilement. Les Anglois quelques années après ſe réſolurent de faire tout leur poſſible pour reprendre ces poſtes, à quoi ils réüſſirent heureuſement, car ne voulant pas en avoir le démenti, ils débuſquerent à leur tour les François ; & aujourd'hui ceux-ci ſe préparent à leur rendre le change. Au reſte, ce Païs-là eſt ſi froid durant ſept ou huit mois de l'année, que la Mer ſe glace dix pieds d'épaiſſeur, que les arbres

&

& les pierres mêmes se fendent, qu'il y tombe dix ou douze pieds de nége qui couvrent la terre plus de six mois, & que pendant ce tems on n'oseroit sortir de sa maison, sans risquer d'avoir le nez, les oreilles & les pieds gelez. La Navigation est si difficile & si dangereuse d'Europe en ce Païs-là, à cause des glaces & des courants, qu'il faut être réduit à la derniére misére, ou possedé d'un aveuglement jusqu'à la folie, pour entreprendre ce détestable Voyage.

Il est tems de passer maintenant de la *Baye de Hudson* au *Lac Supérieur*. Ce voyage est plus facile à faire sur le papier que réellement, car il faut remonter près de cent lieuës la Riviére des *Mathakandibi*, qui est si rapide & si pleine de Cataractes, qu'à peine six Canoteurs dans un Canot allegé, peuvent-ils en venir à bout en trente ou trente-cinq jours. On trouve à la source de cette Riviére un petit Lac de même nom, d'où on est obligé de faire un portage de sept lieuës pour attraper la Riviére de *Michipikoton*, qu'on descend ensuite en dix ou douze jours, quoi qu'on soit obligé de faire quelques portages. Il est vrai qu'on saute plusieurs Cataractes en descendant, où l'on est contraint de porter les Canots ou de les traîner en remontant. Nous voici donc à ce grand Lac *Supérieur* qu'on estime avoir cinq cens lieuës de circuit, y comprenant le tour des Anses & des petits Golfes. Cette petite Mer douce est assez tranquille depuis le commence-

ment

ment de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud est le plus assuré pour la Navigation des Canots par la quantité de Bayes & de petites Riviéres où l'on peut relâcher en cas de tempête. Je ne sache point qu'il y ait aucune Nation Sauvage sédentaire sur les bords de ce Lac, il est vrai que durant l'Eté plusieurs Peuples du Nord, vont chasser & pêcher en certains endroits où ils apportent en même tems les Castors qu'ils ont pris durant l'Hiver, pour les troquer avec les Coureurs de bois qui ne manquent pas de les y joindre tous les ans. Ces lieux sont *Bagouasch*, *Lemipisaki* & *Chagouamigon*. Il y a déja quelques années que Mr. *Dulhut* avoit construit un Fort de pieux, dans lequel il avoit des Magazins remplis de toutes sortes de Marchandises. Ce poste, qui s'appelloit *Gamanistigoyan*, faisoit un tort considérable aux Anglois de la *Baye de Hudson*, parce qu'il épargnoit à quantité de Nations la peine de transporter leurs Pelleteries à cette Baye. Il y a sur ce Lac des Mines de cuivre, dont le métal est si abondant & si pur qu'il n'y a pas un septiéme de déchet. On y voit quelques Isles assez grandes, remplies d'Elans & de Caribous, mais il n'y a guéres de gens qui s'avisent d'y aller exprès pour chasser, à cause du risque de la traverse. Au reste, ce Lac est abondant en Eturgeons, Truites & Poissons blancs. Le froid y est excessif durant six mois de l'année, & la nége se joignant à la gelée, glace ordinairement les

eaux

eaux de ce Lac jusqu'à dix ou douze lieuës au large.

Du *Lac Supérieur*, je passe à celui des *Hurons*, auquel je donne quatre cens lieuës de circonference. Or pour y aller il faut descendre le *Saut Sainte Marie*, dont je vous ai parlé dans ma quinziéme Lettre. Ce Lac est situé sous un très-beau climat, comme vous le voyez sur ma Carte. Le côté du Nord est le plus naviguable pour les Canots, à cause de la quantité d'Isles sous lesquelles on peut se mettre à l'abri du mauvais tems. Celui du Sud est le plus beau & plus commode pour la Chasse des Bêtes fauves, qui y sont en assez grande quantité. La figure de ce Lac, est à peu près celle d'un triangle équilatéral. Parmi ses Isles, celle de *Manitoualin* est la plus considérable. Elle a plus de vingt lieuës de longueur & dix de largeur. Les *Outaouas* de la Nation du *Talon* & du *Sable* y habitoient autrefois, mais la crainte des *Iroquois* les a contraints de se retirer avec les autres à *Missilimakinac*. Vis à vis de cette Isle habitent en terre-ferme les *Nockés* & les *Missitagues* en deux Villages différens, éloignez de vingt lieuës l'un de l'autre. Vers le bout Oriental de cette même Isle, on trouve la *Riviére des François*, dont je vous ai parlé en ma seiziéme Lettre; elle est aussi large que la Seine à Paris & de sa source, qu'elle tire du Lac des *Nepicerini*, jusqu'à son embouchure, elle n'a tout au plus que quarante lieuës de cours. On voit au Nord-Est de cette Rivié-

Riviére la Baye de *Toronto* qui a vingt ou vingt cinq lieuës de longueur & quinze d'ouverture, il s'y décharge une Riviére qui ſort du petit Lac de même nom, formant pluſieurs Cataractes impratiquables, tant en deſcendant qu'en montant. Cette tête d'homme, que vous voyez marquée ſur ma Carte au bord de cette Riviére, déſigne un gros Village de *Hurons*, que les *Iroquois* ont ruïné. De ſa ſource on peut aller dans le Lac de *Frontenac* en faiſant un portage juſqu'à la Riviére de *Tanaouaté* qui s'y décharge. Vous pouvez remarquer au côté Méridional de la Baye de *Toronto* le *Fort ſuppoſé*, dont je vous ai fait mention dans ma vingt-troiſiéme Lettre ; A trente lieuës de là vers le Sud, l'on trouve le Païs de *Theonontate* que les *Iroquois* ont preſque tout à fait dépeuplé de *Hurons*. De là, je paſſe droit à mon Fort, ſans m'arrêter à vous faire une deſcription inutile des Païſages différens qu'on voit dans l'eſpace de plus de trente lieuës. Je vous ai parlé tant de fois de ce poſte, que je ſauterai droit à la Baye du *Sakinac*, ſans vous parler de la quantité de battures & de rochers qu'on trouve cachez ſous l'eau juſqu'à deux lieuës au large. Cette Baye a ſeize ou dix-ſept lieuës de longueur & ſix d'ouverture, au milieu de laquelle on voit deux petites Iſles très-utiles aux Voyageurs qui ſeroient obligez le plus ſouvent de faire le tour de la Baye, plûtôt que de s'expoſer à faire cette traverſe en Canot. La Riviére du *Sakinac* ſe décharge au fond de

la

la Baye. Elle a soixante lieuës de Cours assez paisible n'ayant que trois petites Cataractes qu'on peut sauter sans risque. Elle est aussi large que la *Seine* au Pont de *Seve*. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont accoutumé d'y faire de deux ans l'un, de grandes chasses de Castors. De cette Riviére à *Missilimakinac* il n'y a point d'endroit qui mérite la peine d'en parler; je vous ai dit tout ce qu'on pouvoit dire de ce poste, si utile pour le commerce, en vous en envoyant le plan. Ainsi je passerai à la description du *Lac Errié*, me souvenant de vous avoir fait celle du *Lac des Ilinois* en ma seiziéme Lettre.

L'on n'a point eu tort de donner au *Lac Errié* un nom aussi illustre que celui de *Conti*, car s'est asseurément le plus beau qui soit sur la terre. L'on peut juger de la bonté de son climat par les latitudes des Païs qui l'environnent. Son circuit est de deux cent trente lieuës, mais par tout d'un aspect si charmant qu'on voit le long de ses bords des Chênes, des Ormeaux, des Chataigniers, des Noyers, des Pomiers, des Pruniers, & des Treilles, qui portent leurs belles grapes jusqu'au sommet des Arbres sur un terrain uni comme la main, ce qui doit suffire pour s'en former l'idée du Monde la plus agréable. Je ne sçaurois d'ailleurs vous exprimer la quantité de bêtes fauves & de Poulets d'Inde qu'on voit dans ces bois & dans les vastes prairies, qu'on découvre du côté du Sud. Les Bœufs Sauvages se trouvent au fond de ce Lac sur les bords de deux belles Riviéres qui

s'y

s'y déchargent ſans rapides ni Cataractes. Il eſt abondant en Eturgeons & Poiſſons blancs, mais les Truites y ſont rares auſſi bien que les autres Poiſſons qu'on pêche dans les *Lac des Hurons* & des *Ilinois*. Il eſt auſſi ſans batures, ſans rochers ni bancs de ſable; ſa profondeur eſt de 14. à 15. braſſes d'eau. Les Sauvages aſſeurent que les gros vents n'y ſouflent qu'en Décembre, Janvier & Février, quoique rarément, ce que j'ai lieu de croire par le peu qu'il en fit durant l'Hiver que je paſſai à mon Fort en 1688. quoiqu'il fut expoſé au *Lac* des *Hurons*. Les bords de ce Lac ne ſont ordinairement frequentez que par des guerriers, ſoit *Iroquois*, *Ilinois*, *Oumamis* &c. & le riſque de s'y arrêter à la chaſſe eſt trop grand. Ce qui fait que les cerfs, les chevreuils & les Poulets d'Inde courent en troupeaux le long du Rivage dans toute l'étenduë des Terres dont il eſt environné. Les *Erriéronons* & les *Andaſtogueronons* qui habitoient au bord de ce Lac aux environs ont été détruits par les *Iroquois*, auſſi bien que d'autres Nations marquées ſur ma Carte. On découvre une pointe de terre du côté du Nord qui avance quinze lieuës au large; & à trente lieuës de là vers l'Orient, on trouve une petite Riviére qui prend ſa ſource près de la Baye de *Ganaraske* ſituée dans le *Lac Frontenac*. Ce ſeroit un paſſage aſſez court d'un Lac à l'autre ſi elle n'avoit point de Cataractes. De là au détroit c'eſt-à-dire à la décharge de ce Lac il y a trente lieuës. Ce détroit en a 14. de longeur & une

une de largeur. Ce fort ſuppoſé que vous voyez ſur ma Carte en ce lieu là, eſt un de ceux dont je vous ai parlé en ma vingt-troiſiéme Lettre. De ce prétendu Fort à la Riviére de Condé il y a vint lieuës. Cette Riviére a ſoixante lieuës de Cours ſans Cataractes, s'il en faut croire les Sauvages, qui m'ont aſſuré que de ſa ſource, on pouvoit aller dans une autre qui ſe décharge à la Mer, n'y ayant qu'un portage d'une lieuë. De l'une de ces Riviéres à l'autre je n'ai été qu'à l'embouchure de celle de *Condé* où nos *Outaouas* éprouverent leurs jambes, comme je vous l'ai expliqué dans ma quinſiéme Lettre. Les Iſles que vous voyez ſur ma Carte ſituées au fonds du Lac ſont des parcs de chevreuils, & des arbres fruitiers que la Nature a pris plaiſir de faire pouſſer pour nourrir de leurs fruits les Dindons, les Faiſans, & les Bêtes fauves. Enfin ſi la Navigation des Vaiſſeaux étoit libre de *Quebec* juſques dans ce Lac, il y auroit dequoi faire le plus beau, le plus riche & le plus fertile Royaume du Monde: car outre toutes les beautez dont je vous parle, il y a de très bonnes mines d'argent à 20. lieuës dans les terres le long d'un certain côteau d'ou les Sauvages ont aporté de groſſes pierres qui ont rendu, de ce precieux metal avec peu de dechet.

Du *Lac Errié* je tombe dans celui de *Frontenac*, dont je n'ai peu m'empêcher de vous parler dans ma ſeptiéme & troiſiéme Lettre. Ce Lac a, comme je vous ai deja dit, 180. lieuës de circuit; ſa figure eſt ova-

le,

le, & sa profondeur de 20. à 25. brasses d'eau. Il s'y décharge du côté du Sud plusieurs petites Riviéres, à sçavoir celles des *Tsonontouans*, des *Onnontagues* & de *la Famine :* du côté du Nord, celles de *Ganaraské* & de *Téonontaté*. Ses bords sont garnis de bois de haute futaye sur un terrain assez égal, car on n'y voit point de côtes escarpées, y ayant plusieurs petits Golfes du côté du Nord. On peut aller dans le *Lac des Hurons* par la Riviére de *Tanaouaté* en faisant un portage de sept ou huit lieuës jusqu'à celui de *Toronto* qui s'y décharge par une Riviére de même nom. On peut aussi passer dans le *Lac Errié* par la baye de *Ganaraské* en faisant un autre portage jusqu'à une petite Riviére pleine de Cataractes. Les Villages des *Onnontagues*, *Tsonontouans*, *Goyoguoans* & *Onnoyontes*, ne sont pas fort éloignez du Lac *Frontenac*. Ces Peuples *Iroquois* sont très avantageusement situez. Leur Païs est beau & fertile, mais les Chevreuils & les Dindons leur manquent aussi bien que les Poissons, car leur Riviéres n'en portent point, de sorte qu'ils sont obligez de faire leurs pêches dans le Lac, & de les boucaner ensuite pour les pouvoir garder & transporter à leurs Villages. Ils sont obligez pareillement de s'écarter de leur terres pour faire chasser des Castors durant l'Hiver soit du Côté de *Ganaraské*, du Lac *Torento* ou de la grande *Riviére des Outaouas*, où il seroit facile de leur couper la gorge, si l'on s'y prenoit de la maniére que je vous l'ai expliqué. Je vous ai

aussi

aussi parlé des *Forts de Frontenac* & de *Niagara*. Aussi bien que du *Fleuve Saint Laurent*, qui semble avoir abandonné les Lacs pour courir plus étroitement le long du *Monreal* & de *Quebec*, où ses eaux se mêlant avec celles de la Mer, deviennent si salées qu'on n'en sçauroit plus boire.

Il ne me reste plus qu'à faire la description de *l'Acadie* & de *l'Isle de Terre-Neuve*, qui sont des Païs bien différens l'un de l'autre. Les Côtes de *l'Acadie* s'étendent depuis *Kenebeki*, qui est la Place frontiére de la *Nouvelle Angleterre*, jusqu'à *l'Isle Percée*, située vers l'embouchure du *Fleuve St. Laurent*. Ce Païs *d'Acadie* contient près de trois cens lieuës de Côtes Maritimes, le long desquelles on trouve deux grandes Bayes naviguables, à sçavoir la *Baye Françoise* & celle *des Chaleurs*. Il y a quantité de petites Riviéres, dont les entrées sont saines & profondes pour les plus grands Vaisseaux : elles abondent en Saumons dont on pourroit faire des Pêches considérables si on vouloit l'entreprendre, on pêcheroit aussi dans la plûpart de ces Riviéres & des petits Golfes qui les précédent, quantité de Moruës telles qu'à *l'Isle Percée*. Car ces Poissons donnent à la Côte en abondance durant l'Eté, & sur tout aux environs des *Isles du Cap Breton* & *de Saint Jean*. Il est vrai que les Ports de la premiére ne peuvent servir qu'à retirer des Barques, & que la seconde n'en a point du tout, mais si ces deux Isles étoient peuplées, leurs Habitans pourroient envoyer

tous les jours leurs Chaloupes à la Pêche, & lors que leurs Moruës feroient prêtes à la fin d'Août, les Vaiſſeaux pourroient moüiller près de terre & s'en charger. La Riviére de *Saint Jean*, où les Sieurs *d'Amour* de *Quebec* ont un établiſſement pour le Commerce des Caſtors, eſt très-belle & très-fertile en grains, elle eſt naviguable juſqu'à douze lieuës de ſon embouchure. Entre la Pointe *de l'Acadie* & *l'Iſle du Cap Breton*, il y a un Canal ou Détroit de Mer d'environ deux lieuës de largeur, aſſez profond pour porter le plus grand Vaiſſeau de France, on l'appelle le paſſage de Canſeaux, il feroit plus fréquenté qu'il n'eſt, ſi les Navires Marchands qui vont en *Canada*, vouloient partir de France vers le 15. de Mars, car ils pourroient paſſer par là, étant aſſurez de trouver en toute ſaiſon ce paſſage libre, au lieu que le chênail du *Cap de Raye*, eſt ſouvent rempli de glace en Avril. De cette maniére, les Vaiſſeaux devroient arriver à *Quebec* au commencement de Mai. Preſque toutes les terres de *l'Acadie* ſont fertiles en bled, pois, fruits & légumes; on y diſtingue aſſez bien les quatre ſaiſons de l'année, quoi que les trois mois d'Hiver y ſoient extrêmement froids. On tire de pluſieurs endroits des mâtures auſſi fortes que celles de *Norvege*, & l'on y pourroit conſtruire toutes ſortes de Bâtimens s'il en étoit beſoin, car les Chênes ſurpaſſent en bonté ceux de nôtre Europe, s'il en faut croire les Charpentiers: En un mot, ce Païs-là eſt tout à fait

beau ; le climat passablement tempéré, l'air pur & sain, les eaux legeres & claires, & la Chasse & la Pêche y sont abondantes. Les Castors, les Loutres, & les Loups Marins, sont les Animaux qui s'y trouvent le plus communément, ils y sont même en très-grand nombre ; ceux qui en aiment les viandes, sont bien redevables aux Docteurs qui persuadérent aux Papes de métamorphoser ces Animaux terrestres en Poissons, car ils en peuvent user librement & sans scrupule pendant le Carême. Au reste, la connoissance que j'ai de ce Païs-là, me fait prévoir que tôt ou tard les Anglois s'en rendront les Maîtres. Les raisons que j'en pourrois donner sont très-pausibles ; ils ont déja commencé à ruïner le Commerce des Pelleteries que nos François avoient accoûtumé de faire avec les Sauvages, & ils acheveront bien-tôt de le perdre entiérement. Nos François veulent vendre trop cher leurs Marchandises, quoi qu'elles ne soient pas si bonnes que celles des Anglois, qui les donnent pourtant à meilleur marché. Ce seroit dommage de laisser aux Anglois un Païs dont le Commerce des Pelleteries & les Pêches de Moruës leur en ont fait si souvent tenter la conquête. Il est impossible qu'on les empêche d'enlever les établissemens des Côtes de *l'Acadie*, par l'éloignement où ils sont les uns des autres, ils y réüssiront comme ils ont déja fait. Les Gouverneurs François ont les mêmes vûës que ceux de bien d'autres postes d'Outre-Mer. Ils considé-
rent

rent leur emploi comme une mine d'or qu'on leur donne pour en tirer de quoi s'enrichir ; ainſi le Bien public ne marche jamais qu'après leur intérêt particulier. Mr. *de Meneval* laiſſa prendre le *Port-Royal* aux Anglois, parce que la Place n'étoit revêtuë que de ſimples paliſſades, & pourquoi n'étoit-elle pas mieux fortifiée. C'eſt qu'il croyoit avoir le tems de remplir ſa bourſe avant que les Anglois s'aviſaſſent de l'attaquer. Ce Gouverneur avoit relevé Mr. *Perrot*, qui fut caſſé honteuſement pour avoir fait ſa principale occupation de s'enrichir, & qui étant repaſſé enſuite en France revint avec pluſieurs Vaiſſeaux chargez de Marchandiſes, pour faire en ce Païs-là la profeſſion d'un Négociant particulier. Celui-ci dans le tems de ſon Gouvernement, laiſſa prendre aux Anglois pluſieurs poſtes avantageux ſans ſe donner aucun mouvement, il ſe contentoit d'aller dans ſes Barques de Riviére en Riviére pour trafiquer avec les Sauvages, & après ſa caſſation, non content de faire ſon Commerce ſur les Côtes de *l'Acadie*, il voulut aller ſur celles des Anglois, mais il lui en coûta cher, car quelques Corſaires l'ayant ſurpris, enlevérent ſes Barques & lui donnerent enſuite la *Calle ſeche*, dont il mourut ſur le champ. Les trois principales Nations Sauvages qui habitent ſur les Côtes, ſont les *Abenakis*, les *Mikemak*, & les *Canibas*. Il y en a quelques autres errantes, qui vont & viennent de *l'Acadie* à la *Nouvelle Angleterre*, qu'on appelle *Mahin-*

gans, *Soccokis* & *Openango*. Les trois premiéres, & qui ſont fixées dans leurs Habitations, ſont étroitement liées d'amitié & d'intérêt avec les François, & l'on peut dire, qu'en tems de guerre ils font des incurſions ſi dommageables aux Colonies Angloiſes, que nous devons avoir ſoin d'entretenir ſans ceſſe une bonne intelligence avec eux. Le Baron de *Saint Caſteins* Gentilhomme *d'Oleron en Bearn*, s'eſt rendu ſi recommandable parmi les *Abenakis* depuis vingt & tant d'années, vivant à la Sauvage, qu'ils le regardent aujourd'hui comme leur Dieu tutelaire. Il étoit autrefois Officier de *Carignan* en *Canada*, mais dès que ce Régiment fut caſſé, il ſe jetta chez ces Sauvages dont il avoit appris la langue. Il ſe maria à leur maniére, préférant les Forêts de *l'Acadie* aux Monts *Pirenées* dont ſon Païs eſt environné. Il vécut les premiéres années avec eux d'une maniére à s'en faire eſtimer au delà de tout ce qu'on peut dire. Ils le firent grand Chef, qui eſt comme le Souverain de la Nation, & peu à peu il a travaillé à ſe faire une fortune dont tout autre que lui ſçauroit profiter, en retirant de ce Païs-là plus de deux ou trois cens mille écus qu'il a dans ſes coffres en belle monnoye d'or. Cependant il ne s'en ſert qu'à acheter des Marchandiſes pour faire preſens à ſes Confréres les Sauvages, qui lui font enſuite au retour de leurs chaſſes des preſens de Caſtors d'une triple valeur. Les Gouverneurs Généraux *de Canada* le ménagent,
&

& ceux de la *Nouvelle Angleterre* le craignent. Il a plusieurs filles & toutes mariées très-avantageusement avec des François, ayant donné une riche dot à chacune. Il n'a jamais changé de femme, pour apprendre aux Sauvages que Dieu n'aime point les hommes inconstans. On dit qu'il tâche de convertir ces pauvres Peuples, mais que ses paroles ne produisant aucun fruit, il est donc inutile que les Jesuites leur prêchent les véritez du Christianisme: cependant ces Péres ne se rebutent pas, ils estiment que le Bâtême conféré à un enfant mourant, vaut dix fois la peine & le chagrin d'habiter avec ces Peuples.

Le *Port-Royal*, Ville Capitale ou l'unique de *l'Acadie*, n'est, au bout du compte, qu'une très-petite Bicoque, qui s'est un peu agrandie depuis le commencement de la guerre 1689. par l'abord de quantité d'Habitans des Côtes du voisinage de *Baston*, Capitale de la *Nouvelle Angleterre*. Il s'y en jetta beaucoup, dans la crainte qu'ils eurent que les Anglois ne les pillassent & ne les amenassent en leur Païs. Mr. *de Meneval*, comme j'ai déja dit, rendit cette Place aux Anglois, ne pouvant soûtenir ce poste avec le peu de François qu'il avoit, parce que les palissades étoient basses & mal en ordre. Il fit sa Capitulation avec le Commandant du Parti qui l'attaqua; mais il lui manqua de parole, car il en fut traité avec toute sorte d'ignominie & de dureté. Cette Ville est située au 44. degré & 40. minutes de latitude sur le bord

bord d'un très-beau Baſſin de deux lieuës de longueur, & une de largeur, à l'entrée duquel il peut y avoir ſeize ou dix-huit braſſes d'eau d'un côté, (car *l'Iſle aux Chevres* qui eſt au milieu, ſemble le partager en deux) & de l'autre ſix ou ſept. Le moüillage eſt très-bon en tous les endroits de ce Baſſin, au fond duquel on voit une langue de terre, qui fait la ſéparation de deux Riviéres, où la Marée monte dix ou douze lieuës. Elles ſont bordées de très-belles Prairies où l'on trouve au Primtems & en Automne toutes ſortes d'Oiſeaux de Riviéres. Le *Port-Royal* n'eſt donc qu'un petit nombre de Maiſons à deux étages & où peu de gens de diſtinction habitent. Il ne ſubſiſte que par le Commerce de Pelleteries que les Sauvages y viennent échanger pour des Marchandiſes d'Europe. La Compagnie des Fermiers y avoit autrefois des Magazins dont les Gouverneurs étoient les Commis. Il me ſeroit aſſez facile d'en nommer quelques-uns, ſi je ne craignois que d'autres que vous vinſſent à lire ces Mémoires.

L'Iſle de Terre-Neuve a trois cens lieuës de circonférence. Elle eſt éloignée de France d'environ ſix cens cinquante lieuës, & de quarante ou cinquante du *grand Banc* de même nom. La Côte Méridionale appartient aux François, qui y ont pluſieurs établiſſemens pour la Pêche des Moruës. L'Orientale, eſt habitée par les Anglois, qui occupent pluſieurs poſtes conſidérables ſituez en certains Ports, Bayes & Havres qu'ils ont eu le ſoin de fortifier. La Côte

Occi-

Occidentale eſt deſerte & n'a jamais eu de Maître juſqu'à preſent. Cette Iſle, dont la figure eſt triangulaire, eſt remplie de Montagnes & de Bois impratiquables. On y trouve de grandes Prairies, ou pour mieux dire de grandes Landes, plûtôt couvertes de mouſſe que d'herbe. Les terres n'y valent rien du tout, car elles ſont mêlées de gravois, de ſable, & de pierres ; ainſi ce n'eſt que par l'utilité qu'on retire de la Pêche que les Anglois & les François s'y ſont établis. La Chaſſe des Oiſeaux de Riviére, des Perdrix & des Liévres eſt aſſez abondante ; mais pour les Cerfs il eſt preſque impoſſible de les ſurprendre, à cauſe de l'élevation des Montagnes & de l'épaiſſeur des Bois. On trouve en cette Iſle, comme en celle du *Cap Breton*, du Porphire de diverſes couleurs. On a pris ſoin d'en envoyer en France quelques blocs d'échantillon qu'on a trouvé fort beaux, quoi que durs à tailler. J'en ai vû de rouge tacheté de verd de Ciboulle, qui paroiſſoit le plus curieux du monde, mais par malheur il éclate ſi fort en le tirant de la Carriére qu'on ne peut l'employer que par incruſtation.

On tire auſſi de l'Iſle du *Cap Breton* un Marbre noir, ou eſpéce de Breſche vené de gris, qui eſt dur & reçoit mal le poli. Cette pierre eſt ſujette à s'éclater, à cauſe des fils qui s'y rencontrent, & même elle eſt difficile à tailler, par l'inégalité de ſa dureté & des cloux qui s'y trouvent. Il n'y a point de Sauvages ſédentaires en l'Iſle de

Terre-Neuve. Il eſt vrai que les *Eskimaux* y traverſent quelquefois par le Détroit de *Belliſle* avec de grandes Chaloupes pour ſurprendre les équipages des Vaiſſeaux Pêcheurs au petit Nord. Nos établiſſemens ſont à *Plaiſance*, à *l'Iſle St. Pierre*, & dans la *Baye des Trépaſſez*. Du *Cap de Raye* juſqu'au *Chapeau Rouge* la Côte eſt fort ſaine, mais du *Chapeau Rouge* au *Cap de Raye* les rochers la rendent aſſez dangereuſe. Il y a deux obſtacles aſſez grands pour aborder cette Iſle. La premiére, que les broüillards y ſont ſi épais juſqu'à vingt lieuës au large durant l'Eté qu'il n'y a point de Navigateur, quelque habile ou expert qu'il puiſſe être, aſſez hardi pour porter le Cap à terre pendant qu'ils durent. Ainſi l'on eſt toûjours obligé d'attendre quelques jours ſerains pour atterrer. Le ſecond obſtacle & le plus fâcheux, ce ſont les Courants qui portent de côté & d'autre, ſans qu'on s'apperçoive de cette variation, ce qui fait que les Vaiſſeaux donnent à la Côte dans le tems qu'on ſe croit à dix lieuës au large ; mais ce qu'il y a de plus mauvais, c'eſt que le * Reſſac les jette inſenſiblement ſur les rochers, ſans qu'on puiſſe l'éviter ; parce que n'y ayant point de fonds, il eſt impoſſible de moüiller l'ancre : C'eſt ainſi que périt le Vaiſſeau du Roi *le Joli* en 1692. comme quantité d'autres en differentes occaſions.

* *Reſſac, mouvement inſenſible de la Mer, ou vagues dormantes qui roulent ſur la ſurface de la Mer.*

Plaiſance eſt le poſte le plus avantageux & le plus utile au Roi de toute *l'Amérique Septentrionale*, par raport à l'azile qu'y trouvent

vent les Vaisseaux obligez de relâcher quand ils vont en *Canada* ou quand ils en rétournent, & même pour ceux qui reviennent de *l'Amérique Méridionale*, soit qu'ils fassent de l'eau où qu'ils manquent de vivres, ou qu'enfin ils ayent été dematez ou incommodez par quelque coup de vent. Cette Place est située au 47. degré & quelques minutes de latitude, presque au fond de la Baye du même nom, qui a vint & quelques lieuës de longeur & dix ou douze de largeur. Le Fort est placé sur le bord d'un *Goulet* ou petit detroit de soixante pas de largeur, & de six brasses de profondeur. Il faut que les Vaisseaux rasent pour ainsi dire l'angle des Bastions pour entrer dans le port qui peut avoir une lieuë de longueur & un demi quart de largeur. Ce port est précedé d'une grande & belle Rade d'une heure & demi d'étenduë, mais tellement exposée au vent de Nord-Oüest & Nord Nord-Oüest (qui sont les plus terribles & le plus opiniatres de tous les vents) & aux furieux soufle desquels ni cables ni Ancres ni gros Vaisseaux ne sauroient resister, ce qui n'arrive guerre que dans l'arriere saison. Il en couta un second Vaisseau au Roi de 64. Canons nommé *le Bon* la même année que le *Joli* se perdit ; & si les quatre ou cinq autres de cette Esquadre n'eussent eu la précaution d'entrer dans le port ils auroient infailliblement couru le même sort. Cette Rade qui n'est donc exposée qu'à ces vents de Nord-Oüest & Oüest-Nord-Oüest cache quelques rochers de la

bande de Nord, outre ceux de la *pointe verte*, où plusieurs Habitans ont accoûtumé de faire la pêche. Vous pouvez considérer toutes ces choses sur le plan dont j'acompagnai ma vingt-troisiéme Lettre. Il vient pour l'ordinaire trente ou quarante Vaisseaux de France à *Plaisance* tous les ans, & quelque fois plus de 60. Les uns y viennent pour faire la pêche, & les autres pour faire la troque avec les Habitans, qui demeurent l'Eté de l'autre côté du Fort. Le terrain des Habitations s'appelle la *Grand Grave*, parce qu'en effet ce n'est que du gravier sur lequel on étend les moruës pour les faire secher au Soleil après qu'elles sont salées. Les Habitans & les Vaisseaux pêcheurs envoyent tous les jours leurs Chaloupes à la pêche à deux lieuës du port. Elles reviennent quelque fois si chargées qu'elles paroissent comme ensevelies dans la Mer, ne restant que les fargues. Cela surpasse l'imagination. Il faut avoir vû la chose pour la croire. Cette pêche commence à l'entrée de Juin & finit à la mi-Août. On pêche la bœte dans le Port, c'est-à-dire les petits Poissons dont on se sert pour garnir les Ameçons des moruës. Les graves manquent à *Plaisance*, ce qui fait qu'il n'est pas si peuplé qu'il le devroit être : si les Gouverneurs préferoient le service du Roi à l'avidité du gain on en feroit un poste considerable, & ou bien des gens viendroient faire des graves à leurs dépens; mais pendant que les Gouverneurs pilleront le bien des particuliers, sous le beau pretexte

texte du ſervice du Roi qu'ils nomment par tout, je ne voi point d'apparence que cette Habitation groſſiſſe & s'étende jamais. N'eſt-ce pas deshonorer ſon Prince & ſon Emploi ? que de faire le pêcheur, le marchand, le Cabarétier & cent autres métiers de la plus baſſe méchanique ? N'eſt-ce pas une tyranie ? de forcer les Habitans d'acheter d'un tel ou tel Vaiſſeau les marchandiſes dont ils ont beſoin, & de vendre les moruës à d'autres Vaiſſeaux où Meſſieurs les Gouverneurs ont le principal interêt ? N'eſt-ce pas contrevenir aux Ordonnances de *Loüis XIV.* que de s'aproprier les agrêts & les apparoux des Vaiſſeaux qui periſſent à la côte; de retenir les équipages des Navires Marchands pour faire ſa pêche ; de vendre les Habitations, d'empêcher de hauſſer les encheres des effets vendus à l'encan pour ſe les approprier de pure autorité; de changer les vivres des troupes dans les Magaſins, y prenant de bon buiſcuit pour y en remettre de mauvais, en faire autant du beuf & du lard deſtinez à l'entretien de la garniſon ; obliger les Habitans à donner leurs Valets & leurs Charpentiers pour les employer à des travaux où le ſervice de Sa Majeſté a moins de part que celui de la bourſe. Voila des abus qu'on devroit reformer, ſi l'on veut que le Roi ſoit bien ſervi. Cependant on ne le fait pas; j'en ignore la raiſon; qu'on la demande aux Commis de Monſieur de *P****. Je ſuis perſuadé que toutes ces pirateries ne viennent point à la

connoiſſance du Roi, car il eſt trop juſte pour les ſouffrir. Au reſte il ne croit ni bled, ni ſegle, ni pois à *Plaiſance*, car la terre n'y vaut rien. Outre que quand elle ſeroit auſſi bonne & auſſi fertile qu'en *Canada*, perſonne ne s'amuſeroit à la cultiver, car un homme gagne plus à pêcher des Moruës durant l'Eté que dix autres à travailler à la terre. Il y a quelques autres petits ports dans la grande *Baye* de *Plaiſance* où les *Baſques* vont auſſi faire la pêche. C'eſt le petit & le grand *Burin*, *Saint Laurent*, *Martir*, *Chapeau* rouge &c.

Table des Nations Sauvages de Canada.

De l'Acadie.

Les Abenakis. Les Micmac. Les Canibas. Les Mahingans. Les Openangos. Les Soccokis. Les Etechemins.	Ceux-ci ſont bons Guerriers, plus alertes & moins cruels que les *Iroquois*. Leur langage differe peu de la langue *Algonkine*.

Du Fleuve Saint Laurent depuis la Mer juſqu'à Monreal.

Les Papinachois. Les Montagnois. Les Gaſpeſiens.	Langue *Algonkine*.
Les Hurons de Loreto,	langue *Iroquoiſe*.
Les Abenakis de Scilleri. Les Algonkins.	Langue *Algonkine*.

Les

Les Agniez du Saut S. Loüis, langue *Iroquoise*, braves & bons Guerriers.

Les Iroquois de la Montagne du Monreal, langue *Iroquoise*, bons Guerriers.

Du Lac des Hurons.

Les Hurons, langue *Iroquoise*.

Les Outaouas. Les Nockes. Les Missisagues. Les Attikamek. } Langue *Algonkine*.

Les Outchipoues, appellez *Sauteurs*, bons Guerriers.

Du Lac des Ilinois *& des environs.*

Quelques Ilinois à Chegakou.

Les Oumamis, bons Guerriers. Les Maskoutens. Les Kikapous, bons Guerriers. Les Outagamis, bons Guerriers. Les Malomimis. Les Pouteouatamis. Les Ojatinons, bons Guerriers. Les Sakis. } Langue *Algonkine*, alertes.

Aux environs du Lac de Frontenac.

Les Tsonontouans. Goyoguans. Onnotagues. } Langue différente de l'*Algonkine*.

Onnoyoutes & Agniés, un peu éloignez.

Aux environs de la Riviére des Outaouas.

Les Tabitibi.
Les Monzoni.
Les Machakandibi.
Les Nopemen d'Achirini.
Les Nepiſirini.
Les Temiskamink.

} Langue *Algonkine*, tous poltrons.

Au Nord du Miſſiſipi, *& aux environs du* Lac Superieur *& de la* Baye de Hudſon.

Les Aſſimpouals.
Les Sonkaskitons.
Les Ouadbatons.
Les Atintons.
Les Cliſtinos, braves Guerriers & alertes.
Les Eskimaux.

} langue *Algonkine*.

Table des Animaux des Païs Meridionaux du Canada.

Bœufs Sauvages.
Cerfs petits.
Chevreuils de trois eſpeces differentes.
Loups, comme en *Europe*.
Loups cerviers, comme en *Europe*.
Michibichi, eſpece de Tigre poltron.
Furets, Beletes } comme en *Europe*.
Eſcureuils cendrez.
Lievres, Lapins } comme en *Europe*.

Teſ-

Tessons, comme en *Europe*.
Castors blancs, mais rares.
Ours rougeatres.
Rats musquez.
Renards rougeatres, comme en *Europe*.
Crocodiles au *Missisipi*.
Ossa au *Missisipi*.

Ceux des Païs Septentrionaux sont.

Originaux ou Elans.
Caribous.
Renards noirs.
Renards argentez.
Especes de chats Sauvages appellez *enfans du Diable*.
Carcajoux.
Porcs épis.
Foutereaux.
Martres.
Fouïnes, comme en *Europe*.
Ours noirs.
Ours blancs.
Siffleurs.
Ecureuils volants.
Lievres blancs.
Castors.
Loutres.
Rats musquez.
Ecureuils Suisses.
Grands cerfs.
Loups Marins.

Explication de ceux dont je n'ai pas fait mention dans mes Lettres.

Animaux Méridionaux.

LE *Michibichi* eſt un eſpece de *Tigre*, mais plus petits & moins marqueté, il s'enfuit dès qu'il aperçoit quelqu'un, & s'il trouve un arbre il y grimpe au plus vîte. Il n'y a point d'animal qu'il n'attaque, & dont il ne vienne facilement à bout, & ce qu'il a de ſingulier par deſſus tous les autres Animaux, c'eſt qu'il court au ſecours des Sauvages lorſqu'il ſe rencontre à la pourſuite des *Ours* & des *Bœufs* Sauvages, alors il ſemble qu'ils ne craigne perſonne, il s'élance avec fureur ſur la bête qu'on pourſuit. Les Sauvages diſent que ce ſont des *Manitous*, c'eſt-à-dire des eſprits qui aiment les hommes, ce qui fait qu'ils les honnorent & les conſiderent à tel point qu'ils aimeroient mieux mourir que d'en tuer un ſeul.

Les *Caſtors blancs* ſont fort eſtimez à cauſe de leur rareté. Quoique leur poil ne ſoit ni ſi grand ni ſi fin que celui des *Caſtors* qui ſont les ordinaires. Il s'en trouve auſſi peu de ces blancs que de parfaitement noirs.

Les Ours rougeâtres ſont méchants, ils viennent effrontément attaquer les chaſſeurs, au lieu que les noirs s'enfuyent. Ces premiers ſont plus petits & plus agiles que les derniers.

Le *Crocodiles* du *Miſſiſipi* ne different en rien

rien de ceux du Nil où des autres endroits. J'ai vû celui d'Angoulême qui eſt de la même figure que ceux-ci, quoique plus petit. La maniére la plus commune dont les Sauvages les prenent en vie c'eſt de leur jetter de groſſes cordes d'écorce d'arbre à nœud coulant ſur le col, ſur le millieu du corps, dans les pattes &c. tellement qu'après être bien ſaiſi, ils les enferment entre dix ou douze Piquets où ils les attachent après les avoir tourné le ventre en haut. En cette poſture ils les écorchent ſans toucher à la tête ni à la queuë, & leur donnent un habit d'écorce de ſapin où ils mettent le feu en coupant les cordes qui les rétiennent. Ils font des cris & des hurlemens effroyables. Au reſte les Sauvages ſont très ſouvent d'évorez par ces animaux, ſoit en traverſant les Riviéres à la nage, ou s'endormant ſur le bord. Voyez ce que dit l'Arioſte de cèt Animal dans la 68. Octave de ſon 15. Chant.

Vive ſub lito è dentro à la Riviera.
E i corpi Umani ſon le ſue vivande.
De le perſone miſere è incaute.
Di viandanti è dinfelice naute.

Il faut être auſſi fou que je le ſuis pour m'eriger en Poëte & Traducteur. N'importe, voici comment j'explique cette demi Octave;

Il vit ſur le Rivage & dedans la Riviére,
Il écraſe les gens d'une dent meurtriere,
Il ſe nourrit des corps des pauvres Voyageurs,
Des malheureux Paſſants, & des Navigateurs.

Les

Les *Oſſa* ſont de petites bêtes comme des *Lievres*, leur reſſemblant, aſſez à la reſerve des oreilles & des pieds de derriere. Elles courent & ne grimpent point. Les femelles ont un ſac ſous le ventre où leurs petits entrent dès qu'ils ſont pourſuivis, afin de ſe ſauver avec leur Mere qui d'abord ne manque pas de prendre la fuite.

Animaux Septentrionaux.

Les Renards argentez ſont faits comme ceux de l'Europe auſſi-bien que les noirs Il s'en trouve peu de ces derniers, & lorſqu'on en peut prendre quelqu'un on eſt aſſuré de les vendre au poids de l'Or. C'eſt dans les Païs les plus froids qu'on en voit de cette eſpece.

Les *Ours blancs* ſont monſtrueux, extraordinairement longs; leur tête eſt effroyable, & leur poil fort grand & très fourni. Ils ſont ſi feroces qu'ils viennent hardiment attaquer une Chaloupe de ſept ou huit hommes à la Mer. Ils nagent à ce qu'on prétend cinq ou ſix lieuës ſans ſe laſſer. Ils vivent de Poiſſon & de coquillages ſur le bord de la Mer d'où ils ne s'écartent guerres. Je n'en ai vû qu'un ſeul de ma vie dont j'aurois été devoré ſi je ne l'avois aperçû de loin, & ſi je n'euſſe eu aſſez de tems pour me réfugier au *Fort Loüis* de *Plaiſance*.

Les *Ecureuils volants* ſont de la groſſeur d'un gros *Rat*, couleur de gris blanc: ils ſont auſſi endormis que ceux des autres eſpeces font éveillez: on les appelle volant, parce qu'ils volent d'un arbre à l'autre par le moyen d'une certaine peau qui s'étend en-

enforme d'aile lorſqu'ils ſont ces petits Vols.

Les *Lievres blancs* ne le ſont que l'Hiver, car dès le Primptems ils commencent à devenir gris; & peu à peu, ils reprennent la couleur de ceux de France qu'ils conſervent juſqu'à la fin de l'automne.

Ecureuils Suiſſes, ſont de petits animaux comme de petits Rats. On les appelle *Suiſſes*, parce qu'ils ont ſur le corps un poil rayé de noir & de blanc, qui reſſemble à un pourpoint de Suiſſe, & que ces mêmes rayes faiſant un rond ſur chaque cuiſſe ont beaucoup de raport à la calote d'un Suiſſe.

Les *grands Cerfs* ne ſont pas plus grands ni plus gros que ceux que nous avons en *Europe*. On ne les appelle grands que parce qu'il y en a de deux autres eſpeces differentes vers le Sud. Les petits ont la chair beaucoup plus délicate.

Les *Loups Marins*, que quelques-uns appellent *Veaux Marins*, ſont gros comme des dogues. Ils ſe tiennent quaſi toûjours dans l'eau, ne s'écartant jamais du Rivage de la Mer. Ces animaux rampent plus qu'ils ne marchent, car s'étant élévez de l'eau, ils ne font plus que gliſſer ſur le ſable où ſur la vaſe; leur tête eſt faite comme celle d'une *Loutre*; & leurs pieds, ſans jambes, ſont comme la patte d'une *Oye*. Les femelles font leurs petits ſur des rochers ou ſur de petites Iſles près de la Mer. Ces Animaux vivent de poiſſon, ils cherchent les Païs froids. La quantité en eſt ſurprenan-

nante aux environs de l'embouchure du *Fleuve de Saint Laurent.*

Je vous ai parlé des autres animaux de *Canada* dans mes Lettres. Je ne vous dis point la maniére dont les Sauvages les prennent, car je n'aurois jamais fini. Ce qui est de certain c'est qu'ils vont rarement à la Chasse à faux, & qu'ils ne se servent de leurs Chiens que pour la Chasse des Orignaux, & quelque fois pour celle des Castors, comme je vous l'expliquerai au Chapître des Chasses Sauvages.

Oiseaux des Pais Méridionaux de Canada.

Vautours.
Huards.
Cignes.
Oyes noires.
Canards noirs.
Plongeons. } tels qu'en *Europe.*
Poules d'eau.
Rualles.
Cocs d'inde.
Perdrix Rousses.
Faisans.
Gros aigles.
Gruës.
Merles. } tels qu'en *Europe.*
Grives.
Pigeons ramiers.
Perroquets.
Corbeaux.
Irondeles. } tels qu'en *Europe.*
Plusieurs sortes d'Oiseaux de Proye, inconnus en *Europe.*

Rossi-

Roſſignols, inconnus en *Europe* auſſi bien que d'autres petits *Oiſeaux* de differentes couleurs, & entr'autres celui qu'on appelle *Oiſeau Mouche*, & quantité de *Pelicans*.

Oiſeaux des Païs Septentrionaux du Canada.

Outardes.
Oyes blanches. } telles qu'en *Europe*.
Canards de 10. *ou* 12. *ſortes*.
Sarcelles.
Margots ou Mauves.
Grelans.
Sterlets.
Perroquets de Mer.
Moyaques.
Cormorans.
Becaſſes.
Becaſſines.
Plongeons.
Pluviers. } comme en *Europe*,
Vaneaux.
Herons.
Courbejoux.
Chevaliers.
Bateurs de faux.
Perdris blanches.
Groſſes Perdrix noires.
Perdrix rouſſâtres.
Gelinotes de bois.
Tourterelles.
Ortolans blancs.

Etour-

Etourneaux. } tels qu'en *Europe.*
Corbeaux.
Vautours.
Epreviers. } tels qu'en *Europe.*
Emerillons.
Irondeles.
Becs de ſcie, eſpece de *Canard.*

Inſectes qui ſe trouvent en Canada.

Couleuvres.
Aſpics.
Serpents à ſonnette.
Grenoüilles meuglantes.
Maringouins ou Couſins.
Taons.
Brulots.

Explication de ceux dont je n'ai pas fait mention dans mes Lettres.

Oiſeaux des Païs Méridionaux.

LEs *Huards* ſont des Oiſeaux de Riviére gros comme des *Oyes*, & durs comme des ânes. Leur plumage eſt noir & blanc, leur bec eſt pointu ; Ils ont le coû très-court : Ils ne font que plonger durant l'Eté, ne pouvant ſe ſervir de leurs aîles. Les Sauvages ſe font un divertiſſement de les forcer durant ce tems-là : Ils ſe mettent en ſept ou huit Canots qui ſe diſperſent pour obliger ces Oiſeaux à replonger dès qu'ils veulent reprendre haleine. Les Sauvages m'ont donné pluſieurs fois cet agréable amuſement pendant les Voyages que j'ai fait avec eux.

Les

Les *Perdrix rouſſes* ſont farouches, petites, & très-différentes des *Perdrix rouges* qu'on voit en *Europe*, auſſi bien que les *Faiſans* dont le plumage blanc mêlé de taches noires, fait une bigarrure fort curieuſe.

Les *Aigles* les plus gros qu'on voye ne le ſont pas plus que les *Cignes*. Ils ont la queuë & la tête blanche, ils combattent ſouvent contre une eſpéce de *Vautours*, dont ils ſont ordinairement vaincus ; On voit aſſez fréquemment ce combat en voyageant : Il dure autant de tems que *l'Aigle* conſerve la force de ſes aîles.

Les *Pigeons ramiers* ſont plus gros qu'en Europe ; mais ils ne valent rien à manger. Ils ſont hupez & leur tête eſt tout à fait belle.

Les *Perroquets* ſe trouvent chez les *Ilinois*, & ſur le Fleuve de *Miſſiſipi* : Ils ſont très-petits, & n'ont rien de différent de ceux qu'on apporte du *Brezil* & de *Cayene*.

L'eſpéce de *Roſſignol* que j'ai vû eſt ſinguliére, en ce que cet Oiſeau plus petit que ceux *d'Europe* eſt bleüâtre, que ſon chant eſt plus diverſifié ; qu'il ſe loge dans des trous d'arbre, & qu'ils ſe joignent ordinairement trois ou quatre ſur les arbres les plus touffus pour y faire leur ramage enſemble.

L'Oiſeau Mouche eſt un petit Oiſeau gros comme le pouce, & ſon plumage de couleur ſi changeante, qu'à peine ſçauroit-on lui en fixer aucune. Tantôt il paroît rouge, doré, bleu & vert, & il n'y a proprement

ment qu'à la lueur du Soleil qu'on ne voit point changer l'or & le rouge dont il eſt couvert. Son bec eſt comme une aiguille, il vole de fleur en fleur comme les *Abeilles* pour en ſuçer la ſéve en voltigeant. Il ſe perche pourtant quelquefois vers le Midi ſur de petites branches de Pruniers ou de Ceriſiers. J'en ai envoyé en France de morts, (car il eſt comme impoſſible d'en garder en vie) on les a trouvez fort curieux.

Des Païs du Nord. Il y a des *Canards* de dix ou douze ſortes. Ceux qu'on appelle *Branchus*, quoi que petits ſont les plus beaux : ils ont le plumage du coû ſi éclatant par la varieté & le vif des couleurs, qu'une fourrure de cette eſpéce n'auroit point de prix en Moſcovie ou en Turquie. On les appelle *Branchus*, parce qu'ils ſe poſent ſur les branches d'arbre. Il y en a d'une autre eſpéce, noirs comme du geay, qui ont le bec & le tour des yeux rouges.

Les *Margots Goelans* & *Sterlets*, ſont des Oiſeaux qui volent inceſſamment ſur les Mers, les Lacs & les Riviéres, pour prendre de petits Poiſſons : ils ne valent rien à manger ; outre qu'ils n'ont quaſi point de corps, quoi qu'ils paroiſſent gros comme des *Pigeons*.

Les *Perroquets de Mer* portent le nom de Perroquet, parce qu'ils ont le bec fait comme ceux de terre ; Ils ne quittent jamais la Mer, ni ſes rivages ; ils volent inceſſamment ſur la ſurface des eaux pour attraper de petits Poiſſons : Ils ſont noirs &

& gros comme des Poulardes ; Il y en a quantité ſur le *Banc de Terre-Neuve* & près des Côtes ; les Matelots les prennent avec des hameçons couverts de foye de Moruës qu'ils ſuſpendent à la prouë du Vaiſſeau.

Les *Moyaques* ſont des Oiſeaux gros comme des Oyes ; ils ont le coû court & le pied large ; ce qui eſt de ſurprenant, c'eſt que leurs œufs qui ſont la moitié plus gros que ceux des *Cignes*, n'ont quaſi que du jaune, qui eſt ſi épais qu'on eſt obligé d'y mettre de l'eau pour en faire des omelettes.

Les *Perdrix blanches* ſont de la groſſeur de nos *Perdrix rouges* ; leurs pieds ſont couverts d'un duvet ſi épais, qu'ils reſſemblent à ceux d'un Lapereau ; on n'en voit que durant l'Hiver ; il y a des années qu'il n'en paroît preſque point, d'autres au contraire en ſont ſi fécondes, que ces Oiſeaux ne valent que dix ſols la douzaine. Cet animal eſt le plus ſtupide du Monde, il ſe laiſſe aſſommer à coups de gaule ſur la nége ſans ſe donner aucun mouvement, je croi que ce grand étourdiſſement vient du grand vol qu'il fait de *Groenland* en *Canada*. Cette conjecture n'eſt point ſans fondement, car on remarque que ces Oiſeaux ne viennent en troupes qu'après une longue durée des vents de Nord ou de Nord-Eſt.

Les *Perdrix noirs* ſont tout à fait belles ; elles ſont plus groſſes que les nôtres ; elles ont le bec, le tour des yeux & les pieds rouges ; leur plumage eſt d'un noir très bien luſtré. D'ailleurs ces Oiſeaux ſont

fiers, & semblent sentir en marchant leur beauté. Il est vrai qu'ils sont assez rares, aussi bien que les *Perdrix roussatres* qui ressemblent aux *Cailles* en grosseur & en vivacité.

Les *Ortolants* ne paroissent en *Canada* que l'Hiver; mais je ne crois pas que ce soit la couleur naturelle de leur plumage. il y a de l'aparence qu'ils la reprennent en quelque lieux qu'ils allent. Pendant l'Eté, on en prend quantité aux environs des granges avec des filets qu'on tend sur de la paille; ils sont assez bons quand ils sont gras, ce qui se trouve rarement.

Insectes.

Les *Couleuvres* en *Canada*, ne font point de mal. Les *Aspics* sont dangereux, lorsqu'on se baigne dans les eaux croupies vers les Païs Méridionaux. Les *Serpents à Sonete* s'appellent ainsi, parce qu'ils ont au bout de la queuë une espece d'étuit où sont enfermez certains osselets qui font un bruit, lorsque ces insectes rampent, qu'on entend de trente pas. Ils fuyent dès qu'ils entendent marcher; & dorment pour l'ordinaire au Soleil, dans les prez où dans les bois clairs: ils ne piquent que lorsqu'on met le pied sur eux.

Les *Grenouilles meuglantes* sont ainsi appellées parce qu'elles imitent le meuglement d'un bœuf: elles sont deux fois plus grosses qu'en *Europe*. Les *Taons* sont des

Mou-

Mouches une fois plus grosses que les *Abeilles*, mais de la figure d'une Mouche ordinaire. Elles ne piquent que depuis le Midi jusqu'à trois heures; mais si violamment que le sang en coule. Il est vrai que ce n'est qu'en certaines Riviéres où on en trouve.

Les *Brulots* sont des especes de *Cirons* qui s'attachent si fort à la peau qu'il semble que leur piqueure soit un charbon ou une étincelle de feu. Ces petits animaux sont imperceptibles & pourtant en assez grand nombre.

Poisson du Fleuve Saint Laurent, depuis son emboucheure jusqu'au Lacs de Canada.

Balenots.
Souffleurs.
Marsoins blancs.
Saumons, comme en *Europe*.
Anguilles.
Maquereaux, comme en *Europe*.
Harangs.
Gasparots.
Bar.
Aloses. } comme en *Europe*.
Moruës.
Plies.
Eperlans.
Turbots. } comme en *Europe*.
Brochets.
Poissons dorez.

Rougets.
Lamproyes.
Merlans. } comme en *Europe*.
Rayes.
Congres.
Vaches marines.

Coquillage.

Houmars.
Ecrevisses.
Petoncles.
Moules.

Poissons des lacs & des Riviéres qui se déchargent dedans.

Eturgeons.
Poissons armez.
Truite.
Poissons blanc.
Espece de Harans.
Anguilles.
Barbuës.
Mulets.
Carpes.
Cabot. } comme en *Europe*.
Goujons.

Poissons du Fleuve Missisipi.

Brochets, comme en *Europe*.
Carpes.
Tanches. }
Perches. } comme en *Europe*.
Barbuës & plusieurs autres inconnus en Europe.

Explication de ceux dont je n'ai pas fait mention dans mes Lettres.

LE *Balenot* est une espece de *Baleine*, mais plus petit & plus charnu, ne rendant point d'huile à proportion des *Baleine* du Nord. Ces poissons entrent dans le Fleuve j'usqu'à cinquante ou soixante lieuës en avant. *Ceux du Fleuve jusqu'aux Lacs.*

Les *Soufleurs* sont à peu près de la même grosseur, mais plus courts & plus noirs; ils jettent l'eau de même que les *Baleines* par un trou qu'ils ont derriere la tête, lorsqu'ils veulent reprendre haleine après avoir plongé, ceux-ci suivent ordinairement, les Vaisseaux dans le *Fleuve Saint Laurent*.

Les *Marsoins blancs* sont gros comme des *Bœufs*. Ils suivent toûjours le cours de l'eau. Ils montent avec la marée jusqu'à ce qu'ils trouvent l'eau douce, après quoi ils s'en rétournent avec le refus. Ils sont fort hideux : on en prend souvent devant *Quebec*.

Les *Gaſperots* ſont de petits Poiſſons à peu près de la figure d'un Harang. Ils s'aprochent de la côte pendant l'Eté en ſi grand nombre que les pêcheurs de *Moruës* en prennent autant qu'il leur faut pour ſervir d'appas à leur pêche. Ils ſe ſervent auſſi de Harans lorſque la ſaiſon oblige ces derniers Poiſſons de donner à la côte pour frayer. Au reſte tous les Poiſſons qui ſont d'uſage pour l'ameſon ou pour faire mordre les moruës s'appellent *Boëte* en terme de pêche.

Les *Poiſſons* dorez ſont délicats. Ils ont environ 15. pouces de longueur. Leur écaille eſt jaune, & ils ſont fort eſtimez.

Les *Vaches Marines* ſont des eſpeces de marſouins ; elles ſurpaſſent en groſſeur des Bœufs de Normandie. Elles ont des eſpeces de pates feuilleües comme des Oyes, la tête comme un *Loutre*, & les dents de neuf pouces de longueur, & deux d'épaiſſeur. C'eſt l'ivoire le plus eſtimé : on prétend qu'elles s'écartent du Rivage vers les endroits ſabloneux & marécageux.

Il y a auſſi des *Houmars* dont l'eſpece ne me paroît differer en rien de ceux que nous avons en Europe.

Les *Petoncles* ſont comme on les voit ſur les côtes de France, excepté qu'ils ſont plus gros, d'un goût plus agréable, mais d'une chair plus indigeſte.

Les *Moucles* y ſont d'une groſſeur extraordinaire & d'un bon goût, mais il eſt comme impoſſible d'en pouvoir manger ſans ſe caſſer les dents, à cauſe des *Perles* dont elles ſont remplies : je dis perles, mais

ce ſont plûtôt des graviers par raport à leur peu de valeur, car j'en aportai à *Paris* cinquante ou ſoixante des plus groſſes & des plus belles qu'on n'eſtime qu'un ſol la piece. Cependant on avoit caſſé plus de deux mille *Moules* pour les trouver.

Les *Eturgeons* des lacs ont communément cinq ou ſix pieds de longueur. J'en ai vû un de dix, & un autre de douze. On les prend avec les filets durant l'hiver & avec le Harpon durant l'Eté. On prétend qu'il a certaines chairs dans la tête, qui ont le goût du Bœuf, du mouton & du veau; mais après en avoir goûté pluſieurs fois, je n'ai jamais rencontré ces raports prétendus, & j'ai traité cela de pure chimére.

Le *Poiſſon armé* eſt de 3. pieds & demi de longueur ou environ; il a des écailles ſi fortes & ſi dures qu'il eſt impoſſible qu'aucun autre Poiſſon puiſſe l'offencer; ſes ennemis ſont les *Truites* & les *Brochets*, mais il ſait très bien ſe defendre contre leur attaque par le moyen de ſon bec pointu qui a un pied de longueur, & qui eſt auſſi dur que ſa peau. Il eſt délicat, & ſa chair eſt auſſi ferme que blanche.

Les *Barbuës* des Lacs ont un pied de longueur, mais elles ſont tout à fait groſſes: on les appelle *Barbuës* à cauſe de certaines barbes pendantes le long du muſeau qui ſont groſſes comme des grains de bled. Celles du *Miſſiſipi* ſont monſtreuſes, les unes & les autres ſe prennent auſſi bien à l'ameçon qu'au filet, & la chair en eſt aſſez bonne.

Les *Carpes* du Fleuve de *Miſſiſipi* ſont auſſi d'une groſſeur extraordinaire, & d'un fort bon goût. Elles ſont faites comme les nôtres. L'Automne elles s'aprochent du Rivage & ſe laiſſent prendre facilement au filet.

Les plus groſſes *Truites* des Lacs ont cinq pieds & demi de longueur, & un pied de diametre, elles ont la chair rouge. On les prend avec de gros ameçons attachez à des branches de fil d'archal.

Les Poiſſons des Lacs ſont meilleurs que ceux de la Mer & des Riviéres, ſur tout les *Poiſſons blancs*, qui ſurpaſſent toutes les autres eſpeces en bonté & en délicateſſe. Les Sauvages qui habitent ſur les bords de ces petites Mers douces, préférent le bouillon de Poiſſon à celui de viande lorſqu'ils ſont malades. Ils ſe fondent ſur l'experience... Les François au contraire, trouvent que les bouillons de *Chevreuil* ou de *Cerfs* ont plus de ſubſtance & ſont plus reſtaurants.

Il y a une infinité d'autres petits Poiſſons dans les Riviéres de *Canada* qu'on ne connoit point en *Europe* : ceux des eaux du Septentrion ſont differens de ceux du côté du Midi ; ceux qu'on pêche dans la *Riviére longue*, laquelle ſe décharge dans le Fleuve de *Miſſiſipi* ſentent ſi fort la vaſe & la bourbe qu'il eſt impoſſible d'en manger. Il en faut excepter certaines petites truites que les Sauvages pêchent dans quelques Lacs aux environs, qui ſont un mets aſſez paſſable.

Les Riviéres des *Otentats* & des *Missouris* produisent des Poissons si extraordinaires par leur figure qu'on ne sçauroit en faire au juste la description, il faudroit les voir dessinez sur le papier. Ces Poissons sont d'assez mauvais goût ; cependant les Sauvages en font grand cas ; mais cela vient je crois, de ce qu'ils n'en connoissent pas de meilleurs.

Arbres & Fruits des Païs Méridionaux de Canada.

Haistres.
Chênes rouges. } comme en *Europe*.
Merisiers.
Erables.
Frênes.
Ormeaux.
Fouteaux. } comme en *Europe*.
Tillets.
Noyers de deux sortes.
Châtagniers.
Pommiers.
Poiriers.
Pruniers.
Cerisiers.
Noisetiers, comme en *Europe*.
Ceps de Vigne.
Espéce de Citron.
Melon d'eau.
Citroüilles douces.
Groseilles sauvages.
Pignons de Pin, comme en *Europe*.
Tabac, comme en *Espagne*.

Arbres & Fruits des Païs Septentrionaux de Canada.

Chênes blancs. } comme en *Europe.*
Chênes rouges.
Bouleau.
Merisiers.
Erables.
Pins.
Epinetes.
Sapins de trois sortes.
Perusse.
Cedres.
Trembles.
Bois blancs.
Aulnes.
Capillaire.
Fraises.
Framboises.
Groseilles.
Bluets.

Explication.

IL faut remarquer que tous les bois de *Canada*, sont d'une bonne nature. Ceux qui sont exposez aux vents de Nord, sont sujets à geler. Comme il paroît par une espéce de roulure que la gelée fait gerçer.

Le *Merisier* est un bois dur, son écorce est grise, le bois en est blanchâtre. Il y en a de gros comme des Barriques & de la hauteur des *Chênes* les plus élevez. Cet arbre est droit. Il a la feüille ovale, on s'en

s'en ſert à faire des poutres, des ſouliveaux & autres ouvrages de charpente.

Les *Erables* ſont à peu près de la même hauteur & groſſeur, avec cette différence que leur écorce eſt brune & le bois rouſſâtre. Ils n'ont aucun rapport à ceux *d'Europe*. Ceux dont je parle ont une ſéve admirable, & telle qu'il n'y a point de limonade, ni d'eau de ceriſe qui ait ſi bon goût, ni de breuvage au monde qui ſoit plus ſalutaire. Pour en tirer cette liqueur on taille l'arbre deux pouces en avant dans le bois, & cette taille qui a dix ou douze pouces de longueur eſt faite de biais; au bas de cette coupe on enchaſſe un coûteau dans l'arbre auſſi de biais, tellement que l'eau coulant le long de cette taille comme dans une goûtiére, & rencontrant le coûteau qui la traverſe, elle coule le long de ce coûteau ſous lequel on a le ſoin de mettre des vaſes pour la contenir. Tel arbre en peut rendre cinq ou ſix bouteilles par jour, & tel habitant en *Canada* en pourroit ramaſſer vingt Barriques du matin au ſoir, s'il vouloit entailler tous les *Erables* de ſon Habitation. Cette coupe ne porte aucun dommage à l'arbre. On fait de cette ſéve du Sucre & du Sirop ſi précieux qu'on n'a jamais trouvé de reméde plus propre à fortifier la poitrine. Peu de gens ont la patience d'en faire, car comme on n'eſtime jamais les choſes communes & ordinaires, il n'y a guéres que les enfans qui ſe donnent la peine d'entailler ces arbres. Au reſte, les *Erables* des Païs Sep-

tentrionaux ont plus de séve que ceux des Parties Méridionales, mais cette séve n'a pas tant de douceur.

Il y a des *Noyers* de deux sortes, les uns donnent des noix rondes, les autres longues, mais ces fruits ne valent rien, non plus que les *Chatagnes* sauvages qu'on trouve du côté des *Ilinois*.

Les *Pommes* qui croissent sur certains *Pommiers* sont bonnes cuites, & ne valent rien cruës. Il est vrai que dans le *Missisipi* on en trouve d'une espéce à peu près du goût des *Pommes d'api*. Les Poires sont bonnes, mais rares.

Les *Cerises* ne sont pas de bon goût ; elles sont petites & rouges au dernier point. Les *Chevreuils* s'en accommodent pourtant, & ils ne manquent guéres de se trouver toutes les nuits durant l'Eté sous les *Cerisiers*, & sur tout lors qu'il vente fort.

Il y a de trois espéces de *Prunes* admirables. Elles n'ont rien d'approchant des nôtres à l'égard de la figure & de la couleur. Il y en a de longues & menuës, de rondes & grosses, & d'autres tout à fait petites.

Les *Ceps de Vigne* embrassent les arbres jusques au sommet ; si bien qu'il semble que les grapes soient la véritable production de ces arbres, tant les branches en sont couvertes. En certains Païs le grain est petit & d'un très-bon goût, mais vers le *Missisipi* la grape est longue & grosse, & le grain de même ; On en a fait du vin qui après avoir long-tems cuvé s'est trou-

vé de la même douceur que celui des *Canaries*, & noir comme de l'ancre.

Les *Citrons* ſont des fruits ainſi appellez, parce qu'ils en ont ſeulement la figure. Ils n'ont qu'une peau, au lieu d'écorce. Ils croiſſent d'une plante qui s'éleve juſqu'à trois pieds de hauteur, & tout ce qu'elle produit ſe peut réduire à trois ou quatre de ces prétendus Citrons. Ce fruit eſt auſſi ſalutaire que ſa racine eſt dangereuſe ; & autant l'un eſt ſain, autant l'autre eſt un ſubtil & mortel poiſon lors qu'on en boit le ſuc. Etant au Fort de *Frontenac* dans l'année 1684. j'ai vû une *Iroquoiſe* qui réſoluë de ſuivre ſon Mari, que la mort venoit de lui enlever, prit de ce funeſte bruvage, après avoir, ſelon la formalité ordinaire de ces pauvres aveugles, dit adieu à ſes amis & chanté la chanſon de mort. Le poiſon ne tarda guéres à produire ſon effet, car cette Veuve qu'on regarderoit avec juſtice en Europe comme un miracle de conſtance & de fidélité, n'eût pas plûtôt avalé le jus meurtrier, qu'elle eût deux ou trois friſſonnemens & mourut.

Les *Melons d'eau* que les *Eſpagnols* appellent *Melons d'Alger*, ſont ronds & gros comme une boule, il y en a de rouges & de blancs ; les pepins ſont larges, noirs ou rouges. Ils ne différent en rien pour le goût de ceux *d'Eſpagne* & de *Portugal.*

Les *Citroüilles* de ce Païs-ci ſont douces & d'une autre nature que celle de l'*Europe*, où pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré, que celles-ci ne ſçauroient croître. Elles

ſont de la groſſeur de nos *Melons* ; la chair en eſt jaune comme du *Saffran :* On les fait cuire ordinairement dans le four, mais elles ſont meilleures ſous les cendres, à la maniére des Sauvages ; elles ont preſque le même goût que la *marmelade de Pommes* ; mais elles ſont plus douces. On peut en manger tant que l'appetit le peut permettre, ſans craindre d'en être incommodé.

Les *Groſeilles ſauvages* ne vallent rien que confites ; mais on ne s'amuſe guéres à faire ces ſortes de confitures ; car le ſucre eſt trop cher en *Canada* pour ne le pas mieux employer.

Des Païs Septentrionaux.

LEs *Bouleaux de Canada* ſont très-différens de ceux qu'on trouve en quelques Provinces de *France*, tant en qualité qu'en groſſeur. Les Sauvages ſe ſervent de leur écorce pour faire desCanots. Il y en a de blanche & de rouge. L'une & l'autre ſont également propres à cela. Celle qui a le moins de veines & de crevaſſes, eſt la meilleure ; mais la rouge eſt la plus belle & de plus d'apparence. On fait de petites Corbeilles de jeunes *Bouleaux* qui ſont recherchez en France ; On en peut faire auſſi des Livres dont les feüilles ſont auſſi fines que du papier. Je le ſçai par expérience, m'en étant ſervi très-ſouvent pour écrire des Journaux de mes Voyages, faute de papier. Au reſte, je me ſouviens d'avoir vû en certaine Bibliotheque de France un Manuſcrit de l'Evangi-

le de *Saint Matthieu* en langue Gréque ſur ces mêmes écorces ; & ce qui me parut ſurprenant, c'eſt qu'on me dit qu'il étoit écrit depuis mille & tant d'années : Cependant, j'oſerois jurer que c'eſt de l'écorce véritable des *Bouleaux* de la *Nouvelle France*, qui, ſelon toutes les apparences, n'étoit pas encore découverte.

Les Pins ſont extremement hauts, droits & gros : on s'en ſert à faire des matures. Les flutes du Roi en tranſportent ſouvent en France. On prétend qu'il y en a d'aſſez grands pour mater d'une ſeule piece les Vaiſſeaux du premier rang.

Les *Epinetes* ſont des eſpeces de *Pin* dont la feüille eſt plus pointuë & plus groſſe ; On s'en ſert pour la charpente, la matiere qui en découle eſt d'une odeur qui égale celle de *l'encens*.

Il y a trois ſortes de *Sapins* dont on ſe ſert à faire des planches, par le moyen de certains moulins que les marchands de *Quebec* ont fait conſtruire en quelques endroits.

La *Peruſſe* ſeroit tout-à-fait propre à bâtir des Vaiſſeaux. Cet arbre eſt le plus propre de tous les bois verds pour cet uſage ; parce qu'il eſt plus ſerré, que ſes pores ſont plus condenſez, & qu'il s'imbibe moins que les autres.

Il y a deux ſortes de *Cedres*, des blancs & des rouges ; Il faut en être bien près pour diſtinguer l'un d'avec l'autre, parce que l'écorte en eſt preſque ſemblable. Ces arbres ſont bas, toufus, pleins de bran-

ches, & a de petites feüilles ſemblables à des fers de Lacet. Le bois en eſt preſque auſſi leger que le liege. Les Sauvages s'en ſervent à faire les cliſſes & les varangues de leurs Canots. Le rouge eſt tout-à-fait curieux, on en peut faire de très beaux meubles qui conſervent toûjours une odeur *agréable*.

Les *Trembles* ſont de petits arbriſſeaux qui croiſſent ſur le bord des étans, & des rivieres & des Païs aquatiques & marécageux. Ce bois eſt le mets ordinaire des Caſtors qui, à l'exemple des fourmis, ont le ſoin d'en faire un amas durant l'Autonne aux environs de leurs cabanes, pour vivre lorſque ſa glace les retient en priſon durant l'hiver.

Le *Bois blanc* eſt un arbre moyen qui n'eſt ni trop gros ni trop petit. Il eſt preſque auſſi leger que le *Cedre*, & auſſi facile à mettre en œuvre: les habitans de *Canada* s'en ſervent à faire de petits Canots pour pêcher & pour traverſer les rivieres.

Le *Capillaire* eſt auſſi commun dans les bois de *Canada* que la fougére dans ceux de France. Il eſt eſtimé meilleur que celui des autres Païs. On en fait quantité de Sirop *à Quebec* pour envoyer *à Paris*, à *Nantes*, à *Roüen* & en pluſieurs autres Villes du Royaume.

Les *Fraiſes* & les *Framboiſes* ſont en grande abondance. Elles ſont d'un fort bon goût: On y trouve auſſi des *Grozeilles* blanches, mais elles ne valent rien que pour faire une eſpéce de vinaigre qui eſt très-fort.

Les

Les *Bluets* ſont de certains petits grains comme de petites ceriſes, mais noirs & out-à fait ronds. La plante qui les produit eſt de la grandeur des Framboiſiers. On s'en ſert à pluſieurs uſages lorſqu'on les a fait ſecher au Soleil ou dans le four. On en fait des confitures, on en met dans les tourtes & dans de l'eau de vie. Les ſauvages du Nord en font une moiſſon durant l'été, qui leur eſt d'un grand ſecours, & ſur tout lorſque la chaſſe leur manque.

Commerce de Canada *en général.*

VOici en peu de mots & en général ce que c'eſt que le Commerce de *Canada* dont il me ſouvient vous avoir déja mandé quelque choſe dans mes Lettres. Les *Normans* ſont les premiers qui ayent entrepris ce commerce; & les embarquements s'en faiſoient au *Havre de Grace* ou à *Dieppe*; mais les *Rochelois* leur ont ſuccedé, car les Vaiſſeaux de la *Rochelle* fourniſſent les marchandiſes néceſſaires aux habitans de ce Continent. Il y en a cependans quelques uns de *Bordeaux* & de *Bajone* qui y portent des vins, des eaux de vie, du Tabac & du fer.

Les Vaiſſeaux qui partent de *France* pour ce païs-là ne payent aucun droit de ſortie pour leur Cargaiſon, non plus que d'entrée lorſqu'ils arrivent à *Quebec*, à la reſerve du Tabac de Brezil qui paye cinq ſols par Livre, c'eſt à dire qu'un rouleau de

quatre

quatre cents livres pésant doit 100. Francs d'entrée au bureau des fermiers. Les autres Marchandises ne payent rien.

La plûpart des Vaisseaux qui vont chargez en *Canada* s'en retournent à vuide à la *Rochelle* ou ailleurs. Quelques uns chargent des poids lorsqu'ils sont à bon marché dans la Colonie; d'autres prennent des planches & des madriers. Il y en a qui vont charger du Charbon de terre à l'Isle du *Cap Breton* pour le porter ensuite aux Iles de la *Martinique* & de *Gardeloupe*, où il s'en consume beaucoup aux rafineries des sucres. Mais ceux qui sont recommandez aux principaux marchans du Païs ou qui leur apartiennent, trouvent un bon fret de peleteries, sur quoi ils profitent beaucoup. J'ai veu quelques Navires, lesquels aprés avoir dechargé leurs marchandises à *Quebec* alloient à *Plaisance* charger des moruës qu'on y achetoit argent contant. Il y a quelque fois à gagner, mais le plus souvent à perdre. Le Sieur *Samuel Bernon* de la *Rochelle* est celui qui fait le plus grand Commerce de ce Païs-là. Il a des magasins à *Quebec* d'où les marchands des autres Villes tirent les marchandises qui leur conviennent. Ce n'est pas qu'il n'y ait des marchands assez riches & qui équipent en leur propre des Vaisseaux qui vont & viennent de *Canada* en France. Ceux-ci ont leurs Correspondants à la *Rochelle* qui envoyent & reçoivent tous les ans les cargaisons de ces Navires.

Il n'y a d'autre difference entre les Corsai-

res qui courent les Mers, & les marchands de *Canada*, si ce n'est que les premiers s'enrichissent quelque fois tout d'un coup par une bonne prise, & que les derniers ne font leur fortune qu'en cinq ou six ans de Commerce sans exposer leurs vies. J'ai connu vint petits Merciers qui n'avoient que mille écus de Capital, lorsque j'arrivai à *Quebec* en 1683. qui lorsque j'en suis parti avoient profité de plus de douze mille écus. Il est seur qu'ils gagnent cinquante pour cent sur toutes les marchandises en général, soit qu'ils les achetent à l'arrivée des Vaisseaux ou qu'ils les fassent venir de France par commission, & il y a de certaines galanteries, comme des rubans, des dentelles, des dorures, des tabatieres, des montres, & mille autres bijoux ou quinquailleries sur lesquelles ils profitent jusqu'à cent ou cent cinquante pour cent, tout frais faits.

La Barrique de vin de *Bordeaux* contenant 250. bouteilles y vaut en tems de paix 40. livres monnoye de France ou environ, & 60. en tems de guerre; celle d'eau de vie de *Nantes* ou de *Bayone* 80. ou 100. livres. La bouteille de vin dans les Cabarets vaut 6. sous de France, & celle d'eau de vie 20. sous. A l'égard des marchandises seches, elles valent tantôt plus & tantôt moins. Le Tabac de Brezil vaut 40. sous la Livre en détail, & 35. en gros, & le sucre vingt sous pour le moins, & quelquefois 25. ou 30.

Les premiers Vaisseaux partent ordinaire-

rement de *France* à la fin d'Avril ou au commencement de Mai; mais il me ſemble qu'ils feroient des traverſes une fois plus courtes, s'ils partoient à la mi-Mars & qu'ils rengeaſſent enſuite les Iles des *Açores* du côté du Nord, car les vents de Sud & de Sud-Eſt régnent ordinairement en ces parages depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin de Mai. J'en ai parlé ſouvent aux meilleurs Pilotes, mais ils diſent que la crainte de certains rochers, ne permet pas qu'on ſuive cette route. Cependant ces pretendus rochers ne paroiſſent que ſur les Cartes. J'ai lû quelques Deſcriptions des Ports, des Rades & des Côtes de ces Iles & des Mers circonvoiſines, faites par des *Portugais* qui ne font aucune mention des écueils qu'on remarque ſur toutes ces cartes; au contraire ils diſent que les côtes de ces Iles ſont fort ſaines, & qu'à plus de vint lieuës au large on n'a jamais eu de connoiſſance de de ces rochers imaginaires.

Dès que les Vaiſſeaux de *France* ſont arrivez à *Quebec*, les Marchands de cette Ville qui ont leur commis dans les autres Villes, font charger leurs Barques de Marchandiſes pour les y tranſporter. Ceux qui ſont pour leur propre compte aux *Trois Riviéres* ou à *Monreal* deſcendent eux-mêmes à *Quebec* pour y faire leur amplete, enſuite ils fretent des Barques pour tranſporter ces effets chez eux. S'ils font les payements en peleteries; ils ont meilleur marché de ce qu'ils achetent que s'ils payoient

en

en argent ou en lettre de change, parce que le vendeur fait un profit conſiderable ſur les peaux à ſon rétour en *France*. Or il faut remarquer que toutes ces peaux leurs viennent des habitans ou des ſauvages, ſur leſquelles il gagnent conſiderablement. Par exemple qu'un habitant des environs de *Quebec* porte une douzaine de *Martres*, cinq ou ſix *Renards*, & autant de *Chats Sauvages* à vendre chez un marchand, pour avoir du drap, de la toile, des armes, des munitions &c. en échange de ces peaux, voila un double profit pour le marchand; l'un parce qu'il ne paye ces peaux que la moitié de ce qu'il les vend enſuite en gros aux commis des Vaiſſeaux de la *Rochelle*: l'autre par l'évaluation exorbitante des marchandiſes qu'il donne en payement à ce pauvre habitant; après cela faut-il s'étonner que la profeſſion de ces négotiants ſoit meilleure que tant d'autres qu'on voit dans le monde. Je vous ai parlé dans ma ſeptiême & huitiême Lettre du Commerce particulier de ce païs-là, & ſur tout de celui qu'on fait avec les Sauvages, dont on tire les Caſtors & les autres Pelleteries; ainſi il ne me reſte plus qu'à marquer les marchandiſes qui leur ſont propres, & les peaux qu'ils donnent en échange avec leur juſte valeur.

Des fuſils courts & legers.
De la poudre.
Des bales & du menu plomp.
Des haches, grandes & petites.

Des

Des couteaux à gaine.
Des lames d'épée pour faire des darts.
Des chaudieres, de toutes grandeur.
Des aleines de cordonnier.
Des ameçons, de toutes grandeurs.
Des batefeu, & pierres à fusils.
Des Capots, de petite Serge bleuë.
Des chemises de toile commune de Bretagne.
Des bas d'estame courts & gros.
Du Tabac de Bresil.
Du gros fil blanc pour des filets.
Du fil à coudre de diverses couleurs.
De la ficelle ou fil à rets.
Vermillon, couleur de tuile.
Des aiguilles grandes & petites.
De la Conterie de Venise ou vasade.
Quelques fers de flêches, mais peu.
Quelque peu de savon.
Quelques sabres.
Mais l'eau de vie est de bonne vente.

Noms des Peaux qu'ils donnent en échange, avec leur valeur.

Des Castors d'Hiver, appellez *Moscovie*, qui valent la livre au Magasin des Fermiers Généraux.	4. l. 10. s.
Castor gras, qui est celui à qui le long poil est tombé pendant que les Sauvages s'en sont servis	5. l.
Castor veule, c'est à dire, pris en Automne.	3. l. 10. s.
Castor sec, ou ordinaire.	3. l.

Castor

Castor d'Eté, c'est à dire, pris en Eté.	3. l.
Castor blanc n'a point de prix, non plus que les Renards bien noirs.	
Les Renards argentez.	4. l.
Les Renards ordinaires, bien conditionnez,	2. l.
Les Martres ordinaires,	1. l.
Les plus belles.	4. l.
Les peaux de Loutres rousses & rases.	2. l.
Les Loutres d'Hiver & brunes ou plus.	4. l. 10. s.
Les Ours noirs, les plus beaux	7. l.
Les peaux d'Elan sans être passées, c'est à dire en vert, valent la livre environ	12. s.
Celles de Cerfs, la livre, environ	8. s.
Les Peckans, Chats Sauvages ou enfans du Diable.	1. l. 15. s.
Les Loups Marins. ou plus.	1. l. 15. s.
Les Foutereaux, Fouïnes & Belettes.	10. s.
Les Rats musquez.	6. s.
Leurs Testicules.	5. s.
Les Loups.	2. l. 10. s.
Les peaux blanches d'Orignaux, c'est à dire, passées par les Sauvages valent	8 l. ou plus
Celles de Cerf.	5. l. au plus
Celles de Caribou.	6. l.
Celles de Chevreüil.	3. l.

Au

Au reste, il faut remarquer que ces peaux sont quelquefois cheres, & d'autres fois au prix où je les mets ; Cependant cela ne différe qu'à quelque bagatelle de plus ou de moins.

Du Gouvernement de Canada *en général.*

LEs Gouvernemens Politique, Civil, Ecclesiastique & Militaire, ne sont pour ainsi dire qu'une même chose en *Canada*, puis que les Gouverneurs Généraux les plus rusez ont soûmis leur autorité à celle des Ecclésiastiques. Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti, s'en sont trouvez si mal qu'on les a rappellez honteusement. J'en pourrois citer plusieurs qui pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentimens de l'Evêque & des Jesuites, & n'avoir pas remis leur pouvoir entre les mains de ces infaillibles personnages ont été destituez de leurs emplois, & traitez ensuite à la Cour comme des étourdis & comme des brouillons. Mr. de *Frontenac* est un des derniers qui a eu ce fâcheux sort, il se brouilla avec Mr. *Duchesnau* Intendant de ce Païs-là, qui se voyant protegé du Clergé, insulta de guet à pend cet illustre Général, lequel eut le malheur de succomber sous le faix d'une Ligue Ecclesiastique, par les ressorts, qu'elle fit mouvoir contre tout principe d'honneur & de conscience.

Les Gouverneurs Généraux qui veulent profiter de l'occasion de s'avancer ou de thesau-

thesauriser, entendent deux Messes par jour & sont obligez de se confesser une fois en vingt-quatre heures. Ils ont des Ecclesiastiques à leurs trousses qui les accompagnent par tout, & qui sont à proprement parler leurs Conseillers. Alors les Intendans, les Gouverneurs particuliers, & le Conseil Souverain n'oseroient mordre sur leur conduite ; quoi qu'ils en eussent assez de sujet, par rapport aux malversations qu'ils font sous la protection des Ecclesiastiques, qui les mettent à l'abri de toutes les accusations qu'on pourroit faire contre eux.

Le Gouverneur Général de *Quebec* a vingt mille écus d'appointement annuel, y comprenant la paye de la Compagnie de ses Gardes & le Gouvernement particulier du Fort : outre cela les Fermiers du Castor lui font encore mille écus de present. D'ailleurs ses vins & toutes les autres provisions qu'on lui porte de France ne payent aucun fret ; sans compter qu'il retire pour le moins autant d'argent du Païs par son sçavoir faire. L'Intendant en a dix-huit mille ; mais Dieu sçait ce qu'il peut aquerir par d'autres voyes : Cependant, je ne veux pas toucher cette corde là, de peur qu'on ne me mette au nombre de ces médisans, qui disent trop sincérement la vérité. L'Evêque tire si peu de revenu de son Evêché, que si le Roi n'avoit eu la bonté d'y joindre quelques autres Bénéfices situez en France, ce Prélat feroit aussi maigre chere que cent autres de son carac-

tére dans le Royaume de *Naples*. Le Major de *Quebec* a six cens écus par an. Le Gouverneur des *trois Riviéres* en a mille, & celui du *Monreal* deux mille. Les Capitaines des Troupes cent vingt livres par mois. Les Lieutenans quatre-vingt-dix livres, les Lieutenans Réformez cinquante, les Sous Lieutenans quarante, & le Soldat six sols par jour, monnoye du Païs.

Le Peuple a beaucoup de confiance aux Gens d'Eglise en ce Païs-là, comme ailleurs. On y est dévot en apparence ; car on n'oseroit avoir manqué aux grandes Messes, ni aux Sermons, sans excuse légitime. C'est pourtant durant ce tems-là, que les femmes & les filles se donnent carriére, dans l'assurance que les Meres ou les Maris sont occupez dans les Eglises. On nomme les gens par leur nom à la prédication : on défend sous peine d'excommunication la lecture des Romans & des Comédies, aussi-bien que les masques, les jeux d'Ombre & de Lansquenet. Les Jesuites & les Recolets s'accordent aussi peu que les Molinistes & les Jansenistes. Les premiers prétendent que les derniers n'ont aucun droit de confesser. Relisez ma huitiême Lettre, & vous verrez le zele indiscret des Ecclesiastiques. Le Gouverneur Général a la disposition des Emplois militaires. Il donne les Compagnies, les Lieutenances & les Sous-Lieutenances, à qui bon lui semble, sous le bon plaisir de sa Majesté ; mais il ne lui est pas permis de disposer des Gouvernemens particuliers, des Lieu-

Lieutenances de Roi,ni desMajoritez dePlaces. Il a de même le pouvoir d'accorder aux Nobles, comme aux Habitans, des Terres & des établiſſemens dans toute l'étenduë du *Canada*; mais ces conceſſions ſe font conjointement avec l'Intendant. Il peut auſſi donner vingt-cinq congez ou permiſſions par an, à ceux qu'il juge à propos pour aller en traite chez les Nations Sauvages de ce grand Païs. Il a le droit de ſuſpendre l'execution des Sentences envers les Criminels ; & par ce retardement il peut aiſément obtenir leur grace, s'il veut s'intéreſſer en faveur de ces malheureux : mais il ne ſçauroit diſpoſer de l'argent du Roi, ſans le conſentement de l'Intendant, qui ſeul a le pouvoir de le faire ſortir des coffres du Treſorier de la Marine.

Le Gouverneur Général ne peut ſe diſpenſer de ſe ſervir des Jeſuites pour faire des Traitez avec les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York*, non plus qu'avec les *Iroquois*. Je ne ſçai ſi c'eſt par rapport au conſeil judicieux de ces bons Péres, qui connoiſſent parfaitement le Païs & les véritables intérêts du Roi, ou ſi c'eſt à cauſe qu'ils parlent & entendent à merveille les langues de tant de Peuples différens, dont les intérêts ſont tout à fait oppoſez ; ou ſi ce n'eſt point par la condeſcendance & la ſoûmiſſion qu'on eſt obligé d'avoir pour ces dignes Compagnons du Sauveur.

Les Conſeillers qui compoſent le Con-

ſeil Souverain de *Canada*, ne peuvent vendre, donner, ni laiſſer leurs Charges à leurs Héritiers ou autres ſans le conſentement du Roi, quoi qu'elles vallent moins qu'une ſimple Lieutenance d'Infanterie. Ils ont coûtume de conſulter les Prêtres ou les Jeſuites lors qu'il s'agit de rendre des Jugemens ſur des affaires délicates ; mais lors qu'il s'agit de quelque cauſe qui concerne les intérêts de ces bons Péres, s'ils la perdent, il faut que leur droit ſoit ſi mauvais, que le plus ſubtil & le plus ruſé Juriſconſulte ne puiſſe lui donner un bon tour. Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré que les Jeſuites faiſoient un grand Commerce de Marchandiſes *d'Europe* & de Pelleteries de *Canada*, mais j'ai de la peine à le croire, ou ſi cela eſt, il faut qu'ils ayent des Correſpondants, des Commis & des Facteurs auſſi ſecrets & auſſi fins qu'eux-mêmes, ce qui ne ſçauroit être.

Les Gentilshommes de ce Païs-là ont bien des meſures à garder avec les Eccleſiaſtiques, pour le bien & le mal qu'ils en peuvent recevoir indirectement. L'Evêque & les Jeſuites ont aſſez d'aſcendant ſur l'eſprit de la plûpart des Gouverneurs Généraux pour procurer des emplois aux enfans des Nobles qui ſont dévoüez à leur très-humble ſervice, ou pour leur obtenir de ces Congez, dont je vous ai parlé dans ma huitiême Lettre. Ils peuvent auſſi fortement s'intéreſſer à l'établiſſement des filles de ces mêmes Nobles, en leur faiſant trouver des partis avantageux. Un

ſimple Curé doit être ménagé, car il peut faire du bien & du mal aux Gentilshommes, dans les Seigneuries deſquels ils ne ſont, pour ainſi dire, que Miſſionnaires, n'y ayant point de Cures fixes en *Canada*, ce qui eſt un abus qu'on devroit réformer. Les Officiers doivent auſſi tâcher d'entretenir une bonne correſpondance avec les Eccleſiaſtiques, ſans quoi il eſt impoſſible qu'ils puiſſent ſe ſoûtenir. Il faut non-ſeulement que leur conduite ſoit réguliére, mais encore celle de leurs Soldats, en empêchant les deſordres qu'ils pourroient faire dans leurs Quartiers.

Les Troupes ſont ordinairement en quartier chez les Habitans des Côtes ou Seigneuries de *Canada*, depuis le mois d'Octobre juſqu'à celui de Mai. L'Habitant qui ne fournit ſimplement que l'uſtancille à ſon Soldat, l'employe ordinairement à couper du bois, à déraciner des ſouches, à défricher des terres, où à battre du bled dans les granges durant tout ce tems-là, moyennant dix ſols par jour outre ſa nourriture. Le Capitaine y trouve auſſi ſon compte, car pour obliger ſes Soldats à lui céder la moitié de leur paye, il les contraint de venir trois fois la ſemaine chez lui pour faire l'exercice. Or comme les Habitations ſont éloignées de quatre ou cinq arpens les unes des autres, & qu'une Côte occupe deux ou trois lieuës de terrain de front, ils aiment bien mieux s'accorder avec lui, que de faire ſi ſouvent tant de chemin dans les néges & dans les

bouës. Alors *volenti non fit injuria*, voilà le prétexte du Capitaine. A l'égard des Soldats qui ont de bons mêtiers, il est assûré de profiter de leur paye entiére en vertu d'un Congé qu'il leur donne pour aller travailler dans les Villes ou ailleurs. Au reste, presque tous les Officiers en général se marient en ce Païs-là, mais Dieu sçait les beaux Mariages qu'ils font, en prenant des filles qui portent en dot onze écus, un Cocq, une Poule, un Bœuf, une Vache, & quelquefois aussi le Veau, comme j'en ai vû plusieurs de qui les Amans, après avoir nié le fait, & après avoir prouvé devant les Juges la mauvaise conduite de leur Maîtresse, ont été forcez malgré toute leur résistance, moitié figue moitié raisin, par la persuasion des Ecclesiastiques d'avaler la pilule, en épousant les filles en question. Il y en a quelques-uns à la vérité qui ont trouvé de bons Partis, mais ils sont rares. Or ce qui fait qu'on se marie facilement en ce Païs-là, c'est la difficulté de pouvoir converser avec les personnes de l'autre Sexe. Il faut se déclarer aux Peres & Meres au bout de quatre visites qu'on fait à leurs filles; il faut parler de mariage ou cesser tout commerce, sinon la médisance attaque les uns & les autres comme il faut. On ne sçauroit voir les femmes, sans qu'on n'en parle desavantageusement & qu'on ne traite les Maris de commodes: enfin il faut lire, boire ou dormir pour passer le tems en ce Païs-là. Cependant il s'y fait des intrigues, mais

mais c'eſt avec autant de circonſpection qu'en *Eſpagne*, où la vertu des Dames ne conſiſte qu'à ſçavoir bien cacher leur jeu.

A propos de Mariage il faut que je vous compte l'avanture plaiſante d'un jeune Capitaine qu'on vouloit marier malgré lui, parce que tous ſes camarades l'étoient. Il arriva que cet Officier ayant rendu quelques viſites à la fille d'un Conſeiller, on voulut le faire expliquer, & même Mr. *de Frontenac*, comme parain de la Demoiſelle qui eſt aſſurement la plus acomplie de ſon ſiecle, fit tout ce qu'il pût au Monde pour engager l'Officier à l'épouſer. Celui-ci trouvant la table de ce Gouverneur autant à ſon goût que la compagnie de celle qui s'y trouvoit aſſez ſouvent, reſolut pour ſe tirer d'affaires, de demander du tems pour y penſer. On lui accorda deux mois, après quoi voulant allonger la courroïe il en ſouhaita encore deux, que l'Evêque lui fit donner. Cependant le dernier étant expiré au grand regret du Cavalier qui joüiſſoit du plaiſir de la bonne chere & de la vûë de ſa Demoiſelle, fut obligé de ſe trouver à un grand feſtin que Mr. de *Nelſon*, Gentilhomme Anglois (dont j'ai parlé en ma 23. Lettre) voulut donner aux futurs Epoux, au Gouverneur, à l'Intendant, à Mr. l'Evêque, & à quelques perſonnes de conſidération; & comme ce généreux Anglois étoit ami du Pere & des Fréres de la Demoiſelle par des raiſons de commerce, il offroit mille écus le jour des nôces, qui joints à mille que l'Evêque donnoit, & mille autres qu'el-

le avoit de ſon patrimoine avec ſept ou huit mille que Mr. *de Frontenac* offroit en congez, ſans compter un avancement infaillible, faiſoient un mariage aſſez avantageux pour le Cavalier. Le répas étant fini, on le preſſa de ſigner le contract, mais il répondit qu'ayant bû quelques raſades d'un vin fumeux, ſon eſprit n'étoit pas aſſez libre pour juger des conditions qui y étoient inſerées, de ſorte qu'on fut obligé de remetre la partie au lendemain. Ce retardement fut cauſe qu'il garda la chambre juſqu'à ce que Mr. *de Frontenac*, chez qui il avoit accoutumé de manger l'envoya querir, afin de s'expliquer avec lui ſur le champ. Or il n'y avoit point d'apparence de trouver aucun pretexte legitime, il s'agiſſoit de répondre définitivement à ce Gouverneur, qui lui parla en termes précis, lui faiſant connoître la bonté qu'on avoit eu de lui donner tant de tems pour y penſer; mais l'Officier lui répondit en propres termes, que tout homme qui peut être capable de ſe marier après y avoir ſongé quatre mois, étoit un fou à lier. Je voi dit-il, que je le ſuis, l'empreſſement que j'ai d'aller à l'Egliſe avec Mademoiſelle *D**** me convainc de ma folie: ſi vous avez de l'eſtime pour elle, ne permettez pas qu'elle épouſe un Cavalier ſi prompt à faire des extravagances, pour moi je vous déclare, Monſieur, que le peu de raiſon & de jugement libre qui me reſtent encore me ſerviront à me conſoler de la perte que je fais d'elle, & à me repentir de l'avoir voulu rendre auſſi

aussi malheureuse que moi. Ce discours surprit l'Evêque, le Gouverneur l'entendant, & généralement tous les autres Officiers mariez, lesquels eussent été ravis que celui-ci eût donné dans le paneau à leur exemple, tant il est vrai que *consolatio miseris est socios habere pares*. On ne s'attendoit à rien moins qu'à ce dédit, aussi mal en prit à ce pauvre Capitaine reformé; Mr. *de Frontenac* lui fit une injustice assez grande quelque tems après, en donnant une Compagnie vaquante au neveu de Madame *de Pontchartrin*, à son préjudice, malgré les ordres de la Cour, ce qui l'obligea de passer en France avec moi en 1692.

Pour réprendre le fil de ma narration vous sçaurez que les *Canadiens* ou *Creoles* sont bien faits, robustes, grands, forts, vigoureux, entreprenans, braves & infatigables, il ne leur manque que la connoissance des belles Lettres. Ils sont presomptueux & remplis deux-mêmes, s'estimant au dessus de toutes les Nations de la Terre, & par malheur ils n'ont pas toute la vénération qu'ils devroient avoir pour leur parens. Le sang de *Canada* est fort beau, les femmes y sont généralement belles, les brunes y sont rares, les sages y sont communes; & les paresseuses y sont en assez grand nombre; elles aiment le luxe au dernier point, & c'est à qui mieux prendra des maris au piege.

Il y auroit de grands abus à reformer en *Canada*. Il faudroit commancer par celui d'empêcher les Ecclesiastiques de faire des

visites si fréquentes chez les Habitans, dont ils exigent mal à propos la connoissance des affaires de leurs familles jusqu'au moindre détail, ce qui peut être assez souvent contraire au bien de la société par des raisons que vous n'ignorez pas. Secondement, défendre à l'Officier de ne pas retenir la paye de ses Soldats; & d'avoir le soin de leur faire faire le maniement des armes les Festes & les Dimanches. Troisiémement, taxer les Marchandises à un prix assez raisonnable, pour que le Marchand y trouvât son compte & son profit, sans écorcher les Habitans & les Sauvages. Quatriémement, défendre le transport de France en *Canada*, des brocards, des galons, & rubans d'or ou d'argent & des dantelles de haut prix. Cinquiémement, ordonner aux Gouverneurs Généraux de ne pas vendre de congez pour aller en traite chez les Sauvages des grands Lacs. Sixiémement, établir des Cures fixes. Septiémement, former & diciplıner les milices pour s'en servir dans l'occasion aussi utilement que des troupes. Huitiémement, établir les Manufactures de toiles, d'étofes, &c. Mais la principale chose seroit d'empêcher que les Gouverneurs, les Intendans, le Conseil Souverain, l'Evêque & les Jesuites ne se partageassent en faction, & ne cabalassent les uns contre les autres; car les suites ne peuvent être que préjudiciables au service du Roi, & au répos public. Après cela ce Païs-là vaudroit la moitié plus que ce qu'il vaut à present.

Je ſuis ſurpris qu'au lieu de faire ſortir de France les Proteſtans qui paſſant chez nos ennemis, ont cauſé tant de dommage au Royaume par l'argent qu'ils ont aporté dans leur Païs, & par les Manufactures qu'ils y ont établi, on ne les ait pas envoyez en *Canada*. Je ſuis perſuadé que ſi on leur avoit donné de bonnes aſſurances pour la liberté de conſcience, il y en a quantité qui n'auroient pas fait difficulté de s'y établir. Quelques perſonnes m'ont répondu à ce ſujet que le reméde eût été pire que le mal, puiſqu'ils n'auroient pas manqué tôt ou tard d'en chaſſer les Catholiques par le ſecours des *Anglois*; mais je leur ai fait entendre que les *Grecs* & les *Armeniens* ſujets du *Grand Seigneur*, quoique de Nation & de Religion differente de celles des *Turcs*, n'ayant preſque jamais imploré l'aſſiſtance des Puiſſances étrangeres pour ſe rebeller & ſecouër le joug, on avoit plus de raiſon de croire que les *Huguenots* auroient toûjours conſervé la fidelité dûë à leur Souverain. Quoiqu'il en ſoit, je parle à peu près comme ce Roi *d'Aragon* qui ſe vantoit d'avoir pû donner de bons conſeils à Dieu pour la ſimetrie & le cours des Aſtres s'il eût daigné le conſulter. Je dis auſſi que ſi le Conſeil d'Etat eut ſuivi les miens, la nouvelle France auroit été dans trente ou quarante ans un Royaume plus beau & plus floriſſant que pluſieurs autres de l'Europe.

Intérêts des François & des Anglois de l'Amerique Septentrionale.

COmme la *Nouvelle France* & la *Nouvelle Angleterre* ne ſubſiſtent que par les pêches de *Moruës*, & par le Commerce de toutes ſortes de Pelleteries, il eſt de l'interêt de ces deux Colonies, de tâcher d'augmenter le nombre de Vaiſſeaux qui ſervent à cette pêche, & d'encourager les Sauvages à chaſſer des Caſtors, en leur fourniſſant les armes & les munitions dont ils ont beſoin. Tout le monde ſçait que la *Moruë* eſt d'une grande conſomption dans tous les païs Meridionaux de *l'Europe*, & qu'il y a peu de marchandiſe de plus prompt ni de meilleur debit, ſur tout lorſqu'elle eſt bonne & bien conditionnée.

Ceux qui prétendent que la deſtruction des *Iroquois* ſeroit avantageuſe aux Colonies de la *Nouvelle France*, ne connoiſſent pas les véritables intérêts de ce païs-là, puiſque ſi cela étoit les Sauvages qui ſont aujourd'hui les amis des *François* ſeroient alors leurs plus grands ennemis, n'en ayant plus à craindre d'autres. Ils ne manqueroient pas d'appeller les *Anglois*, à cauſe du bon marché de leurs Marchandiſes, dont ils font plus d'état que des nôtres : enſuite tout le Commerce de ce grand Païs ſeroit perdu pour nous.

Il ſeroit donc de l'intérêt des *François* que les *Iroquois* fuſſent affoiblis, mais non pas

pas totalement defaits ; il eſt vrai qu'ils ſont aujourd'hui trop puiſſans, ils égorgent tous les jours nos Sauvages alliez. Leur but eſt de faire perir toutes les Nations qu'ils connoiſſent, quelque éloignées qu'elles puiſſent être de leur païs. Il faudroit tâcher de les réduire à la moitié de ce qu'ils ſont, s'il étoit poſſible, mais on ne s'y prend pas comme il faut : il y a plus de trente ans que leurs anciens ne ceſſent de remontrer aux Guerriers des cinq Nations, qu'il eſt expédient de ſe défaire de tous les peuples ſauvages de *Canada*, afin de ruiner le Commerce des *François*, & de les chaſſer enſuite de ce Continent ; c'eſt la raiſon qui leur fait porter la guerre juſqu'à quatre ou cinq cent lieuës de leur Païs, après avoir détruit pluſieurs Nations differentes en divers lieux, comme je vous l'ai déja expliqué.

Il ſeroit aſſez facile aux *François* d'attirer les *Iroquois* dans leur parti, de les empêcher de tourmenter leurs Alliez, & de faire en même tems avec quatre *Nations Iroquoiſes*, tout le commerce qu'elles font avec les Anglois de la *Nouvelle York*. Cela ſe pourroit aiſément executer moyenant dix mille écus par an qu'il en coûteroit au Roi : voici comment. Il faudroit premiérement rétablir au *Fort Frontenac* les Barques qui y étoient autrefois, afin de tranſporter aux Riviéres des *Tſonontoüans* & des *Onnontagues* les Marchandiſes qui leur ſont propres, & ne leur vendre que ce qu'elles auroient coûté en France ; cela n'iroit tout au plus

qu'à dix mille écus de transport. Sur ce pied là, je suis persuadé que les *Iroquois* ne seroient pas si fous de porter un seul Castor chez les *Anglois* par quatre raisons : la premiére, parce qu'au lieu de soixante ou quatre-vint lieuës qu'ils seroient obligez de les transporter sur leur dos à la *Nouvelle York*, ils n'en auroient que sept ou huit à faire de leurs Villages jusqu'aux Rives du *Lac de Frontenac*; la deuxiéme qu'étant impossible aux *Anglois* de leur donner des Marchandises à si bon marché, sans y perdre considerablement, il n'y a point de negociant qui ne renonçât à ce commerce. La troisiéme consiste en la difficulté de subsister dans le chemin de leurs Villages à la *Nouvelle York*, y allant en grand nombre crainte de surprise, car j'ai déja dit en plusieurs endroits que les bêtes fauves manquent en leurs Païs. La quatriéme c'est qu'en s'écartant de leurs Villages pour aller si loin, ils exposent leurs femmes, leurs enfans & leurs vieillards en proye à leurs ennemis, qui pendant ce tems-là peuvent les tuer où les enlever comme il est arrivé déja deux fois. Il faudroit outre cela leur faire des presens toutes les années, en les exhortant à laisser vivre paisiblement nos Sauvages Alliez, lesquels sont assez sots de se faire la guerre entre eux, au lieu de se liguer contre les *Iroquois* qui sont les Ennemis les plus redoutables qu'ils ayent à craindre; en un mot il faudroit mettre en execution le projet d'entreprise dont je vous ai parlé en ma 23. Lettre.

C'est

C'eſt une ſottiſe de dire que ces Barbares dépendent des *Anglois*; cela eſt ſi peu vrai que quand ils vont troquer leurs péleteries à la *Nouvelle York*, ils ont l'audace de taxer eux-mêmes les Marchandiſes dont ils ont beſoin, lorſque les Marchands les veulent vendre trop cher. J'ai déja dit plusieurs fois qu'ils ne les conſidérent que par raport au beſoin qu'ils en ont, qu'ils ne les traitent de fréres & d'amis que par cette ſeule raiſon, & que ſi les François leur donnoient à meilleur marché les néceſſitez de la vie, les armes & la munition &c. ils n'iroient pas ſouvent aux Colonies *Angloiſes*. Voilà une des principales affaires à quoi l'on devroit ſonger; car ſi cela étoit ils ſe donneroient bien garde d'inſulter nos Sauvages amis & Alliez non plus que nous. Les Gouverneurs généraux de *Canada* dévroient employer les habiles gens du Païs qui connoiſſent nos Peuples confederez, pour les obliger à vivre en bon intelligence, ſans ſe faire la guerre les uns aux autres; car la plûpart des Nations du Sud ſe détruiſent inſenſiblement, ce qui fait un vrai plaiſir aux *Iroquois*. Il ſeroit facile d'y mettre ordre en les menaçant de ne plus porter de Marchandiſes à leurs Villages. Il faudroit outre cela tâcher d'engager deux où trois Nations de demeurer enſemble, comme ſont les *Outaouas* & les *Hurons* ou les *Sakis* & les *Pouteouatamis* (appellez *Puants*.) Si tous ces Peuples nos confederez étoient d'accord & que leurs démelez ceſſâſſent, ils ne s'ocuperoient plus ſi ce

n'eſt

n'eſt à chaſſer des Caſtors, ce qui rendroit le Commerce plus abondant ; & d'ailleurs ils ſeroient en état de ſe liguer enſemble, lors que les *Iroquois* ſe mettroient en devoir d'attaquer les uns ou les autres.

L'intérêt des *Anglois* eſt de leur perſuader que les *François* ne tendent qu'à les perdre, qu'ils n'ont autre choſe en vûë que de les détruire lors qu'ils en trouveront l'occaſion ; que plus le *Canada* ſe peuplera & plus ils auront ſujet de craindre ; qu'ils doivent bien ſe garder de faire aucun Commerce avec eux, de peur d'être trahis par toutes ſortes de voyes ; qu'il eſt de la derniére importance de ne pas ſouffrir que le Fort *de Frontenac* ſe rétabliſſe, non plus que les Barques, puis qu'en vingt-quatre heures on pourroit faire des deſcentes au pied de leurs Villages, pour enlever leurs Vieillards, leurs femmes & leurs enfans pendant qu'ils ſeroient occupez à faire leurs Chaſſes de Caſtors durant l'Hiver ; qu'il eſt de leur intérêt de leur faire la guerre de tems en tems, ravageant les Côtes & les Habitations de la tête du Païs, afin d'obliger les Habitans d'abandonner le Païs, & dégoûter en même tems ceux qui auroient envie de quitter la *France* pour s'établir en *Canada*, & qu'en tems de Paix il leur eſt de conſéquence d'arrêter les Coureurs de bois aux Cataractes de la Riviére des *Outaouas* pour confiſquer les armes & munitions de guerre qu'ils portent aux Sauvages des Lacs.

Il faudroit auſſi que les *Anglois* engageaſ-

ſent les *Tſonontouans* ou les *Goyogoans* à s'aller établir vers l'embouchure de la *Riviére de Condé* ſur le bord du *Lac Errié*, & qu'en même tems ils y conſtruiſſiſſent un Fort & des Barques longues ou Brigantins, ce poſte ſeroit le plus avantageux & le plus propre de tous ces Païs-là, par une infinité de raiſons que je ſuis obligé de taire. Outre ce Fort, ils en devroient faire un autre à l'embouchure de la *Riviére des François*, alors il eſt conſtant qu'il ſeroit de toute impoſſibilité aux Coureurs de bois de jamais remettre le pied dans les Lacs.

Il eſt encore de leur intérêt d'attirer à leur parti les Sauvages de *l'Acadie*; ils le peuvent faire avec peu de dépenſe; ceux de la *Nouvelle Angleterre* devroient y ſonger, auſſi-bien que de fortifier les Ports où ils pêchent les *Moruës*. A l'égard des équipemens de Flotes pour enlever des Colonies, je ne leur conſeillerois pas d'en faire ; car ſuppoſé qu'ils fuſſent aſſurez du ſuccès de leurs entrepriſes, il n'y a que quelques Places, dont on pourroit dire que le jeu vaudroit la chandelle.

Je conclus & finis en diſant que les *Anglois* de ces Colonies ne ſe donnent pas aſſez de mouvement, ils ſont un peu trop indolents ; les Coureurs de bois *François* ſont plus entreprenants qu'eux, & les *Canadiens* ſont aſſurément plus actifs & plus vigilants. Il faudroit donc que ceux de la *Nouvelle York* tâchaſſent d'augmenter leur Commerce de Pelleteries, en faiſant des entrepriſes bien concertées, & que ceux de la

Nou-

Nouvelle Angleterre s'efforçassent à rendre la Pêche des *Moruës* plus profitable à cette Colonie, en s'y prenant de la maniére que bien d'autres gens feroient, s'ils étoient aussi bien situez qu'eux. Je ne parle point des Limites de la *Nouvelle France* & de la *Nouvelle Angleterre*, puis que jusqu'à present elles n'ont jamais été bien réglées, quoi qu'il semble qu'en plusieurs Traitez de Paix entre ces deux Royaumes, les bornes ayent été comme marquées en certains Lieux. Quoi qu'il en soit, la décision en est délicate pour un homme qui n'en sçauroit parler, sans s'attirer de méchantes affaires.

Habits, Logemens, Complexion & temperament des Sauvages.

LEs Chronologistes Grecs qui ont divisé les tems en ἄδηλων, ce Ce qui est caché. μυθικὸν & ἡρωικὸν, ce Ce qui est fabuleux. Ἱςορικὸν ce Ca qu'ils ont eu pour véritable; se seroient bien pû passer d'écrire cent rêveries sur l'Origine des Peuples de la Terre, puis que l'usage de l'Ecriture leur étant inconnu devant le Siége de Troye, il faut qu'ils s'en soient rapportez aux Manuscrits fabuleux des Egyptiens & des Chaldéens, gens visionnaires & superstitieux. Or supposons que ceux-ci soient les Inventeurs de cette Ecriture, comment pourra-t-on ajoûter foi à tout ce qu'ils disent

difent être arrivé avant qu'ils euffent trouvé cette invention. Apparemment ils n'étoient ni plus éclairez, ni plus fçavans Chronologiftes que les Ameriquains, de forte que fur ce pied-là ils auroient été fort embarraffez à raconter fidélement les Avantures & les Faits de leurs Ancêtres. Je fuis maintenant convaincu que la Tradition eft trop fufpecte, inconftante, obfcure, incertaine, trompeufe & vague, pour fe fier à elle ; J'ai l'obligation de cette idée aux Sauvages de *Canada*, qui ne fçachant rapporter au vrai ce qui s'eft paffé dans leurs Païs il y a deux cens ans, me font révoquer en doute la pureté & l'incorruptibilité de la Tradition. Il eft aifé de juger, fur ce principe, que ces pauvres Peuples fçavent auffi peu leur Hiftoire & leur Origine, que les Grecs & les Chaldéens ont fçû la leur. Contentons-nous donc, Monfieur, de croire qu'ils font defcendus comme vous & moi, du bon homme Adam ; *Ignaras Hominum fufpendunt numina mentes.*

J'ai lû quelques Hiftoires de *Canada* que des Religieux ont écrit en divers tems. Ils ont fait quelques defcriptions affez fimples & exactes des Païs qui leur étoient connus. Mais ils fe font groffiérement trompez dans le recit qu'ils font des mœurs, des maniéres, &c. des Sauvages. Les Recolets les traitent de gens ftupides, groffiers, ruftiques, incapables de penfer & de refléchir à quoi que ce foit. Les Jefuites tiennent un langage très-différent, car ils foû-

soûtiennent qu'ils ont du bon sens, de la mémoire, de la vivacité d'esprit, mêlée d'un bon jugement. Les premiers disent qu'il est inutile de passer son tems à prêcher l'Evangile à des gens moins éclairez que les Animaux. Les seconds prétendent au contraire, que ces Sauvages se font un plaisir d'écouter la Parole de Dieu, & qu'ils entendent l'Ecriture avec beaucoup de facilité. Je sçai les raisons qui font parler ainsi les uns & les autres ; elles sont assez connuës aux personnes qui sçavent que ces deux Ordres de Religieux ne s'accordent pas trop bien en *Canada*. J'ai déja vû tant de Relations pleines d'absurditez, quoi que les Auteurs passassent pour des Saints, qu'à present je commence à croire que toute Histoire est un Pyrrhonisme perpétuel. Si je n'avois pas entendu la langue des Sauvages, j'aurois pû croire tout ce qu'on a écrit à leur égard, mais depuis que j'ai raisonné avec ces Peuples, je me suis entiérement desabusé, connoissant que les Recolets & les Jesuites se sont contentez d'effleurer certaines choses, sans parler de la grande opposition qu'ils ont trouvé de la part de ces Sauvages à leur faire entendre les véritez du Christianisme. Les uns & les autres se sont bien gardez de toucher à cette corde-là par de bonnes raisons. Je vous avertis que je ne parle seulement que des Sauvages de *Canada*, sans y comprendre ceux qui habitent au delà du Fleuve de *Missisipi*, dont je n'ai pû connoître les mœurs & les maniéres comme il faut,
parce

parce que leurs langues me ſont inconnuës, & que d'ailleurs, le tems ne m'a pas permis de faire un aſſez long ſéjour dans leur Païs. J'ai dit en mon Journal du Voyage de la *Riviére Longue*, qu'ils étoient extrêmement polis, il eſt facile d'en juger par les circonſtances que vous avez dû remarquer.

Ceux qui ont dépeint les *Sauvages* velus comme des Ours, n'en avoient jamais vû, car il ne leur paroît ni poil, ni barbe, en nul endroit du corps, non plus qu'aux femmes, qui n'en ont pas même ſous les aiſſelles, s'il en faut croire les gens qui doivent le ſçavoir mieux que moi. Ils ſont généralement droits, bien faits, de belle taille, & mieux proportionnez pour les Amériquaines, que pour les Européenes ; les *Iroquois* ſont plus grands, plus vaillans & plus ruſez que les autres Peuples. Mais moins agiles & moins adroits, tant à la guerre qu'à la chaſſe, où ils ne vont jamais qu'en grand nombre. Les *Ilinois*, les *Oumamis*, les *Outagamis* & quelques autres Nations ſont d'une taille médiocre, courant comme des lévriers, s'il m'eſt permis de faire cette comparaiſon. Les *Outaouas* & la plûpart des autres Sauvages du Nord (à la réſerve des *Sauteurs* & des *Cliſtinos*) ſont des poltrons, laids & malfaits. Les *Hurons* ſont braves, entreprenans & ſpirituels, ils reſſemblent aux *Iroquois* de taille & de viſage.

Les *Sauvages* ſont tous ſanguins, & de couleur preſque olivâtre, & leurs viſages

ſont

ſont beaux en général, auſſi-bien que leur taille. Il eſt très-rare d'en voir de boiteux, de borgnes, de boſſus, d'aveugles, de muets, &c. Ils ont les yeux gros & noirs de même que les cheveux, les dents blanches comme l'ivoire, & l'air qui ſort de leur bouche eſt auſſi pur que celui qu'ils reſpirent, quoi qu'ils ne mangent preſque jamais de pain, ce qui prouve qu'on ſe trompe en *Europe*, lors qu'on croit que la viande ſans pain rend l'haleine forte. Ils ne ſont ni ſi forts, ni ſi vigoureux que la plûpart de nos François, en ce qui regarde la force du Corps pour porter de groſſes charges, ni celles des bras pour lever un fardeau & le charger ſur le dos. Mais en récompenſe, ils ſont infatigables, endurcis au mal, bravant le froid & le chaud ſans en être incommodez; étant toûjours en exercice, courant deçà & delà, ſoit à la Chaſſe, ou à la Pêche, toûjours danſant, & joüant à de certains jeux de Pelotes, où les jambes ſont aſſez néceſſaires.

Les femmes ſont de la taille qui paſſe la médiocre, belles autant qu'on le puiſſe imaginer, mais ſi mal faites ſi graſſes & ſi peſantes, qu'elles ne peuvent tenter que des Sauvages. Elles portent leurs cheveux roulez derriére le dos avec une eſpéce de ruban, & ce rouleau leur pend juſqu'à la ceinture; elles ne les coupent jamais, les laiſſant croître pendant toute leur vie ſans y toucher, au lieu que les hommes les coupent tous les mois. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils ſuiviſſent les autres avis de St. Paul

par



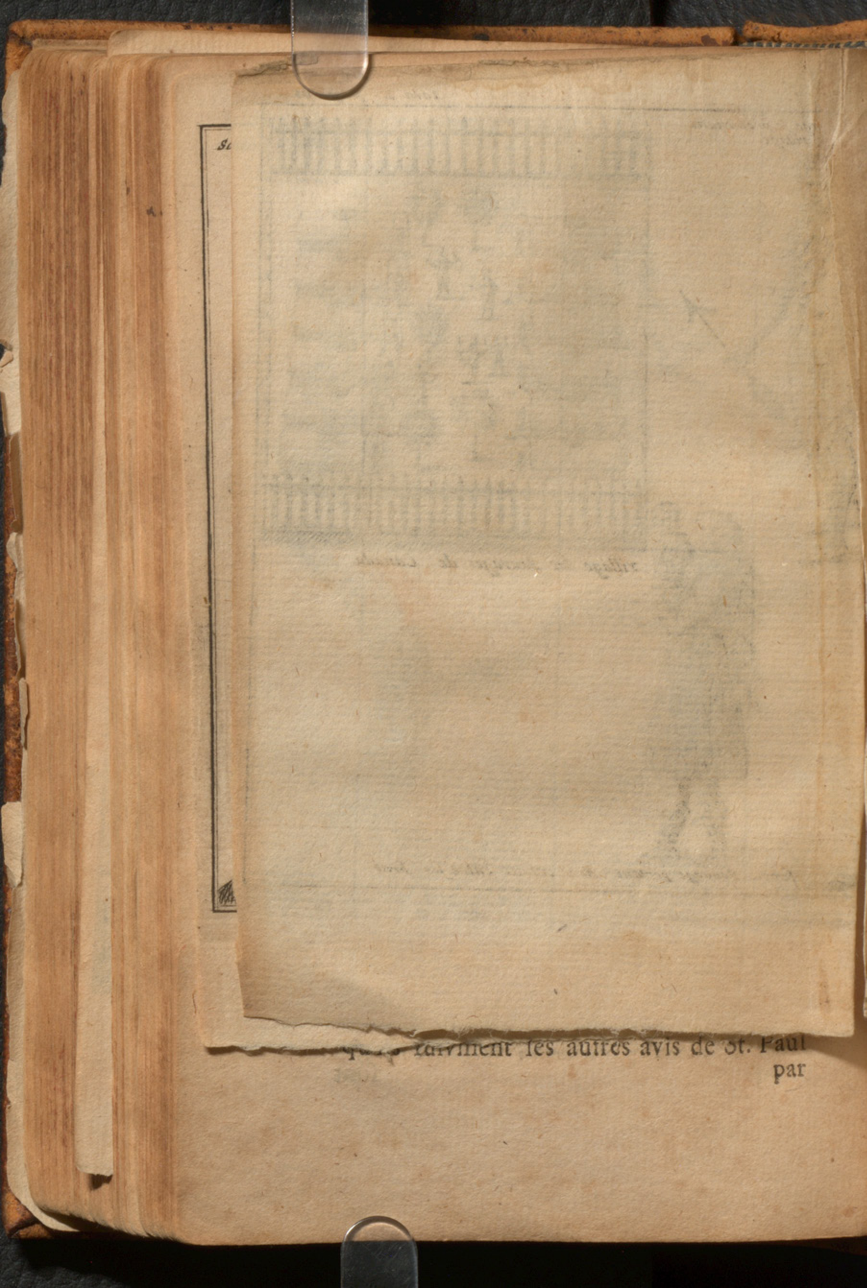
la



qu'ils suivent les autres avis de St. Paul
par



alors de certains Bonnets de la figure ou de
la



suivent les autres avis de St. Paul
par

par le même hazard qu'ils ſuivent celui-là. Elles ſont couvertes depuis le coû jusqu'au deſſous du genoüil, croiſant leurs jambes lors qu'elles s'aſſéent. Les filles le font pareillement dès le berceau : je me ſers de ce terme de berceau mal à propos, car ils ne ſont pas connus parmi les Sauvages. Les meres ſe ſervent de certaines petites planches rembourrées de coton, ſur leſquelles il ſemble que leurs enfans ayent le dos colé ; d'ailleurs ils ſont emmaillotez à nôtre maniére, avec des langes ſoûtenus par de petites bandes paſſées dans les trous qu'on fait à côté de ces planches. Elles y attachent auſſi des cordes pour ſuſpendre leurs enfans à des branches d'arbres, lors qu'elles ont quelque choſe à faire, dans le tems qu'elles ſont au bois. Les Vieillards & les hommes mariez ont une piéce d'étoffe qui leur couvre le derriére & la moitié des cuiſſes par devant, au lieu que les jeunes gens ſont nuds comme la main. Ils diſent que la nudité ne choque la bienſéance que par l'uſage, & par l'idée que les Européens ont attaché à cet état. Cependant, les uns & les autres portent négligeamment une couverture de peau ou d'écarlate ſur leur dos, lors qu'ils ſortent de leurs Cabanes pour ſe promener dans le Village, ou faire des Viſites. Ils portent des Capots, ſelon la ſaiſon, lors qu'ils vont à la guerre ou à la Chaſſe, tant pour ſe parer du froid durant l'Hiver, que des moucherons pendant l'Eté. Ils ſe ſervent alors de certains Bonnets de la figure ou de

la forme d'un Chapeau, & des Souliers de peau d'Elan ou de Cerf qui leurs montent jusqu'à mi-jambe. Leurs Villages sont fortifiez de doubles palissades d'un bois très-dur, grosses comme la cuisse, de 15. pieds de hauteur avec de petits quarrez au milieu des Courtines. Leurs Cabanes ont ordinairement 80. pieds de longueur, 25. ou 30. de largeur & 20. de hauteur. Elles sont couvertes d'écorce d'Ormeau, ou de bois blanc. On voit deux estrades l'une à droit & l'autre à gauche, de neuf pieds de largeur, & d'un pied d'élevation. Ils font leurs feux entre ces deux estrades, & la fumée sort par des ouvertures faites sur le sommet de ces Cabanes. On voit de petits Cabinets ménagez le long de ces estrades, dans lesquels les filles ou les gens mariez ont coûtume de coucher sur de petits lits élevez d'un pied tout au plus. Au reste, trois ou quatre familles demeurent dans une même Cabane.

Les Sauvages sont fort sains & exemts de quantité de maladies dont nous sommes attaquez en Europe, comme de Paralisie, d'hidropisie, de goute, d'éthisie, d'asme, de gravelle & de pierre. Ils sont sujets à la petite verole & aux pleuresies. Quand un homme meurt à l'âge de soixante ans, ils disent qu'il est mort jeune, parce qu'ils vivent ordinairement quatre-vingt jusqu'à cent ans, & même j'en ai vû deux qui alloient beaucoup au delà. Cependant, il s'en trouve qui ne poussent pas si loin par leur propre faute, car ils s'empoison-

poiſonnent quelquefois, comme je vous l'expliquerai ailleurs ; il ſemble qu'ils ſuivent aſſez bien en cette occaſion les maximes de Zenon & des Stoïciens, qui ſoûtiennent qu'il eſt permis de ſe donner la mort ; d'où je conclus qu'ils ſont auſſi foûs que ces grands Philoſophes.

Mœurs & Maniéres des Sauvages.

LEs *Sauvages* ne connoiſſent ni tien, ni mien, car on peut dire que ce qui eſt à l'un eſt à l'autre. Lors qu'un *Sauvage* n'a pas réüſſi à la Chaſſe des *Caſtors*, ſes Confréres le ſecourent ſans en être priez. Si ſon fuſil ſe creve ou ſe caſſe, chacun d'eux s'empreſſe à lui en offrir un autre. Si ſes enfans ſont pris ou tuez par les ennemis, on lui donne autant d'eſclaves qu'il en a beſoin pour le faire ſubſiſter. Il n'y a que ceux qui ſont Chrêtiens, & qui demeurent aux portes de nos Villes, chez qui l'argent ſoit en uſage. Les autres ne veulent ni le manier, ni même le voir, ils l'appellent le Serpent des François. Ils diſent qu'on ſe tuë, qu'on ſe pille, qu'on ſe diffame, qu'on ſe vend, & qu'on ſe trahit parmi nous pour de l'argent ; que les Maris vendent leurs femmes, & les Meres leurs filles pour ce métal. Ils trouvent étrange que les uns ayent plus de bien que les autres, & que ceux qui en ont le plus ſont eſtimez davantage que ceux qui en ont le moins. Enfin, ils diſent que le titre de *Sauvages*, dont nous les qualifions,

nous conviendroit mieux que celui d'hommes, puis qu'il n'y a rien moins que de l'homme ſage dans toutes nos actions. Ceux qui ont été en France m'ont ſouvent tourmenté ſur tous les maux qu'ils y ont vû faire, & ſur les deſordres qui ſe commettent dans nos Villes, pour de l'argent. On a beau leur donner des raiſons pour leur faire connoître que la proprieté de biens eſt utile au maintien de la Societé ; ils ſe moquent de tout ce qu'on peut dire ſur cela. Au reſte, ils ne ſe querellent, ni ne ſe battent, ni ne ſe volent, & ne médiſent jamais les uns des autres. Ils ſe moquent des Sciences & des Arts, ils ſe raillent de la grande ſubordination qu'ils remarquent parmi nous. Ils nous traitent d'eſclaves, ils diſent que nous ſommes des miſérables dont la vie ne tient à rien, que nous nous dégradons de nôtre condition, en nous réduiſant à la ſervitude d'un ſeul homme qui peut tout, & qui n'a d'autre loi que ſa volonté ; que nous nous battons & nous querellons inceſſamment, que les enfans ſe moquent de leurs peres, que nous ne ſommes jamais d'accord ; que nous nous empriſonnons les uns & les autres ; & que même nous nous détruiſons en public. Ils s'eſtiment au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, & alléguent pour toute raiſon qu'ils ſont auſſi grands maîtres les uns que les autres, parce que les hommes étant pêtris d'un même limon, il ne doit point y avoir de diſtinction, ni de ſubordination entre eux. Ils prétendent que leur con-

contentement d'esprit surpasse de beaucoup nos richesses ; que toutes nos Sciences ne valent pas celle de sçavoir passer la vie dans une tranquillité parfaite ; qu'un homme n'est homme chez nous qu'autant qu'il est riche. Mais que parmi eux, il faut pour être homme avoir le talent de bien courir, chasser, pêcher, tirer un coup de fléche & de fusil, conduire un Canot, sçavoir faire la guerre, connoître les Forêts, vivre de peu, construire des Cabanes, couper des arbres, & sçavoir faire cent lieuës dans les Bois sans autre guide ni provision que son arc & ses fléches. Ils disent encore que nous sommes des trompeurs qui leur vendons de très-mauvaises Marchandises quatre fois plus qu'elles ne vallent, en échange de leurs *Castors* ; Que nos fusils crevent à tout moment & les estropient, après les avoir bien payez. Je voudrois avoir le tems de vous raconter toutes les sottises qu'ils disent touchant nos maniéres, il y auroit dequoi m'occuper dix ou douze jours.

Ils ne mangent que du rôti & du boüilli, avalant quantité de boüillons de viande & de poisson. Ils ne peuvent souffrir le goût du sel, ni des épiceries : ils sont surpris que nous puissions vivre trente ans, à cause de nos vins, de nos épiceries & de l'usage immodéré des femmes. Ils dînent ordinairement quarante ou cinquante de compagnie, & quelquefois ils sont plus de trois cens. Le prélude est une danse de deux heures avant le repas, chacun y chan-

tant ſes exploits & ceux de ſes Ancêtres. Celui qui danſe eſt ſeul en cette occaſion, & les autres ſont aſſis ſur le derriére, qui marquent la cadence par un ton de voix, *hé*, *hé*, *hé*, *hé*, & chacun ſe leve à ſon tour pour faire ſa danſe.

Les Guerriers n'entreprennent jamais rien ſans la délibération du *Conſeil*, qui eſt composé de tous les Anciens de la Nation, c'eſt à dire, des Vieillards au deſſus de ſoixante ans. Avant que ce *Conſeil* s'aſſemble, le Crieur avertit par les cris qu'il fait dans toutes les ruës du Village: alors ces vieilles gens accourent à certaine Cabane deſtinée exprès pour cela, où ils s'aſſéent ſur le derriére en forme de *lozange*, & après qu'on a délibéré ſur ce qu'il eſt à propos de faire pour le bien de la Nation, l'Orateur ſort de la Cabane & les jeunes gens le renferment au centre d'un Cercle qu'ils compoſent; enſuite ils écoutent avec beaucoup d'attention les délibérations des Vieillards, en criant à la fin de toutes les périodes, *voilà qui eſt bien.*

Toutes ces danſes peuvent être comparées à la Pyrrique de Minerve, car les Sauvages obſervent, en danſant d'une gravité ſinguliére, les Cadences de certaines Chanſons, que les Milices Grecques d'Achille, appelloient Hyporchematiques. Il n'eſt pas facile de ſçavoir ſi les Sauvages les ont appriſes des Grecs, ou ſi les Grecs les ont appriſes des Sauvages.

Ils ont pluſieurs ſortes de danſes, la principale eſt celle du *Calumet*, les autres ſont la danſe du *Chef*, la danſe de *Guerre*, la danſe de *Mariage*, & la danſe du *Sacrifice.* Elles ſont différentes les unes des autres, tant pour la cadence que pour les ſauts: mais il me ſeroit impoſſible d'en faire la deſcription, par le peu de rapport que

que ces danſes ont avec les nôtres. Celle du *Calumet* eſt la plus belle & la plus grave. Il eſt vrai qu'on ne la danſe qu'en certaines occaſions, c'eſt à dire, lors que les étrangers paſſent dans leurs Païs, ou que leurs ennemis envoyent des Ambaſſadeurs pour faire des propoſitions de Paix. Si c'eſt par terre que les uns ou les autres s'approchent du Village, lors qu'ils ſont prêts d'y entrer, ils députent un des leurs, qui s'avance en criant, qu'il porte le Calumet de Paix ; cependant les autres s'arrêtent juſqu'à ce qu'on leur crie de venir. Alors quelques jeunes gens ſortent du Village, à la porte duquel ils forment une ovale, & les étrangers s'approchant juſques-là, ils danſent tous à la fois en formant une ſeconde ovale à l'entour du porteur de ce Calumet. Cette danſe dure une demi-heure. Enſuite on vient recevoir en cérémonie les Voyageurs pour les conduire au Feſtin. Les mêmes cérémonies s'obſervent envers les étrangers qui viennent par eau ; avec cette différence qu'ils envoyent un Canot juſqu'au pied du Village, portant le Calumet de Paix à la prouë en forme de mât, & qu'il en part un du Village pour aller au devant. La danſe de Guerre ſe fait en rond, pendant laquelle les Sauvages ſont aſſis ſur le derriére. Celui qui danſe ſe promene en danſant à droit & à gauche, il chante en même tems ſes Exploits, & ceux de ſes Ayeuls. A la fin de chaque Exploit, il donne un coup de maſſuë ſur un poteau planté au centre

du Cercle, près de certains Joüeurs qui battent la mesure sur un espèce de timbale. Chacun se leve à son tour pour chanter la chanson, c'est ordinairement lorsqu'il vont à la guerre, ou lorsqu'ils en reviennent.

La plus grande passion des Sauvages, est la haine implacable qu'ils portent à leurs ennemis, c'est-à-dire à toutes les Nations avec lesquelles ils sont en guerre ouverte. Ils se piquent aussi beaucoup de valeur, mais à cela près ils sont de la derniére indolence sur toutes choses. L'on peut dire qu'ils s'abandonnent tout-à-fait à leur temperament & que leur Société est toute machinale. Ils n'ont ni Loix, ni juges, ni Prêtres, ils ont naturellement du penchant pour la gravité, ce qui les rend fort circonspects dans leurs paroles & dans leurs actions. Ils gardent un certain milieu entre la gayeté & la mélancolie. Nôtre rivacité leur paroit insuportable, & il n'y a que les jeunes gens qui aprouvent nos maniéres.

J'ai veu souvent des Sauvages qui revenant de fort loin disoient à la famille pour tout compliment, *j'arrive, je vous souhaite à tous beaucoup d'honneur*. En suite ils fument leur pipe tranquilement sans interroger, & lorsqu'elle est finie, ils disent, *écoutez parens je viens d'un tel endroit j'ai vû telle chose*, &c. Quand on les interoge leur réponse est concise & presque monosillabique, à moins qu'ils ne soient dans le Conseil, autrement vous les entendez dire,

dire, *Voilà qui eſt bien*, *cela ne vaut rien*, *cela eſt admirable*, *cela eſt raiſonnable*, *cela eſt de valeur.*

Qu'on vienne annoncer à un Pere de famille, que ſes enfans ſe ſont ſignalez contre les ennemis, & qu'ils ont fait pluſieurs eſclaves, il ne répondra que par un, *voilà qui eſt bien*, ſans s'informer du reſte. Qu'on lui diſe que ſes enfans ont été tuez, il dit d'abord *cela ne vaut rien*, ſans demander comment la choſe eſt arrivée. Qu'un Jeſuite leur prêche les véritez de la Religion Chrêtienne, les Propheties, les Miracles &c. ils le payeront d'un *cela eſt admirable*, & rien plus. Qu'un François leur parle des Loix du Royaume, de la juſtice, des mœurs & des maniéres des Européens, ils répeteront cent fois *cela eſt raiſonnable*; qu'on leur parle de quelque entrepriſe qui ſoit d'importance ou difficile à executer, où qui demande que l'on y faſſe quelques réfléxions, ils diront que *cela eſt de valeur*, ſans s'expliquer plus clairement, & ils écouteront juſqu'à la fin avec une grande attention. Cependant il faut remarquer que lors qu'ils ſont avec des Amis ſans témoins, & ſur tout dans le tête à tête, ils raiſonnent avec autant de hardieſſe que lors qu'ils ſont dans le Conſeil. Ce qui paroîtra extraordinainaire c'eſt que n'ayant pas d'étude, & ſuivant les pures lumiéres de la Nature, ils ſoient capables malgré leur ruſticité, de fournir à des converſations qui durent ſouvent plus de trois heures, leſquelles roulent ſur toutes ſortes de matiéres, & dont

ils ſe tirent ſi bien, que l'on ne regréte jamais le tems qu'on a paſſé avec ces Philoſophes ruſtiques.

Lorſqu'on va viſiter un *Sauvage*, on dit en entrant dans ſa Cabane, *je viens voir un tel.* Alors Péres, Méres, femmes, & enfans ſortent ou ſe tirent à quartier vers l'une des extremitez de la Cabane, qui que ce ſoit ne vient interrompre la converſation; la coûtume de celui qui eſt viſité, eſt d'offrir à boire, à manger, ou à fumer, & comme les compliments ne ſont pas de miſe chez ces Peuples, l'on agit chez eux avec une entiére liberté. S'il arrive qu'on viſite la femme où les filles du même *Sauvage*, on dit en entrant *je viens voir une telle*, chacun ſe rétire de même & on demeure ſeul avec celle qu'on vient voir; au reſte on ne leur parle jamais d'amourettes durant le jour, comme je l'expliquerai ailleurs.

Rien ne m'a tant ſurpris que de voir l'iſſuë des diſputes qui ſurviennent au jeu entre les enfans: ils ſe diſent l'un à l'autre de 3. où 4. pas après s'être un peu échauffez *tu n'a point d'eſprit*, *tu és méchant*, *tu as le cœur gâté.* Cependant leurs Camarades qui les renferment comme dans un cercle, écoutent tout ſans prendre aucun parti juſqu'à ce qu'ils reprennent le jeu; que ſi par haſard ils veulent en venir aux mains; ils ſe diviſent en deux troupes, & les ramenent à leurs Cabanes.

Quoique les *Sauvages* n'ayent aucune connoiſſance de la Geografie non plus que

des

des autres Sciences, ils font les Cartes du Monde les plus correctes des Païs qu'ils connoissent, auxquelles il ne manque que les *Latitudes* & les *Longitudes* des lieux. Ils y marquent le vrai Nord selon *l'Etoile Polaire*, les Ports, les Havres, les Riviéres, les Anses & les Côtes des Lacs, les Chemins, les Montagnes, les Bois, les Marais, les Prairies, &c. en contant les distances par journées, demie-journées de Guerriers, chaque journée valant cinq lieuës. Ils font ces Cartes Chorographiques particuliéres sur des écorces de Bouleau, & toutes les fois que les Anciens tiennent des Conseils de Guerre & de Chasse, ils ne manquent pas de les consulter.

L'Année des *Outaouas*, des *Outagamis*, des *Hurons*, des *Sauteurs*, des *Ilinois*, des *Oumamis*, & de quelques autres Sauvages, est composée de douze mois Lunaires Sinodiques, avec cette différence qu'au bout de trente Lunes ils en laissent toûjours passer une surnumeraire, qu'ils appellent la Lune perduë, ensuite ils continuent leur compte à l'ordinaire. Au reste tous ces mois Lunaires ont des noms qui leur conviennent. Ils appellent celui que nous nommons *Mars*, la Lune *aux Vers*, parce que ces animaux ont acoutumé de sortir dans ce tems là des creux d'arbre, où ils se renferment durant l'Hiver. Celui *d'Avril*, la Lune aux *Plantes*, *Mai* la Lune aux *Irondeles*, ainsi des autres. Je dis donc qu'au bout de trente mois Lunaires; le

premier qui suit est surnumeraire & ils ne le comptent pas ; par exemple : nous sommes à present dans la Lune de Mars, que je suppose être le trentiéme mois Lunaire, & par conséquent le dernier de cette époque, sur ce pied-là celle d'Avril devroit la suivre immédiatement ; cependant ce sera la Lune perduë qui passera la premiére, parce qu'elle est la trente-uniéme. Ensuite celle d'Avril entrera & on commencera en même tems le période de ces trente mois Lunaires sinodiques, qui font environ deux ans & demi. Comme ils n'ont point de semaines, ils sont obligez de compter depuis le premier jusqu'au vingt-sixiéme de ces sortes de mois ; ce qui contient justement cèt espace de tems qui court depuis l'instant que la Lune commance à faire voir le fil de son croissant sur le soir, jusqu'à ce qu'après avoir fini son période elle devient presque imperceptible au matin, ce qu'on appelle mois d'illumination. Par exemple un Sauvage dira, je partis le premier du mois des Eturgeons (qui est celui d'Août) & je revins le 29. du mois au bled d'Inde, qui est celui de Septembre, ensuite le jour suivant qui étoit le dernier je me reposai. Cependant comme il reste encore trois jours & demi de Lune morte, pendant lesquels il est impossible de la voir, ils leur ont donné le nom de jours nuds.

Ils ont aussi peu d'usage des heures que des semaines, n'ayant jamais eu l'industrie de faire des Horloges ou des sabliers pour divi-

divifer le jour naturel en parties égales, par le moyen de ces petites machines; de forte qu'ils font obligez de régler le jour artificiel de même que la nuit par quart, demi quart, moitié, trois quarts, Soleil levant & couchant, Aurore & Vêpre; Or comme ils ont une idée merveilleufe de tout ce qui eft de la portée de leur efprit, ayant acquis la connoiffance des certaines chofes par une longue experience & par habitude, comme de traverfer des forêts de cent lieuës en droiture fans s'égarer ; de fuivre les piftes d'un homme ou d'une bête fur l'herbe & fur les feuilles ; ils connoiffent exactement l'heure du jour & de la nuit, quoique le tems étant couvert, le Soleil & les autres Aftres ne puiffent paroître. J'attribuë ce talent à une extréme attention qui ne peut être naturel qu'à des gens auffi peu diftraits qu'ils le font.

Ils font plus étonnez de voir reduire en pratique quelques petits problemes de Geometrie, que nous ne le ferions de voir changer l'eau en vin. Ils prenoient mon Graphometre pour un * efprit, ne concevant pas qu'on peut connoître fans magie les diftances des lieux, fans les mefurer méchaniquement avec des cordes où des verges. La Longimetrie leur plaît incomparablement d'avantage que l'Altimetrie, parce qu'ils croyent plus néceffaire de connoître la largeur d'une Riviére que la hauteur d'un arbre, &c. Je me fouviens qu'étant un jour dans le Village des *Outaouas* à *Miffilimakinac*, un efclave porta dans la Ca-

* *Efprit, c'eft une Divinité.*

banc où je me trouvai, une espéce de muid, fait d'une grosse piece de bois mol qu'il avoit artistement percée, dont il prétendoit se servir pour conserver de l'eau d'érable. Tous les Sauvages qui virent ce Vaisseau se prirent à raisonner sur sa capacité, tenant un pot à la main & voulant pour terminer leur differents faire porter de l'eau pour le mesurer. Il n'en falut pas d'avantage, pour m'obliger de gager contr'eux pour un festin, que je trouverois mieux qu'ils ne le pourroient faire, la quantité d'eau que ce Vaisseau pouvoit contenir; de sorte que trouvant ensuite selon ma supputation qu'il en contenoit 248. pots ou environ, j'en fis faire aussi-tôt l'épreuve. Ce qui les surprit davantage fut, qu'il ne s'en faloit qu'un ou deux pots que je n'eusse rencontré juste, & je leur soutins que ces deux pots qui manquoient s'étoient imbibez dans ce bois neuf. Mais ce qui est de plus plaisant, c'est qu'ils me prierent tous de leur aprendre la Stereometrie, afin de pouvoir s'en servir dans le besoin. J'eus beau leur dire qu'il me seroit impossible de pouvoir la leur faire comprendre, leur allegant plusieurs raisons qui auroient convaincus tout autre que des Sauvages. Ils persisterent si fort à me tourmenter, que je fus obligé de les persuader que les Jesuites seuls étoient capables d'en venir à bout.

Les Sauvages préférent les petits Miroirs convexes de deux pouces de Diametre à toute autre sorte, parce qu'on y découvre moins

moins distinctement que sur les grands, les boutons & les tanes qui croissent au visage. Je me souviens qu'étant à *Missilimakinac* un Coureur de bois y porta un Miroir concave assez grand, lequel par consequent faisoit paroître les visages difformes. Tous les Sauvages qui virent cet piece de Catoptrique, la trouverent aussi miraculeuse que les montres à reveil, les lanternes magiques, & les pagodes à ressort. Ce qui est de plus plaisant, c'est qu'il se trouva dans la foule des Spectateurs une jeune *Hurone* qui dit en souriant à ce Coureur de bois, que si son Miroir avoit assez de vertu pour rendre les objèts réellement aussi gros qu'il les représentoit, toutes ses camarades lui donneroient en échange plus de peaux de Castors qu'il n'en faudroit pour faire sa fortune.

Les *Sauvages* ont la mémoire du Monde la plus heureuse. Ils se ressouviennent de si loin que lorsque nos Gouverneurs, ou leurs substitus tiennent Conseil avec eux pour des affaires de Guerre, de Paix ou de Commerce, & qu'ils leurs proposent des choses contraires à ce qu'on leur à proposé il y a trente ou quarante ans ; ils répondent que les *François* se dementent, qu'ils changent de sentiment à toute heure, qu'il y a tant d'années qu'ils leur ont dit ceci & cela; & pour mieux asseurer leur réponse ils font apporter les *Coliers de Porcelaines* qu'on leur a donné dans ce tems-là. Car ce sont des espéces de contrats (comme je l'ai expliqué dans ma

ſeptiéme Lettre) ſans leſquels ils eſt impoſſible de conclure aucune affaire d'importance avec les Sauvages.

Ils honnorent extrémement la Vieilleſſe, tel fils ſe rit des Conſeils de ſon Pére qui tremble devant ſon ayeul. Ils écoutent les vieillards comme des Oracles. S'il arrive qu'un Pére diſe à ſon fils qu'il eſt tems qu'il ſe marie, ou qu'il aille à la Guerre, à la Chaſſe ou à la Pêche, il lui répondra quelque fois *c'eſt de valeur*, *j'y penſerai*, mais ſi l'ayeul lui parle, il dira d'abord *voilà qui eſt bien*, *je le ferai*. Si par hazard quelque Sauvage tuë des Perdrix, des Oyes, des Canards ou prend quelque Poiſſon delicat, il ne manque pas d'en faire preſent à ſes plus vieux parents.

Les *Sauvages* ſont des gens ſans ſouci, qui ne font que boire, manger, dormir, & courir la nuit, dans le tems qu'ils ſont à leurs Villages. Ils n'ont point d'heures réglées pour leur repas; Ils mangent quand ils ont faim, & le font ordinairement en bonne compagnie à des feſtins deçà & delà. Les filles & les femmes en font de même entr'elles, ſans que les hommes puiſſent être de leur partie. Les femmes eſclaves ont le ſoin de cultiver les Bleds d'Inde & d'en faire la recolte; & les hommes eſclaves, ont le ſoin des Chaſſes & des Pêches de fatigue, quoique leurs Maîtres ſe donnent aſſez ſouvent la peine de les aider. Ils ont trois ſortes de jeux; celui des *Pailles* eſt un jeu de nombres, où celui qui ſçait compter, diviſer, ſouſtraire où multiplier

le mieux par ces pailles, est asseuré de gagner, c'est purement un jeu d'esprit. Celui des *Noyaux* est un jeu de hazard, il sont noirs d'un côté & blancs de l'autre, on n'y joüe qu'avec huit seulement. On les met dans un plat, qu'on pose à terre, après avoir fait sauter ces *Noyaux* en l'air. Le côté noir est le bon; le nombre impair gagne, & les 8. blancs ou noirs gagnent double, ce qui n'arrive pas souvent. Le jeu de la *Pelote* est un jeu d'exercice, elle est grosse comme les deux points, & les raquettes dont ils se servent sont à peu près faites commes les nôtres, à la reserve que le manche a trois pieds de longueur. Les Sauvages qui y joüent ordinairement trois ou quatre cens à la fois, plantent deux piquets à cinq ou six cens pas l'un de l'autre, ensuite ils se partagent également en deux troupes, ils jettent la Pelote en l'air à moitié chemin des deux piquets. Alors chaque bande tâche de la pousser jusqu'à son piquet, les uns courent à la bâle & les autres se tiennent à droit & à gauche à l'écart, pour être à portée d'accourir où elle retombera; enfin ce jeu est tellement d'exercice, qu'ils s'écorchent & se meurtrissent les jambes très-souvent avec leurs raquettes pour tâcher d'enlever cette bâle. Au reste tous ces jeux se font pour des festins & pour quelques autres bagatelles; car il faut remarquer, que comme ils haïssent l'argent, ils ne le mettent jamais de leurs parties, aussi peut-on dire que l'intérêt n'a jamais causé de division entr'eux.

On

On ne sauroit disconvenir que les *Sauvages* n'ayent beaucoup d'esprit, & qu'ils n'entendent parfaitement bien les intérêts de leurs Nations. Ils sont grands Moralistes, sur tout lorsqu'il s'agit de critiquer les actions des Européens, ce qu'ils se gardent bien de faire en leur presence, à moins que ce ne soit avec quelques *François* de leurs intimes Amis. D'ailleurs ils sont incredules & obstinez au dernier point, incapables de distinguer une supposition chimérique d'un principe assûré, ni une conséquence bien tirée d'une fausse, comme je va vous l'expliquer dans le chapitre suivant, qui est celui de leur croyance, dans lequel vous trouverez je m'asseure des choses qui vous surprendront.

Croyance des Sauvages & les obstacles à leur conversion.

TOus les Sauvages soutiennent qu'il faut qu'il y ait un Dieu, puisqu'on ne voit rien parmi les choses materielles qui subsiste nécessairement & par sa propre Nature. Ils prouvent son Existence par la composition de l'Univers qui fait remonter à un être superieur & tout puissant; d'où il s'ensuit (disent-ils) que l'homme n'a pas été fait par hazard, & qu'il est l'ouvrage d'un principe superieur en sagesse & en connoissance, qu'ils appellent le GRAND ESPRIT ou le Maître de la vie, & qu'ils adorent de la maniére du Monde la plus

abstrai-

abſtraite. Voici comment ils s'expliquent ſans définition qui puiſſe contenter. L'Exiſtence de Dieu étant inſéparablement unie avec ſon Eſſence, il contient tout, il paroît en tout, il agit en tout, & il donne le mouvement à toutes choſes. Enfin tout ce qu'on voit, & tout ce qu'on conçoit eſt ce Dieu, qui ſubſiſtant ſans bornes, ſans limites, & ſans corps, ne doit point être repreſenté ſous la figure d'un Vieillard, ni de quelque autre que ce puiſſe être, quelque belle, vaſte ou étenduë qu'elle ſoit. Ce qui fait qu'ils l'adorent en tout ce qui paroît au monde. Cela eſt ſi vrai que dès qu'ils voyent quelque choſe de beau, de curieux ou de ſurprenant, ſur tout le Soleil & les autres Aſtres, ils s'écrient ainſi, *O Grand Eſprit* nous te voyons par tout. C'eſt de cette maniére que dans la réfléxion des moindres bagatelles, ils reconnoiſſent un Etre Créateur ſous ce nom de *Grand Eſprit*, ou de Maître de la Vie.

J'oubliois de vous avertir, que les Sauvages écoutent tout ce que les Jeſuïtes leur prêchent ſans les contredire, ils ſe contentent de ſe railler entr'eux des Sermons que ces Péres leur font à l'Egliſe ; & s'il arrive qu'un Sauvage parle à cœur ouvert à quelque François, il faut qu'il ſoit bien perſuadé de ſa diſcrétion & de ſon amitié. Je me ſuis trouvé cinquante fois avec eux, très-embarraſſé à répondre à leurs objections impertinentes, car ils n'en ſçauroient faire d'autres, par rapport à la Religion :

Je me suis toûjours tiré d'affaires en les invitant à prêter l'oreille aux paroles des Jesuites. Venons à leur raisonnement sur l'immortalité de l'ame. Ils croyent tous l'immortalité de l'ame ; non pas parce qu'elle est une & simple, & que la destruction d'un être dans la nature, ne se peut faire sans la séparation de ses parties : Ils ne connoissent point ce raisonnement. Ils disent seulement que si l'ame étoit mortelle, tous les hommes seroient également heureux dans cette vie, puis que Dieu étant tout parfait & tout sage, n'auroit pû créer les uns pour les rendre heureux & les autres malheureux. Ils prouvent donc l'immortalité de l'ame par les bourrasques de la vie où la plûpart des hommes sont exposez, sur tout les plus honnêtes gens, lors qu'ils sont tuez, estropiez, captifs &c. car ils prétendent que Dieu veut par une conduite qui ne s'accorde pas avec nos lumiéres, qu'un certain nombre de Créatures souffrent en ce monde pour les en dédommager en l'autre, ce qui fait qu'ils ne peuvent souffrir que les Chrêtiens disent qu'un tel a été bien malheureux d'être tué, brûlé ou fait esclave ; prétendant que ce que nous croyons malheur, n'est malheur que dans nos idées, puis que rien ne se fait que par les Decrets de cet Etre infiniment parfait, dont la conduite n'est ni bizarre ni capricieuse, comme ils prétendent faussement que les Chrêtiens le publient, & qu'au contraire c'est un bonheur qui arrive à ces gens qui sont tuez,

brûlez,

brûlez, captifs, &c. C'eſt dommage que ces pauvres aveuglez ne veulent point ſe laiſſer inſtruire ; leur ſentiment n'eſt pas tout à fait contraire à la clarté de l'Evangile : Ils croyent que Dieu pour des raiſons impénétrables, ſe ſert de la ſouffrance de quelques honnêtes gens pour manifeſter ſa juſtice. Nous ne ſçaurions les contredire en cela, puis que c'eſt un des points du Siſtéme de nôtre Religion ; mais lors qu'ils concluent que nous faiſons paſſer la Divinité pour un Etre fantaſque & capricieux, n'ont-ils pas le plus grand tort du monde ? La premiére Cauſe doit être auſſi la plus ſage pour le choix des moyens qui conduiſent à une fin ; s'il eſt donc vrai, comme c'eſt un principe inconteſtable de nôtre Culte, que Dieu permet la ſouffrance des innocens, c'eſt à nous d'adorer ſa Sageſſe, & non pas de nous ingérer de la contredire. L'un de ces Sauvages, raiſonnant groſſiérement, me diſoit, que nous nous faiſions une idée de Dieu comme d'un homme qui n'ayant qu'un petit trajet de Mer à paſſer prendroit un détour de cinq ou ſix cent lieuës. Cette ſaillie ne laiſſa pas de m'embarraſſer. Pourquoi, diſoit-il, Dieu qui peut conduire aiſément les hommes à la félicité éternelle, en récompenſant le Mérite & la Vertu, ne prend-il pas cette voye abregée ; pourquoi méne-t-il un Juſte par le chemin de la douleur au but de ſa béatitude éternelle. C'eſt ainſi que ces Sauvages ſe contrediſent eux-mêmes ; & c'eſt ce qui fait

fait voir que Jesus-Christ nôtre Maître, nous enseigne lui seul des Véritez qui se soûtiennent, & qui ne reçoivent aucune atteinte de contradiction. Voici maintenant une manie singuliére de ces malheureux, qui se réduit à ne croire absolument que les choses visibles & probables. C'est là le point principal de leur Religion abstraite. Cependant quand on leur demande comment ils peuvent prouver qu'ils ont plus de raison d'adorer Dieu dans le Soleil, que dans un arbre ou une Montagne; ils répondent qu'ils choisissent la plus belle chose qui soit dans la Nature, pour admirer ce Dieu publiquement.

Les Jesuites employent toutes sortes de moyens pour leur faire concevoir la conséquence du Salut. Ils leur expliquent incessamment l'Ecriture Sainte, & la maniére dont la Loi de Jesus-Christ s'est établie dans le monde ; le changement qu'elle y a apporté ; les Propheties ; les Révélations & les Miracles ; ces misérables sont fort éloignez de répondre précisément aux caractéres de vérité, de sincérité, & de Divinité qui se remarquent dans l'Ecriture ; ils sont incrédules au dernier point ; & tout ce que ces bons Péres en peuvent tirer, se réduit à quelques acquiescemens Sauvages, contraires à ce qu'ils pensent ; par exemple : Quand ils leur prêchent l'Incarnation de Jesus Christ, ils répondent que *cela est admirable* ; lors qu'ils leur demandent s'ils veulent se faire Chrêtiens, ils répondent que *c'est de valeur*, c'est à di-

re,

re, qu'ils penſeront à cela. Et ſi nous autres Européens, les exhortons d'accourir en foule à l'Egliſe pour y entendre la Parole de Dieu, ils diſent que *cela eſt raïſonnable*, c'eſt à dire, qu'ils y viendront; mais au bout du compte, ce n'eſt que pour attraper quelque pipe de Tabac qu'ils s'approchent de ce lieu ſaint ; ou pour ſe moquer de ces Péres, comme je vous l'ai déja dit ; car ils ont la mémoire ſi heureuſe que j'en connois plus de dix, qui ſçavent l'Ecriture Sainte par cœur. Mais voyons ce qu'ils diſent de la raiſon, eux qui paſſent pour des bêtes chez nous.

Ils ſoûtiennent que l'homme ne doit jamais ſe dépoüiller des priviléges de la raiſon, puis que c'eſt la plus noble faculté dont Dieu l'ait enrichi, & que puis que la Religion des Chrêtiens n'eſt pas ſoûmiſe au jugement de cette raiſon, il faut abſolument que Dieu ſe ſoit moqué d'eux en leur enjoignant de la conſulter pour diſcerner ce qui eſt bon d'avec ce qui ne l'eſt pas. De là ils ſoûtiennent qu'on ne lui doit impoſer aucune Loi, ni la mettre dans la néceſſité d'approuver ce qu'elle ne comprend pas ; & qu'enfin ce que nous appellons article de foi eſt un bruvage que la raiſon ne doit pas avaler, de peur de s'enyvrer & s'écarter enſuite de ſon chemin, d'autant que par cette prétenduë foi on peut établir le menſonge auſſi-bien que la vérité, ſi l'on entend par là une facilité à croire ſans rien approfondir. Ils prétendent en ſe ſervant de nôtre langage Chrêtien

tien, qu'ils peuvent avoir le même droit de soûtenir, en excluant la raison, que leurs opinions sont des mistéres incompréhensibles, & que ce n'est point à nous à sonder les secrets de Dieu, qui sont trop au dessus de nôtre foible portée.

On a beau leur remontrer que la raison n'a que des lueurs & une lumiére trompeuse, qui méne au précipice ceux qui marchent à la faveur de cette fausse clarté, & qui s'abandonnent à la conduite de cette infidéle, laquelle étant esclave de la foi doit lui obéïr aveuglément & sans replique, comme un *Iroquois* captif à son Maître. On a beau, dis-je, leur representer que l'Ecriture Sainte ne peut rien contenir qui répugne directement à la droite raison : Ils se moquent de toutes ces démonstrations, parce qu'ils supposent une si grande contradiction entre l'Ecriture & la raison, qu'il leur semble impossible (n'étant pas convaincu de l'infaillibilité de l'une par les lumiéres de l'autre) qu'on ne prenne des opinions très-douteuses pour des véritez certaines & évidentes. Ce mot de foi les étourdit, ils s'en moquent, ils disent que les écrits des Siécles passez sont faux, supposez, changez ou altérez, puis que les Histoires de nos jours ont le même sort. Qu'il faut être foû pour croire qu'un Etre tout-puissant soit demeuré dans l'inaction pendant toute une éternité, & qu'il ne se soit avisé de produire des Créatures, que depuis cinq ou six mille ans, qu'il ait créé Adam pour le faire tenter par un méchant

méchant Esprit à manger d'une Pomme, qui a causé tous les malheurs de sa Postérité, par la transmission prétenduë de son péché. Ils tournent en ridicule le Dialogue entre Eve & le Serpent, prétendant que c'est faire une injure à Dieu, de supposer qu'il ait fait le miracle de donner l'usage de la parole à cet Animal dans le dessein de perdre tout le Genre Humain. Qu'ensuite pour l'expiation de ce péché, Dieu pour satisfaire Dieu, ait fait mourir Dieu ; que son Incarnation, la honte de son supplice, la crainte de la mort & l'ignorance de ses Disciples, pour porter la Paix au Monde, sont des choses inouïes. D'autant plus que le péché de ce premier Pére a plus fait de mal, que la mort de ce Dieu n'a fait de bien, puis que sa Pomme a perdu tous les Hommes, & que le Sang de Jesus-Christ n'en a pas sauvé la moitié. Que sur l'humanité de ce Dieu les Chrêtiens ont bâti une Religion sans principes, & sujette au changement des choses humaines ; qu'enfin cette Religion étant divisée & subdivisée en tant de Sectes, comme celle des François, des Anglois & des autres Peuples, il faut que ce soit un ouvrage humain, puis que si elle avoit Dieu pour Auteur, sa prévoyance auroit prévenu cette diversité de sentimens par des décisions sans ambiguite ; c'est à dire, que si cette Loi Evangelique étoit descenduë du Ciel, l'on n'y trouveroit point les obscuritez, qui sont le sujet de la dissension, & que Dieu prévoyant les choses futures auroit

roit parlé en termes si clairs & si précis, qu'il n'auroit point laissé de matiére à la chicane : mais supposé, disent-ils, que cette Loi soit un ouvrage divin ; à laquelle de ces Sectes Chrêtiennes nous détermi-nera-t-on, puis qu'après avoir bien choisi entr'elles, on court encore risque de son salut par le suffrage d'un nombre infini de Chrêtiens. Le grand article, & qu'ils ont le plus de peine à concevoir, c'est celui de l'Incarnation d'un Dieu, ils se récrient sur ce que le Verbe Divin a été renfermé neuf mois dans les entrailles d'une femme ; ensuite ils tournent en extravagance, que ce même Dieu soit venu prendre un Corps de terre en ce monde, pour le porter dans son Ciel ; ils vont encore plus loin, quand ils raillent de l'inégalité de la Volonté de Jesus-Christ : ils disent qu'étant venu pour mourir, il paroît ensuite qu'il ne le veüille pas, & qu'il craigne la mort ; que si Dieu & l'homme n'avoient été en lui qu'une même Personne, il n'auroit pas eu besoin de prier, ni de rien demander ; que quand même la Nature Divine n'auroit pas été la Dominante, il n'auroit pas dû craindre la mort, puis que la perte de la vie tem-porelle n'est rien lors qu'on est assuré de revivre éternellement, & qu'ainsi Jesus-Christ auroit dû courir à la mort avec plus de plaisir qu'eux, (lors qu'ils s'empoison-nent pour aller tenir compagnie à leurs Parens dans le Païs des ames,) puis qu'il étoit assuré du lieu où il alloit. Ils trai-tent Saint Paul de Visionnaire, soûtenant qu'il

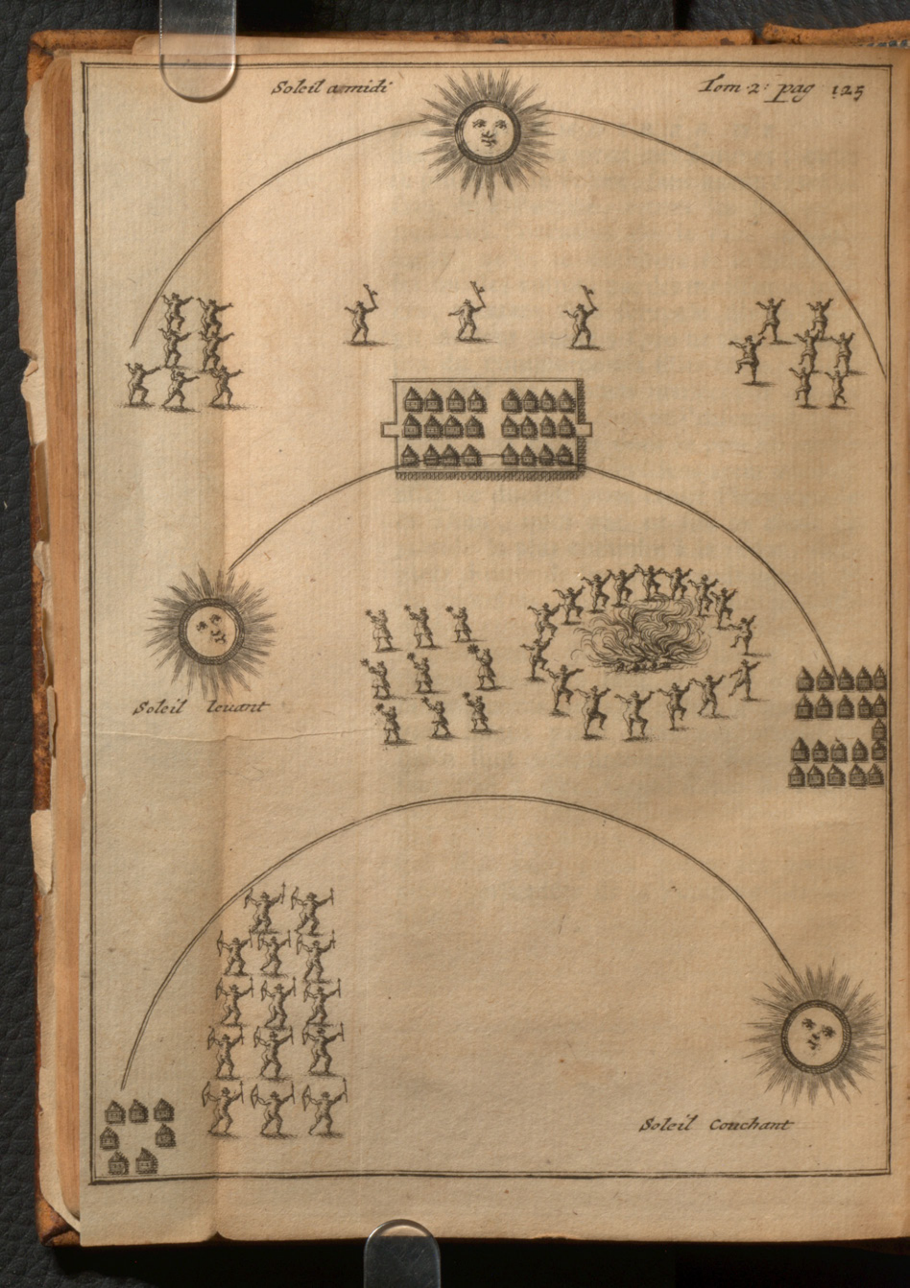
qu'il se contredit sans cesse & qu'il raisonne pitoyablement; & de plus, ils se moquent de la crédulité des premiers Chrêtiens, qu'ils regardent comme des gens simples & superstitieux; d'où ils prennent occasion de dire que cet Apôtre auroit eu bien de la peine à persuader les Peuples de *Canada* qu'il avoit été ravi jusqu'au troisiéme Ciel. Voici un passage de l'Ecriture qui les choque *multi vocati, pauci verò electi*, c'est ainsi qu'ils s'expliquent: Dieu a dit qu'il y en avoit beaucoup d'appellez, mais peu d'élûs; si Dieu l'a dit, il faut que cela soit, car rien ne peut l'empêcher. Or si de trois hommes il n'y en a qu'un de sauvé, & que les deux autres soient damnez, la condition d'un cerf est préférable à celle de l'homme, quand même le parti seroit égal, c'est à dire, qu'il n'y en auroit qu'un de damné. C'est l'objection que le *Rat*, ce fin & politique Chef des Sauvages, dont je vous ai tant parlé, me fit un jour étant à la chasse avec lui. Je lui répondis qu'il falloit tâcher d'être ce bienheureux élû en suivant la Loi & les Préceptes de Jesus-Christ; mais ne se payant pas de cette raison, eu égard au grand risque de deux perdus pour un de sauvé, par un Decret immuable, je le renvoyai aux Jesuites, n'osant pas l'assurer qu'il ne tenoit qu'à lui d'être élû, car il m'auroit fait moins de quartier qu'à St. Paul. Sur tout à l'égard de la Religion (où ils demandent de la probabilité) celui dont je viens de parler n'étoit pas si dépourvû

de bon ſens qu'il ne pût être capable de bien penſer, & de faire de bonnes réfléxions ſur la Religion, mais il étoit ſi prévenu que la foi des Chrêtiens eſt contraire à la raiſon, que je n'ai pû le convaincre après avoir tâché pluſieurs fois de le détacher de ſes préjugez. Quand je lui mettois devant les yeux, les Révélations de *Moiſe* & des autres *Prophétes*, ce conſentement preſque univerſel de toutes les Nations à reconnoître *Jeſus-Chriſt*, le martyre des Diſciples & des premiers Fidéles, la ſucceſſion perpétuelle de nos ſacrez Oracles, la ruïne entiére de la République des *Juifs*, la deſtruction de Jeruſalem prédite par Nôtre Sauveur ; il me demandoit ſi mon Pere ou mon Ayeul avoient vû tous ces événemens, & ſi j'étois aſſez credule pour m'imaginer que nos Ecritures fuſſent véritables, voyant que les Relations de leurs Païs, écrites depuis quatre jours, étoient pleines de Fables ; Que la foi dont les *Jeſuites* leur rompoient la tête n'étoit autre choſe, que *tirerigan* (c'eſt à dire *perſuaſion*) qu'être perſuadé, c'eſt voir de ſes propres yeux une choſe, ou la reconnoître par des preuves claires & ſolides ; Que ces Peres & moi bien loin de leur faire voir, ou leur prouver la vérité de nos miſtéres, nous ne faiſions que leur répandre des ténébres & des obſcuritez dans l'eſprit. Voilà juſqu'où va l'entêtement de ces Peuples. De là, Monſieur, vous pouvez juger de leur opiniâtreté. Je me flatte que ce détail vous aura diverti ſans vous ſcandaliſer.

dalifer. Je vous crois trop ferme & trop inébranlable dans nôtre fainte Foi pour que toutes ces impiétez vous faffent aucune dangereufe impreffion. Je m'affûre que vous vous joindrez à moi pour plaindre le déplorable état de ces ignorans. Admirons enfemble les profondeurs de la Divine Providence, qui permet que ces Nations ayent tant d'éloignement pour nos divines Véritez, & profitons de l'avantage dont nous jouïffons par deffus elles fans l'avoir mérité. Ecoutons maintenant, ce que ces mêmes Sauvages nous reprocheront dès qu'ils fe feront retranchez dans la Morale : Ils diront d'abord que les Chrêtiens fe moquent des Préceptes de ce Fils de Dieu, qu'ils prennent fes défenfes pour un jeu, & qu'ils croyent qu'il n'a pas parlé férieufement, puis qu'ils y contreviennent fans ceffe, qu'ils rendent l'adoration qui lui eft dûë à l'argent, aux *Caftors* & à l'intérêt, murmurant contre fon Ciel & contre lui dès que leurs affaires vont mal, qu'ils travaillent les jours confacrez à la piété, comme le refte du tems, joüant, s'enyvrant, fe battant & fe difant des injures ; Qu'au lieu de foulager leurs Péres, ils les laiffent mourir de faim & de mifére ; qu'ils fe moquent de leurs confeils ; qu'ils vont même jufqu'à leur fouhaiter la mort qu'ils attendent avec impatience ; qu'à la réferve des *Jefuites* tous les autres courent les nuits de Cabane en Cabane pour débaucher les *Sauvageffes* ; qu'ils fe tuent tous les jours pour des larcins, pour

des injures, ou pour des femmes ; qu'ils ſe pillent & ſe volent, ſans aucun égard au ſang & à l'amitié, toutes les fois qu'ils trouvent l'occaſion de le faire impunément ; qu'ils ſe déchirent & ſe diffament les uns les autres, par des médiſances atroces, mentant ſans ſcrupule dès qu'il s'agit de leur intérêt ; Que ne ſe contentant pas du commerce des filles libres, ils débauchent les femmes mariées, & que ces femmes adulteres font en l'abſence de leurs maris, des enfans dont le pere eſt inconnu ; Qu'enfin les Chrêtiens après avoir eu aſſez de docilité pour croire l'humanité de ce Dieu, quoi que ce ſoit la choſe du monde la plus contraire à la raiſon, ſemblent douter de ſes Commandemens & de ſes Préceptes, leſquels quoi que très-ſaints & fort raiſonnables, ils tranſgreſſent continuellement. Je n'aurois jamais fini ſi j'entreprenois de faire le détail de leurs raiſonnemens ſauvages ; ainſi je crois qu'il vaut mieux paſſer droit aux adorations qu'ils font ordinairement au *Kitchi Manitou*, c'eſt à dire, Grand Eſprit ou Dieu, que de vous fatiguer de cette Philoſophie, qui n'eſt que trop vraye dans le fond, & qui doit faire gemir toutes les bonnes ames perſuadées de la Vérité du Chriſtianiſme.

Adora-


Soleil a midi
Tom. 2. pag. 125
Soleil levant
Soleil Couchant

Adorations des Sauvages.

AVant que d'entrer en matiére il eſt bon de remarquer, que les Sauvages appellent * *Genie ou Eſprit*, tout ce qui ſurpaſſe la capacité de leur entendement, & dont ils ne peuvent comprendre la cauſe. Ils en croyent de bons & de mauvais. Les premiers ſont l'Eſprit des Songes, le *Michibichi*, dont j'ai parlé à la table des Animaux ; un *Quadran Solaire*, *un Réveil*, & cent autres choſes qui leur paroiſſent inconcevables : Les derniers ſont le tonnerre, la grêle qui tombe ſur leurs bleds, un grand orage ; en un mot, tout ce qui leur eſt préjudiciable & dont ils ignorent la cauſe ; dès qu'un fuſil eſtropie un homme en crevant, ou parce qu'il étoit de méchant fer, ou pour l'avoir trop chargé, ils diſent que le *méchant Eſprit* s'étoit renfermé dedans ; ſi par hazard une branche d'arbre éborgne un Chaſſeur, c'eſt le *méchant Eſprit* qui l'a fait ; ſi quelque coup de vent les ſurprend lors qu'ils ſont en Canot au milieu de quelque traverſe dans les Lacs, c'eſt le *méchant Eſprit* qui agite l'air ; ſi par un reſte de maladie violente quelqu'un perd l'uſage de la raiſon, c'eſt le *méchant Eſprit* qui le tourmente. Voilà ce qu'ils appellent *Matchi Manitous*, au nombre deſquels ils mettent auſſi l'or & l'argent. Il eſt à remarquer néanmoins qu'ils parlent de ces Eſprits en plaiſantant, & à peu près, comme nos eſprits forts ſe raillent

* *Genie ſe rapporte au mot d'intelligence.*

des Sorciers & des Magiciens. Je ne ſçaurois m'empêcher de dire encore une fois qu'il en eſt des rélations de *Canada*, comme des Cartes Geographiques de ce Païs-là ; c'eſt à dire, que de bonne foi je n'en ai vû qu'une ſeule de fidéle entre les mains d'un Gentilhomme de *Quebec*, dont l'impreſſion fut enſuite défenduë à Paris, ſans que j'en ſçache la raiſon. Je dis ceci à propos du *Diable*, dont on prétend que les Sauvages ont la connoiſſance ; j'ai lû cent folies ſur ce ſujet, écrites par des gens d'Egliſe, qui ſoûtiennent que ces Peuples ont des conférences avec lui, qu'ils le conſultent & qu'ils lui rendent quelque ſorte d'hommage. Toutes ces ſuppoſitions ſont ridicules ; car le *Diable* ne s'eſt jamais manifeſté à ces Amériquains. Je me ſuis informé d'une infinité de Sauvages, s'il étoit vrai qu'on l'eût jamais vû ſous quelque figure d'homme ou d'animal ; & j'ai conſulté ſur cela tant d'habiles Jongleurs, qui ſont des eſpéces de Charlatans, qui divertiſſent beaucoup, (comme je l'expliquerai dans la ſuite) qu'il eſt à préſumer avec raiſon, que ſi le *Diable* leur étoit apparu, ils n'auroient pas manqué de me le dire : Ainſi après avoir fait tout ce que j'ai pû pour en être parfaitement éclairci ; j'ai jugé que ces Eccleſiaſtiques n'entendoient pas ce grand mot de *Matchi Manitou* (qui veut dire *méchant Eſprit*, étant compoſé de *Matchi*, qui ſignifie *méchant*, & de *Manitou*, qui veut dire *Eſprit*,) à moins que par le mot de *Diable*, on n'entende les choſes

qui leur ſont nuiſibles, ce qui ſelon le tour de nôtre langue peut ſe rapporter aux termes de *fatalité*, de *Mauvais deſtin*, & *d'infortune*; &c. & non pas ce méchant Eſprit qu'on repreſente en Europe ſous la figure d'un homme à longue queuë, à grandes cornes & avec des griffes.

Les *Sauvages* ne font jamais de ſacrifices de Créatures vivante au *Kichi Manitou*, c'eſt ordinairement des Marchandiſes qu'ils trafiquent avec les François pour des Caſtors. Pluſieurs perſonnes dignes de foi m'ont raconté qu'ils en ont brulé en un ſeul jour pour la valeur de cinquante mille écus à *Miſſilimakinac*. Je n'ai jamais vû de cérémonie à ſi haut prix : quoiqu'il en ſoit, voici le détail de ce ſacrifice. Il faut que le jour ſoit clair & ſerain, l'Horiſon net & le tems calme, alors chaque Sauvage porte ſon Oblation ſur le Bucher : enſuite le Soleil étant à ſon plus haut degré, les enfants ſe rangent autour du Bucher avec des écorces allumées pour y mettre le feu, & les guerriers danſent & chantent à l'entour juſqu'à ce que tout ſoit brulé & conſumé, pendant que les vieillards font leurs Harangues au *Kitchi Manitou* en preſentant de tems en tems des pipes de tabac allumées au Soleil. Ces Chanſons, ces Danſes & ces Harangues durent juſqu'à ce que le Soleil ſoit couché, quoiqu'ils prennent pourtant quelque intervale de relâche pour s'aſſeoir & fumer à leur aiſe. Il ne me reſte plus qu'à raporter ici (devant que de finir ce Chapitre) les propres paroles de ces vieux Haran-

gueurs, avec les Chanſons des Guerriers.
„ Grand Eſprit Maître de nos vies, Grand
„ Eſprit Maître des choſes viſibles & invi-
„ ſibles, Grand Eſprit Maître des autres
„ eſprits, bons & mauvais, commande
„ aux bons d'être favorables à tes enfans les
„ *Outaouas* ou &c. Commande aux mé-
„ chants de s'éloigner d'eux. O Grand
„ Eſprit conſerve la force & le courage
„ de nos Guerriers pour reſiſter à la fureur
„ de nos ennemis. Conſerve les Vieillards
„ de qui les corps ne ſont pas encore tout
„ à fait uſez pour donner des Conſeils à
„ la jeuneſſe. Conſerve nos enfans, aug-
„ mentes en le nombre, délivre les des
„ mauvais Eſprits, & de la main des mé-
„ chants hommes, afin qu'en nôtre vieilleſ-
„ ſe ils nous faſſent vivre & nous réjouïſ-
„ ſent. Conſerve nos moiſſons, & les
„ Animaux, ſi tu veux que nous ne mou-
„ rions pas de faim. Garde nos Villages,
„ & les Chaſſeurs en leurs Chaſſes. Deli-
„ vre nous de funeſte ſurpriſe pendant que
„ tu ceſſes de nous donner la lumiére du
„ Soleil qui nous prêche ta grandeur &
„ ton pouvoir: avertis nous par l'Eſprit
„ des ſonges de ce qu'il te plait que nous
„ faſſions, ou que nous ne faſſions pas.
„ Quand il te plaira que nos vies finiſſent,
„ envoye nous (dans le grand Païs des
„ ames) où ſe trouvent celle de nos Pé-
„ res, de nos Méres, de nos Femmes,
„ de nos enfans, & de nos autres Parents.
„ O Grand Eſprit, Grand Eſprit, écoute
„ la voix de la Nation, écoute tous tes
„ en-

„ enfans, & ſouvient-toi toûjours d'eux.

„ Voici les mêmes termes dont les Guer-
„ riers ſe ſervent en leurs Chanſons, qui
„ durent juſqu'au coucher du Soleil. Cou-
„ rage le Grand Eſprit nous donne un ſi
„ beau Soleil, mes freres prenons coura-
„ ge. Que ſes ouvrages ſont grands où
„ que le jour a parû beau. Il eſt bon ce
„ Grand Eſprit, c'eſt lui qui fait tout agir.
„ Il eſt le Maître de tout. Il ſe plait à
„ nous entendre; mes freres prenons cou-
„ rage; nous vaincrons nos ennemis, nos
„ champs porteront des bleds, nous fe-
„ rons de grandes Chaſſes, nous nous por-
„ terons tous bien, les Vieillards ſe réjouï-
„ ront, leurs enfans augmenteront, la
„ Nation proſperera; mais le grand Eſprit
„ nous aime, ſon Soleil s'eſt retiré, il a
„ vû les *Outaouas* ou &c. C'en eſt fait; oüy
„ c'en eſt fait; le Grand Eſprit eſt content,
„ mes freres prenons courage.

Il faut remarquer que les femmes lui font auſſi des Harangues ordinairement quand le Soleil ſe leve, en preſentant leurs enfans à cet Aſtre. Les Guerriers ſortent auſſi du Village lorſqu'il eſt prêt à ſe coucher pour danſer la danſe du Grand Eſprit. Cependant il n'y a ni jour, ni tems fixe pour les ſacrifices, non plus que pour les danſes particuliéres des uns & des autres.

Amours & Mariages des Sauvages.

IL y auroit mille choſes curieuſes à dire au ſujet des Amourettes & du Mariage de ces Peuples ; mais comme cela m'emporteroit trop de tems & que vous pourriez peut-être vous rebuter d'un détail trop particulariſé, je me contenterai d'en raporter l'eſſentiel.

On peut dire que les hommes ſont auſſi indifferens que les filles ſont paſſionnées. Ceux-là n'aiment que la Guerre & la Chaſſe, c'eſt où ils bornent toute leur Ambition. Cependant lorſqu'ils ſont chez eux ſans occupation ils *courent l'alumête*, c'eſt le terme dont ils ſe ſervent pour dire courir de nuit. Les jeunes gens ne ſe marient qu'à l'âge de trente ans, parce qu'ils prétendent que le commerce des femmes les énerve de telle ſorte, qu'il n'ont plus la même force pour eſſuyer de groſſes fatigues, ou les jarêts aſſez forts pour faire de longues courſes, & pour courir après leurs ennemis ; qu'enfin ceux qui parmi eux ont voulu ſe marier ou *courir l'alumête* un peu trop frequemment, ſe ſont ſouvent laiſſez prendre par les *Iroquois*, pour avoir ſenti de la foibleſſe dans leurs jambes & leur vigueur ralentie. Ce n'eſt pourtant pas à dire qu'ils gardent le Celibat juſqu'à cèt âge là, car ils prétendent que comme une trop grande continence leur cauſe des vapeurs, des maux de reins, & des rétentions d'urine, il eſt abſolument néceſſaire

pour

pour l'entretien de la ſanté de *courir l'alumête* une fois toutes les ſemaines.

Si les Sauvages étoient capables de s'aſujetir à l'empire de l'amour, il faudroit qu'ils euſſent une force d'eſprit extraordinaire, pour diſſimuler la juſte jalouſie qu'ils pourroient avoir de leurs Maîtreſſes, & pour s'empêcher en même tems, d'inſulter à leurs rivaux. Je connois mieux le genie des Sauvages qu'une infinité de François qui ont paſſé toute leur vie avec eux, car j'ai étudié leurs mœurs avec tant d'exactitude, que toutes leurs maniéres me ſont auſſi parfaitement connuës que ſi j'avois paſſé toute ma vie avec eux. C'eſt ce qui me fait dire qu'ils n'ont jamais eu cette ſorte de fureur aveugle que nous appellons amour. Ils ſe contentent d'une amitié tendre, & qui n'eſt point ſujette à tous les excez que cette paſſion cauſe à ceux qui en ſont poſſedez; en un mot ils aiment ſi tranquillement qu'on pourroit appeller leur amour une ſimple bien veillance: ils ſont diſcrêts au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, leur amitié, quoique forte, eſt ſans emportement, veillant toûjours à ſe conſerver la liberté du cœur, laquelle ils regardent comme le treſor le plus précieux qu'il y ait au Monde. D'où je conclus qu'ils ne ſont pas tout à fait ſi Sauvages que nous.

Les Sauvages ne ſe querellent, ne s'injurient ni ne médiſent jamais de leur prochain, ils ſont auſſi grands Maîtres les uns que les autres, car tout eſt égal entre eux:

jamais fille ni femme n'a causé de desordre parmi ces gens là, les femmes sont sages & leurs maris de même; les filles sont folles & les garçons font assez souvent des folies avec elles. Il leur est permis de faire ce qu'elles veulent; les Péres, méres, freres, sœurs, &c. n'ont rien à redire sur leur conduite: ils disent qu'elles sont Maîtresses de leurs corps, qu'elles sont libres de faire ce qu'elles veulent par le droit de liberté: les femmes au contraire ayant celle de quitter les maris quand il leur plait, aimeroient mieux être mortes que d'avoir commis un adultere. Les maris de même ayant ce privilege, croiroient passer pour des infames s'ils étoient infidéles à leurs épouses.

On ne parle jamais de galanterie aux Sauvagesses durant le jour, car elles ne veulent pas l'écouter; Elles disent que le tems de la nuit est le plus propre; tellement que si par hazard un garçon alloit dire de jour à une fille, *je t'aime plus que la clarté du Soleil* (c'est la phrase sauvage) *écoute que je te parle*, &c. elle lui diroit quelque sottise en se retirant. C'est une régle générale que quand on veut s'attirer l'estime des filles, il faut leur parler durant le jour de toute autre matiére. On a tant de tête à tête qu'on veut avec elles : on peut parler de mille avantures qui surviennent à tout moment, à quoi elles répondent joliment; leur gayeté & leur humeur enjoüée sont inconcevables, riant assez aisément & de l'air du monde le plus engageant. C'est



Tom. 2. pag. 133.
Saurage portant lalumete au lit de sa maitresse qui ne uoulant pas ladmetre auprés delle se courre le visage de sa Couverture
Saurage portant lalumete au lit de sa maitresse qui Consent de ladmetre en esteignant cette allumete
Baguette
natte ou espece de tapis


Baguette
natte ou espece de tapis
Ceremonie du Mariage
sauvage en conuersation auec sa maitresse estant assis sur le pied de son lit
viellard allant receuoir ala porte de la Cabane la mariée acompagné de ses parentes

dans ces Conversations que les Sauvages s'aperçoivent par leurs regards de ce qu'elles ont dans l'ame, & quoique les sujets dont on traite soient indifferens on ne laisse pas d'agiter une autre matiére par le langage des yeux. Dès qu'un jeune homme après avoir rendu deux ou trois visites à sa Maîtresse soupçonne qu'elle l'a regardé de bon œil, voici comment il s'y prend pour en être tout à fait persuadé. Il faut remarquer que les Sauvages n'ayant *ni tien ni mien* ni superiorité, ni subordination, & vivant dans une espece d'égalité conforme aux sentimens de la Nature, les voleurs, les ennemis particuliers ne sont pas à craindre parmi eux, ce qui fait que leurs Cabanes sont toûjours ouvertes de nuit & de jour; de plus il faut sçavoir que deux heures après le coucher du Soleil les Vieillards où les esclaves qui ne couchent jamais dans la Cabane de leurs Maîtres, ont soin de couvrir les feux avant que de se retirer ; alors le jeune Sauvage entre bien couvert dans la Cabane de sa belle, bien envelopé, allume au feu une espece d'aluméte, puis ouvrant la porte de son Cabinet il s'aproche aussi-tôt de son lit, & si elle souffle ou éteint son alluméte, il se couche auprès d'elle; mais si elle s'enfonce dans la couverture, il se retire. Car c'est une marque qu'elle ne veut pas le recevoir. Au reste elles boivent le jus de certaines racines qui les empêchent de concevoir, ou qui fait perir leur fruit, car s'il arrivoit qu'une fille eût fait un enfant,

elle ne trouveroit jamais à ſe marier ; ce qui eſt de plus ſingulier c'eſt qu'elles permettent à quelques uns de s'aſſeoir ſur le pied de leur lit, ſimplement pour cauſer, & qu'une heure après un autre ſurvenant qui ſoit de leur goût, elles n'héſitent point à lui accorder les dernieres faveurs. La raiſon de ceci eſt (ſelon le raport de quelques Sauvages plus rafinez) qu'elles ne veulent point dépendre de leurs Amants, ôtant aux uns & aux autres toute matiére de ſoupçon, afin d'en agir comme il leur plait.

Les Sauvageſſes aiment plus les François que les gens de leur propre Nation,parce que ces premiers ſe ſoucient moins de conſerver leur vigueur, & que d'ailleurs, ils ſont aſſidus, auprès d'une Maîtreſſe. Cependant les *Jeſuites* n'épargnent rien pour traverſer ce commerce, & pour y réüſſir. Ils ont de bons Vieillards dans toutes les Cabanes, qui comme de fidéles eſpions, leur raportent ce qu'ils voyent, ou ce qu'ils entendent. Ceux qui ont le malheur d'être découverts, ſont nommez publiquement en chaire, dénoncez à l'Evêque & au Gouverneur Général, excommuniez & traitez comme des infracteurs de la loi. Mais malgré toute l'adreſſe & toute l'opoſition de ces bons Péres il eſt conſtant qu'il ſe paſſe dans les Villages quantité d'intrigues dont ils n'ont aucune connoiſſance. Au reſte les *Jeſuites* ne s'aviſent jamais de trouver à redire au commerce des jeunes Sauvages avec les filles ; car dès qu'ils s'ingerent

rent de les censurer & de les traiter avec la même liberté qu'ils traittent les François, on leur répond nettement qu'ils se fâchent de ce qu'on veut coucher avec leur Maîtresse : c'est la réponse qu'un *Huron* fit un jour en pleine Eglise, à un Jesuite, qui s'adressant à lui prêchoit avec une liberté Apostolique contre les courses nocturnes des Sauvages.

Ces Peuples ne peuvent pas concevoir, que les Européens qui s'attribuent beaucoup d'esprit & de capacité, soient assez aveugles où ignorans pour ne pas connoître que le Mariage est pour eux une source de peine & de chagrin. Cèt engagement pour la vie leur cause une surprise dont on ne peut les faire revenir ; ils regardent comme une chose monstrueuse de se lier l'un avec l'autre sans esperance de pouvoir jamais rompre ce nœud; enfin de quelques bonnes raisons qu'on puisse les presser, ils se tiennent fermes & immobiles à dire que nous naissons dans l'esclavage, & que nous ne méritons pas d'autre sort que celui de la servitude.

Leur Mariage passeroit chez nous à juste titre pour un commerce criminel. Par éxemple un Sauvage qui s'est aquis la réputation de brave Guerrier s'étant signalé plusieurs fois contre les Ennemis de la Nation, voudra se marier par un contrat, ou pour mieux dire par un bail de trente années, dans l'esperance de se voir pendant sa Vieillesse une famille qui le fasse subsister. Ce brave cherchera une fille qui lui con-

vien-

vienne: ensuite les deux parties étant d'acord elles font part du dessein à leurs parents. Ceux-ci n'oseroient y contredire, il faut qu'ils y consentent, & pour être témoins de la Cérémonie, ils s'assemblent dans la Cabane du plus ancien parent où le festin se trouve prêt au jour fixé. La table est couverte avec profusion de tout ce qu'il y a de plus exquis, l'Assemblée est ordinairement nombreuse. On y chante, on y danse & l'on s'y divertit à la maniére du Païs. Après la fin du repas & des divertissements, tous les parents du futur époux se retirent, à la réserve des quatre plus vieux: ensuite la future épouse se présente à l'une des portes de cette Cabane accompagnée de ses quatre plus vieilles parentes: aussi-tôt le plus décrepit la vient recevoir, & la conduit à son prétendu dans un lieu où les deux épousez se tiennent debout sur une belle natte, tenant une baguette chacun par un bout, pendant que les Vieillards font de très courtes Harangues. Dans cette posture ces mariez se haranguent tour à tour & dansent ensemble en chantant, & tenant toûjours la baguette, laquelle ils rompent ensuite en autant de morceaux, qu'il se trouve de témoins pour les leur distribuer. Cela étant fait, on reconduit la mariée hors de la Cabane où les jeunes filles l'attendent pour la remener en cérémonie à celle de son Pére, où le marié est obligé d'aller la trouver quand il lui plait, jusqu'à ce qu'elle ait un enfant; car alors elle fait porter ses

hardes

hardes chez ſon époux pour y demeurer jusqu'à ce que le Mariage ſoit rompu.

Il eſt permis à l'homme & à la femme de ſe ſéparer quand il leur plait. Ordinairement ils s'avertiſſent huit jours auparavant, ſe donnent des raiſons pour ſe quitter plus honnêtement, mais ordinairement, ils ne ſe diſent autre choſe ſi ce n'eſt, qu'étant malades le repos eſt plus convenable à leur ſanté que le Mariage; alors les petits morçeaux de baguette qui ont été diſtribuez aux parents des mariez, ſont portez dans la Cabane où la cérémonie s'eſt faite pour y être brulez en leur preſence. Il faut remarquer que ces ſéparations ſe font ſans diſpute, querelle ni contradiction. Les femmes ſont auſſi libres que les hommes de ſe remarier à qui bon leur ſemble. Mais pour l'ordinaire elles attendent trois mois & quelquefois ſix, avant que de repaſſer à de ſecondes noces. Lorſqu'ils ſe ſéparent les enfans ſont partagez également, car les enfans ſont le tréſor des Sauvages: ſi le nombre eſt impair, la femme en a plus que le mari.

Quoi que la liberté de changer ſoit entiére, on voit des Sauvages qui n'ont jamais eu qu'une même femme, laquelle ils ont gardée pendant toute leur vie. J'ai déja dit qu'ils ſe gardent l'un à l'autre une fidélité inviolable pendant tout le tems du Mariage; mais ce qui eſt encore de plus édifiant, c'eſt que d'abord que la femme s'eſt déclarée groſſe, les deux conjoints s'abſtiennent exactement du droit, & obſer-

ſervent exactement la continence juſqu'au trentiéme jour après l'accouchement. Lors que la femme eſt ſur le point d'accoucher, elle ſe retire dans une certaine Cabane deſtinée à cet uſage ; ſes ſervantes eſclaves l'accompagnent, la ſervent & l'aident en tout ce qu'elles peuvent. Au reſte, le Sexe ſe délivre du fardeau naturel ſans le ſecours de ſages femmes, car les Sauvageſſes mettent leurs enfans au monde avec une facilité que nos Européenes auroient peine à concevoir, & le tems de leurs couches ne durent pas plus de deux ou trois jours. Elles obſervent une eſpèce de purification pendant trente jours, ſi c'eſt un enfant mâle, & quarante ſi c'eſt une fille; ne retournant à la Cabane de leurs Maris, qu'après ce terme expiré.

Dès que leurs enfans viennent au monde, elles les plongent dans l'eau tiede juſqu'au menton ; enſuite elles les emmaillotent ſur de petites planches rembourrées de coton, le long deſquelles elles les couchent ſur le dos tout du long, comme je l'ai expliqué au Chapitre des Habits, Logemens, Complexion, &c. des Sauvages. Elles ne ſe ſervent quaſi jamais de Nourrices, à moins qu'elles ne ſoient incommodées, & elles ne ſévrent jamais leurs enfans, leur donnant la mammelle tout auſſi long-tems qu'elles ont du lait, dont elles ſont aſſurément très-bien fournies.

Les femmes ne trouvent plus à ſe marier après cinquante ans ; car les hommes de même âge diſent que ne pouvant plus

avoir

avoir d'enfans, ils feroient une folie de les prendre, & les jeunes gens ſoûtiennent de même que leur beauté flétrie n'a pas aſſez de pouvoir pour les charmer dans le tems qu'ils trouvent tant de jeunes filles à choiſir. Ainſi les hommes faits, ne les voulant point pour femmes, ni les jeunes gens pour Maîtreſſes, elles ſont obligées, lors qu'elles ſont de complexion amoureuſe, d'adopter quelque priſonnier de guerre qu'on leur donne, pour s'en ſervir dans le preſſant beſoin.

Le Mari ou la femme venant à mourir, le Veuvage ne dure que ſix mois ; & ſi pendant ce tems-là, celui des deux conjoints qui reſte, ſonge à l'autre deux nuits de ſuite pendant le ſommeil, alors il s'empoiſonne d'un grand ſens froid & avec un air tout à fait content, chantant même d'un ton qu'on peut dire venir du fond du cœur ; mais ſi le Veuf ou la Veuve ne rêve qu'une ſeule fois au défunt ou à la défunte, ils diſent que *l'Eſprit des Songes* n'étoit pas bien aſſuré que le mort s'ennuyât dans le *Pais des ames*, puis qu'il n'a fait que paſſer ſans oſer revenir ; & qu'ainſi ils ne ſe croyent pas obligez d'aller lui tenir compagnie.

Les Sauvages ne ſont pas ſuſceptibles de jalouſie, & ne connoiſſent point cette paſſion. Ils ſe moquent là-deſſus des Européens ; ils appellent une véritable folie la défiance qu'un homme a de ſa femme, comme ſi, (diſent-ils) ils n'étoient pas aſſûrez que ce fragile Animal eſt dans l'impoſſibi-

poſſibilité de garder la foi. Ils ajoûtent par un faux raiſonnement, que le ſoupçon n'eſt qu'un doute, & qu'ainſi de douter de ce qu'on voit, c'eſt être aveugle ou fou, dès que la choſe eſt réelle & évidente : qu'enfin, il eſt impoſſible que la contrainte & la continuité qui ſe trouve dans nos Mariages, ou l'apas de l'or & de l'argent, n'obligent une femme dégoûtée d'un même Mari, de ſe ragoûter en ſe divertiſſant avec un autre homme. Je ſuis perſuadé qu'un Sauvage ſouffriroit plûtôt la mutilation, que d'avoir careſſé la femme de ſon Voiſin. Les Sauvageſſes ne ſont pas d'une chaſteté moins auſtére. Je ne crois pas qu'en l'eſpace de cinquante ans homme ou femme ait fait aucune tentative ſur la couche d'autrui. Il eſt vrai que les *François* ne pouvant pas diſtinguer les femmes d'avec les filles, les preſſent quelquefois lors qu'ils les trouvent ſeules à la chaſſe dans le Bois, ou dans le tems qu'elles ſe promenent dans leur champ, mais celles qui ſont mariées leur répondent en ces termes, *l'ami qui eſt devant mes yeux m'empêche de te voir.*

Les Sauvages portent toûjours le nom de leur Mere. Je m'explique par un exemple : le Chef de la Nation des *Hurons*, qui s'appelle *Saſtaretſi* étant marié avec une fille d'une autre famille Hurone dont il aura pluſieurs enfans, le nom de ce Chef s'éteint par ſa mort, parce que ſes enfans ne s'appellent plus que du nom de leur Mere. Comment eſt ce donc que ce nom a

ſubſiſté depuis ſept ou huit cens ans, & qu'il ſubſiſtera: c'eſt que la ſœur de ce *Saſtaretſi* venant à ſe marier avec un autre Sauvage, que nous appellerons *Adario*, les enfans qui proviendront de ce Mariage s'appelleront *Saſtaretſi*, qui eſt le nom de la femme, & non pas *Adario* qui eſt celui du Mari. Quand je leur ai demandé la raiſon de cette coûtume, ils m'ont répondu que les enfans ayant reçû l'ame de la part de leur pere, & le corps de la part de la mere; il étoit raiſonnable qu'ils perpétuaſſent le nom maternel. Je leur ai dit cent fois que Dieu ſeul eſt le Créateur des ames, & qu'il étoit plus vrai-ſemblable de croire que c'étoit, parce qu'ils étoient aſſûrez de la mere, & non pas du pere, mais ils prétendent déciſivement, que cette raiſon eſt abſurde, ſans en apporter aucune preuve.

Lors qu'une femme a perdu ſon Mari, & qu'il a d'autres freres qui ne ſont pas encore mariez, l'un d'eux épouſe la Veuve ſix mois après. Ils en agiſſent de même avec les ſœurs de leur femme, laquelle venant à mourir l'une de ces ſœurs remplit ordinairement ſa place; mais il faut remarquer que cela ne s'obſerve qu'entre des Sauvages qui ſe piquent d'une plus grande ſageſſe que les autres. Il y a des Sauvages qui obſervent le Celibat juſqu'à la mort, & qui ne vont jamais à la guerre, ni à la chaſſe, parce qu'ils ſont ou lunatiques, ou incommodez; quoi qu'il en ſoit, on a pour eux autant de conſidé-

ration

ration que pour les plus ſains & les plus braves du Païs, & ſi l'on en fait quelques railleries, ce n'eſt jamais en leur preſence. L'on trouve parmi les *Ilinois* quantité *d'Hermaphrodites*; ils portent l'habit de femme, mais ils font indifféremment uſage des deux Sexes. Ces *Ilinois* ont un malheureux penchant pour la Sodomie, auſſi-bien que les autres Sauvages qui habitent aux environs du Fleuve de *Miſſiſipi*.

Voilà tout ce que je puis vous apprendre de plus particulier touchant le Mariage & les Amours de ces Amériquains, qui bien loin de courir à toute bride & comme des chevaux échapez dans le Païs de Venus, ce qu'on pourroit juſtement reprocher à nôtre Europe, vont toûjours bride en main, étant modérez dans le commerce des femmes, dont ils ne ſe ſervent que pour la propagation de leurs familles & pour conſerver leur ſanté.

Je vous ai fait remarquer que lors qu'une fille a eu des enfans, elle ne trouve jamais à ſe marier, mais je devois ajoûter que d'autres filles ne veulent point entendre parler de Mari, par un principe de débauche. Celles ci s'apellent *Ickoue ne Kiouſſa*, c'eſt à dire, *femme de Chaſſe*, parce qu'elles ſe divertiſſent ordinairement avec des Chaſſeurs, alleguant pour raiſon qu'elles ſe ſentent trop indifférentes pour s'engager dans le lien conjugal, trop négligentes pour élever des enfans, & trop impatientes pour paſſer tout l'Hiver dans le Village, & voilà comment elles colorent leurs déréglemens.

mens. Leurs Parens n'oſeroient s'ingérer de leur reprocher leur mauvaiſe conduite ; au contraire, ils paroiſſent l'approuver, en diſant, comme je crois vous l'avoir déja marqué, que leurs filles ſont Maîtreſſes de leurs corps, qu'elles diſpoſent de leurs perſonnes, & qu'il leur eſt permis de faire tout ce qu'elles jugent à propos. Au reſte, les enfans de ces publiques ſont réputez legitimes, jouïſſant de tous les privileges des enfans de famille ; avec cette différence, que les Chefs de Guerre ou de Conſeil, ne voudroient jamais les accepter pour Gendres, & qu'ils ne pourroient entrer non plus dans certaines familles anciennes, quoi que d'ailleurs elles ne jouïſſent d'aucun droit, ni d'aucune prééminence qui leur ſoit particuliere. Les Jeſuites font tous leurs efforts pour arrêter le deſordre de ces filles débauchées ; ils ne ceſſent de prêcher aux Parens que leur indulgence eſt fort deſagréable au grand Eſprit, & qu'ils répondront devant Dieu du peu de ſoin qu'ils prennent de faire vivre leurs enfans dans la continence & dans la chaſteté, qu'il y a des feux allumez dans l'autre monde pour les tourmenter éternellement, s'ils ne ſont pas plus ſoigneux de corriger le vice.

Les hommes répondent *cela eſt admirable*, & les femmes ont coûtume de dire aux bons Péres en ſe moquant, que ſi leur menace eſt bien fondée, il faut que les Montagnes de cet autre monde ſoient formées de la cendre des ames.

Mala-

Maladies & Remédes des Sauvages.

LEs Sauvages ſont robuſtes & vigoureux, d'un tempérament ſanguin, & d'une admirable complexion. Ils ne connoiſſent point ce grand nombre de Maladies dont les Européens ſont accablez, comme *Goutte*, *Gravelle*, *Hydropiſie*, &c. Ils ſont d'une ſanté inaltérable, quoi qu'ils ne prennent aucune précaution pour la conſerver, & quoi qu'ils devroient ce ſemble l'affoiblir par les exercices violents, de la Danſe, de la Chaſſe, & des Courſes de Guerre, où ils paſſent dans un même jour du chaud au froid, & du froid au chaud, ce qui ſeroit en Europe une cauſe de maladie mortelle. Il eſt vrai pourtant que quelquefois ils attrapent de bonnes Pleureſies, mais cela eſt auſſi rare qu'il eſt peu ordinaire qu'ils en guériſſent lors qu'ils en ſont attaquez, car c'eſt l'unique maladie contre laquelle tous leurs remédes ſont inutils. La *petite Verole* eſt auſſi ordinaire au Nord du *Canada*, que la *groſſe* l'eſt vers le Midi. La premiére de ces deux maladies eſt très-dangereuſe en Hiver, par la difficulté de la tranſpiration. Cependant, quoi qu'elle ſoit mortelle, les Sauvages en font ſi peu de cas, qu'ils ſe promenent dans le Village de Cabane en Cabane s'ils en ont la force, ſinon ils s'y font porter par leurs eſclaves. La maladie Venérienne eſt tout à fait commune du côté des *Ilinois* & du Fleuve de *Miſſiſipi*. Je me ſouviens

souviens qu'étant avec les *Akanſas* que je rencontrai ſur ce grand Fleuve à la ſortie de la Riviére des *Miſſouris*, (comme je vous l'ai marqué dans ma ſeiziéme Lettre,) je vis un Sauvage qui s'étant dépoüillé devant moi me fit voir une partie de ſon corps tombant en pourriture ; il faiſoit boüillir des racines & lui ayant demandé à quel uſage, il me répondit par interpréte, qu'il eſpéroit bien être guéri au bout d'un mois en bûvant le ſuc de ces mêmes racines & en prenant inceſſamment de bons boüillons de viande & de poiſſon.

L'eau de vie fait un terrible ravage chez les Peuples du *Canada*, car le nombre de ceux qui en boivent eſt incomparablement plus grand que le nombre de ceux qui ont la force de s'en abſtenir. Cette boiſſon qui eſt meurtriére d'elle-même, & que l'on ne porte pas en ce Païs-là ſans l'avoir mixtionnée, les conſume ſi fort qu'il faut en avoir vû les funeſtes effets pour les croire. Elle leur éteint la chaleur naturelle & les fait preſque tous tomber dans cette langueur qu'on appelle conſomption. Vous les voyez pâles, livides & affreux comme des Squelettes. Leurs Feſtins qui ſont de copieux repas où l'on ſe fait un mérite de ne rien laiſſer, leur ruïne abſolument l'eſtomach. Ils prétendent qu'en bûvant beaucoup d'eaux ou de boüillons, la digeſtion ſe fait plus aiſément chez eux que chez nous autres Européens, qui chargeons nôtre eſtomach de vin & d'autres liqueurs qui vous produiſent des cruditez. Les Sau-

vages ne s'étonnent pas de leurs maladies. Ils craignent beaucoup moins la mort que la douleur du mal & sa durée. Lors qu'ils sont malades ils ne prennent que des boüillons, mangent peu, & lors qu'ils sont assez heureux que de pouvoir dormir ils se croyent sauvez. Ils m'ont dit vingt fois que le sommeil & les sueurs étoient capables de guérir l'homme du monde le plus accablé d'infirmitez. Quand ils sont si fort affoiblis qu'ils ne peuvent sortir du lit, leurs Parens viennent danser & se réjouïr devant eux, pour les divertir. Au reste, ils ne manquent jamais d'être visitez par les *Jongleurs*, dont il est bon de dire ici deux mots en passant.

Un *Jongleur* est une espéce de Medecin, ou pour mieux dire de Charlatan, qui s'étant guéri d'une maladie dangereuse, est assez foû pour s'imaginer qu'il est immortel, & qu'il a la vertu de pouvoir guérir toutes sortes de maux en parlant aux bons & aux mauvais *Esprits*. Or quoi que tout le monde se raille de ces *Jongleurs* en leur absence, & qu'on les regarde comme des foûs qui ont perdu le bon sens par quelque violente maladie, on ne laisse pas de les laisser approcher des malades, soit pour les divertir par leurs contes, ou pour les voir rêver, sauter, crier, hurler, & faire des grimaces & des contorsions, comme s'ils étoient possédez, & tout ce tintamare se termine par demander un Festin de Cerf ou de grosses Truites pour la Compagnie, qui a le plaisir de la bonne chére & du divertissement.

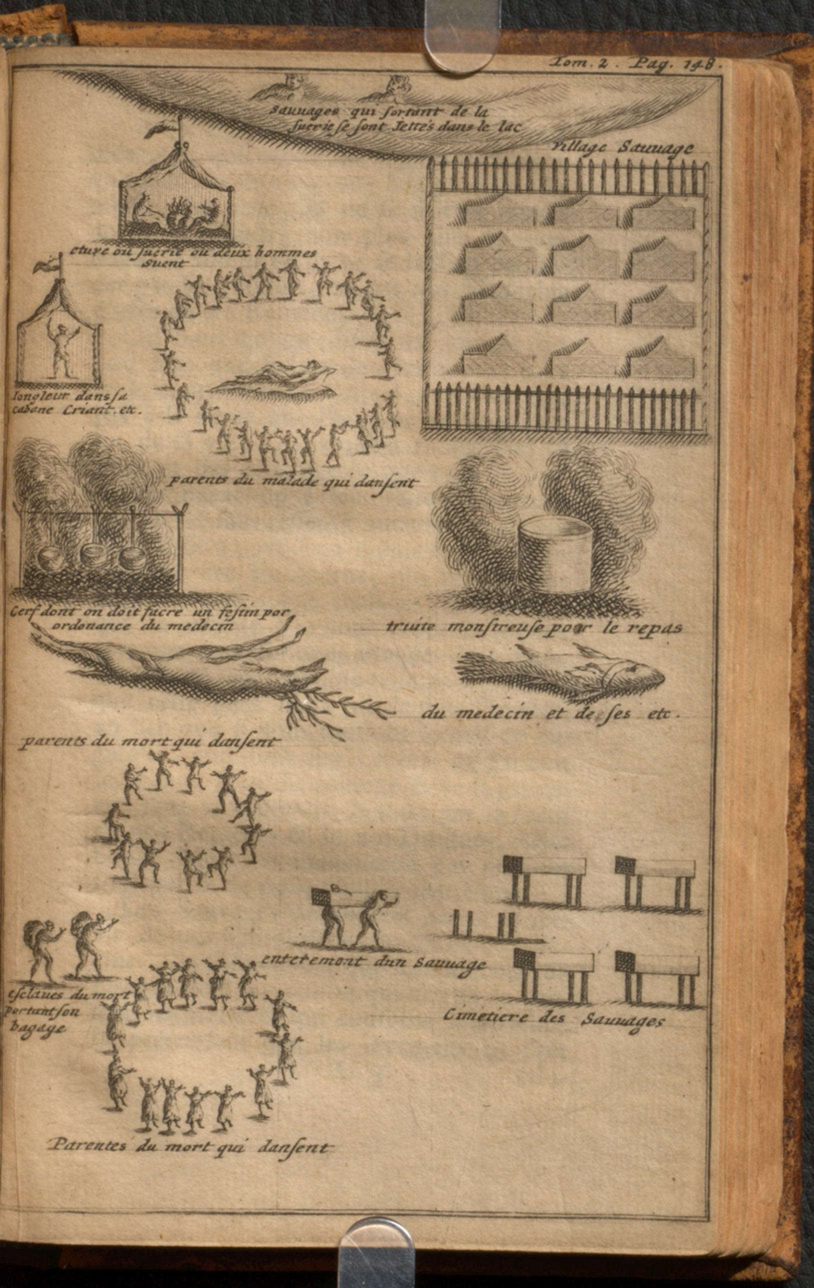
Ce

Ce *Jongleur* vient voir le Malade, l'examine fort ſoigneuſement, en diſant, ſi le méchant Eſprit eſt ici nous le ferons bien vîte déloger : Après quoi il ſe retire ſeul dans une petite Tente faite exprès, où il chante & danſe, hurlant comme un *Loupgarou*, (ce qui a donné lieu aux Jeſuites de dire que le *Diable* parle avec eux.) Après qu'il a fini ſa charlatanerie, il vient ſuçer le Malade en quelque partie du corps, & il lui dit en tirant quelques oſſelets de ſa bouche, „que ces mêmes oſſelets ſont ſor-
„ tis de ſon corps, qu'il prenne courage,
„ puiſque ſa maladie eſt une bagatelle, &
„ qu'afin d'être plûtôt guéri il eſt expé-
„ dient qu'il envoye ſes eſclaves, & ceux
„ de ſes Parens à la Chaſſe aux Elans, aux
„ Cerfs, &c. pour manger de ces ſortes
„ de viandes, dont ſa guériſon dépend ab-
„ ſolument.

Ces mêmes *Jongleurs* leur apportent ordinairement certains jus de Plantes ou de Simples, qui ſont des eſpéces de Purgations, qu'on appelle *Maskikik* ; mais les Malades les gardent par complaiſance plûtôt que de les boire, parce qu'ils croyent que les Purgatifs échauffent la maſſe du ſang, & qu'ils affoibliſſent les veines & les artéres, par leurs violentes ſecouſſes ; ils ſe contentent de ſe faire bien ſuer, de prendre des boüillons, de ſe tenir bien chaudement, de dormir s'ils le peuvent, & de boire de l'eau du Lac ou de la Fontaine, auſſi bien durant l'accès des fiévres que dans les autres maux.

Ils ne peuvent comprendre comment nous sommes assez foûs pour nous servir de vomitifs ; car toutes les fois qu'ils voyent des François qui usent de ces remédes violents, ils ne sçauroient s'empêcher de dire que nous avallons un *Iroquois*. Ils prétendent que cette sorte de remède ébranle toute la machine, & qu'il fait faire des efforts terribles à toutes les parties internes ; mais ils sont encore plus surpris de la saignée, parce que, disent-ils, le sang étant la méche de la vie, il seroit plus avantageux d'en remettre dans les vaisseaux que de l'en faire sortir, puis que la vie se dissipe quand on en ôte le principe & la cause, d'où il suit nécessairement qu'en perdant le sang la Nature n'agit plus qu'avec lenteur & foiblesse, que les entrailles s'échauffent, que toutes les parties se dessé-chent, ce qui donne lieu à toutes les maladies dont les Européens sont accablez.

Les Sauvages ne passent jamais huit jours sans suer, soit qu'ils soient malades, ou qu'ils se portent bien, avec cette différence que quand ils jouïssent d'une santé parfaite, ils vont se jetter l'Eté dans la Riviére encore tous humide de sueur, & l'Hiver dans la nége ; au lieu que lors qu'ils sont incommodez, ils rentrent chaudement dans leur lit. Cinq ou six Sauvages suent aisément dans un lieu destiné à cet usage, lequel endroit est un espéce de four couvert de nattes & de peaux, &c. On y met au centre une écuelle pleine d'eau de vie brûlante, ou de grosses pierres enflam-


sauuages qui sortant de la suerie se sont Jettés dans le lac
Village Sauuage
etuve ou suerie ou deux hommes suent
Iongleur dans sa cabane Criant. etc.
parents du malade qui dansent
Cerf dont on doit faire un festin por ordonance du medecin
truite monstreuse poor le repas du medecin et de ses etc.
parents du mort qui dansent
enteremont dun Sauuage
esclaues du mort portant son bagage
Cimetiere des Sauuages
Parentes du mort qui dansent

mées, ce qui cause une si grande chaleur qu'en moins de rien on y suë prodigieusement. Au reste, ils ne se servent jamais de bains chauds, non plus que de lavemens, à moins qu'ils ne se laissent persuader par les Jesuites, ou par nos Medecins d'user de ces Remédes.

Un Sauvage me disoit un jour de fort bon sens que le bon air, les bonnes eaux & le contentement d'esprit n'empêchoient pas à la vérité que l'homme ne trouvât la fin de sa vie, mais qu'au moins l'on ne pouvoit pas disconvenir que cela ne contribuât beaucoup à leur faire passer cette même vie sans ressentir aucune incommodité. Il se moquoit en même tems de l'impatience des Européens, qui veulent être aussi-tôt guéris que malades, prétendant que la crainte que nous avons de mourir lors que nous sommes attaquez de la moindre fiévre, en redouble tellement les accès que cette peur nous tuë le plus souvent, au lieu que si nous traitions le mal de bagatelle, aussi-bien que la mort, en gardant le lit avec bien du courage & de la patience, sans violenter la Nature par la force de nos Remédes & de nos Drogues, cette bonne Mére ne manqueroit pas de nous soulager & de nous rétablir peu à peu.

Les Sauvages ne veulent jamais se servir de nos Chirurgiens, ni de nos Medecins. Ils soûtiennent que tout mêlange de Drogues est un poison qui détruit la chaleur naturelle & qui consume la poitrine. Ils prétendent que les lavemens ne sont

salutaires qu'aux Européens, ils en prennent pourtant quelquefois lors que les François se trouvent à leurs Villages. Ils croyent que la diette échauffe le sang, & qu'il est très-dangereux de refuser à son appetit ce qu'il demande, pourvû que les aliments soient de bon suc. Ils mangent les viandes un peu plus qu'à demi cuites, mais pour le poisson ils le veulent extraordinairement cuit. Ils ne mangent jamais de salade, prétendant que toute herbe cruë fait travailler l'estomach avec effort.

Il n'y a ni playe, ni dislocation, qu'ils ne guérissent avec des Simples & des Herbes dont ils connoissent la propriété; & ce qui est de singulier, c'est que la *cangréne* ne se met jamais à leurs blessures. Il ne faut pourtant pas attribuer cela à ces Herbes, ni à l'air du Païs, mais plûtôt à leur bonne complexion, parce que cette *cangréne* malgré ces mêmes Remédes s'introduit dans les playes des François, qui sans contredit sont plus difficiles à guérir que les Sauvages. Ces Peuples l'attribuent au sel que nous mangeons, s'imaginant qu'il est la cause de toutes nos maladies, parce qu'ils ne peuvent manger rien de salé sans être malades à mourir, & sans boire continuellement. Ils ne peuvent non plus se résoudre à boire de l'eau à la glace, prétendant qu'elle affoiblit l'estomach & qu'elle retarde la digestion. Voilà le jugement bizarre qu'ils font de toutes choses par l'entêtement qu'ils ont de leurs Coûtumes & de leurs maniéres. On a beau les aller
voir

voir lors qu'ils ſont à l'extrémité pour les exhorter à ſe faire ſaigner, ou à prendre quelque purgation, ils répondent qu'ils ne ſouffrent pas juſqu'au point de pouvoir ſe réſoudre d'avancer leur mort par les remédes des François, leſquels remédes ils croyent, diſent-ils, auſſi méchans que ceux qui les donnent.

Dès qu'un Sauvage eſt mort on l'habille le plus proprement qu'il eſt poſſible, & les eſclaves de ſes Parents le viennent pleurer. Ni meres, ni ſœurs, ni freres, n'en paroiſſent nullement affligez, ils diſent qu'il eſt bienheureux de ne plus ſouffrir, car ces bonnes gens croyent, & ce n'eſt pas où ils ſe trompent, que la mort eſt un paſſage à une meilleure vie. Dès que le mort eſt habillé, on l'aſſeoit ſur une natte de la même maniére que s'il étoit vivant ; ſes parens s'aſſeoyant autour de lui, chacun lui fait une Harangue à ſon tour où on lui raconte tous ſes Exploits & ceux de ſes Ancêtres ; l'Orateur qui parle le dernier s'explique en ces termes : *Un tel, te voilà aſſis avec nous, tu as la même figure que nous, il ne te manque ni bras, ni tête, ni jambes. Cependant, tu ceſſes d'être, & tu commences à t'évaporer comme la fumée de cette pipe. Qui eſt-ce qui nous parloit il y a deux jours, ce n'eſt pas toi, car tu nous parlerois encore, il faut donc que ce ſoit ton ame qui eſt à preſent dans le grand Païs des ames avec celles de nôtre Nation. Ton corps que nous voyons ici, ſera dans ſix mois ce qu'il étoit il y a deux cens ans. Tu ne ſens rien,*

tu ne connois rien, & tu ne vois rien, parce que tu n'és rien. Cependant, par l'amitié que nous portions à ton corps lors que l'esprit t'animoit, nous te donnons des marques de la vénération dûë à nos freres & à nos amis.

Dès que les Harangues sont finies, les parens sortent pour faire place aux parentes, qui lui font les mêmes complimens, ensuite on l'enferme vingt heures dans la *Cabane des Morts*, & pendant ce tems-là on fait des danses & des festins qui ne paroissent rien moins que lugubres. Les vingt heures étant expirées, ses esclaves le portent sur leur dos jusqu'au lieu où on le met sur des piquets de dix pieds de hauteur, enséveli dans un double cercüeil d'écorce, dans lequel on a eu la précaution de mettre ses armes, des pipes, du Tabac & du bled d'Inde. Pendant que ces esclaves portent le cadavre, les parens & les parentes dansent en l'accompagnant, & d'autres esclaves se chargent du bagage, dont les parens font present au mort, & le transportent sur son cercüeil. Les Sauvages de la *Riviére Longue* brûlent les corps, comme je l'ai dit ailleurs ; & même ils les conservent dans des Cavots jusqu'à ce qu'il y en ait un assez grand nombre pour les brûler tous ensemble, ce qui se fait hors du Village dans un lieu destiné pour cette cérémonie. Au reste, les Sauvages ne connoissent point de deüil, & ne parlent jamais des morts en particulier, c'est à dire, les nommant par leur nom ; ils se moquent de nous, lors qu'ils nous enten-

entendent raconter le ſort de nos Parens, de nos Rois & de nos Généraux, &c.

Dès qu'un Sauvage eſt mort, ſes eſclaves ſe marient avec d'autres femmes eſclaves ; & ils font cabane enſemble étant alors libres, c'eſt à dire, n'ayant plus de Maître à ſervir. Les enfans qui proviennent de ces Mariages ſont adoptez & réputez enfans de la Nation, parce qu'ils ſont nez dans le Village & dans le Païs ; & qu'ils ne doivent pas, diſent-ils, porter le malheur de leurs peres, ni venir au monde dans l'eſclavage, puis qu'ils n'ont certainement contribué en rien à leur création. Ces mêmes eſclaves ont le ſoin d'aller tous les jours en reconnoiſſance de leur liberté au pied du cercüeil de leur Maître pour leur offrir quelque pipe de Tabac. Or puis que je ſuis ſur le chapitre du Tabac, je vous dirai que les Sauvages fument preſque tous, mais ils n'en prennent jamais ni en poudre, ni en *machicatoire*. Ils en ſément & ils en recüeillent en quantité, mais il eſt différent de celui d'Europe, quoi que les premiéres ſemences ſoient venuës de l'Amérique : Et comme il ne vaut preſque rien, ils ſont obligez d'acheter de celui du Breſil qu'ils mêlent avec une certaine feüille d'une odeur agréable, qu'on appelle *Sagakomi*.

Je n'ai plus rien à dire ſur cette matiére, croyant vous avoir donné une connoiſſance ſuffiſante de leurs Maladies & de leurs Remédes, qui ſont à mon gré auſſi ſauvages qu'eux-mêmes : quoi qu'il en ſoit,

ils ne meurent guéres que de pleuresies : pour les autres maladies, ils en réchapent avec le plus grand hazard du monde, car à la réserve du courage & de la patience qu'ils ont au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, ils font tout ce qu'il faut faire pour se crever, mangeant, bûvant avec de grosses fiévres, & fumant à la fin de l'accés de ce Tabac de Bresil, dont je vous ai parlé, qui sans contredit est le plus fort de tous ceux qui nous sont connus.

Les femmes sont sujettes là, comme ailleurs, aux indispositions naturelles dont même elles meurent quelquefois ; il est vrai qu'elles ont un reméde admirable contre les suites fâcheuses de cette incommodité, c'est un certain brûvage, mais qui ne peut opérer, à moins qu'elles ne s'abstiennent de tout excès, à quoi elles se résolvent fort difficilement. Quelques Chirurgiens François m'ont assuré que les Européenes perdoient deux fois plus & beaucoup plus long-tems que les Sauvagesses, celles-ci n'étant incommodées tout au plus que deux jours. L'autre incommodité qu'elles ont assez souvent, est la trop grande quantité de lait, mais pour en être soulagées elles se font têter par de petits Chiens.

Ruisseau

Sauvage tuant un Castor auec le fusil

Sauvage tuant un Castor auec l'arc

Castor qui coupe un arbre

Castors tirant un arbre ala nage

Cabane de Castors

Castors pris dans les filets

ETANGA CASTORS

trous ala glace

Sauuaf harponant un Castor.

Chien etrangle un Castor

autre chien etrangle un Castor

Castor pris aupiege

Castors tirant un arbre a la nage

Castors allant trauailler

Digue des Castors

eau qui tombe par dessus la digue

Chasse des Sauvages.

J'Ai parlé de la Chasse des *Orignaux* & de quelques autres Animaux de *Canada* dans ma dixiéme & onziéme Lettre, ce qui fait que je ne m'arrêterai proprement qu'à vous faire une description correcte de la Chasse des Castors qui sont des prétendus *amphibies*, comme je vous l'ai marqué par ma seiziéme Lettre, en vous envoyant la figure de ces Animaux. Cependant, comme l'adresse & l'admirable instinct de ces bêtes sont quelque chose de surprenant, il est bon de vous faire sçavoir en quoi elles consistent, en vous envoyant le dessein des étangs qu'ils sçavent faire beaucoup plus artistement que les hommes.

Les Castors donnent à penser aux Sauvages de *Canada* sur la qualité de leur nature, disant qu'ils ont trop d'esprit, de capacité & de jugement, pour croire que leurs ames meurent avec le corps; ils ajoûtent que s'il leur étoit permis de raisonner sur les choses invisibles & qui ne tombent point sous les sens, ils oseroient soûtenir qu'elles sont immortelles comme les nôtres. Sans m'arrêter à cette opinion chimérique, il faut convenir qu'il y a une infinité d'hommes sur la terre, (sans prétendre parler des *Tartares*, des Païsans *Moscovites* & *Norvegiens*, ou de cent autres Peuples) qui n'ont pas la centiéme partie de l'entendement de ces Animaux.

Les Caſtors font paroître tant d'artifice dans leurs ouvrages, qu'on ne peut ſans ſe faire violence l'attribuer au ſeul inſtinct, car il eſt permis de douter de certaines choſes dont on n'apperçoit aucunement la cauſe, pourvû qu'elles n'ayent point d'enchaîneure avec la Religion : Il en eſt qu'on voudroit avoir vû ſoi-même pour y ajoûter foi, tant elles ſont éloignées du bon ſens & de la raiſon. Quoi qu'il en ſoit, je me hazarde de vous écrire ſur ce ſujet pluſieurs particularitez, qui pourront peut-être vous faire douter de la ſincérité de ma narration. Je commencerai par vous aſſurer que ces Animaux font enſemble une ſociété de cent, & qu'ils ſemblent ſe parler, & raiſonner les uns avec les autres par de certains tons plaintifs non articulez. Les Sauvages diſent qu'ils ont un jargon intelligible, par le moyen duquel ils ſe communiquent leurs ſentimens & leurs penſées. Je n'ai jamais été témoin de ces ſortes d'Aſſemblées, mais quantité de Sauvages & de Coureurs de bois, gens dignes de foi, m'ont aſſuré qu'il n'y avoit rien de plus vrai ; ils ajoûtoient que les Caſtors ſe conſultent entr'eux touchant ce qu'ils doivent faire pour entretenir leurs Cabanes, leurs Digues & leurs Lacs, & pour tout ce qui regarde la conſervation de leur République ; ces bonnes gens vouloient me perſuader que ces bêtes établiſſent des ſentinelles, pendant qu'elles travaillent à couper des arbres gros comme des barriques avec les dents aux environs de leurs

petits

petits Lacs, & que ces ſentinelles criant à l'approche des hommes ou des bêtes, tous les travailleurs ſe jettent à l'eau & ſe ſauvent en plongeant juſqu'à leurs Cabanes. J'avance ce fait ſur le rapport de mille perſonnes, qui n'ont aucun intérêt de vouloir en impoſer par des fables, mais voici ce que j'ai obſervé moi-même ſur cette matiére au Païs de Chaſſe des *Outagamis*, dont j'ai parlé au commencement de ma ſeiziéme Lettre. Les Caſtors ſe trouvant dans une prairie traverſée de quelque ruiſſeau, ils ſe déterminent à faire des digues & des chauſſées leſquelles arrêtant le cours de l'eau, cauſe une inondation ſur toute cette prairie, qui ſe trouve avoir quelquefois deux lieuës de circonférence. Cette digue eſt faite d'arbres qu'ils coupent avec leur quatre groſſes dents inciſives, & qu'ils traînent enſuite à la nage. Ces bois étant au fond de cette prairie rangez de travers, ces Animaux ſe chargent d'herbes & de terre graſſe, qu'ils tranſportent ſur leur grande queuë & qu'ils jettent entre ces bois avec tant d'art & d'induſtrie, que les plus habiles Maçons auroient bien de la peine à faire des murailles à chaux & à ciment qui fuſſent plus fortes. On les entend durant la nuit travailler avec tant de vigueur & de diligence, qu'on croiroit que ce ſeroit des hommes, ſi on n'étoit pas aſſuré que ce ſont des Caſtors. Les queuës leur ſervent de *truelles*, leurs dents *de haches*, leurs pattes *de mains*, & leurs pieds *de rames*, enfin ils font des digues de quatre

ou cinq cens pas de longueur, de vingt pieds de hauteur & de ſept ou huit d'épaiſſeur en cinq ou ſix mois de tems, quoi qu'ils ne ſoient que cent travailleurs tout au plus. Il faut remarquer en paſſant que les Sauvages ne rompent jamais ces digues par ſcrupule de conſcience, ſe contentant ſeulement d'y faire un trou, comme je l'expliquerai dans la ſuite. Outre le talent qu'ils ont de couper des arbres, celui de les faire tomber ſur l'eau me paroît tout à fait ſurprenant, car il faut du jugement & de l'attention pour y réüſſir, & ſur tout pour prendre au juſte le tems que le vent peut les aider à rendre la chûte de ces arbres plus facile, & à les faire tomber ſur leurs petits Lacs. Ce n'eſt pas le plus bel ouvrage de ces Animaux, celui de leurs Cabanes ſurpaſſe l'imagination ; car enfin il faut qu'ils ayent l'adreſſe & la force de faire des trous au fond de l'eau pour y planter ſix pieux, qu'ils ont le ſoin de placer directement au milieu de l'étang ; c'eſt ſur ces ſix pieux qu'ils font cette petite maiſonnette conſtruite en figure de four, étant faite de terre graſſe, d'herbe & de branches d'arbres à trois étages pour monter de l'un à l'autre quand les eaux croiſſent par les pluyes ou par les dégels. Les planchers ſont de joncs, & chaque Caſtor a ſa chambre à part. Ils entrent dans leur Cabane par deſſous l'eau où l'on voit un grand trou au premier plancher, environné de bois de tremble, coupé par morceaux pour les attirer plus facilement dans

leurs

leurs cellules lors qu'ils ont envie de manger; car comme c'eſt leur nourriture ordinaire, ils ont la précaution d'en faire toûjours de grands amas, & ſur tout durant l'Automne prévoyant que les gelées doivent glacer leur étang, & les tenir enfermez deux ou trois mois dans leurs Cabanes.

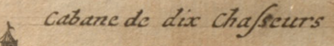
Je n'aurois jamais fini, ſi je me mettois à faire la deſcription des différens ouvrages de ces ingénieux Animaux, l'ordre établi dans leur petite République, & les précautions qu'ils prennent pour ſe mettre à l'abri de la pourſuite des autres Animaux: ce que je remarque c'eſt que tous les autres qui ſont ſur la terre, en ont d'autres à craindre, quelque forts, agiles ou vigoureux qu'ils puiſſent être, mais ceux dont je parle n'ont uniquement que les hommes à apprehender, car les Loups, les Renards, les Ours, &c. n'ont garde de s'ingérer de les aller attaquer dans leurs Cabanes, quand même ils auroient la faculté de plonger. Il eſt ſûr qu'ils n'y trouveroient pas leur compte, car les Caſtors s'en déferoient fort aiſément avec leurs dents inciſives & tranchantes: Il n'y a donc qu'à terre où ils pourroient être inſultez, & c'eſt ce qui fait auſſi que quoi qu'ils ne s'écartent jamais de vingt pas du bord de leur étang, ils ont des ſentinelles ſur les aîles (comme je l'ai déja dit) qui crient pour les avertir lors qu'ils entendent le moindre bruit.

Il ne me reſte qu'à expliquer la nature des

des Païs où se fait la chasse *des Castors*, dont quelques-uns sont marquez sur ma Carte ; il faut sçavoir premiérement qu'on ne sçauroit marcher quatre ou cinq lieuës dans les Bois de *Canada*, sans trouver quelque petit Lac à Castor, tellement qu'on pourroit dire que tout ce vaste Continent n'est qu'un Païs de *chasse de Castor* ; mais ce n'est pas ce que j'entens. Ces lieux de chasse dont je parle, sont quantité de petits étangs remplis de ces Animaux, & dont la distance des uns aux autres est peu considérable. Par exemple, celles du *Saguinan*, de *l'Ours qui dort*, de la *Riviére des Puants*, &c. sont de vingt lieuës de longueur, & de maniére qu'en tout cet espace de terrain, il se trouvera soixante petits Lacs de Castors plus ou moins, où certain nombre de Sauvages pourront chasser durant l'Hiver. C'est ordinairement à la fin de l'Automne qu'ils partent de leurs Villages en Canot pour s'aller poster en ces lieux de Chasse ; & comme ils les connoissent mieux que je ne connois les ruës de *Quebec*, ils conviennent entr'eux, chemin faisant, du district de chaque famille ; de sorte qu'arrivant là, ils se divisent par *Tribus*. Chaque Chasseur établissant son domicile au centre du terrain de son district, comme vous le voyez marqué dans cette figure. Il y a huit ou dix Chasseurs en chaque Cabane, qui pour leur part ont quatre ou cinq étangs. Sur chaque étang il y a tout au moins une loge à Castors, & quelquefois deux ou trois. Ces Chasseurs

Chasses des Castors dont
J'ay parlé en ma 16.eme
letre page

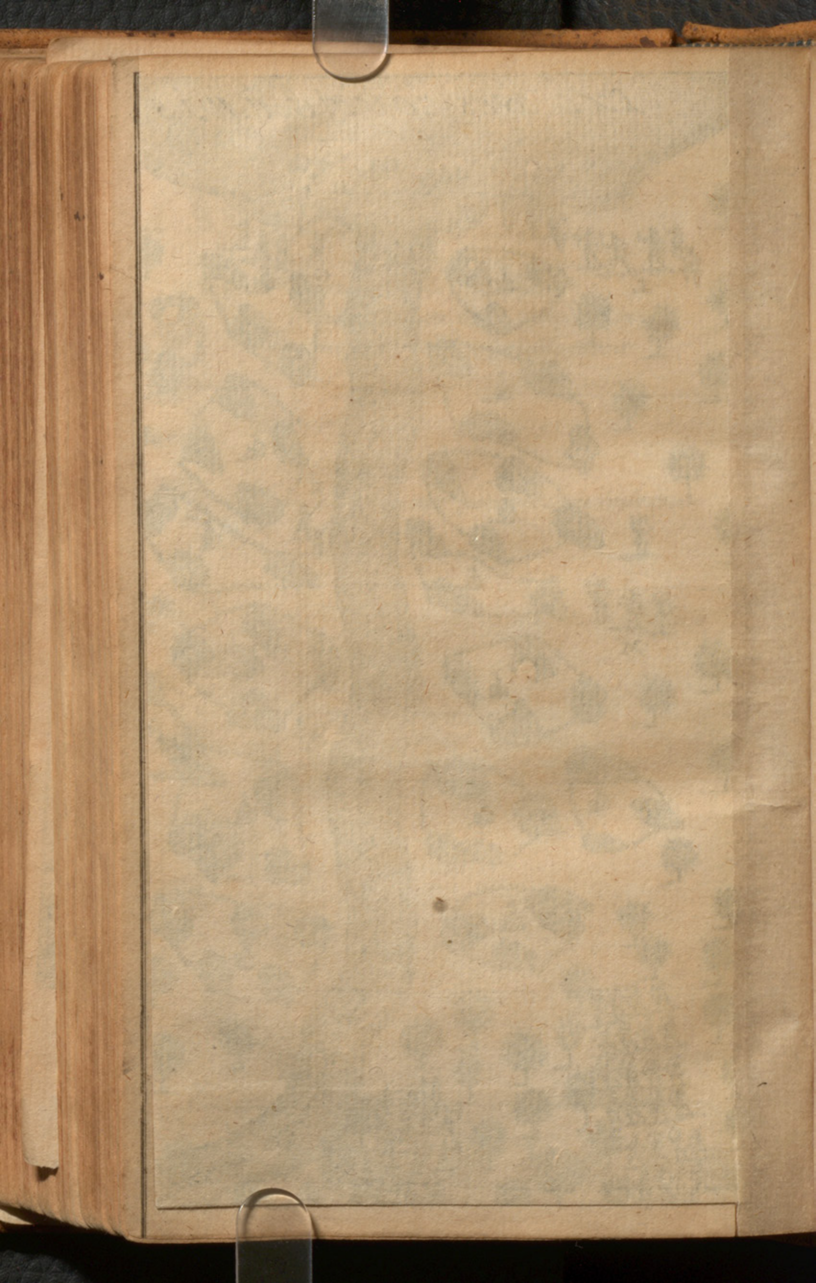
A Iroquois Surprenant les Chasseurs enemis
B Chasseurs rassemblés venant a la rencontre
C Sauvage Surpris et fait prisonier de guerre
D Sauvage Surpris et tué en se defendant
E Iroquois embusqués tirant les des Canots enémis
G Iroquois tirant sur les Canots qui s'en fuyent
H Sauvages qui s'enfuyent dans leurs Canots
I Canots d'ecorce
L Sauvages qui s'enfuyent
M femmes qui s'enfuyent portant leurs enfants


Cabane de dix Chasseurs


District pour une Cabane de 10 Chasseurs
Située au milieu


Etang ou petit lac au milieu duquel
les Castors batissent des Cabanes


LAC DES OUTGAMIS
Chasse de Castor Pres la Riviere Des outagamis aux environs du petit lac des outagamis
A
B
C
D
E
F
G
H
I
L
M



ſeurs s'occupent, dès qu'ils ſe ſont cabanez, à faire des piéges à *Loutres*, à *Renards*, à *Ours*, à *Caſtors terriens* & à *Martres*, ſur les bords de leurs étangs, enſuite ils les vont réguliérement viſiter tous les jours; mais ſur tout, ils aimeroient mieux mourir de faim que de ſortir des bornes qu'ils ſe ſont preſcrites pour aller piller les bêtes priſes aux piéges de leurs Camarades. Ils font très-bonne chere pendant le tems de cette Chaſſe qui dure quatre mois, trouvant plus qu'ils n'ont beſoin, des *Truites*, des *Liévres*, des *Gelinotes de bois*, & des *Ours* en abondance & quelquefois des *Cerfs* & des *Chevreüils*.

Les Caſtors ſe prennent rarement aux piéges, à moins que d'y mettre certain bois de tremble rouge * qu'ils aiment beaucoup, & qui ne ſe trouve pas facilement. On les prend l'Automne en faiſant un grand trou au pied de leur digue pour faire couler toute l'eau de l'étang, enſuite les Caſtors ſe trouvant à ſec, les Sauvages les tuent tous, à la réſerve d'une douzaine de femelles & d'une demi douzaine de mâles, enſuite ils reparent avec beaucoup d'exactitude le trou qu'ils ont fait, & ils font en ſorte que l'étang ſe remplit d'eau comme auparavant.

* *Qui eſt une eſpéce de Saule.*

Pour ce qui eſt de la chaſſe que l'on fait en Hiver lors que l'étang eſt glacé, ils font des trous aux environs de la loge des Caſtors, dans leſquels ils paſſent des rets de l'un à l'autre, & lors qu'ils ſont tendus comme il faut, ils découvrent à coups de

hache

hache la Cabane de ces pauvres Animaux qui se jettant à l'eau & venant prendre haleine à ces trous, ils s'envelopent dans les filets : il n'en échape pas un seul, mais comme les Sauvages ne veulent pas les détruire, ils rejettent dans les trous le même nombre de Castors mâles & femelles, comme je viens de vous dire qu'il se pratique dans les chasses qu'ils font en Automne.

On peut les tuer aussi lors qu'ils nagent sur l'eau, ou quand ils viennent à terre couper des arbres, mais il faut être bien caché & ne pas se remuer, car au moindre bruit qu'ils entendent, ils se jettent dans l'eau & plongent jusqu'à leurs Cabanes. Cette maniére de chasser est proprement celle des Voyageurs, qui se trouvant campez proche de quelque étang à Castors tâchent d'en surprendre quelques-uns en s'embusquant derriére quelque souche, ou quelque gros arbre jusqu'à l'entrée de la nuit.

Les Sauvages prennent aussi d'autres Animaux dans ces Païs de Chasse de Castors, en courant de côté & d'autre. J'ai dit qu'ils faisoient des trapes où les *Renards*, les *Loups*, les *Martres* & les *Loutres* se font écraser dès qu'ils mordent à l'appas. J'ai expliqué la maniére dont on fait ces sortes de piéges dans ma Lettre onziéme. Ces machines ne différent les unes des autres qu'en grandeur. Celle des Ours sont les plus fortes, mais ils ne s'y prennent que jusqu'au commencement de l'Hiver, car

alors

alors ils cherchent de gros arbres qui ſoient creux à l'endroit des premiéres branches pour s'y nicher. Pluſieurs perſonnes ont de la peine à croire que ces Animaux puiſſent vivre trois mois dans ces priſons ſans autre nourriture que le ſuc de leurs pattes qu'ils léchent continuellement. C'eſt pourtant un fait inconteſtable ; qui ne me paroît pas ſi difficile à croire, que celui d'y pouvoir grimper, ſur tout dans le tems qu'ils ſont ſi gras que deux Sauvages les conduiſent où ils veulent avec des gaules ne pouvant preſque pas marcher. C'eſt ce que j'ai vû trois ou quatre fois pendant l'Hiver de 1687. & de 1688. lors que j'hivernai au *Fort St. Joſeph* : car les *Hurons* du parti de *Saentſouan* en amenérent quelques-uns qui ne firent aucune difficulté d'y entrer.

Les Sauvages font auſſi des trapes pour les *Caſtors terriens*, qui, par la raiſon que j'ai cité dans ma ſeiziéme Lettre, ſe logent dans la terre comme les Renards, les Lapins & les Blereaux, & quoi qu'ils ſoient chaſſez & pourſuivis par les autres Caſtors, ils font cependant leurs trous aux environs des étangs, des ruiſſeaux ou des Riviéres. Ceux-ci ſe prennent aiſément à ces piéges, ſur tout lors qu'on y met la tête d'un Loutre pour ſervir d'appas. Il y a une ſi forte antipathie entre ces deux ſortes d'Animaux, qu'ils ſe font une guerre continuelle.

Les Sauvages m'ont raconté avoir vû quantité de Loutres raſſemblées vers le mois

mois de Mai, qui ayant l'audace d'aller attaquer les Castors jusques dans leurs Cabanes se laissoient pourtant repousser & chasser de l'étang avec perte : & ils ajoûtoient qu'un Castor peut se défendre vigoureusement contre trois Loutres à coups de dents & de queuë. Au reste, les Castors des étangs se prennent rarement aux trapes, à moins qu'on n'y mette pour servir d'appas de ce bois de tremble, dont je vous ai déja parlé. J'ai dit que les Sauvages visitent chaque jour leurs piéges, apportant dans leurs Cabanes la proye qu'ils y trouvent. Aussi tôt les esclaves écorchent ces bêtes prises, puis ils en étendent les peaux à l'air, ou à la gelée pour les faire secher ; cela dure autant que la fin de la Chasse, qui finit par le grand dégel, auquel tems ils mettent leurs Pelleteries en paquets, les transportant ensuite jusqu'au lieu où ils ont laissé les Canots en arrivant dans ce Païs de Chasse.

Quoi que les Sauvages ayent beaucoup à craindre de leurs ennemis, pendant qu'ils sont dispersez de côté & d'autre, occupant, comme j'ai dit, plus de vingt lieuës de terrain, ils n'ont presque jamais la précaution d'envoyer par tout des découvreurs, ce qui fait qu'ils sont très-souvent surpris lors qu'ils y pensent le moins. Je pourrois citer ici vingt funestes courses des *Iroquois* dans les Païs de Chasse dont je parle, où ils ont égorgé quantité de nos Amis & Alliez. J'ai fait tout ce que j'ai pû pour faire entendre à ces derniers qu'ils man-

quoient d'esprit & de conduite en cette rencontre-là, puis qu'ils pouvoient facilement se mettre à l'abri de pareilles insultes, établissant des Cabanes où ils poseroient des Corps de Garde, qui auroient l'œil au guet, pour découvrir les ennemis qui pourroient s'avancer aux environs de ces Païs de Chasses. Ils se contentent de répondre que cela est raisonnable, & qu'il est vrai qu'ils ne dorment point en sûreté. Enfin, ils s'imaginent que leurs ennemis étant occupez à chasser de leur côté, ils sont assez sots pour ne pas prendre aucune précaution. Cependant, je sçai que les *Iroquois* en usent tout autrement ; ayant des Avant-gardes, & des batteurs d'estrade qui sont toûjours en mouvement, ce qui fait qu'on ne les trouble presque jamais dans leurs Chasses. Au reste, je ne crois pas devoir finir ce chapitre sans rapporter deux occasions où les *Iroquois* ont manqué leur coup en voulant surprendre leurs ennemis, quoi qu'ils ayent parfaitement bien réüssi dans plusieurs autres occasions.

L'année 1680. les *Oumamis* & les *Ilinois* étant à la Chasse près de la Riviére des *Oumamis*, un parti de quatre cens *Iroquois* les ayant surpris, tuérent trente ou quarante Chasseurs & firent trois cens prisonniers, y comprenant les femmes & les enfans. Ensuite après s'être un peu reposez, ils se préparoient à retourner chez eux à petites journées, ayant lieu de croire qu'ils auroient regagné leurs Villages avant que les *Ilinois* & les *Oumamis* eussent eu le tems de

de ſe rallier & d'envoyer des Coureurs pour avertir ceux de ces deux Nations diſperſées qui chaſſoient en des endroits plus éloignez. Mais ils ſe trompérent ſi fort que ces *Ilinois* & *Oumamis* s'étant ralliez au nombre de deux cens, réſolurent de périr plûtôt que de ſouffrir leurs gens être emmenez par les *Iroquois*. Cependant, comme la partie n'étoit pas égale, il s'agiſſoit de trouver quelque bon expédient ; en effet, après avoir bien refléchi ſur la maniére de les attaquer, ils conclurent qu'on devoit les ſuivre d'un peu loin juſqu'à ce qu'il commençât à pleuvoir ; Leur projet réüſſit & le Ciel ſembla le favoriſer, car un jour que la pluye ne diſcontinua point depuis le matin juſqu'au ſoir, ils doublerent le pas dès que l'eau commença à tomber du Ciel, & paſſant à deux lieuës à côté de ces *Iroquois*, ils prirent le devant pour leur dreſſer une embuſcade au milieu d'une prairie, que ces derniers voulurent traverſer pour gagner un bois, où ils avoient deſſein de s'arrêter pour faire de grands feux. Les *Ilinois* & *Oumamis* étant couchez ſur le ventre dans des fougéres, attendirent que les *Iroquois* fuſſent au milieu d'eux pour décocher leurs fléches. Enſuite ils les attaquérent ſi vigoureuſement la caſſe tête à la main, que ceux-ci ne pouvant ſe ſervir de leurs fuſils les amorces étant moüillées, furent contraints de les jetter par terre pour ſe défendre avec les mêmes armes dont ils étoient attaquez, (j'entens avec leur caſſe tête) mais comme j'ai

j'ai dit ci devant que les *Ilinois* sont une fois plus adroits & plus agiles que les *Iroquois*. Ces derniers furent obligez de ceder aux premiers, se battant en retraite jusqu'à l'entrée de la nuit, après avoir perdu cent quatre vints Guerriers. Le Combat qui ne dura qu'une heure eût duré toute la nuit, si les vainqueurs n'eussent pas craint que leurs gens étant encore liez & demeurant derriere eux ne fussent exposez à quelque surprise dans l'obscurité, tellement qu'après les avoir rejoints & s'être saisi de touts les fusils des fuyards dispersez deçà & delà, ils s'en retournerent en leurs Païs, sans avoir voulu prendre un seul *Iroquois*, de peur de s'affoiblir

La seconde affaire arriva trois ans après celle-ci, dans le Païs de Chasse des *Outagamis*, où je vous ai marqué dans ma 16. Lettre que le Chef de cette Nation me donna dix Guerriers pour m'accompagner à la *Riviére Longue*. Voici comment le coup se fit. Un corps de mille *Iroquois* étant venu en Canot à la fin de l'Automne jusqu'à la Baye des *Missisagues*, dans le Lac des *Hurons*, sans être découvert, mit pied à terre en ce lieu-là; & comme ils étoient nombreux, ils se mirent en marche, portant des filets pour pêcher dans les petits Lacs & Riviéres, en attendant la saison des glaces qui arriva peu de jours après. Dès qu'elles furent assez fortes pour passer dessus, ils continuerent leur route, côtoyant le grand Lac des *Hurons* jusqu'à cinq ou six lieuës au dessous *du sault Sainte Marie*

où

où ils ne voulurent pas aller, craignant de trouver des Coureurs de Bois dans le Fort des Jesuites. Ayant traversé la Baye ils jugerent à propos de faire de très petites journées, de peur d'être découverts; & ils eurent la précaution de marcher tous de file sur la nége, afin que si par hazard on venoit à découvrir leurs pistes on crût qu'ils ne seroient que trente ou quarante tout au plus. Ils marcherent de cette maniére jusqu'au quinze ou vintiéme de Février, sans qu'on les apperçût, mais malheureusement pour eux quatre Sauteurs les ayant vû passer en si grand nombre sur un petit Lac, coururent à toute jambe au Païs de Chasse des *Outagamis* pour les en avertir, quoiqu'ils fussent en guerre avec eux. Cependant le dégel étant survenu contre l'attente de ces *Iroquois* qui contoient d'avoir encore une vingtaine de jours de gelée selon la coûtume ordinaire de la saison, leur fit doubler le pas, cherchant les passages les plus étroits & les moins frequentez. Les *Outagamis* étoient fort embarrassez du parti qu'ils avoient à prendre. Il est sûr qu'ils pouvoient ratraper leurs Villages en toute sureté, mais ils auroient été contraints d'abandonner leurs femmes & leurs enfans qui n'auroient pas eu la force de courir aussi vite que les hommes. Enfin après avoir tenu Conseil entr'eux, ils résolurent de s'avancer jusqu'à un certain passage d'une demi lieuë de longueur, & de trente pas de largeur entre deux petits Lacs, par où ils voyoient bien que les *Iroquois* devoient absolument

lument paſſer. Ces *Outagamis* n'étant que quatre cens jugerent à propos de ſe partager en deux Corps, c'eſt-à-dire que deux cens ſe tiendroient à un bout du paſſage, qu'ils fortifierent auſſitôt de pieux dans une traverſe de pieux d'un Lac à l'autre ; & que les deux cents qui reſtoient s'en iroient à un quart de lieuë à côté de l'autre bout du paſſage par lequel les *Iroquois* devoient entrer, afin qu'après avoir coupé chacun un pieu, ils acouruſſent diligemment pour le fermer, & qu'auſſi-tôt que les *Iroquois* auroient enfilé le chemin les découvreurs envoyez pour obſerver leur marche, viendroient promptement en donner avis, ce qui fut ponctuellement executé; car dès que ce gros parti qui cherchoit les chemins les plus étroits fut entré dans celui-ci, les deux cents *Outagamis* qui étoient à un quart de lieuë à côté, accoururent de toute leur force, portant aſſez de pieux pour fermer ce petit eſpace de terrain borné par les deux petits Lacs; de ſorte qu'ils eurent tout le tems de les planter & de les appuyer avec de la terre avant que les *Iroquois*, étonnez d'avoir trouvé le chemin fermé à l'autre bout, fuſſent revenus ſur leurs pas, pour ſe voir renfermez entre deux barricades. Or quoique, comme je vous l'ai déja dit, bien des fois, les Sauvages n'ayent jamais eu la témérité d'attaquer un reduit de cinquante pieux, ces *Iroquois* ne laiſſerent pas de vouloir eſſayer le coup; ils vinrent en foule à toute jambe pour forcer la nouvelle Barricade, mais ils lâcherent pied dès la

premiére décharge que les *Outagamis* firent entre l'espace des pieux, car ils n'avoient pas eu le temps de les joindre comme il faut. Les *Iroquois* se voyant ainsi renfermez crurent que le nombre des *Outagamis* étoit plus grand. Cependant il étoit question de sortir de cette prison ; or de se jetter à l'eau pour traverser l'un de ces Lacs il y alloit de la vie, outre qu'il falloit avoir bonne haleine & bon cœur, car le trajet étoit large & l'eau très froide, les glaces ne faisant que de se fondre : pendant ce tems-là les *Outagamis* fortifioient leurs barricades de mieux en mieux ; envoyant des coureurs dispersez de distance à autre sur les rives de ces deux étangs pour assommer tous ceux qui voudroient aborder à la nage.

Malgré toutes ces précautions les *Iroquois* trouverent un expedient merveilleux qui fut de travailler à faire des radeaux avec les arbres dont ils étoient environnez ; mais les coups de hache retentissant un peu trop fort, firent juger aux *Outagamis* du dessein qu'ils avoient, ce qui fut cause qu'ils firent des Canots de peau de Cerfs pour roder sur ces deux étangs durant la nuit. Ces radeaux furent faits en cinq ou six jours, pendant lequel tems les *Iroquois* pêcherent des Truites en quantité à la veuë des *Outagamis*, qui ne pouvoient l'empêcher. Il n'étoit plus question que de traverser l'un des Lacs, & de se bien battre en abordant à terre, au cas que leur navigation secrete fut découverte. Pour mieux réussir ils firent une feinte dont le succés eut été infailli-
ble

ble, si le fonds de ces Lacs n'eut pas été bourbeux. Car ayant sacrifié vers la minuit sur l'un des deux Lacs vingt esclaves qu'ils obligerent à pousser un radeau, ils se mirent en devoir de passer l'autre étang sur la même voiture, se servant de grandes perches on lates au lieu de rames; mais comme ces perches s'enfonçoient tellement dans la vase que nos navigateurs avoient beaucoup de peine à les retirer, cela les fit aller plus lentement; si bien que les *Outagamis* qui d'abord avoient pris le change, en s'attachant aux esclaves, eurent le tems de courir à l'autre Lac, où ils apperceurent les *Iroquois*, éloignez du bord environ la portée du mousquet. Dès que ceux-ci se trouverent à trois pieds d'eau ils s'y jetterent fusil bandé, essuyant les vigoureuses décharges des *Outagamis* qui n'étoient que trois cens, parce qu'ils avoient laissé cinquante hommes à chaque barricade. Ce fut un miracle que les *Iroquois* ne furent pas tous assommez en gagnant terre, car ils enfonçoient dans la vaze jusqu'au genouil. Il est vrai que comme c'étoit pendant la nuit, tous les coups des *Outagamis* ne portoient pas; quoi qu'il en soit, il en demeura cinq cens sur l'eau, & le reste ayant pris terre malgré la resistance de l'ennemi, ces *Iroquois* debarquez attaquerent si vigoureusement les *Outagamis*, que si les cent hommes destinez à la garde des baricades n'étoient accourus promptement au bruit de la mousqueterie, les pauvres *Outagamis* étoient en risque de rester sur la place. Ils se batirent jusqu'au

jour pêle mêle d'une rage épouvantable, disperſez deçà & delà dans le bois, les gens de même parti ſe tuant les uns les autres ſans ſe connoître; mais les *Iroquois*, qui juſque là s'étoient obſtinez à ne pas ceder le champ de bataille à cauſe de leurs bleſſez, & auſſi parce qu'ils ne vouloient pas que les *Outagamis* profitaſſent de la chevelure de leurs morts, furent obligez de lâcher pied, ſans être pourſuivis, & ils s'enfuïrent à une demi lieuë, où ils ſe ralierent. J'ai ſçû par divers *Iroquois* quelques années après ce Combat, que ceux qui reſtoient, vouloient recommencer un nouveau choc, mais comme la poudre leur manquoit, & que d'ailleurs ils étoient obligez de repaſſer ſur les terres des *Sauteurs* pour s'en retourner à leur Païs par le même chemin, ils changerent de réſolution, en quoi ils eurent grand tort, car étant encore au nombre de trois cens, ils euſſent infailliblement été les plus forts, les *Outagamis* étant plus foibles d'un tiers, & ayant perdu la moitié de leurs gens dans ce violent combat, joint que parmi les deux cens qui reſtoient, il y avoit trente bleſſez, ceux-ci s'étant retranchez dans le même endroit où l'action s'étoit paſſée, donnerent leur premier ſoin à penſer les bleſſez tant ceux des *Iroquois* que les leurs, & après avoir pelé la tête de tous les morts ennemis, ils envoyerent des découvreurs pour obſerver la marche des *Iroquois*, enſuite ils retournerent chez eux ſans rien craindre.

Arrivez à leurs Villages, ils débuterent par

par une action de reconnoissance envers les quatre *Sauteurs* qui les avoient avertis de l'aproche des *Iroquois*, les proclamant grands Chefs de guerre, leur faisant part de la moitié de leur Chasse qui se montoit à plus de 60000. écus, & prétendant que ces 4. *Sauvages* devoient hériter des Castors & des autres Pélleteries des *Outagamis* qui avoient peri dans le Combat : enfin après avoir fait à ces donneurs d'avis toute la bonne chere possible & tous les honneurs qu'ils sont capables de rendre à la maniére du Païs, ils les renvoyerent en Canot au *Saut Sainte Marie* par la *Baye des Puans* avec une escorte de cinquante Guerriers. Ceux-ci refuserent en vain les presens & le Cortege, parceque les deux Nations étoient en guerre; on les força de les accepter, & c'est ce qui fut cause que la Paix se fit entr'elles au bout de quatre mois. En voila, ce me semble, assez pour vous faire concevoir les risques que les Sauvages courent à la Chasse *des Castors* : cependant, quoique je ne fasse que finir deux avantures de guerre, je ne laisserai pas de vous aprendre dans le chapitre suivant en quoi consiste leur art militaire, vous y verrez un détail qui pourra vous divertir & faire plaisir à vos Amis.

Guerre des Sauvages.

LE *Sauvage* nommé le *Rat* dont je vous ai parlé ſi ſouvent, m'a dit pluſieurs fois que la choſe du monde qui embarroiſſoit le plus ſon eſprit, c'étoit de voir que les hommes fiſſent la guerre aux hommes. *Vois tu*, diſoit-il, *mon frere, nos Chiens s'acordent parfaitement bien avec ceux des* Iroquois, *& ceux des* Iroquois *avec ceux des* François. *Je ne ſache point que les animaux de la même eſpece ſe faſſent la guerre à l'exemple des hommes qui paroiſſent moins Naturels en cela que les bêtes. Pour moi je croi*, continuoit-il, *que ſi les animaux pouvoient penſer, raiſonner, & ſe communiquer leurs ſentimens, il leur ſeroit facile de détruire tout le genre humain; car enfin ſi les ours & les Loups étoient capables de former une Republique, qui les empêcheroit de s'attrouper dix ou douze mille & de venir fondre ſur nous; aurions nous en ce cas là de quoi nous defendre? rien ne leur ſeroit plus aiſé que d'eſcalader nos Villages pendant la nuit, renverſer nos Cabanes & nous devorer. Pourrions nous entreprendre une Chaſſe ſans courir le danger d'être déchirez? nous ſerions reduis à vivre de glands, & de racines, privez d'armes & de vêtemens, & toûjours en riſque de tomber entre les pates de ces Animaux feroces; ne ſerions-nous pas obligez de ceder à leur force & à leur adreſſe? Concluons donc, mon cher frere, que la raiſon des hommes eſt le plus grand inſtrument de leur malheur, & que s'ils n'a-*

voient point la faculté de penser, de raisonner & de parler ils ne se feroient pas la guerre comme ils font sans aucun égard à l'humanité & à la bonne foi.

Voila la morale d'un Sauvage, qui se mêle de Philosopher sur la coutume de tuer les hommes avec justice & avec honneur. Les Jesuites tâchent de détruire ce scrupule par leurs raisons bonnes ou mauvaises; ce qu'ils font aussi sur plusieurs autres matiéres; les Sauvages les écoutent, mais ils leur avoüent franchement qu'ils ne les conçoivent pas.

Les Sauvages se font la guerre au sujet de la Chasse ou du passage sur leurs terres, parce que les limites sont réglées. Chaque Nation connoit les bornes de son Païs. Mais ces Amériquains sont aussi cruels envers leurs ennemis qu'ils sont équitables envers leurs Alliez; car il se trouve parmi eux des Nations qui traittent leurs prisonniers de guerre avec la derniére inhumanité; Je vous la ferai mieux connoître dans la suite. Lorsque les Européens s'ingerent de reprocher à ces sauvages leur ferocité, ils vous répondent froidement que la vie n'est rien, qu'on ne se vange pas de ses ennemis en les égorgeant, mais en leur faisant souffrir des tourmens longs, âpres & aigus; & que s'il n'y avoit que la mort à craindre dans la guerre, les femmes la feroient aussi librement que les hommes. A l'âge de vingt ans ils commencent à endosser le harnois, & le quittent à leur cinquantiéme année. S'ils portent les armes plûtôt ou plus

tard ce n'eſt que pour marauder, mais ils ne ſont point compris dans le nombre des guerriers.

Le fort des *Iroquois*, c'eſt de ſe battre dans une Forêt avec des armes à feu; car ils tirent fort adroitement, outre qu'ils ſavent très bien menager leur avantage, ſe couvrant des arbres, derriére leſquelles ils tiennent ferme ſans lâcher le pied après avoir fait leur décharge, quoique leurs ennemis ſoient quelquefois doublement ſuperieurs. Mais comme ils ſont plus grands & moins agiles que les Méridionaux, ils ſont moins propres à manier la maſſuë, & à cauſe de cela ils ſont preſque toûjours defaits en pleine campagne où l'on ſe bat avec cèt inſtrument, ce qui fait qu'ils evitent les prairies autant qu'il leur eſt poſſible.

Les Sauvages ne ſe font la guerre que par ſurpriſe, c'eſt-à-dire que ceux qui découvrent ſont preſque toûjours aſſurez de vaincre; ayant à choiſir d'attaquer à la pointe du jour ou dans les défilez les plus dangereux.

Les Sauvages prennent toutes les précautions imaginables pour couvrir leur marche pendant le jour, envoyant des découvreurs de tous côtez, à moins que le Parti ne ſe ſente aſſez fort pour n'avoir rien à craindre; car alors ils ſe contentent de marcher fort ſerrez. Mais autant ſe négligent-ils pendant la nuit, n'ayant ni ſentinelles, ni corps de garde à l'entrée de leur camp; ils font la Chaſſe des Caſtors avec la même aſſurance & la même ſecurité.

rité. M'étant informé de la raiſon de cette mauvaiſe diſcipline, l'on m'a aſſûré que ces Sauvages en uſoient ainſi par préſomption, comptant aſſez ſur la réputation de leur valeur, pour s'imaginer que leurs ennemis n'auront pas l'audace de les attaquer, & que lorſqu'ils envoyent à la découverte pendant le jour, c'eſt moins par la crainte qu'ils ont d'en être ſurpris, que par le deſir qu'ils ont de les ſurprendre.

Quantité de Nations Sauvages en *Canada* tremblent au ſeul nom des *Iroquois*; car ceux-ci ſont braves, experts, entreprenants, & capables de bien executer un projet. Il eſt vrai qu'ils ſont moins alertes que la plûpart de leurs ennemis, & moins adroits pour le combat de la maſſuë; c'eſt pour cela qu'ils ne forment jamais que des partis nombreux, & qu'ils marchent à plus petites journées que les autres Sauvages. Au reſte vous avez dû voir à la table des Nations de *Canada* celles qui ſont belliqueuſes & celles qui ne ſont propres qu'à chaſſer.

Les Sauvages ont des talens merveilleux pour faire une guerre de ſurpriſe, car ils connoiſſent mieux la piſte des hommes ou des bêtes ſur l'herbe & ſur les feuilles, que les Européens ne le pourroient connoître ſur la nége ou ſur le ſable moüillé. Outre cela ils diſtinguent facilement ſi ces traces ſont vieilles ou nouvelles, auſſi bien que le nombre & l'eſpece qu'elles deſignent, & ils ſuivent ces veſtiges des jours entiers ſans prendre le change, c'eſt une vérité

dont je ne sçaurois douter après en avoir été tant de fois le témoin.

Les Guerriers n'entreprennent jamais rien sans l'avis des *Anciens* ausquels ils proposent les desseins qu'ils ont de faire des parties: ces Vieillards s'assemblent alors, & ils déliberent sur les propositions des *Guerriers*; ensuite l'Orateur sortant de la Cabane du Conseil déclare tout haut ce que l'on a resolu sur les propositions, afin que tout le Village en soit informé.

Il faut remarquer que chaque Village a son grand *Chef de guerre*, qui pour sa valeur, sa capacité, & son experience, a été proclamé tel d'un consentement unanime. Cependant ce tître ne lui donne aucun pouvoir sur les *Guerriers*; ces sortes de gens ne connoissant point la subordination Militaire non plus que la Civile. Cela est tellement vrai que si ce *Grand Chef* s'avisoit de commander quelque chose au moindre homme de son parti, celui-ci qui ne sera peut être qu'un fat & qu'un malotru, est en droit de répondre nettement à cette figure de Capitaine qu'il ait à faire lui même ce qu'il ordonne aux autres; mais le cas est si rare que je ne sçai si l'on en pourroit citer un exemple. Cette indépendance néanmoins ne cause aucun préjudice. Le Grand Chef sans être revêtu de pouvoir & d'authorité ne laisse pas de trouver un parfait acquiescement; car à peine il ouvroit la bouche pour dire, je trouve à propos ceci ou cela, il faudroit détacher dix ou vingt hommes &c. que la chose est exécutée

cutée fur le champ, & fans la moindre oppofition. Outre ce *Grand Chef*, il y en a quelques autres, qui ont chacun certaine quantité de Guerriers, attachez à eux par confidération & par amitié ; tellement que ceux-ci ne font regardez comme Chefs que par les gens de leur Famille & de leur Parti.

Quand les Anciens trouvent à propos qu'un Parti de *Guerriers* fe mette en campagne, le *Grand Chef de Guerre* qui fe trouve toûjours au *Confeil*, a le privilége de fe mettre à la tête préférablement à tout autre, ou de demeurer au Village fi bon lui femble. S'il arrive qu'il veüille marcher, il fait crier dans toutes les ruës du Village par le *Crieur* de la Nation qu'un tel jour il donne un feftin de Guerre aux gens qui voudront bien s'y trouver. Alors ceux qui ont envie d'être du Parti, font porter leurs plats à la Cabane de ce *Grand Chef* au jour nommé, ne manquant pas de s'y trouver avant midi. L'Affemblée étant complette, le Grand Chef fort dans la Place publique la maffuë à la main, & fuivi de fes Guerriers qui s'affeoient autour de lui. Auffi-tôt fix Sauvages portant chacun une efpéce de timbale propre plûtôt au charivari qu'au fon de la guerre, viennent s'accroupir au pied d'un poteau planté au centre de ce grand Cercle : en même tems le Grand Chef regardant fixement le Soleil, ce que toute fa troupe fait auffi à fon imitation, il harangue le *Grand Efprit* ; après quoi l'on offre ordinairement un Sacrifice.

crifice. Cette cérémonie achevée, il chante sa chanson de Guerre, pendant que les Timbaliers battent la mesure à leur maniére, & à la fin de chaque période qui contient un de ses exploits, il donne un coup de massuë au poteau. Le Grand Chef ayant fini sa chanson, chaque *Guerrier* chante la sienne avec la même méthode, pourvû cependant qu'il ait fait une campagne, autrement il est obligé de garder le silence. Ensuite la troupe rentre dans la Cabane du Chef où le repas se trouve préparé.

S'il arrive que le *Grand Chef* ne juge pas à propos de commander le parti, & qu'il veüille demeurer au Village ; les Guerriers, qui ont dessein de marcher, choisissent un des petits Chefs dont je viens de parler. Celui-ci observe les mêmes cérémonies de Harangue, de Sacrifice, de danses, & du festin qui se continuë chaque jour jusqu'à celui du départ.

Parmi les Sauvages de *Canada*, quelques-uns de ces Partis font la moitié ou les trois quarts du chemin en Canot. Ce sont ceux qui habitent sur les rives des Lacs, aussi bien que les *Iroquois* ; ceux-ci ont cet avantage sur leurs ennemis qu'ils sont tous armez d'un bon fusil, au lieu que les autres ne portant cet instrument que pour la Chasse, il n'y a ordinairement que la moitié du Parti pendant le voyage qui en soit pourvû, ce qui fait que plus ils approchent du Païs de leurs ennemis, moins ils s'écartent pour chasser, sur tout

avec les armes à feu dont le bruit les pourroit faire découvrir. Dès qu'ils sont à trente ou quarante lieuës du danger, ils ne chassent plus, se contentant de porter chacun un petit sac de farine de bled d'Inde de la pesanteur de dix livres, laquelle ils mangent détrempée avec un peu d'eau sans être cuite, n'osant pas faire de feu.

Si ces Peuples qui font la guerre aux *Iroquois*, sont *Ilinois*, *Outagamis*, *Hurons* ou *Sauteurs*, & que ces Partis veüillent faire un coup de main, ne fussent-ils que trente, ils n'hésitent pas à s'avancer jusqu'au pied du Village des ennemis, comptant sur la vîtesse de leurs jambes, en cas qu'ils fussent découverts. Cependant, ils ont la précaution de marcher l'un après l'autre, & celui qui se trouve le dernier a l'adresse de répandre des feüilles pour couvrir la piste. Après avoir franchi ce pas périlleux, & lors qu'ils sont entrez dans les champs des *Iroquois*, ils courent toute la nuit, passant la journée couchez sur le ventre dans de petits Bois ou dans des broussailles, tous ensemble, ou dispersez. Vers le soir, ou si-tôt que le Soleil est couché, ils sortent de leur embuscade attaquant tous ceux qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ni de Sexe; la coûtume de ces Guerriers est de n'épargner ni les enfans, ni les femmes. Lors qu'ils ont fini leur massacre, & qu'ils ont levé la chevelure des morts, ils ont encore la hardiesse de faire le cri lugubre. Appercevant de loin quelques *Iroquois*, ils s'efforcent de

leur faire entendre qu'on a tué quelques-uns de leurs gens, qu'ils viennent leur donner la ſepulture, que l'action s'eſt faite par un tel Chef, & par une telle Nation, après quoi ils s'enfuyent tous le plus vîte qu'il leur eſt poſſible par des chemins différens, juſqu'à certain rendez-vous à trente ou quarante lieuës de là, ſans être pourſuivis des *Iroquois*, qui ne ſe donnent pas cette peine, ſçachant bien qu'ils n'ont pas les jarrets aſſez ſouples pour les pouvoir atteindre.

Si ces Partis ſont de deux ou trois cens hommes, ils ſe riſquent d'entrer adroitement la nuit dans le Village, faiſant eſcalader les paliſſades par un ou deux Guerriers pour ouvrir les portes, en cas qu'elles ſoient fermées ; mais il faut remarquer que les *Outaouas* auſſi-bien que les autres Sauvages, qui n'ont ni tant de cœur, ni tant d'agilité, ſe contentent de chercher les *Iroquois* dans leur Païs de Chaſſe ou de Pêche, n'oſant approcher de leurs Villages qu'à la diſtance de quarante lieuës, à moins qu'ils ne ſoient aſſurez d'un azile en cas qu'ils ſoient découverts ou pourſuivis ; ces lieux de refuge ne peuvent être que de petits Forts gardez par les François.

Les Sauvages ne font jamais de priſonniers aux portes des Villages de leurs ennemis, à cauſe de la diligence qu'ils ſont obligez de faire, courant jour & nuit pour ſe ſauver. C'eſt ordinairement dans les Païs de Chaſſe, de Pêche, & en d'autres

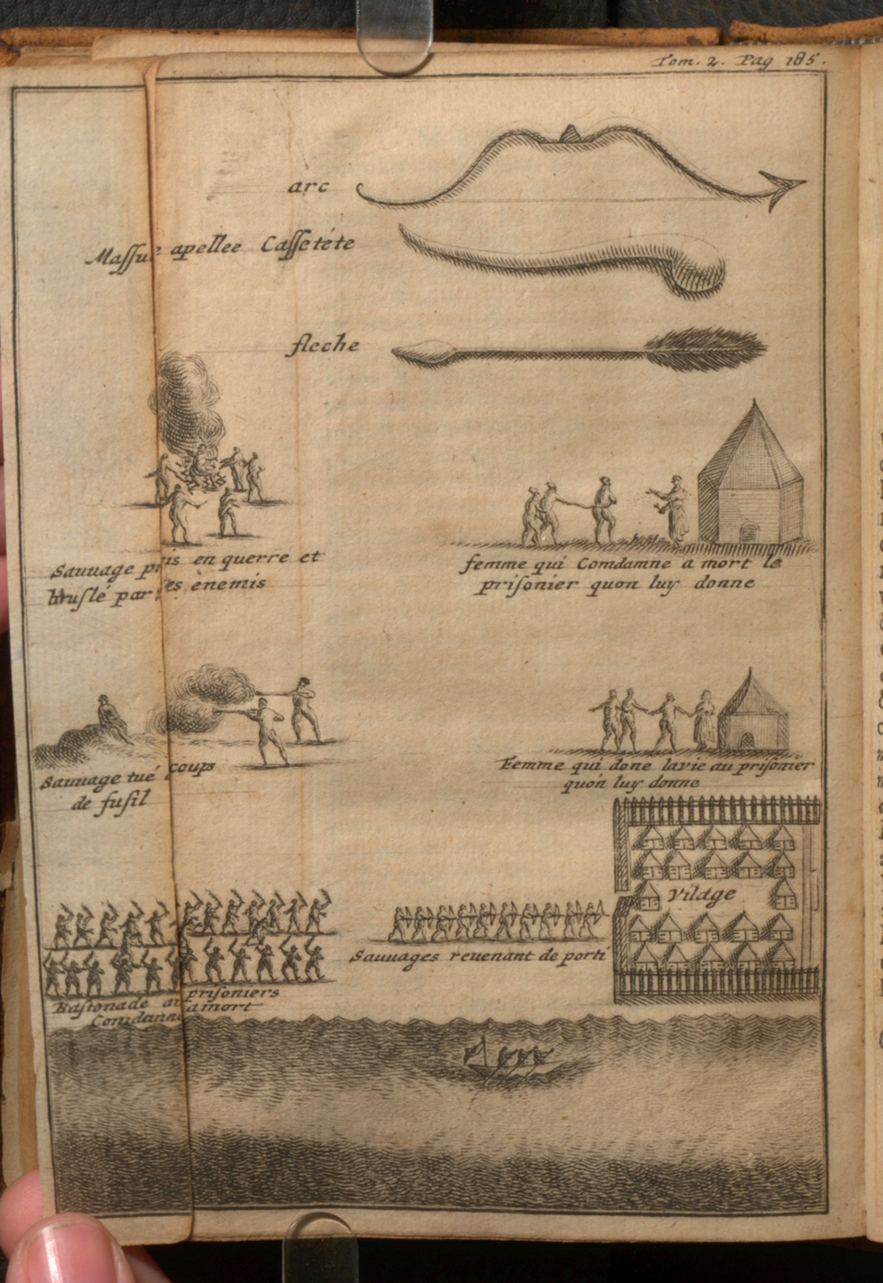
lieux

lieux où l'avantage de la ſurpriſe leur donne celui de la Victoire, qu'ils ſe ſaiſiſſent de leurs ennemis ; alors le Parti le plus foible après avoir bien combattu, étant obligé de ceder & de ſe battre en retraite ſans ordre ni diſcipline, & fuyant chacun de ſon côté, il ne ſe peut faire que les Vainqueurs ne faſſent des priſonniers. Il y a des Sauvages aſſez forts & aſſez adroits pour terraſſer un homme, & le lier dans un moment. Mais il s'en trouve parmi les Vaincus, qui aiment mieux ſe tuer que de ſe laiſſer prendre ; & d'autres qu'on eſt contraint de bleſſer pour en venir à bout. Dès qu'un Sauvage eſt lié il chante ſa chanſon de mort, de la maniére que je l'ai exprimé dans ma vingt-troiſiéme Lettre. Les *Iroquois* qui ont le malheur d'être pris, n'ont qu'à ſe préparer à des tourmens affreux s'ils tombent entre les mains des *Oumamis*, des *Outaouas*, des *Algonkins*, & des Sauvages de *l'Acadie* ; car ces Peuples ſont extrêmement cruels envers leurs captifs ; le moindre ſupplice qu'ils leur font ſouffrir, c'eſt d'obliger ces miſérables à mettre le doigt dans le trou de la pipe du Victorieux lors qu'il fume, ce qui ſert d'amuſement à celui-ci pendant le voyage. Les autres Nations en uſent avec beaucoup plus d'humanité. Ce n'eſt pas que depuis quelques années les François tâchent de leur perſuader de faire à leurs ennemis le même traitement qu'ils en reçoivent. L'on doit conclurre de là qu'il faut faire une grande différence entre les divers

Peuples du *Canada*, les uns ſont bons, les autres mauvais ; les uns belliqueux, les autres lâches ; les uns agiles & les autres lourds & peſants ; en un mot, il en eſt de cette partie de l'Amérique comme de nôtre Europe, ou chaque Nation ne ſe reſſemble pas dans le bien & dans le mal : Tellement que les *Iroquois*, & ceux que je viens de nommer avec eux, brûlent la plûpart de leurs captifs, pendant que les autres ſe contentent de les retenir dans l'eſclavage ſans en faire mourir aucun. C'eſt des premiers dont je parlerai dans les trois articles ſuivans. Si-tôt qu'un Parti de ces Barbares approche du Village, ils font autant de cris de mort qu'ils ont perdu d'hommes, & lors qu'ils n'en ſont plus éloignez que de la portée d'un mouſquet, ils recommencent le chant funeſte & le répétent autant de fois qu'ils ont tué d'ennemis. Alors la jeuneſſe au deſſous de ſeize ans, & au deſſus de douze, ſe met en haye armée de bâtons pour en frapper les priſonniers, ce qu'ils éxécutent de toute leur force, dès que les Guerriers ont fait leur entrée, portant au bout de leurs arcs les chevelures de ceux qu'ils ont tuez.

Le jour ſuivant les Anciens s'aſſemblent au Conſeil pour la diſtribution des priſonniers, qui ſont ordinairement preſentez aux femmes ou filles de qui les parens ont été tuez, ou à celles qui manquent d'eſclaves ; le partage étant fait, trois ou quatre jeunes coquins de quinze ans les prennent & les conduiſent chez ces femmes

ou

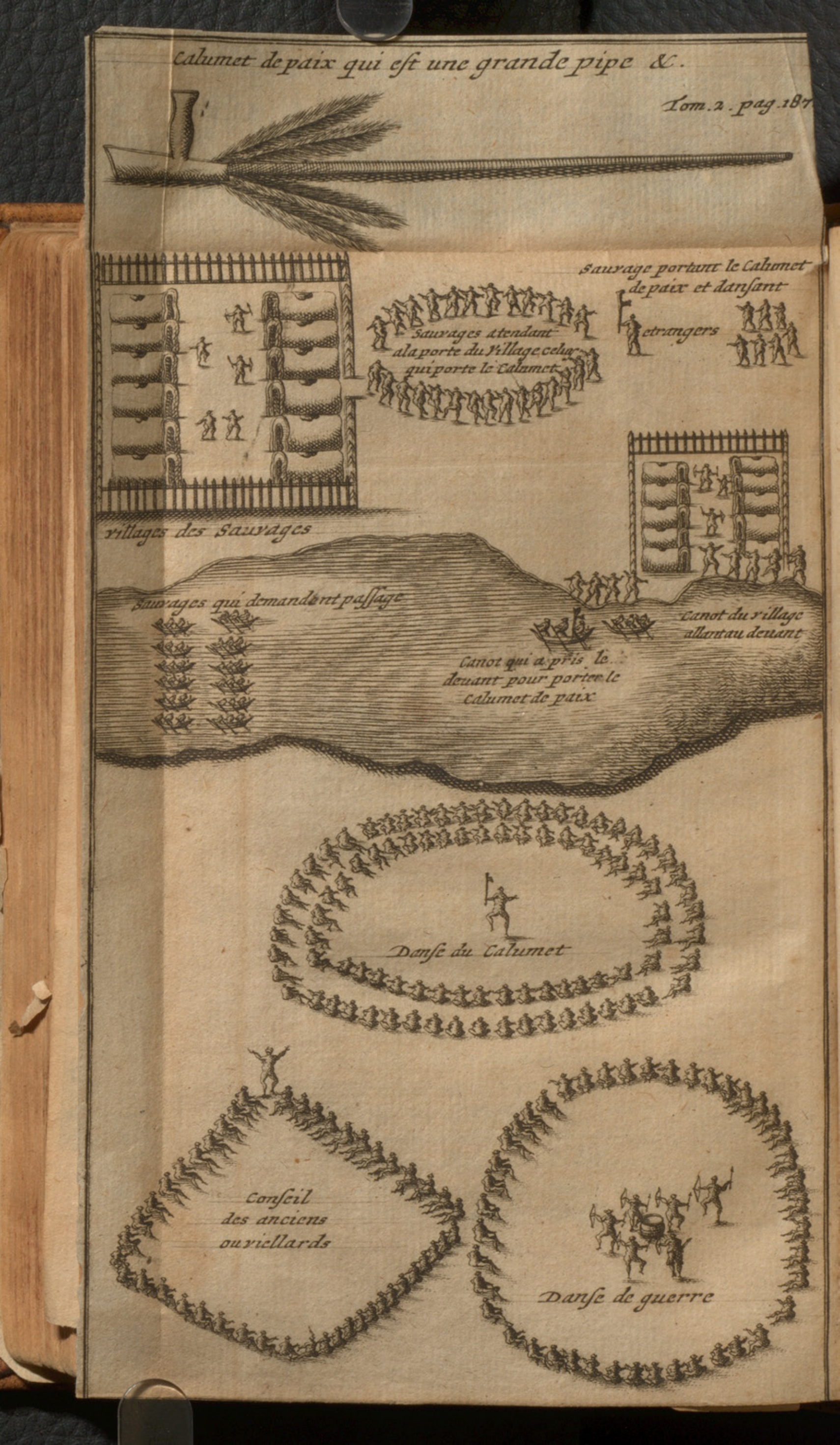

arc
Massue apellee Cassetete
fleche
Sauuage pris en querre et brusle par ses enemis
femme qui Comdamne a mort le prisonier quon luy donne
Sauuage tué coups de fusil
Femme qui done lavie au prisonier quon luy donne
Vilage
Sauuages reuenant de porti
Bastonade au prisoniers Comdanne amort

ou chez ces filles. Or si celle qui reçoit le sien veut qu'il meure, elle lui dit que son pere, son frere, son mari, &c. n'ayant point d'esclave pour le servir dans *le Païs des Morts*, il est nécessaire qu'il parte incessamment : Tellement que s'il y a des preuves que ce misérable prisonnier ait tué des femmes, ou des enfans durant sa vie ; ces jeunes Bourreaux le ménent au Bucher où ils lui font souffrir ces cruautez atroces, dont je vous ai parlé dans ma vingt-troisiéme Lettre, & souvent même quelque chose encore de plus horrible. Mais si l'infortuné captif peut vérifier qu'il n'a jamais tué que des hommes, ils se contentent de le fusiller. Si cette femme, ou fille, veut le sauver (ce qui arrive assez souvent) elle le prend par la main, & après l'avoir fait entrer dans sa Cabane elle coupe ses liens, lui faisant donner des hardes, des armes, & dequoi manger & fumer : Elle accompagne ordinairement cette honnêteté de ces paroles ; *Je t'ai donné la vie, je t'ai délié, prends courage, sers moi bien, n'ayes pas le cœur mauvais, & tu auras sujet de te consoler d'avoir perdu ton Païs & tes Parens.* Les femmes *Iroquoises* adoptent quelquefois les prisonniers qu'on leur donne pour s'en servir à leur gré, & alors ils sont regardez comme gens de la Nation. Quant aux femmes prisonniéres on les distribuë aux hommes, & ceux-ci leur accordent infailliblement la vie.

Il faut remarquer que les Sauvages de *Canada* n'échangent jamais leurs prisonniers.

niers. Dès qu'ils ſont liez, ils ſont conſidérez comme morts de leurs Parens, auſſibien que de toute leur propre Nation, à moins qu'ils n'ayent été ſi fort bleſſez (quand on les a pris) qu'il leur ait été impoſſible de ſe tuer eux-mêmes ; en ce cas, ils les reçoivent lors qu'ils peuvent ſe ſauver, au lieu que quand les autres reviendroient, ils ſeroient méconnus même de leurs plus proches, & perſonne ne voudroit abſolument les recevoir. La maniére dont les Sauvages font la Guerre eſt ſi rude qu'il faut avoir des corps de fer, pour réſiſter aux fatigues qu'ils ſont obligez d'eſſuyer : Tellement que cela joint au peu de quartier qu'ils ſe font les uns aux autres, n'épargnant ordinairement ni femmes, ni enfans, il ne faut pas s'étonner ſi le nombre de leurs Guerriers eſt ſi petit ; à peine quelquefois s'en trouve-t il mille dans une Nation.

Les Sauvages ont aſſez de peine à ſe réſoudre de déclarer la Guerre. Il faut qu'ils tiennent bien des Conſeils, & qu'ils ſoient très-aſſurez des Nations voiſines dont ils demandent l'Alliance ou la Neutralité. Outre cela, ils veulent connoître à fonds les intentions de celles qui ſont les plus éloignées, afin de prendre des meſures juſtes, examinant ſérieuſement les ſuites & tâchant de prévoir tous les accidens qui pourroient ſurvenir. Ils ont la précaution d'envoyer chez les Peuples avec leſquels ils veulent s'allier, pour ſçavoir adroitement ſi les *Anciens* ont d'aſſez bonnes têtes pour


Calumet de paix qui est une grande pipe &c.
Tom. 2. pag. 187
Sauvage portant le Calumet de paix et dansant
Sauvages atendant a la porte du Village celuy qui porte le Calumet
etrangers
villages des Sauvages
Sauvages qui demandent passage
Canot du village allant au deuant
Canot qui a pris le deuant pour porter le Calumet de paix
Danse du Calumet
Conseil des anciens ou viellards
Danse de guerre

pour gouverner & conſeiller judicieuſement & à propos leurs *Guerriers*, dont ils veulent connoître le nombre auſſi bien que la valeur & l'expérience. Après cela ils conſidérent les moyens de faire leur commerce de Pelleteries avec les François ſans deſavantage, & ceux de pouvoir chaſſer les Caſtors durant l'Hiver ſans courir aucun danger. Ils propoſent ſur tout à leurs Alliez de ne finir point la guerre, qu'après avoir totalement détruit leurs ennemis, ou les avoir obligez d'abandonner leur Païs. Tel fut l'engagement du *Rat* avec Mr. *Denonville*, comme je l'ai dit ci-devant.

La maniére dont les Sauvages ſe déclarent la guerre, c'eſt en renvoyant un eſclave de la Nation avec laquelle ils veulent ſe broüiller ; & lui recommandant de porter au Village de ſes gens une hache dont le manche eſt peint de rouge & de noir. Quelquefois ils en renvoyent trois ou quatre, auſquels ils font promettre avant de partir, qu'ils ne porteront point les armes contre eux, ce que ceux-ci obſervent ordinairement ſur leur parole.

Il ne me reſte plus qu'à vous dire comment ils font la Paix. Il faut ſçavoir que ce n'eſt jamais qu'après une longue guerre que les Sauvages tâchent d'entrer en accommodement. Mais lors qu'ils connoiſſent qu'il eſt de leur intérêt d'en venir là, ils détachent cinq, dix, quinze ou vingt *Guerriers*, plus ou moins, pour aller faire des propoſitions à leurs ennemis ; quelquefois ces

Envoyez

Envoyez vont par terre, & quelquefois en Canot portant toûjours le Grand *Calumet de Paix* à la main, à peu près comme un Cornette porte son étendard. Je vous ai dit en ma septiéme Lettre, la vénération que tous les Sauvages de *Canada* ont pour cette fameuse pipe ; il n'y a point d'exemple qu'ils en ayent jamais violé les droits sacrez avant l'Ambassade du *Chevalier Do*, en revanche de l'affaire du *Rat*, comme il est expliqué dans ma dix-septiéme Lettre. Dès que ces Envoyez par terre arrivent à la portée du mousquet du Village, quelques jeunes gens en sortent, & se placent en figure ovale. Aussi-tôt celui qui porte ce grand *Signe de Paix*, s'avance vers eux chantant & dansant la danse du Calumet, ce qui se fait pendant que les Anciens tiennent conseil. Si les Habitans du Village ne trouvent pas à propos d'accepter la Paix ; l'*Orateur* vient haranguer le porteur du Calumet, qui va rejoindre ses Compagnons : on régale cette bande pacifique de presens, qui consistent en tentes, bled, viande & poisson ; mais on lui signifie de se retirer dès le lendemain. Si au contraire les Anciens consentent à la Paix, l'on va au devant de ceux qui la proposent, on les fait tous entrer dans le Village, & on les loge parfaitement bien, en les défrayant copieusement pendant tout le tems de la Négociation. Ceux qui abordent par eau détachent un Canot pendant que les autres demeurent derriére, & dans le moment qu'il approche du Village,

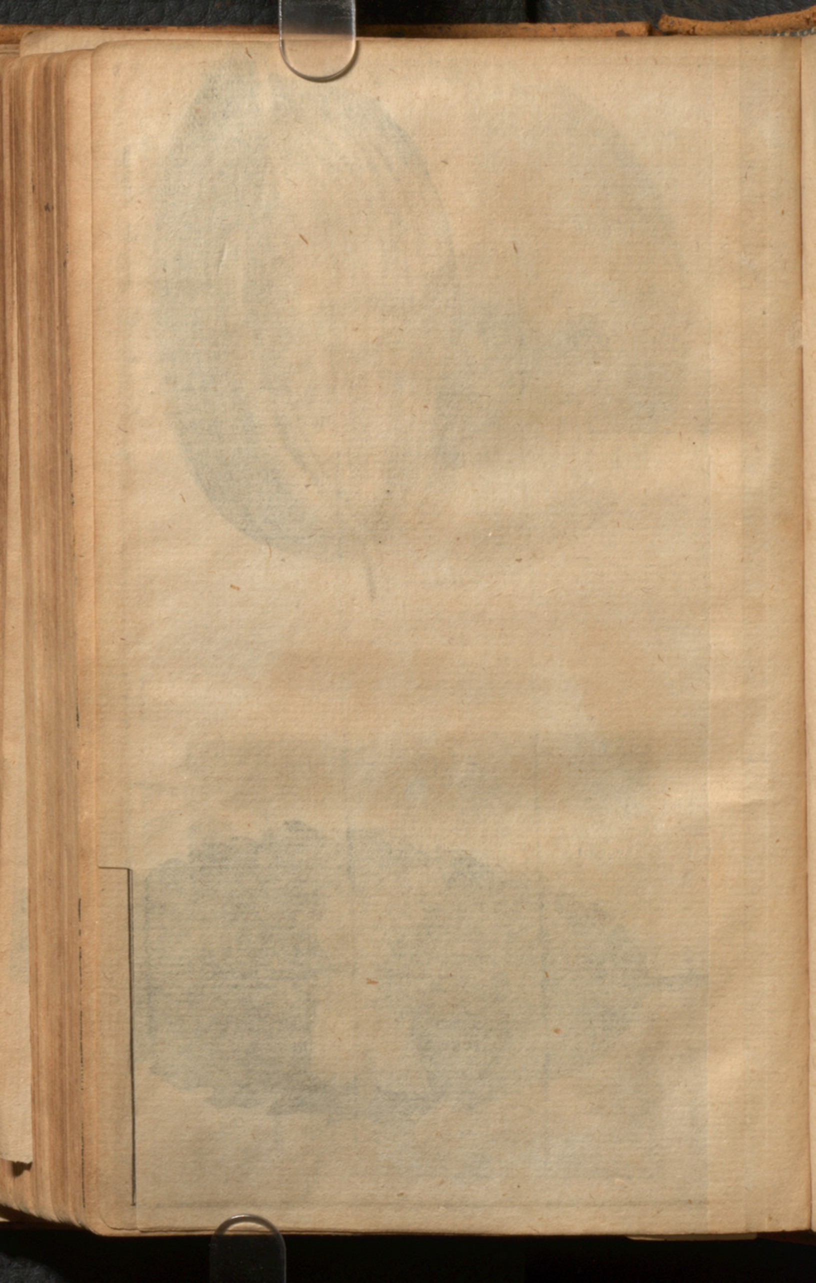
on



armes des outaouas : 5 · nations

armes des Hurons


armes des nadouessis appelés Scioux





Armes des outagamis apellés renards

Armes des outchipoues appelés Sauteurs

Armes des outagamis apellés renards

Armes des outchipoues appelés Sauteurs

Armes des pouteouatamis appellés puants

Armes des oumamis

on envoye un autre Canot au devant de lui pour le recevoir & pour le conduire à l'Habitation, où les Cérémonies que je viens de dire se font aussi de la même maniére. Ce *grand Calumet* sert aussi à tous les Sauvages amis qui demandent passage, soit par terre soit en Canot, pour aller à la guerre ou à la Chasse.

Des Armoiries de quelques Nations Sauvages.

APrès tout ce que je vous ai dit de l'ignorance des Sauvages à l'égard des Sciences, vous ne trouvérez pas étrange de ce qu'ils ignorent aussi celle du Blason. Les figures ici jointes vous paroîtront ridicules, j'en suis sur, car elles le sont effectivement; mais au bout du compte il faut se contenter d'excuser ces miserables sans se moquer de leur imagination extravagante. Il sufit que ces Armoiries leur servent, telles que vous les voyez, au seul usage que voici.

Lors qu'un parti de Sauvages a fait quelque coup sur les ennemis, en quelque endroit que ce puisse être, les vainqueurs ont le soin de peler des arbres jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur à tous les endroits où ils s'arrêtent en s'en rétournant en leurs Païs; ensuite à l'honneur de leur Victoire ils y peignent certaines images, avec du charbon pilé, & broyé dans la graisse ou dans l'huile. Ces marques que vous verrez dépeintes & expliquées au chapitre suivant demeurent comme gravées sur cèt arbre

arbre depouillé de son écorce quelquefois dix ou douze ans sans que la pluye les puisse effacer.

Ils font ceci pour faire connoître aux allans & aux venans l'exploit qu'ils ont fait. Les armes de la Nation & même quelquefois la marque particuliére du Chef du parti, y sont peintes avec les couleurs &c. dont je me suis avisé de vous faire la description.

Les cinq Nations *Outaouases* portent de *Sinople* à quatre Elans de *Sable* cantonnez & régardant les quatre angles de l'écu au monçeau de gravier en cœur.

Les *Ilinois* portent à la feuille de Hestre, au papillon *d'argent*.

Les *Nadouessis*, ou *Sçioux*, portent à l'escureuil de *Gueule* mordant une Citrouille *d'or*.

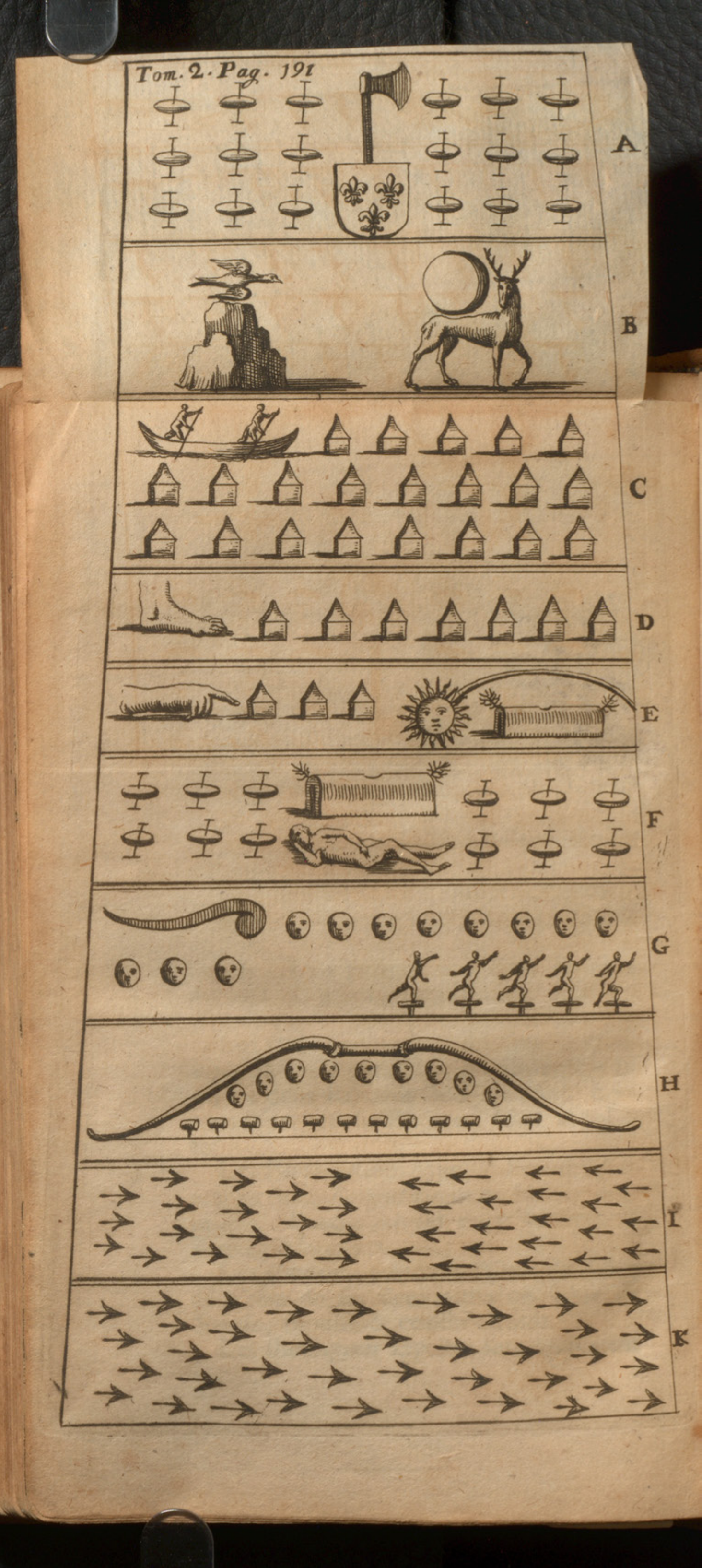
Les *Hurons* portent au Castor de *Sable* acroupi sur une Cabane *d'argent* au milieu d'un étang.

Les *Outagamis* portent à la prairie de *Sinople* traversée d'une Riviére serpentant en pal, a deux Rénards de *Gueule* aux deux extremitez de la Riviére, Chef & pointe.

Les *Ponteouatamis* appellez *Puants*, portent au chien *d'argent* dormant sur une natte *d'or*. *Ceux-ci suivent moins les régles du Blason que les autres.*

Les *Oumamis* portent à l'Ours de *Sable*, déchirant de ses deux pattes un arbre de *Sinople*, moussu & couché en face.

Les *Outchipoues* appellez *Sauteurs* portent à


Tom. 2. Pag. 191
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K

à laigle de *Sable* perché ſur le ſommet d'un Rocher *d'argent*, & devorant un hibou de *Gueule*.

Explication des Hiéroglyphes ici dépeints vis-à-vis des Lettres A B C D E F G H I K. *Placées à côté de la* Colomne qui répreſente le pied d'un arbre ſuppoſé.

A prendre le mot de Hiéroglyphe en ſa ſignification naturelle, c'eſt uniquement la répreſentation des objets ſacrez & divins que nos idées ſe forment; cependant ſans avoir égard à l'origine de ce mot Grec, me ſervant du privilége d'une infinité d'Auteurs, j'appellerai ſimboles Hiéroglyphiques, tout ce qui eſt dépeint à côté des Lettres ſuivantes.

A. Vis-à-vis de cette Lettre, vous voyez les armes de France & une hache au deſſus. Or la Hache eſt le ſimbole de la guerre parmi les Sauvages, comme le Calumet eſt celui de la Paix; ainſi cela ſignifie que les François ont levé la Hache, c'eſt-à-dire qu'ils ont été à la guerre au nombre d'autant de dixaines d'hommes que vous voyez de marques aux environs, leſquelles étant au nombre de 18. font 180. Guerriers François.

B. Vis-à vis de cette Lettre vous voyez une montagne qui répreſente la Ville de *Monreal* (ſelon les Sauvages) & l'Oiſeau partant du ſommet ſignifie le départ. Cette Lune

Lune ſur le dos du cerf ſignifie le tems du premier quartier de celle de Juillet, appellée la Lune au Cerf.

C. Vis-à-vis de cette Lettre vous découvrez un Canot qui ſignifie qu'on a voyagé par eau autant de journées que vous y voyez de Cabanes. C'eſt-à-dire 21. jours.

D. Vis-à-vis de cette lettre vous découvrez un pied qui ſignifie qu'on a marché enſuite autant de jours que vous y voyez de Cabanes; c'eſt à-dire 7. journées de Guerriers, chacune valant 5. lieuës communes de France, ou de vint au dégré.

E. A côté de cette Lettre vous voyez une main, & trois Cabanes, qui ſignifient qu'on eſt aproché juſqu'à trois journées du Village des *Iroquois Tſonontouans*, dont les armes ſont la Cabane avec les deux arbres panchez que vous découvrez. Enſuite ce Soleil marque que c'eſt juſtement à l'Orient de ce Village qu'on a été. Car il faut remarquer que ſi l'on eut marché à l'Occident, les armes de ces Sauvages ſeroient placées à l'endroit où eſt la main, & la main ſeroit tournée & placée à l'endroit où ſont leſdites armes d'une Cabane & deux arbres.

F. A côté de cette Lettre vous voyez douze marques qui ſignifient douze dixaines d'hommes comme à la Lettre A. La Cabane avec ces deux arbres étant les armes des *Tſonontouans* ſignifie que ce ſont des gens de cette Nation. Et l'homme qui paroît couché marque qu'ils ont été ſurpris.

G. Vous

G. Vous voyez à côté de cette Lettre une maſſuë & onze têtes, ce qui ſignifie qu'on a tué onze *Tſonontouans*, & les cinq hommes debout ſur cinq marques ſignifient autant de dizaines de priſonniers de guerre qu'on amêne.

H. A côté de cette Lettre vous voyez dans un arc neuf têtes, c'eſt-à-dire que neuf des agreſſeurs ou du parti vainqueur, que j'ai ſuppoſé être François, ont été tuez, & les douze marques qui paroiſſent au deſſous ſignifient un tel nombre de bleſſez.

I. A côté de cette Lettre vous voyez des fleches décochées en l'air, les unes deça les autres delà, qui ſignifient une bonne deffence ou une reſiſtance vigoureuſe de part & d'autre.

K. Vous voyez les fleches filant toutes d'un même côté, ſuppoſé que les vaincus l'ont été en fuyant ou en ſe battant en retraite, en confuſion & en deſordre.

Tout ceci réduit en quatre mots veut dire que 180. François étant partis de *Monreal* au premier quartier de la Lune de Juillet Naviguerent vingt-un jours : enſuite après avoir fait trente-cinq lieuës à pied, ils ſurprirent 120. *Tſonontouans* à l'Orient de leur Village, d'entre leſquels onze d'eux perdirent la vie & cinquante furent pris, avec perte de la part des François de neuf hommes & de douze bleſſez, le combat ayant été fort opiniatré.

Nous conclurons de là vous & moi que nous devons bien rendre graces à Dieu de

nous avoir donné les moyens d'exprimer nos pensées & nos sentimens par le simple arrangement de 23. Lettres, sur tout, de pouvoir écrire en moins d'une minute un discours dont les Amériquains ne sçauroient donner l'intelligence dans une heure avec leurs impertinens Hiérogliphes; le nombre qu'ils en ont, quoi qu'assez médiocre, est capable d'embarrasser extrémement l'esprit d'un Européen, ce qui fait que je me suis contenté d'aprendre les plus essentiels plûtôt par nécessité que par curiosité. Je pourrois vous en envoyer d'autres aussi extravagans que ceux-ci, mais comme ils ne vous seroient d'aucune utilité, je mépargnerai la peine de les tracer sur le papier, en vous épargnant le tems de les examiner.

Je suis, Monsieur vôtre &c.



PETIT DICTIONAIRE DE LA LANGUE DES SAUVAGES.



PETIT DICTIONAIRE DE LA LANGUE DES SAUVAGES.



J'Aurois bien pû vous envoyer un Dictionaire de tous les mots Sauvages, ſans en excepter aucun, avec pluſieurs phraſes curieuſes, mais cela ne vous eût été d'aucune utilité ; il ſuffit que vous voyiez les plus ordinaires dont on ſe ſert à tout moment. Il y en a ſuffiſamment pour un homme qui voudroit paſſer en *Canada* ; car ſi pendant la traverſe il apprenoit tous ceux qui ſont ici, il pourroit parler & ſe faire entendre des Sauvages après les avoir fréquentez deux ou trois mois.

Il n'y a que deux Meres langues en toute l'étenduë de *Canada*, que je renferme dans les bornes du Fleuve de *Miſſiſipi*, au delà duquel il y en a une infinité d'autres que peu d'Européens ont pû apprendre juſqu'à preſent, à cauſe du peu d'habitude

qu'ils ont eu avec les Sauvages qui y ſont ſituez.

Ces deux Meres langues, ſont la *Hurone* & l'*Algonkine*. La premiére ſe fait entendre dès *Iroquois*, n'y ayant pas plus de différence entr'elles que du Normand au François. Il y a auſſi des Sauvages qui habitent ſur les Côtes de la *Nouvelle York* qui ont le même langage, à quelque choſe près. Les *Andaſtoguerons*, les *Torontoguerononş*, les *Errieronons* & pluſieurs autres Nations Sauvages que les *Iroquois* ont totalement détruites, parloient auſſi la même langue, s'entendant parfaitement bien. La ſeconde langue eſt auſſi eſtimée en ce Païs-là que le Grec & le Latin le ſont en Europe, quoi qu'il ſemble que les *Algonkins*, dont elle eſt originaire, la deshonorent par le peu de gens qui reſte de cette Nation, n'étant pas deux cens hommes tout au plus.

Il faut remarquer que toutes les Langues de *Canada*, à la reſerve de celles dont je viens de parler, ne différent pas tant de l'*Algonkine*, que l'Italien de l'Eſpagnol, ce qui fait que tous les Guerriers & les Anciens de tant de Peuples différens ſe piquent de la parler avec toute ſorte de délicateſſe. Elle eſt tellement néceſſaire pour voyager en ce Païs-là qu'en quelque lieu où l'on puiſſe aller, on eſt aſſuré de ſe faire entendre à toutes ſortes de Sauvages, ſoit à l'*Acadie*, à la *Baye de Hudſon*, dans les Lacs & même chez les *Iroquois*, parmi leſquels il s'en trouve quantité qui l'ont

apriſe

apprise par raison d'Etat, quoi qu'il se trouve plus de différence de celle-ci à la leur que de la nuit au jour.

La Langue *Algonkine* n'a ni tons ni accens, étant aussi facile à la prononcer qu'à l'écrire, & n'ayant point de lettres inutiles dans les mots. Elle n'est pas abondante non plus que les autres Langues Ameriquaines ; car les Peuples de ce Continent n'ont la connoissance ni des Arts, ni des Sciences : Ils ignorent les termes de cérémonies & de complimens, & quantité de verbes dont les Européens se servent pour donner plus d'énergie à leurs discours : Ils ne sçavent parler que pour sçavoir vivre, n'ayant aucun mot d'inutile & de superflus. Au reste, cette Langue n'a ni *F*, ni *V*, consone.

J'ai mis à la fin quatre tems de l'Indicatif du verbe *j'aime*. L'indicatif se forme de l'infinitif, y ajoûtant la note personnelle *ni*, qui veut dire en abregé *moi* ou *je*; tellement que *Sakia* signifie *aimer*, au lieu qu'ajoûtant cette note personnelle *ni* à l'infinitif, on fait *ni sakia*, qui veut dire *j'aime*. Il en est ainsi de tous les autres verbes.

Il est facile de conjuguer les verbes de cette Langue, dès qu'on sçait le present de l'indicatif. On ajoûte à l'imparfait *Ban* qui fait *Sakiaban*, c'est à dire, *j'aimois*; au parfait on met *ki* après la note personnelle, par exemple, *ni kisakia*, *j'ai aimé*; & de même au futur un *ga*, par exemple, *ni gasakia* ou *ningasakia*, *j'aimerai*. On peut faire tous les autres tems d'un verbe avec

le present de l'indicatif, comme par exemple, *j'aimerois*, *ningasakiaban*; *j'eusse aimé*, *ni kiosakiaban*; en un mot, quand on sçait bien le present de l'indicatif, & les particules qu'on doit ajoûter aux autres tems, on apprend cette Langue en très-peu de tems. Pour ce qui est de l'impératif, il se forme d'un *a* qu'on met à la tête de l'infinitif; par exemple, *sakia*, veut dire *aimer* : *Asakia*, veut dire *aime*, & le plurier *aimons*, se fait en ajoûtant *ta* à la queuë de l'infinitif, par exemple, *sakia*, c'est *aimer*, & *sakiata* veut dire *aimons*. Il ne nous manque plus que les notes personnelles, c'est à dire,

Je *ou* Moi, *Nir*,	Vous, *Kiraoua.*
Tu *ou* Toi, *Kir*,	Vous & nous, *Kiraoueint.*
Il *ou* Lui, *Ouir*,	Ils *ou* eux, *Ouiraoua.*
Nous, *Niraoueint.*	

A.

ABandonner, délaisser, j'abandonne, *Packitan.*
Accourir, j'accours, *Pitchiba.*
Agréer, plaire, j'agrée, *Miroüérindan.*
Aider, assister, *Maouineoua.*
Aimer, chérir, *Sakia.*
Aiguille à coudre, *Chabounikan.*
Aller par terre, je vas, *Tija.*
Aller par eau, *Pimisca.*
Appeller, nommer, *Tichinika.*
A present, *Nongom.*
Arriver, j'arrive, *Takouchin.*
Assez, c'est assez, *Minilic.*

Avare,

Avare, *Sasakissi.*
Aviron, *Appoué.*
Aujourd'hui, *Ningom.*
Avoir, *Tindala.*
Autrefois, *Piraouigo.*
Autre, *Coutac.*
Avoine, folle Avoine, inconnuë en Europe, *Malomin.*
Anglois, *Ouatsakamink dachirini.*
Admiration des Sauvages, c'est admirable, *Pilaoüa*, en ce cas c'est par dérision.

B.

BArbe, *Mischiton.*
Baril, *Aoyentagan.*
Bague, anneau, *Dibilinchibison.*
Bales, *Aloüin.*
Barbuë, Poisson, *Malamek.*
Batefeu, fusil à faire du feu, *Scoutekan.*
Bas, chausses, *Mitas.*
Battre, je bats, *Packité.*
Brave, courageux Soldat, *Simaganis.*
Beau, *Olichichin.*
Beaucoup, *Nibila.*
Bien-tôt, *Kegatch.*
Bien, voilà qui est bien, *Oüeoüelim.*
Bien, & bien, & donc, *Achindach.*
Bois à brûler, *Mittik.*
Bled d'Inde, *Mitamin.*
Blanc, *Ouabi.*
Boire, je bois, *Minikoue.*
Bon, *Kouelatch.*
Borgne, *Paskingoé.*
Bouclier, *Pakakoa.*

Boyau, *Olakich.*
Boüillon, ou suc, *Oüabou.*
Bord, de l'autre bord, ou côté, *Gaamink.*
Boiteux, *Kakikaté.*
Bouteille, *Chichigoué.*
Brochet, *Kinongé.*
Boüillie, ou suc de farine de bled d'Inde, *Mitaminabou.*

C.

CAstor, animal, *Amik.*
Ca, or sus, *Mappe.*
Capot, *Capotieüian.*
Canard, *Chichip.*
Castor, peau de Castor, *Apiminikoüe.*
Canot, *Chiman.*
Camarade, chez mon Camarade, *Nitché, Nitchikioüe.*
Cachete, en cachete, *Kimouch.*
Cabane, *Oüikioüam.*
Capitaine, Chef, *Okima.*
C'en est fait, *Chayé.*
Cerf, *Micheoué.*
Cendre, poudre, poussiere, *Pingoé.*
Cela, *Manda.*
Celui-là, *Maba.*
Chauderon, *Akikons.*
Chaudiere, *Akik.*
Chevreüil, *Aoüaskech.*
Chemise, *Papakiouian.*
Chasser, je chasse, *Kiousse.*
Chercher, je cherche, *Nantaonerima.*
Chemin, *Mickan.*
Chaud, *Akichatté.*

Cheveux,

Cheveux, *Lissis.*
Chez moi, *Entayank.*
Chien, *Alim.*
Petit Chien, *Alimons.*
Chacun, *Pepegik*
Changer, je change, *Miscoutch.*
Ciel, terre d'enhaut, *Spiminkakouin.*
Corps, *Yao.*
Connoître, je connois, *Kikerima.*
Coucher, *Ouipema.*
Comment, *Tani.*
Couteau, *Mockoman.*
Couteau crochu, *Coutagan.*
Courage, j'ai courage, *Tagoüamissi.*
Couverture de laine blanche, *Ouabiouian.*
Combien, *Tantasou* ou *Tanimilik.*
Courir, *Pitchibat.*
Cul, *Miskoasab.*
Culotes, circonlocution, ce qui cache le cul, *Kipokitie Koasab.*
Champs ensemencez, *Kitteganink.*
Chanter, *Chichin.*
Construire Vaisseaux ou Canots, *Chimanike.*
C *, *Maskimout.*
Croire, *Tikerima.*
Cuillere, *Mickouan.*

D.

DAnser, je danse, *Nimi.*
Danse des Sauvages, au son des calebasses, *Chichikoue.*
Darder, je darde, terme usité pour dire &c. *Patchipaoua.*

D'abord, *Ouibatch.*
Déliberer, résoudre, je détermine, *Tibelindan.*
Dérober, *Kimoutin.*
Dents, *Tibit.*
Demain, *Ouabank.*
Après demain, *Ousouabank.*
Dire, je dis à quel, *Tita.*
Dit il, il dit, terme fort usité, *Toua.*
Dieu du Ciel, Maître de la vie. Grand Esprit, être inconnu, *Kitchi-Manitou.*
Donner, je donne, *Mila.*
Doucement, *Peccabogo.*
Dormir, *Nipa.*
D'ou, *Tanipi.*
Diable, méchant esprit; *Matchi Manito.*
Deça en deça, *Undach.*

E.

EAu, *Nipi.*
Etre, rester, *Tapia.*
Eau de vie, Sue ou bouillon de feu, *Scontioüaboü.*
Ensemble, *Mamaoue.*
Entendre, *Nisitotaoua.*
Ensuite, *Mipidach.*
Et, *Gaye* ou *Mipigaye.*
En vérité, *Keket.*
Enfant, petit enfans; *Bobilouchins.*
Et bien, & donc qu'est-ce, *Taninentien.*
En autre endroit, ailleurs, *Coutadibi.*
Encore, *Minaouatch.*
Entiérement, *Napitch.*
En avant dans les bois, *Nopemenk.*

Esti-

Estimer, je considere, j'honnore *Napitelima.*
Ecrire, j'écris, *Masinaike.*
Espée, *Simagan.*
Esprit, avoir de l'esprit, *Nibouacka.*
Esprit, intelligence être invisible, *Manitou.*
Esclave, *Ouackan.*
Etoile, *Alank.*
En deçà, *Undachdibi.*
Egal, semblable, l'un comme l'autre, *Tabiscoutch.*
Esturgeon, poisson, *Lamek.*
Etonnant, c'est étonnant ou admirable, *Etteoué.*

F.

FAire, je fais, *Tochiton.*
Fatiguer, je suis fatigué, *Takousi.*
Faim, j'ai faim, *Packaté.*
Fâcher, je me fâche, *Iskatissi.*
Faire ou tirer du feu d'une priere, *Scouteeke.*
Faire la cuisine, je fais chaudiére, terme, *Poutaoue.*
Feu, *Scoute.*
Fer, *Piouabik*
Femme, *Ickoue.*
Fille, *Ickouessens.*
Fort, forteresse, *Ouackaigan.*
Fort, ferme, dur, *Maschkaoua.*
Fort, homme de force, *Mach Kaouessi.*
Fourche, *Nassaouakouat.*
Frere, *Nicanich.*

France, Païs des François, *Mittigouchiouek endalakiank.*
Froid, avoir froid, *Kikatch.*
Fuzil, *Paskiſigan,*
Fumer, je fume du tabac, *Pentakoe.*
Fumer, faire fumée, *Sagaſſoa.*
François, appellez conſtructeurs de Vaiſſeaux, *Mittigouch.*
Fils, enfant, *Nitianis.*
Fortifier, je fais des forts, *Ouackaike.*

G.

GArder, je conſerve, *Ganaouerima,*
Gagner au jeu, je gagne, *Packitan.*
Grand, en mérite, valeur, courage, &c. *Kitchi.*
Grand, haut, *Mentitou.*
Gouverner, je diſpoſe, *Tiberima.*
Graiſſe, *Pimite.*
Gens, peuples, *Irini.*
Guerre, *Nantobali.*
Guerriers, *Nantobalitchik.*
Gouverneur Général de Canada, *Kitchi okima ſimaganich, c'eſt-à-dire grand Capitaine de guerre, ou grand Chef des Soldats.*
Guerroyer, faire la guerre, *Nantoubalima.*
Geler, *Kiſſin.*
Il gele fort, *Kiſſina magat.*

Hair,

H.

HAir, j'abhorre, *Chinguerima.*
Hache grande, *Agackouet.*
Hache petite, *Agackouetons.*
Haut, en haut, *Spimink.*
Herbe, *Myask.*
Hiver, *Pipoun.*
Hier, *Pitchilago.*
Homme, *Alisinape.*
Honorer, *Mackaouala.*
Hiverner, je passe l'hiver, *Pipounichi.*
Hurons, peuples, *Nadouek.*

I.

IRoquois, au plurier, *Matchinadoaek.*
Jamais, *Kaouicka.*
Jaune, *Ouzao.*
Jesuite, robe noire, *Mackate ockola.*
Jetter, je jette, j'abandonne terme de répudier sa femme, *Ouebinan.*
Jeune, *Ouskinekissi.*
Ici, *Achonda* ou *achomanda.*
Joli, propre, *Sasega.*
Jour, un jour, *Okonogat.*
Jouër, *Packigoué.*
Incontinent, *Ouibatch.*
Ile, *Minis.*
Isle, peninsule, *Minissin.*
Ivre, fou, ivrogne, *Ouskouebi.*
Imposteur, *Malatissi.*

Laisser

L.

LAiſſer, *Packitan.*
Langue, *Outon.*
Lac, grand Lac, *Kitchigamink.*
Là, parlà, *Mandadibi.*
Là loin, par là haut, *Ouatſadibi.*
Las, je ſuis las, *Takouſi.*
Lievre, *Ouapous.*
Liberal, *Oualatiſſi.*
Loup, *Mahingan.*
Long-tems, il y a long-tems, *Chachayé.*
Loin, *Ouatſa.*
Loutre, *Nikik.*
Lumiere, clarté, *Vendao.*
Lettre, *Maſinaygan.*
Lune, l'Aſtre de la nuit, *Debikat Ikizis.*

M.

MArcher, je marche, *Pimouſſe.*
Marier, je prens femme, *Ouiouin.*
Manger, *Ouiſſin.*
Mauvais, méchant parlant des *Iroquois Malatiſſi.*
Malicieux, fourbe, qui a le cœur mauvais, *Malatchitehe.*
Maîtreſſe, amie, *Nirimouſens.*
Male, *Nape.*
Malade, *Outineous.*
Mari, qui eſt marié, époux, *Napema.*
Marchandiſes, *Alokatchigan.*
Mer, grand Lac ſans bornes, *Agankitchigaminck.*

Medecine, breuvage, *Maskikik.*
Miroir, *Ouabemo.*
Mort, *Nipouin.*
Mourir, je me meurs, *Nip.*
Moucher la chandelle, atizer le feu, *Ouasacolendaȳmaoua.*
Moitié, *Nabal.*
Mal, cela va mal, cela ne vaut rien, *Napitch*, *Malatat.*

N.

NOn, nenni, *Ka.*
Nez, *Yach.*
Nouvelles, *Tépatchimou Kan.*
Nouvelles, je porte nouvelles, *Tépatchimou.*
Nuit, *Debikat.*
Noir, *Mackate.*
Nager, ramer, *Tapoue.*
Naviguer, je navigue, *Pimisca.*

O.

OUy, *Mi* ou *Mincouti.*
Ouy sans doute, vrayment ouy, *Ante* ou *Sankema.*
Oiseau, *Pilé.*
Orignal, Elan, *Mons.*
Ours, *Mackoua.*
Oursin, petit Ours, *Makons.*
Où est-il? De quel côté est-il? *Tanipi api.*
D'où viens-tu? de quel côté viens tu? *Tanipi endayenk.*
Où vas tu? de quel côté vas tu? *Taga Kitija.*
Ori-

Orignal, jeune & petit, *Manichich.*
Où, *Ta.*

P.

PArler, *Galoula.*
Pain, *Pa bouchikan.*
Part, en quelle part, *Ta nipi.*
Païs, *Endalakian.*
Paix, *Peca.*
Faire la Paix, *Pecatchi.*
Parent, *Taouema.*
Payer, je paye, *Tipaham.*
Pas encore, *Ka Maſchi.*
Parce que, ou, d'autant que, *Miouinch.*
Pareſſeux, *Kittimi.*
Perdrix, *Pileſioue.*
Peau, *Packikin.*
Perſonne, *Kagouetch ou Kaoüia.*
Penſer, avoir opinion, *Tilelindan.*
Petit, *Ouabiloucheins.*
Pere, mon pere, *Nouſcé.*
Pendant que, *Megoatch.*
Peu, *Me Mangis.*
Peine, être en peine, être inquiet, *Talimiſſi.*
Piſſer, *Minſi.*
Pile mortier de bois à piler du bled d'Inde, *Poutagan.*
Pitié, avoir pitié, *Chaouerima.*
Perſuaſion, *Tirerigan.*
Pierre, *aſſin.*
Pipe, calumet, *Poagan.*
Pluye, *Kimiouan.*
Plein, *Mouskinet.*

Plat

Plat dérable, *Soule Mickoan.*
Puis, ensuite, *Mipidach.*
Poissons, *Kikons.*
Poissons blanc, *Attikamek.*
Pourcelaine, grain de pourcelaine, *Aoüiés.*
Point du tout, *Kamamenda.*
Poil des animaux, *Pioüel.*
Portage, *Cappatagan.*
Porter, *Pitou ou Pita.*
Poursuivre, *Nopinala.*
Point du tout, *Kagouetch.*
Pourquoi, *Taninentien.*
Poudre à tirer, *Pingoe Mackate.*
Prendre, je prens, *Takounan.*
Primptems, *Mirockamink.*
Propre, *Sasega.*
Prier Dieu, *Talamia Kitchi Manitou.*
Proche, *Pechouetch.*
Perdre au jeu, je pers, *Packilague.*

Q.

QUi est-ce ? *Ouaneouiné.*
Qui est celui-là ? *Ouaneouiné Maba.*
Qui-à-til ? *Kekouanen.*

R.

RAcine, *Oustikoues.*
Raison, avoir raison, *Tepoa.*
Rencontrer, *Nantouneoua.*
Réposer, *Chinkichin.*
Regarder, *Ouabemo.*
Régreter, *Goüiloma.*
Riviére, *Sipim.*

Rien,

Rien, *Kakegou.*
Rire, *Papi.*
Robe, *Ockola.*
Roi de France, grand Chef des François, *Mittigou, Kitchi Okima.*
Rouge, couleur, *Miſcoue.*
Rouge, poudre rouge eſtimée des Sauvages, *Oulamar.*
Renard, *Ontagami.*
Raiſin, *Chœmin.*
Reſpecter, *Talamika.*

S.

Sac, *Maskimout.*
Sachet à tabac, *Caſpitagan.*
Sans doute, *Antetatouba.*
Sang, *Miſcoue.*
Saluer, *Mackaoula.*
Sable, *Negao.*
Sçavoir, *Kikerindan.*
Soldat, *Simaganich.*
Soleil, *Kiſis.*
Souliers, *Mackiſin.*
Suër, *Matoutou.*
Songer, penſer, *Tilelindan.*

T.

TAbac, *Sema.*
Taſſe d'écorce, *Oulagan.*
Terre, *Acke* ou *Ackouin.*
Tête, *Ouſtikouan.*
Tems, il y a long-tems, *Chachaye Piraouigo.*

Tout

Tout par tout, *Alouch bogo.*
Tomber, *Pankiſin,*
Tourterelle, *Mimi.*
Toûjours, *Kakeli.*
Tout, *Kakina.*
Troquer, *Tataouan.*
Très fort, *Magat.*
Triſte, être triſte, *Talimiſſi.*
Trouver, *Nantouneova.*
Trop, *Oſſam.*
Trop peu, *Oſſame mangis.*
Tuer, *Niſſa.*
Tien, prend, *Emanda.*
Tous, *Miſſouté.*

V.

VAiſſeau, ou grand Canot, *Kitchi Chiman.*
Valeur, c'eſt de valeur, de conſequence &c. *arimat.*
Verſer, *Sibikinan.*
Vérité, en vérité, *Keket.*
Vent, *Loutin.*
Ventre, *Miſchimout.*
Venir, *Pimatcha.*
Vite, *Ouelibik.*
Village, *Oudenanc.*
Vin, ſuc ou bouillon de raiſin; *Choemin abou.*
Viſiter, rendre viſite, *Pimaœtiſſa.*
Vieux, *Kiouecheins.*
Vivre, *Noutchimou.*
Viande, *Oüias.*
V*, *Patchagon.*

Voilà, qui eſt bien, *Oueouelim.*
Voler, piller, dérober, *Kimoutin.*
Voir, *Ouabemo.*
Vouloir, *Ouiſch.*
Vie, *Noutchimoüin.*

Y.

YEux, *Ouskinchic.*

Je me contente de mettre ici ſeulement les quatre tems de l'indicatif d'un ſeul verbe, ſur quoi on pourra ſe régler pour tous les autres. J'aurois bien pû m'étendre un peu plus ſur cette matiére ; mais il y auroit tant de choſes à dire qui m'entraineroient de l'une à l'autre, qu'il faudroit à la fin me réſoudre à faire une Grammaire en forme.

Aimer, *Sakia.*

Preſent.

J'aime, *Niſakia.*
Tu aimes, *Ki ſakia.*
Il aime, *Ou ſakia.*
Nous aimons, *Ni ſakiamin.*
Vous aimez, *Kiſakiaoua.*
Nous & vous aimons, *Kiſakiaminaoua.*
Ils aiment, *Sakiaouak.*

Imparfait.

J'aimois, *Ni ſakiaban.*
Tu aimois, *Ki ſakiaban.*
Il aimoit, *Ou ſakiaban.*

Nous aimions, *Ni ſakiaminaban.*
Vous aimiez, *Ki ſakiaouaban.*
Nous & vous aimions, *Ki ſakiminaouaban.*
Ils aimoient, *Sakiabanik.*

J'ai aimé, *Ni kiſakia.*
Tu as aimé, *Ki kiſakia.*
Il a aimé, *Ou kiſakia.*
Nous avons aimé, *Ni kiſakiamin.*
Vous avez aimé, *Ki kiſakiaoua.*
Nous & vous avons aimé, *Ki kiſakiaminaoua.*
Ils ont aimé, *Kiſakiaouak.*

J'aimerai, *Ningaſakia.*
Tu aimeras, *Ki gaſakia.*
Il aimera, *Ou gaſakia.*
Nous aimerons, *Nin gaſakiamin.*
Vous aimerez, *Ki gaſakiaoua.*
Nous & vous aimerons, *Ki gaſakiaminaoua.*
Ils aimeront, *Gaſakiaouak.*

Aime, *Aſakia.*
Aimons, *Aſakiata.*

A l'égard des noms ils ne ſe déclinent point, le plurier ſe forme d'un *k*, qui finit en voyelle à la fin du mot, par exemple : *Aliſinape*, qui ſignifie un homme ; on dit au plurier *Aliſinapek*, c'eſt à dire, des hommes ; & s'il s'acheve par une conſone, on n'a qu'à ajoûter *ik*, par exemple *minis*, ſignifie une Ile, auquel mot poſant *ik* à la fin, on trouvera *Miniſſik*, qui ſont des Iles. De même que *Paskiſigan*, qui ſignifie un fuſil au ſingulier, & *Paskiſiganik*, des fuſils au plurier.

Maniére de compter des Algonkins.

UN, *Pegik.*
Deux, *N'inch.*
Trois, *Nissoue.*
Quatre, *Neou.*
Cinq, *Naran.*
Six, *Ningoutouassou.*
Sept, *Ninchouassou.*
Huit, *Nissouassou.*
Neuf, *Changassou.*
Dix, *Mittassou.*
Onze, *Mittassou, achi, pegik.*
Douze, *Mitassou achi ninch.*
Treize, *Mitassou achi nissoue.*
Quatorze, *Mitassou achi neou.*
Quinze, *Mitassou achi naran.*
Seize, *Mitassou achi ningotouassou.*
Dix-sept, *Mitassou achi ninchoassou.*
Dix huit, *Mitassou achi nissouassou.*
Dix-neuf, *Mitassou achi changassou.*
Vingt, *Ninchtana,*
Vingt-un, *Ninchtana achi pegik.*
Vingt-deux, *Ninchtana achi ninch.*
Vingt-trois, *Ninchtana achi nissoue.*
Vingt-quatre, *Ninchtana achi neou.*
Vingt-cinq, *Ninchtana achi naran.*
Vingt-six, *Ninchtana achi ningotouassou.*
Vingt-sept, *Ninchtana achi ninchoassou.*
Vingt-huit, *Ninchtana achi nissoasso.*
Vingt-neuf, *Ninchtana achi changasso.*
Trente, *Nissouemitana.*
Trente-un, *Nissouemitana achi pegik, &c.*
Quarante, *Neoumitana.*

Cinquan-

Cinquante, *Naran mitana.*
Soixante, *Ningoutouaſſou mitana.*
Septante, *Ninchouaſſou mitana.*
Huitante, *Niſſouaſſou mitana.*
Nonante, *Changaſſou mitana.*
Cent, *Mitaſſou mitana.*
Mille, *Mitaſſou mitaſſou mitana.*

Quand on ſçaura une fois compter juſques à cent, on pourra facilement compter par dixaines, de mille juſques à cent mille, qui eſt un nombre quaſi inconnu des Sauvages, & par conſéquent inuſité en leur Langue.

Au reſte, il faut prendre garde de bien prononcer toutes les lettres des mots, & d'appuyer ſur les *A*, qui ſe trouvent à la fin. On n'a pas de peine à le faire, car il n'y a point de lettre du gozier, ni du palais, comme le *j* conſone des *Eſpagnols*, leur *g* ou leur *x*, non plus que comme le *th* des *Anglois*, qui met une langue étrangere à la torture.

Je dirai de la Langue des *Hurons* & des *Iroquois* une choſe aſſez curieuſe, qui eſt qu'il ne s'y trouve point de lettres *labiales*; c'eſt à dire de *b*, *f*, *m*, *p*. Cependant cette Langue des *Hurons* paroît être fort belle & d'un ſon tout à fait beau; quoi qu'ils ne ferment jamais leurs levres en parlant.

Les *Iroquois* s'en ſervent ordinairement dans leurs Harangues, & dans leurs Conſeils, lors qu'ils entrent en négociation avec les *François* ou les *Anglois*. Mais en-

tre eux ils ne parlent que leur langue maternelle.

Il n'y a point de Sauvages en *Canada* qui veüillent parler *François*, à moins qu'ils ne croyent qu'on pourra concevoir la force de leurs paroles, tellement qu'ils le veulent bien ſçavoir avant que de s'expoſer à vouloir s'expliquer, à moins que la néceſſité ne les y oblige, lorsqu'ils ſe trouvent avec des Coureurs de bois qui n'entendent pas leur Langue.

Je dis donc, pour revenir à celle des *Hurons*, que n'ayant point de lettres *labiales*, non plus que les *Iroquois*, il eſt preſque impoſſible que les uns ni les autres puiſſent jamais bien apprendre le François. J'ai paſſé quatre jours à vouloir faire prononcer à des *Hurons* les lettres *labiales*, mais je n'ai pû y réüſſir, & je crois qu'en dix ans ils ne pourront dire ces mots, *Bon*, *Fils*, *Monſieur*, *Pontchartrain*; car au lieu de dire *Bon*, ils diroient *Ouon*; au lieu de *Fils*, ils prononceroient *Rils*; au lieu de *Monſieur*, *Caounſieur*, au lieu de *Pontchartrain*, *Contchartrain*.

J'ai mis ici quelques mots de leur Langue, afin que vous voiyez par curioſité la différence qu'il y a de la précédente à celle-ci; dont vous pourrez faire telle remarque qu'il vous plaira. Au reſte, elle ſe parle avec beaucoup de gravité, & preſque tous les mots ont des aſpirations, l'*H* devant être prononcée le plus qu'il eſt poſſible.

Je

Je ne sçache point qu'aucune Langue Sauvage de *Canada* ait de *F.* Il est vrai que les *Essanapés* & les *Gnacsitares* en ont ; mais comme ils sont situez au delà du *Missisipi* sur la *Riviére Longue*, ils sont au delà des bornes du *Canada*.

Quelques mots Hurons.

Avoir de l'esprit, *Hondioun.*
Esprit, Divinité, *Ocki.*
Le feu, *Tsista.*
Le fer, *Aouista.*
Femme, *Ontehtien.*
Fusil, *Ouraouenta.*
Se fâcher, être fâché, *Oungaroun.*
Il fait froid, *Outoirha.*
Graisse, *Skoueton.*
Homme, *Onnonhoue.*
Hier, *Hiorheha.*
Jesuite, *Tsistatsi.*
Loin, *Deherén.*
Loutre, *Taouinet.*
Non, *Staa.*
Ouy, *Endae.*
Calumet, pipe, *Gannondaoua.*
Proche, *Touskeinhia.*
Soldats, *Skenraguetté.*
Saluer, *Igonoron.*
Des Souliers, *Arrachiou.*
Je trafique, *Attendinon.*
Tout à fait, *Tiaoundi.*
Tous, *Aouetti.*
Tabac, *Oyngoua.*
C'est de valeur, difficile, de conséquence, *Gannoron.*

S'en aller, *Saraskoua.*
Avare, *Onnonſté.*
Beau, propre, *Akouaſti.*
Beaucoup, *Atoronton.*
Voilà qui eſt bien, *Andeya.*
Je bois, *Ahirrha.*
Bled d'Inde, *Onneha.*
Des Bas, *Arrhich.*
Une Bouteille, *Gatſeta.*
Brave, qui a du cœur, *Songuitehe*
C'en eſt fait, *Houna.*
Mon frere, *Yatſi.*
Mon Camarade, *Yattaro.*
Le Ciel, *Toendi.*
Cabane, *Honnonchia.*
Cheveux, *Eonhora.*
Capitaine, *Otcon.*
Chien, *Agñienon.*
Doucement, *Skenonha.*
Poux, *Skenon.*
Je dis, *Attatia.*
Demain, *Achetek.*
Etre, *Sackie.*

FIN.



TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LES DEUX TOMES.

A.

B.

Canada

C.

D.

E.

F.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

Pellete-

Q.

Sale,

S.

rons

T.

V.

W.

Fin de la Table des Matières.

Bor

[illegible]